

es livres au compo

مركزنا من لاهل

Le Monde

LE MONDE DES POCHE

■ Autoportrait de Man Ray
■ Notre sélection des «poches» de juin



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16620 - 7,50 F - 1,13 EURO

SAMEDI 4 JUILLET 1998

FONDATEUR: ROBERT BRUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

Sang contaminé: la Cour de cassation révisé la définition de l'empoisonnement

DANS UN ARRÊT rendu jeudi 2 juillet, la chambre criminelle de la Cour de cassation a donné une définition du crime d'empoisonnement qui pourrait remettre en cause la plupart des mises en examen prononcées dans l'affaire du sang contaminé. La haute juridiction, qui examinait le renvoi devant une cour d'assises d'un homme qui avait transmis le virus du sida à sa partenaire, a estimé que la « seule caractéristique du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention d'homicide ». Le 17 juillet, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) décidera si elle renvoie devant la CJR les trois anciens ministres mis en examen pour « complicité d'empoisonnement ».

Lire page 7

Une croissance plus forte permettra de créer 400 000 emplois cette année

Les 3,2 % prévus par l'Insee sont dus à la consommation et aux investissements

L'ÉCONOMIE française devrait créer encore plus d'emplois que prévu. Dans ses nouvelles prévisions économiques, publiées vendredi 3 juillet, l'Insee estime que les postes supplémentaires pourraient atteindre 383 000 en 1998, après 180 000 en 1997. Le taux de chômage reculerait de 11,9 % de la population active en mai à 11,5 % fin décembre.

Selon l'institut, ce « développement de l'emploi marchand est au cœur de la nouvelle dynamique de la croissance ». Il entraînerait une hausse sensible du pouvoir d'achat des ménages (+3,1 % en moyenne annuelle) et une très bonne tenue de la consommation (+2,9 %). Au total, la croissance de la richesse nationale pourrait donc atteindre 3,2 %, soit un niveau légèrement supérieur aux 3 % retenus par le gouvernement. L'Insee remarque cependant que, si l'activité interne est robuste, l'environnement extérieur provoque de fortes incertitudes, du fait, en particulier, des



PANCHÉ

derniers développements de la crise japonaise.

Si la conjoncture française est globalement bien orientée, la consommation devrait, toutefois, suivre un profil très heurté, en raison de la Coupe du monde de football, qui a stimulé les ventes de téléviseurs (+60 % au deuxième trimestre), mais a défavorisé d'autres secteurs économiques.

Malgré cette croissance retrouvée, le gouvernement maintient le cap de la rigueur. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, doit présenter, lundi 6 juillet, des « mesures fortes » pour endiguer la dérive des dépenses de l'assurance-maladie. Dans une tribune publiée, vendredi, par *Le Figaro*, l'ancien premier ministre Alain Juppé, ainsi que deux anciens membres de son gouvernement, Jacques Barrot et Hervé Gaymard, dénoncent « l'immobilisme » du gouvernement.

Lire page 6



France-Italie: le choc promis

■ Les Danois sans complexe face au Brésil

■ Argentine - Pays-Bas, finale avant l'heure

Lire notre cahier *Le Mondial*

Un succès chinois

En accueillant avec éclat Bill Clinton, Pékin a enregistré un succès diplomatique qui confirme le statut régional de la Chine. p. 2

Corse: le juge et le journaliste

Notre confrère Gilles Millet a été mis en examen pour « recel de violation du secret de l'instruction » au terme de 48 heures de garde à vue. Les méthodes du juge Jean-Louis Bruguière suscitent de nombreuses critiques. p. 9 et notre éditorial p. 14

Reviement pour les sans-papiers

En créant une commission consultative pour les situations les plus délicates, le gouvernement infléchit sa position sur la régularisation des étrangers en situation irrégulière. p. 8

Le secret des estampes

Une visite dans les ateliers où « l'art du multiple » naît de la complicité entre l'artiste et l'artisan. p. 12

Remue-ménage à la MNEF

Le trésorier et le secrétaire général de la mutuelle étudiante sont évincés du bureau provisoire. p. 28

Mururoa sous expertise

Une enquête chargée d'évaluer l'impact radiologique des essais nucléaires français dans le Pacifique apporte des conclusions rassurantes. p. 20

Allemagne, 3 DM; Autriche-Guyane, 9 F; Belgique, 25 BF; Canada, 2,25 \$ CAN; Danemark, 25 D; Espagne, 225 PTA; Grèce, 200 Dr; Irlande, 48 P; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 10 DH; Norvège, 10 KRN; Pays-Bas, 10 F; Portugal, 200 Esc; Royaume-Uni, 9 P; Suède, 100 F S; Suisse, 10 S; Taiwan, 20 N; Thaïlande, 10 Baht; USA, 1 \$; URSS (rouble), 200 R.

M 0147-704-7,50 F



Sir Terence Conran va apposer sa griffe sur la cuisine française

BOFINGER, Flo, Wepler, La Coupole, réveillez-vous ! L'Anglais débarque. A la fin du mois d'octobre, Sir Terence Conran, le gourou du bon goût britannique, s'installe au cœur de Saint-Germain-des-Près. Avec un but: réinventer la brasserie dans le pays qui l'a créée. De l'audace, encore de l'audace ! Il en faut beaucoup pour vouloir étonner les gourmets au royaume de la gastronomie. Mais ne sous-estimez pas l'impudent.

Sir Terence, dans une première vie, a déjà bouleversé le design en créant la chaîne de magasins Habitat et ses non-meubles. A soixante ans, son empire perdu, il est reparti de zéro et a révolutionné la vie londonienne en ouvrant coup sur coup douze restaurants, autant de triomphes. Le plus grand, Quaglin's, conçu précisément comme une brasserie parisienne, connaît un tel succès que les réservations font l'objet d'un marché parallèle.

Facile, diront les esprits chagrins, au pays des aveugles... Sir Terence le sait. On ne lui fera pas de cadeau. Car cet Anglais, si Anglais, anobli par la reine, est un presque Français par les goûts. Gastronome, grand amateur de vins

et de cigares, il aime la France, ses marchés, ses bistrottes, au point d'en avoir fait un livre.

La création d'un restaurant est un très vieux rêve. Il n'a rien négligé pour en faire un succès. Connaissant le caractère chatouilleux du Gaulois dès qu'on touche à son assiette, il adopte un profil modeste: « Nous ne vivons pas des étoiles au Michelin », dit-il. Que vise-t-il alors ? Un lieu de qualité, moderne, élégant, où l'on mangera des produits simples, très frais, pour un prix raisonnable. Bref, une bonne, une très bonne, brasserie griffée Conran. « La brasserie a été inventée à Paris au début du siècle; nous voulons réinventer la brasserie de la fin du siècle », explique Terence. Tout simplement.

Il a fallu deux ans pour trouver l'endroit, obtenir le feu vert des autorités - « Vingt-neuf autorisations ! », soupire-t-il -, négocier le loyer. C'est fait. Rue Mazarine, L'Alcazar, l'ancien cabaret de Jean-Marie Rivière, fermé depuis huit ans, renaît de ses cendres. De ses anciennes splendeurs, il ne garde que la verrière et les colonnes. Le reste a été entièrement restructuré sur deux étages. La cuisine, séparée de la salle par une paroi vitrée du soi

au plafond, sera à elle seule un spectacle. Pour le conduire, il fallait un chef doté de qualités rares: physique avantageux, nerfs d'acier, sens de l'organisation (L'Alcazar servira 300 couverts), le tout, bien entendu, allié à une technique impeccable. Un détail: il devait être français, « of course ! ». La quête fut longue. Terence ne voulait pas d'une star: « A la limite, ils finissent par ne plus cuisiner. »

Des trente chefs approchés, beaucoup ont reculé devant la gageure. Mais l'oiseau rare vient d'être recruté. Guillaume Lutard, trente ans, chef de cuisine adjoint chez Taillevent, prendra les commandes à l'automne, après un stage à Londres pour apprendre les ficelles de la « Conran touch ».

« Il est parfait, sérieux, expérimenté et courageux », dit Terence, ravi de sa trouvaille. Choisir une autre route que celle des étoiles Michelin n'était pas facile. Le pari n'est pas gagné. Mais Sir Terence Conran a un secret: il ne fait, ne vend, que ce qu'il aime. Et une devise: « Les gens ne savent pas ce qu'ils veulent avant qu'on le leur propose. »

Véronique Maurus

Lire page 23

Peut-on moderniser la vie politique ?

LE CONSERVATISME est-il le trait dominant des Français ? L'entremetissement de la réforme du mode d'élection des représentants de la France au Parlement européen oblige, malheureusement, à le redouter. Certes, il est possible d'y voir simplement ce que le général de Gaulle, en 1950, décrivait déjà d'une de ses formules lapidaires: « En réalité, chaque parti

voit les réformes électorales uniquement sous l'angle de son intérêt particulier », des intérêts divergents ayant, une fois encore, réussi à constituer une majorité de renouveau.

Mais force est de se demander si tout le chantier de la « modernisation » du fonctionnement des institutions, voulu tout à la fois par le président de la République et par le

premier ministre, n'est pas menacé du même sort.

En ce quarantième anniversaire de la rédaction de la Constitution de la V^e République, le constat est inquiétant. Bien des règles posées en 1958 doivent être adaptées car, pour les institutions aussi, la sclérose entraîne la mort. Si les Français et, en premier lieu, leurs élus, ne parvenaient pas à modifier ce

qui doit être, c'est tout l'héritage constitutionnel du général de Gaulle qui serait condamné. Au fil des alternances, pourtant, une forme de consensus s'est dégagée, permettant à la France de connaître une de ses plus longues périodes de stabilité constitutionnelle. Il a montré, en effet, ses formidables capacités d'adaptation, au point que ce vieux pays de droit écrit a parfois donné l'impression de se convertir à la tradition britannique de la pratique coutumière.

La coutume permet d'appliquer les règles de diverses manières; elle ne permet pas de les violer. D'où la nécessité, au minimum, d'un toilettage. Il peut être le fait d'une vaste réforme ou d'une série de modifications au fil des besoins. Lionel Jospin a choisi la seconde voie. Jacques Chirac, pour l'heure, lui a donné son aval sur cette stratégie. Dès sa déclaration de politique générale devant la nouvelle Assemblée nationale, le 19 juin 1997, le premier ministre avait présenté un programme de « modernisation de notre démocratie ». Au lendemain des élections régionales, le 23 mars, le président de la République avait convenu que « le temps [était] venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque ».

Thierry Bréhier

Lire la suite page 14 et nos Informations page 5

Une Française à Wimbledon



NATHALIE TAUZIAT

ELLE ACCÈDE enfin à une finale du Grand Chelem: Wimbledon et son gazon. Nathalie Tauziat découvre le plaisir du succès à trente ans: « Aujourd'hui, je suis en finale, je suis heureuse pour moi et tous les miens. J'ai fait les bons choix. » Tauziat, ou la victoire d'un bel acharnement, en marge de la Fédération française de tennis. Samedi, la joueuse française rencontrera une autre obstinée, la Tchèque Jana Novotna.

Lire page 28

International	2	Tableau de bord	18
France	5	Aujourd'hui	20
Société	7	Météorologie-jeux	24
Carnet	10	Culture	23
Régions	11	Guide culturel	25
Horizons	12	Économie	26
Entreprises	15	Abonnements	26
Communication	17	Radio-Télévision	27

Patrick O'Brian
LA CITADELLE DE LA BALTIQUE

Le septième volet de la saga mythique de Patrick O'Brian

«Des pages flamboyantes, criblées d'aventures au long cours.»
André Clavel - *L'Express*

«O'Brian, le pacha»
Jean-Luc Denin - *Le Monde*

«Une saga maritime dont l'érudition et la fraîcheur de ton en remontent à bien des romans-fléuves.»
François Rivière - *Libération*

PRESSES DE LA CITÉ

هكذا من لاصح

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

DIPLOMATIE Le président Bill Clinton a achevé, vendredi 3 juillet à Hongkong, une visite de plus d'une semaine en Chine, marquée par un duo sans précédent avec le président

Jiang Zemin à la télévision, au cours duquel le chef de l'exécutif américain a critiqué la répression de Tiananmen sans que la retransmission ne soit interrompue. ● LA VISITE a re-

présenté un succès d'estime diplomatique pour la Chine qui voyait un président américain se rendre à Pékin pour la première fois depuis le massacre de Tiananmen. La Chine a

encore obtenu une réaffirmation par les Etats-Unis de sa souveraineté sur Taïwan. ● AU JAPON, la visite a suscité une inquiétude certaine. Tokyo craint qu'un rapprochement sino-

américain ne se fasse à ses dépens. ● A WASHINGTON, s'il a fait faire certaines critiques, Bill Clinton doit faire face à un Congrès réticent à développer les relations avec Pékin.

La visite de M. Clinton à Pékin a renforcé le statut régional de la Chine

En accueillant avec éclat le premier président américain à entreprendre pareille visite depuis le massacre de la place Tiananmen, les dirigeants chinois ont enregistré un succès diplomatique de taille qui confirme leur pays dans son rôle de grande puissance

HONGKONG

La visite de Bill Clinton en Chine, qui s'achevait vendredi 3 juillet à Hongkong, marque une incontestable percée de la diplomatie de Pékin. L'événement était sans doute attendu, eu égard aux énormes efforts déployés par les Chinois ces derniers mois pour se rendre fréquents, mais l'accélération de l'histoire en quelques jours a laissé nombre d'observateurs un brin pantoux. Sur tous les dossiers qui lui tenaient à cœur, le régime pékinois a marqué des points, même s'il n'a pas obtenu de Washington des concessions spectaculaires. Le gain est avant tout psychologique. La Chine a desserré l'état qui bradait sa marge de manœuvre depuis le massacre de Tiananmen (juin 1989) et, surtout, la crise des missiles du détroit de Formose (mars 1996). Elle s'est politiquement réhabilitée et stratégiquement désenclavée. Mieux : elle a imposé dans l'esprit de chacun qu'elle était la seule puissance régionale crédible et respectable.

Pour mieux apprécier l'amplitude de ce glissement de terrain, il faut revenir quelques années en arrière. Au lendemain de la crise du détroit de Formose, Pékin est un pari. Les Etats-Unis lui imposent de facto une stratégie d'« enlèvement » - le mot ne sera toutefois jamais prononcé - se déployant sur l'ensemble de la région Asie-Pacifique, du Japon à l'Australie. La Chine est isolée, mise au ban. En quête d'oxygène,



elle réplique en ouvrant une brèche sur sa frontière occidentale : c'est l'épisode du rapprochement avec la Russie, l'ancien adversaire avec qui elle partage alors une aversion grandissante pour l'Amérique triomphante. Mais ce nouvel axe ne peut tenir lieu d'alternative stratégique durable. Aussi le régime pékinois opère-t-il un virage graduel qui s'accélérera au lendemain de la rétrocession de Hongkong. On redécouvre une « amitié » avec les Etats-Unis qui connut son heure de gloire dans les années 70 et 80 avant de s'effiloche avec la fin de la guerre froide.

La visite de Bill Clinton vient de montrer aux Chinois que le jeu en vaut la chandelle, en tout cas pour l'instant. Car, sur les trois dossiers touchant à son statut de puissance régionale, ils voient leurs prétentions consacrées.

LA QUESTION DE TAÏWAN

La question la plus sensible est évidemment Taïwan. Le régime continental n'a certes pas obtenu la signature d'un communiqué conjoint posant le principe des trois « non » : non au concept « Une Chine, un Taïwan », non à l'indépendance de l'île, non à ses ambitions d'adhérer à des organi-

sations internationales sur une base étatique. Mais Bill Clinton s'est plié à l'exigence pékinoise sous la forme d'une déclaration verbale à Shanghai. C'est une grande première dans la bouche d'un président américain. Satisfait, les Chinois en attendent maintenant des retombées « concrètes », c'est-à-dire une rétrogradation de l'activité diplomatique taïwanaise aux Etats-Unis et une pression sur l'île afin de décourager le sentiment indépendantiste local. La Maison Blanche ira-t-elle jusque-là ? L'affaire s'annonce éminemment délicate, car il faudra que M. Clinton explique comment il peut à la fois exalter les valeurs de la démocratie en Chine et entraver l'expression de la volonté populaire à Taïwan.

A cette avancée sur le dossier du détroit de Formose s'ajoute un grignotage du statut régional du Japon. L'éloge très insistant de Bill Clinton de la responsabilité manifestée par la Chine dans la crise asiatique et la critique voilée de l'inertie japonaise ont jeté le trouble à Tokyo, où l'on se demande si les Américains ne sont pas en passe de troquer une amitié pour une autre. Un tel flottement ne peut que combler d'aise Pékin. Les Chinois n'ont jamais accepté la légitimité du traité de sécurité nippo-américain, notamment ses dispositions les plus récentes laissant entendre que Taïwan pourrait être inclus dans l'aire géographique couverte par l'accord. Enfin, à l'autre extrémité de l'Asie, Pékin se voit consacré par

Washington comme puissance fondée à intervenir dans la querelle nucléaire dans le sous-continent indien. Le communiqué sino-américain signé dans la capitale chinoise appelle « l'Inde et le Pakistan à cesser tout essai nucléaire ». Les autorités de

contrôle de la technologie des missiles (MTCR). L'expérience montre qu'il n'a « étudié » jamais gratuitement un texte.

Aussi est-ce dans une douce euphorie que se conclut cette première visite d'un président américain depuis 1989. Rien n'est

Un plaidoyer pour la démocratie à Hongkong

Bill Clinton a appelé de ses vœux, vendredi 3 juillet, à Hongkong, une accélération de la démocratie dans le territoire où le suffrage universel ne s'applique encore que partiellement. S'exprimant devant la Chambre américaine de commerce, M. Clinton a déclaré que les résultats des récentes élections du premier Conseil législatif de l'après-rétrocession constituaient un « mandat pour plus de démocratie et non moins de démocratie ». Il a élargi son propos à l'Asie, félicitant les « citoyens d'Indonésie ». Evoquant implicitement la situation chinoise, il a dit comprendre que des nations « s'inquiètent de l'instabilité en raison de la peine endurée dans leur propre passé ». Mais il a ajouté : « Je suis fondamentalement en désaccord (...) : un gouvernement ouvert et l'Etat de droit sont essentiels à une prospérité durable. » - (Corresp.)

New Delhi ont violemment réagi à une telle admonestation, dans laquelle elles décèlent une « mentalité hégémonique ». Washington se dit néanmoins satisfait d'avoir obtenu de Pékin, en échange de la reconnaissance de son « statut », des engagements inédits en matière de non-prolifération. Le communiqué proscribit ainsi toute exportation de matériels ou de technologie pouvant servir les programmes nucléaires et balistiques indiens ou pakistanais. D'autre part, les Chinois affirment « étudier soigneusement » l'éventualité d'une adhésion au régime de

pourtant définitivement acquis. Taïwan restera encore longtemps un sujet empoisonné, explosif même. Le commerce, aussi, continuera de jouer son rôle d'irritant. Si les Américains viennent de signer pour 2 milliards de dollars de contrats (aéronautique, centrale thermique, informatique...) - montant somme toute modeste - le creusement du déficit commercial exaspère supérieurement Washington, au point que le secrétaire au commerce, William Daley, n'hésitait pas, à Pékin même, à évoquer le risque d'une « réaction anti-chinoise » si le marché continental ne s'ouvrait pas davantage. L'équipe de M. Clinton n'a pas bécé dans son opposition à voir la Chine rejoindre dans les conditions actuelles l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Selon les Américains, cette adhésion devra se faire sur « des bases commerciales » et « non politiques », allusion à la manœuvre de Pékin qui a cherché à se faire récompenser de son refus de dévaluer le yuan.

Reste l'hypothèque de l'avenir des libertés en Chine. La divine surprise des retransmissions télévisées en direct des propos de M. Clinton, qui ont été la sensation forte de cette visite, ouvre-t-elle vraiment une ère nouvelle en Chine ? M. Clinton veut le croire, convaincu qu'il a planté des graines qui lèveront un jour. Le chef de file des démocrates hongkongais, Martin Lee, qui devait s'entretenir vendredi avec le président américain, reconnaît lui-même que les dirigeants chinois se montrent « plus tolérants ».

Laurent Zecchini

Frédéric Bobin

La Maison Blanche fait taire quelques critiques sur les droits de l'homme

WASHINGTON

Il est probable que le voyage de Bill Clinton en Chine ne restera pas comme le quasi-triomphe décrété par ses conseillers et encore moins comme le fiasco espéré par ses détracteurs.

A écouter la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et Sandy Berger, conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, qualifier le dialogue entre le chef de la Maison Blanche et le président Jiang Zemin de « remarquable », « extraordinaire » et « sans précédent », on ne peut qu'être frappé par le contraste entre ce ton jubilatoire et le titre choisi, jeudi, pour les éditoriaux du Washington Post (« Se mettre du côté des dictateurs ») et du Wall Street Journal (« Les court-bertes de Bill »). Lesquels visent, il est vrai, la position de M. Clinton sur la question de Taïwan.

L'enthousiasme de Mme Albright n'en sera guère refroidi puisque, pour le chef de la diplomatie américaine, la visite présidentielle fait déjà figure de « troisième étape » historique dans les relations américano-chinoises.

la première étant le voyage de Richard Nixon en 1972, la deuxième la décision de Jimmy Carter, en 1979, de rétablir les relations diplomatiques.

En réalité, il faudra « quelque temps » - comme le reconnaît Mme Albright - pour apprécier le bilan d'un tel voyage. Dans l'imédiat, Bill Clinton s'est assuré un succès médiatique et politique incontestable, à la fois en Chine et aux Etats-Unis. La fermeté des propos de M. Clinton s'agissant du respect des droits de l'homme a fait taire les critiques. C'est ce silence, que n'explique que partiellement les vacances du Congrès, qui est le plus remarquable, surtout après les virulentes dénonciations du principe même de ce déplacement par les responsables du Parti républicain. Bon joueur, Newt Gingrich, speaker (président) de la Chambre des représentants, a fait ce commentaire : « Je pense que si vous vous adressez à un milliard de gens pour leur parler de l'ouverture des marchés et de l'expansion de la liberté, c'est plutôt un bon investissement pour le monde. »

Dans l'ensemble, la presse a salué le franc-parler présidentiel pour dénoncer la répres-

sion de la place Tiananmen et salué les velléités d'« ouverture » du président Jiang, concrétisées par la retransmission en direct de la conférence de presse commune et du discours de son hôte à l'université de Pékin. « Il n'est pas aisé de savoir si ce changement est un assouplissement temporaire ou le présage d'une plus grande liberté. Pour l'essentiel, la Chine reste une dictature répressive », note le New York Times. Compte tenu de la dégradation de l'image de la Chine aux Etats-Unis, en particulier depuis l'affaire de la « filière chinoise » dans le financement du Parti démocrate, M. Clinton se devait de revenir à Washington en excipant d'avancées diplomatiques.

BEAUCOUP DE PROMESSES

Celles-ci sont réelles s'agissant du climat des relations sino-américaines, mais il est probable qu'une fois l'euphorie du voyage retombée, les républicains souligneront que, s'agissant des principaux contentieux bilatéraux (ouverture du marché chinois, non-prolifération militaire et nucléaire, extension des libertés, relations avec le Tibet et Tai-

wan, etc.), Bill Clinton revient avec une escarcelle pleine de promesses.

La Maison Blanche a récusé par avance un tel procès, en soulignant que l'essentiel était de rétablir une relation diplomatique « de maturité » avec Pékin et de permettre à M. Clinton de relayer son message de liberté auprès du peuple chinois.

Mais les réalités du débat politique à propos de la Chine vont reprendre le dessus : plusieurs législations au caractère anti-chinois prononcées sont en cours d'examen au Congrès, en particulier un texte visant à interdire la délivrance de visa américain aux dirigeants chinois considérés comme responsables des persécutions religieuses et des avortements forcés.

La Maison Blanche va avoir l'occasion d'évaluer rapidement les retombées du voyage du chef de l'exécutif : le Congrès devra se prononcer, à la fin du mois d'août, en faveur du renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine.

Washington veut apaiser une certaine inquiétude japonaise

TOKYO

L'inquiétude japonaise est visible. Même si, officiellement, on apprécie positivement la visite de Bill Clinton en Chine, pour ce qu'elle « contribue à la stabilité de toute la région », le rapprochement entre Pékin et Washington, survenant alors que le Japon est enlisé dans sa crise financière, risque, aux yeux de certains commentateurs, de réduire la place de l'archipel dans la politique asiatique des Etats-Unis.

Le président américain lui-même a alimenté cette crainte par ses déclarations au cours d'une conférence de presse conjointe avec Jiang Zemin, quand il a exhorté Tokyo à réformer son système financier : ce n'était pas le lieu pour formuler cette demande, alors qu'il ne tarissait pas d'éloges sur le rôle stabilisateur de la Chine. C'était un signe que le Japon, allié des Etats-Unis dans la région (40 000 soldats américains sont stationnés dans l'archipel), était traité sans grands égards.

Les Américains ont pris conscience de cette amertume japonaise. Leur ambassadeur au Japon,

James Foley, s'est employé, au cours d'une conférence de presse le 30 juin à rassurer Tokyo : « Quelques prometteurs que soient les rapports que les Etats-Unis développent avec la Chine, personne ne peut penser qu'ils revêtent un jour la même importance que les relations nippo-américaines », a-t-il déclaré. Les rapports entre ces trois pays ne s'annulent pas les uns les autres mais se complètent, a-t-il poursuivi.

Puis la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est rendue à Tokyo pour informer le premier ministre Hashimoto des résultats de la visite de M. Clinton en Chine.

Le Japon est d'autant plus sensible à ce qui peut être perçu comme l'avènement d'une « ère américano-chinoise » dans laquelle il serait pris en étau entre ces deux puissances qu'il est économiquement affaibli et objet de pressions extérieures pour remettre de l'ordre dans son économie. Le sentiment que son rôle régional connaît une éclipse est latent depuis la réunion des autorités monétaires des membres du G 7 et de dix pays de la zone Asie-Pacifique, qui s'est tenue

à Tokyo le 20 juin. Cette réunion a donné l'impression de consacrer un recul du leadership du Japon au profit de la Chine, laquelle bénéficierait d'un renforcement de l'hégémonie américaine sur la région.

PLACE STRATÉGIQUE CENTRALE

Tokyo est certes accoutumé à être sur la sellette dans des réunions internationales pour ses excédents commerciaux. Mais, cette fois, c'était son rôle de seconde puissance économique mondiale qui était mis en cause, avec les responsabilités qu'il implique. Le Japon est sorti de la crise du yen dans une situation guère plus glorieuse que ces pays naguère qualifiés de « Dragons » asiatiques. Il est contraint d'entreprendre des réformes sous supervision extérieure - non pas celle du Fonds monétaire international comme les pays malades de la région, mais celle de ses partenaires vis-à-vis desquels il a pris des engagements.

Certains dirigeants nippons admettent volontiers que la pression des marchés des changes et des Etats-Unis a finalement servi les in-

térêts nationaux en contraignant à des réformes indispensables, que le gouvernement ne parvenait pas à imposer. Mais le pays a perdu une part de son prestige. Le secrétaire adjoint au Trésor, Lawrence Summers, a même été comparé au Commodore Perry, qui, au milieu du XIX^e siècle, pointait les canons de ses « bateaux noirs » sur Edo (l'ancien nom de Tokyo), pour forcer l'archipel à s'ouvrir.

Avec Washington, le « gagnant » de la crise du yen est donc, en apparence, Pékin. Or cette « victoire », la Chine la doit moins à son poids

économique ou politique réel qu'à l'affaiblissement momentané du Japon (les 124 millions de Japonais produisent six fois plus de richesse que le 1,4 milliard de Chinois). Selon le quotidien des milieux d'affaires, le quotidien des milieux d'affaires, Nihon Keizai, un changement de leadership serait en train de s'opérer en Asie en faveur de Pékin. Le yuan chinois est apparu comme un élément central de la stabilité monétaire asiatique. Un facteur déterminant dans la décision des Etats-Unis d'intervenir pour stabiliser le yen semble avoir été l'insistance en ce sens des Chinois. C'est la pre-

M. Hashimoto parle de baisses d'impôts permanentes

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a clairement laissé entendre vendredi 3 juillet qu'il songeait à des réductions d'impôts permanentes pour ressusciter l'économie japonaise, a indiqué l'agence Jiji Press. « Je m'attends à ce que la réforme de la fiscalité soit une chose permanente », a-t-il dit devant la presse, dans le cadre de la campagne électorale pour les sénatoriales du 12 juillet. La monnaie japonaise, qui oscillait autour de 140 yens pour 1 dollar, est aussitôt remontée à 138,20 yens, avant de s'élever de nouveau, à 139,40 yens, en début d'après-midi à Tokyo. A Hongkong, le président Bill Clinton a salué le plan d'assainissement du système bancaire nippon présentée cette semaine par le gouvernement japonais. - (AFP)

Philippe Pons

مركزنا من الامم المتحدة

La Suisse s'indigne des sanctions américaines contre ses banques dans l'affaire des avoirs juifs

Les institutions de crédit redoutent une campagne dommageable pour leur image auprès du public

Réagissant officiellement à la levée du moratoire décidée mercredi 1^{er} juillet à New York (*Le Monde* du 3 juillet), le gouvernement suisse a estimé

que les décisions américaines mettent « en péril les bonnes relations entre la Suisse et les États-Unis ». Les milieux économiques craignent que

les sanctions, qui prendront effet au 1^{er} septembre si aucun accord n'est trouvé d'ici là, ne soient étendues au secteur des assurances.

BERNE

de notre correspondant
Comme pour conjurer le sort, le gouvernement helvétique n'a pas failli, jeudi 2 juillet, à sa traditionnelle « course d'école » qu'il conduit, chaque année à pareille époque, dans le canton d'origine du président en exercice de la Confédération. Cette fois, c'était au tour du Tessin, de langue italienne, d'où vient Flavio Cotti, ministre des affaires étrangères et actuel titulaire de cette charge honorifique, d'accueillir, pour deux jours de détente, ceux qu'on appelle les sept sages. Mais ce qui devait être une escapade dans la bonne humeur proverbiale de la Suisse méridionale a été sinon perturbé du moins quelque peu assombri par l'annonce des sanctions contre les banques helvétiques prises la veille au soir aux États-Unis.

Les Suisses avaient beau s'y attendre après le rejet de la dernière offre globale de dédommagement des banques helvétiques, qualifiée d'« insultante » par les plaignants américains, la décision de certains responsables d'Etat ou municipaux a suscité une véritable levée de boucliers.

BOYCOTTAGE

Lundi à New York, les représentants de plusieurs grandes organisations juives et ceux des banques suisses n'avaient pu se mettre d'accord sur le montant des indemnités à verser par les institutions financières helvétiques au titre de dédommagement dans l'affaire dite de l'or des nazis. A la suite de ce blocage, plusieurs Etats américains et certaines villes ont décidé de mener une

campagne de boycottage des banques suisses.

Particulièrement vives, les réactions vont de l'incompréhension à l'indignation tout en se montrant soucieuses de ne pas jeter de l'huile sur le feu et de sortir de

prises pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale et pour trouver une solution au problème des avoirs en déshérence des victimes du nazisme, il fait valoir que les efforts entrepris par la

New York sévit à son tour

Les sanctions, annoncées jeudi 2 juillet, prévoient l'interdiction à partir du 1^{er} septembre de tout investissement de la ville et de l'Etat de New York auprès des banques suisses, l'interdiction de souscrire des lettres de crédit et de procéder à des opérations de souscriptions de titres avec les banques suisses. A partir du 15 novembre, les commanditaires des banques suisses pour leurs nouveaux investissements et interdiront aux gestionnaires de portefeuilles de la ville et de l'Etat de faire des opérations avec elles. A compter du 1^{er} janvier 1999, tout contrat passé avec les banques suisses pour la gestion des fonds de pension devra être annulé et les opérations avec les firmes financières suisses ayant des opérations à New York devront être réduites au minimum. A partir du 1^{er} juillet 1999, les gestionnaires de fonds de pension publics devront examiner la possibilité de retirer leurs fonds placés auprès d'institutions financières suisses. - (AFP.)

l'impasse. Par la voix de son président Flavio Cotti, le Conseil fédéral a qualifié ces sanctions de « contre-productives, injustifiées et illégales, mettant en péril les bonnes relations entre la Suisse et les États-Unis ». Plus catégorique encore, le ministre de l'économie, Pascal Conchevini, a déclaré : « Il faut résister, ne pas accepter des prétentions démesurées. Cela fait partie du jeu, du mauvais jeu de certaines organisations américaines. » Dans une déclaration officielle, le gouvernement a fait savoir qu'il « ne se laissera pas influencer par ces tentatives de pression ».

Rappelant les mesures déjà

Suisse et ses banques « ont été reconnus à plusieurs reprises par les gouvernements américain et israélien ».

DÉCEPTION À BERNE

Directement concernées, les banques se montrent « indignées et déçues », selon les termes de l'Association suisse des banquiers. S'interrogeant sur l'éventualité d'une riposte juridique, elles envisagent aussi de réexaminer leur offre de 600 millions de dollars pour un règlement à l'amiable des plaintes collectives déposées aux États-Unis, alors que les organisations juives américaines réclament un montant

global de 1,5 milliard de dollars. Les banques helvétiques ne sauraient cependant ignorer les menaces de sanctions brandies aux États-Unis : la Californie les a déjà mises en application et l'Etat et la Ville de New York viennent de lui emboîter le pas. Mais plus que le boycottage lui-même, les banques redoutent une campagne dommageable pour leur image auprès du public.

Les milieux économiques partagent les préoccupations des banques et craignent que les sanctions ne s'étendent à d'autres secteurs, notamment aux assurances. Le gouvernement songe à porter l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce. D'ailleurs, lors de son passage à Genève pour le cinquantième anniversaire de l'OMC, le président Clinton aurait lui-même assuré ses interlocuteurs suisses qu'il condamnait « très clairement » toutes les menaces de boycottage, leur exprimant sa « pleine confiance dans l'affaire des fonds juifs en déshérence ».

L'ambassadrice des États-Unis à Berne, Madeleine Konin, s'est dite « très déçue » de la décision prise à New York. « Nous continuons à croire que personne ne sort gagnant du recours au boycottage. Notre souci premier doit être les survivants de l'Holocauste et l'aide à leur apporter aussi rapidement que possible », a-t-elle affirmé. Pour leur part, les organisations juives de Suisse ont aussi regretté la levée du moratoire sur les sanctions en exprimant l'espoir d'une rapide reprise des pourparlers en vue de parvenir à une solution.

Jean-Claude Bulter

Washington propose des frégates à la Turquie et à la Grèce

Nicosie reporte l'achat de missiles russes S-300

DES DOCUMENTS du Pentagone, soumis au Congrès comme le veut la législation américaine, font état d'un projet des États-Unis de vendre à la Turquie et à la Grèce respectivement quatorze et onze navires de guerre. Membres de l'OTAN, la Turquie et la Grèce ont lancé un vaste programme de modernisation militaire. A l'heure où la tension entre ces deux pays s'aggrave, notamment à propos de Chypre, cette vente de bateaux aboutirait à donner à l'un et à l'autre le moyen de contrôler l'espace de la mer Egée, qui est aussi un objet de dispute entre Ankara et Athènes, et de venir en protection de leurs communautés respectives dans l'île.

Au sein d'un projet commercial qui porte sur quarante-huit navires de guerre d'occasion au cours des deux prochaines années et représente une rentrée pour le Pentagone de 637 millions de dollars (environ 3,9 milliards de francs), les contrats en discussion avec la Turquie et avec la Grèce se répartissent ainsi : trois frégates lance-missiles de la classe Perry (3 658 tonnes à pleine charge) et onze frégates de la classe Knox, plus âgées, dont trois fournies gratuitement, pour Ankara ; et onze navires - dont quatre sont cédés gratuitement - à Athènes, parmi lesquels quatre sont des frégates lance-missiles modernes du type Kidd (9 574 tonnes à pleine charge) et trois sont des frégates de la catégorie Knox.

Ces projets de vente ont été approuvés par la Chambre des représentants et vont être soumis au Sénat. Alors que la Turquie et la Grèce s'équipent en matériels de pointe, le Pentagone justifie

ses cessions de bateaux d'occasion par le fait qu'elles sont censées rapporter à la marine des crédits supplémentaires susceptibles de compenser les réductions du budget intervenues. Pour autant, estimant que ces bateaux ne sont pas techniquement dépassés, des sénateurs jugent que le contrat est « un acte incroyablement irréflectif ». La plupart des frégates, qui ont quinze ans d'âge en moyenne, embarquent des missiles anti-navires Harpoon (d'une centaine de kilomètres de portée) et des hélicoptères de surveillance.

La notification de ces contrats au Congrès intervient alors que la Russie a fait savoir, par la voix de son ambassadeur à Ankara, Valdim Kouznetsov, que la livraison, par Moscou, de missiles anti-aériens S-300 au gouvernement chypriote (grec) sera retardée à la demande de Nicosie.

En 1997, un contrat portant sur 420 millions de dollars (2,5 milliards de francs) a été signé pour l'achat de ces S-300, et leur fourniture au printemps 1998. Le gouvernement chypriote avait expliqué sa commande par la nécessité de renforcer la défense aérienne du secteur grec, au sud de l'île, contre d'éventuelles attaques turques. Ankara a vigoureusement dénoncé cette opération, en affirmant qu'il tenterait d'empêcher le déploiement des missiles « par tous les moyens » en sa possession. Selon l'ambassadeur russe en Turquie, qui considère que la vente des S-300 est « une affaire purement commerciale sans implication avec la politique », la livraison des matériels à Chypre est reportée à l'automne. - (AFP.)

Rentenanstalt (+)
Swiss Life (+)
ZÜRICH

Société suisse (+)
PARIS

Schweizerische Rentenanstalt (+)
MÜNCHEN

Zwitser Leven (+)
AMSTERDAM

Swiss Life (+)
LONDRES-SEVENOAKS

Swiss Life (+)
BRUXELLES

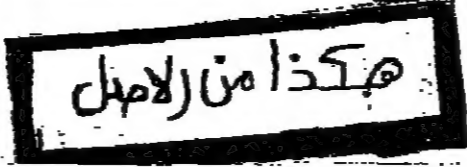
Swiss Life (+)
MADRID

Swiss Life (+)
MILAN

Swiss Life (+)
LUXEMBOURG

Swiss Life (+)
BUDAPEST

félicitent **GROUPAMA** pour le succès de sa candidature et souhaitent bonne chance aux collaboratrices et aux collaborateurs du **GAN**, pour un avenir plein de promesses.



Une mission d'information de l'ONU invitée en Algérie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante
C'est à la demande du gouvernement algérien qu'une mission d'information des Nations unies se rendra dans ce pays le 22 juillet. Conduite par l'ancien président du Portugal Mario Soares, la mission aura pour mandat de « recueillir des informations sur la situation algérienne ».

Des négociations sur le mandat de la mission ont commencé il y a environ un mois. Elles ont été entamées par Alger et les détails ont été élaborés lors d'une réunion à New York entre le ministre algérien des affaires étrangères et le secrétaire général de l'ONU. Les personnalités participant à cette mission ont été choisies « uniquement » par le secrétaire général, précisément de source onusienne. Outre l'ancien président portugais, cinq autres personnalités politiques y participeront : Simone Veil, ancienne ministre française, ainsi que I. K. Gurjar, ancien premier ministre indien, Abdel Karim Kabariti, ancien premier ministre de Jordanie, Donald McHenry, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, et Amos Wako, ministre de la justice du Kenya. Pour nommer cette équipe, le secrétaire général aurait consulté les secrétaires généraux de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'Unité africaine.

« OUVERTURE TRÈS POSITIVE »
La mission devrait se rendre, « pour une période initiale » de deux semaines, en Algérie vers le 22 juillet; elle aura auparavant des consultations avec Kofi Annan à New York, mercredi 8 juillet. Alger a donné au secrétaire général l'assurance qu'elle aura « un accès libre et entier » à toutes les sources d'informations. A son retour, elle fera un rapport destiné au secrétaire général, qui le rendra public. Toutefois, à la demande d'Alger, cette mission « n'aura pas de suivi » et son rapport « ne sera pas présenté au Conseil de sécurité ».

L'ambassadeur algérien à l'ONU, Abdallah Baal, a indiqué au Monde que le but est « de faire connaître toute la réalité de la situation algérienne dans toutes ses dimensions. (...) Nous avons le sentiment, ajoute-t-il, qu'on ne cesse de la dénaturer ». Les membres de la mission, dit M. Baal, « verront de leurs propres yeux que, bien que la violence existe en Algérie, elle n'est pas partout. Ils verront aussi qu'il existe chez nous des institutions démocratiques ».

Ce « geste » d'Alger a été très favorablement accueilli aux Nations unies. L'Algérie s'était systématiquement opposée à des missions d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans ce pays. Se félicitant de la décision du gouvernement algérien pour cette « ouverture très positive », une source proche du secrétaire général estime que les autorités algériennes « ont finalement accepté des conseils de gens de bonne foi qui leur avaient dit à plusieurs reprises que moins elles partageraient l'information plus il y aurait de spéculations ». Quant au mandat de la mission, ce diplomate estime qu'il ne s'agit pas d'« une mission de droits de l'homme ni d'une mission d'enquête ».

Se félicitant pour sa part de « cette ouverture très positive » du gouvernement algérien, l'ambassadeur américain en Algérie, Cameron Hume, contacté par téléphone à Alger, confirme avoir été informé de la mission « il y a deux semaines ». Comme d'autres diplomates, il tient à souligner l'ouverture politique en Algérie, « surtout, dit-il, en ce qui concerne la liberté de la presse ».

Afsané Bassir Pour

Les tensions intérieures en Iran bloquent la normalisation avec les Etats-Unis

Le Guide de la révolution reste hostile au dialogue

Le président iranien Mohamad Khatami a réagi avec prudence aux propositions de normalisation des Etats-Unis, alors que la guerre des factions fait rage à Téhé-

ran. Le président iranien peut difficilement s'engager sur la voie d'un dialogue auquel le Guide de la révolution reste défavorable.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale
C'est une carte du tendre bien timide que se jouent les Etats-Unis et l'Iran depuis une dizaine de jours. Sortant du silence qu'il observait depuis les récentes ouvertures en direction de Téhéran faites par le président Bill Clinton et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, le président iranien Mohamad Khatami a relevé, mercredi 1^{er} juillet, « un changement de ton à Washington », qu'il espère être « le signe d'une meilleure compréhension » (Le Monde du 3 juillet). Téhéran, a-t-il néanmoins ajouté, « attend des actes et apprécie la sincérité (des Américains) à leurs actes et non à leurs paroles »; mais il n'a pas exclu que « la diplomatie » iranienne « en dise davantage à l'avenir » sur le sujet.

M. Khatami pouvait difficilement aller plus loin, d'abord parce qu'il n'a pas lui-même choisi le moment pour parler de ce sujet ultra-sensible - il était interrogé lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre italien Romano Prodi en visite à Téhéran -, mais surtout parce que les offres de Washington ont été faites au mauvais moment.

Les factions adverses iraniennes se sont en effet engagées, depuis trois mois, dans une lutte qui a déjà coûté à M. Khatami la destitution de son ministre de l'Intérieur, Abdollah Nouri, et qui va presque sûrement l'amener à se séparer d'un autre fidèle, le maire de Téhéran, Gholamhossein Karbaschi. En d'autres termes, il a d'autres choses à faire que prêter le flanc à ses adversaires en prenant une position non conventionnelle à propos du dialogue avec les Etats-Unis.

Par ailleurs, M. Clinton et Mme Albright n'ont rien proposé de concret. Prenant acte avec satisfaction du changement de président et de comportement à Téhéran, ils ont proposé d'explorer « les moyens de bâtir la confiance

mutuelle » et d'établir « une feuille de route conduisant à des relations normales » bilatérales. Mais ils maintiennent les sanctions économiques imposées en 1995 et 1996 à Téhéran, toujours suspecté par ailleurs de soutenir le terrorisme.

Un concours de circonstances, peut-être secondaire, n'en handicape pas moins le président Khatami parce qu'en Iran tout a son prix et que les symboles y sont plus importants qu'ailleurs : les offres américaines ont été faites alors que Téhéran devait célébrer, vendredi 3 juillet, le dixième anniversaire de la mort de 290 Iraniens dont l'Airbus avait été abattu « par erreur », selon la version américaine, au-dessus du Golfe par la frégate américaine Vincennes. Comme tous les ans, mais avec plus de relief cette année-ci, une cérémonie devait être organisée : des fleurs seront jetées à la mer par les Iraniens à l'endroit où l'appareil était tombé en juillet 1988.

« MAUVAIS MOMENT »

« Les deux pays ne sont pratiquement jamais synchrones et s'envoient des signaux aux mauvais moments », commente un membre de l'administration iranienne, avec une pointe de regret. Depuis 1979, les Etats-Unis et la République islamique « ont peut-être été implicitement sur la même longueur d'ondes à deux occasions seulement : lors de l'« Irangate » et au moment de l'invasion du Koweït par l'Irak. Mais les signaux qu'ils s'envoient publiquement le sont toujours à contretemps ».

« Pourquoi, s'interroge ce haut fonctionnaire qui souhaite garder l'anonymat, M. Clinton et Mme Albright ont-ils attendu cinq mois pour réagir aux offres de dialogue [entre des membres des sociétés civiles américaines et iraniennes] faites par le président Khatami » lors d'un entretien avec CNN début janvier ? « Nos dirigeants se disent sans doute qu'ils peuvent prendre, eux aussi, le temps de ré-

pondre à la réponse », remarque-t-il. Cela se fera vraisemblablement, selon lui, à l'automne, lorsque M. Khatami se rendra à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies. L'occasion sera en effet exceptionnelle, dans la mesure, surtout, où ce sera le premier séjour en territoire américain d'un président de la République islamique.

Poussant ses observations un peu plus loin que M. Khatami, ce haut fonctionnaire relève d'ores et déjà quelques « mesures » américaines « intéressantes », tel le veto mis par M. Clinton à une loi, adoptée à une forte majorité par le Congrès, sanctionnant le transfert de technologie pour missiles balistiques à l'Iran, ou, encore, l'exemption, à l'égard d'un consortium conduit par la compagnie pétrolière française Total, des sanctions décidées en 1996 par Washington à l'encontre des sociétés qui investiraient pour plus de 40 millions de dollars dans le secteur des hydrocarbures en Iran.

Ce qui est sûr, aux yeux de tous les Iraniens, c'est que c'est le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, qui aura le mot de la fin. M. Khamenei ne s'est pas encore prononcé, depuis les dernières ouvertures américaines, mais chacun sait qu'il est hostile à une reprise du dialogue avec Washington. C'est pour cela que la faction conservatrice du régime prend la liberté de se prononcer contre ce dialogue. En tout cas, le dialogue n'est plus un sujet tabou en Iran. Récemment, dans la page « courrier », un lecteur interrogeait le journal Salam pour savoir si le fait de parler d'une normalisation avec Washington valait toujours à ses auteurs d'être accusés d'espionnage. Evidemment non, a répondu en substance Salam, dont le rédacteur en chef est pourtant hostile à une normalisation avec les Etats-Unis.

Mouna Naim

Etienne Tshisekedi défie les autorités du Congo-Kinshasa

L'OPPOSANT Etienne Tshisekedi, tout juste sorti de son exil intérieur, a déclaré, jeudi 2 juillet, qu'il continuerait à ignorer l'interdiction des activités politiques décrétée par le président Laurent Kabila en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). « Je me suis battu pendant dix-huit ans pour imposer la liberté. Ce n'est pas Kabila qui va m'empêcher d'être libre », a-t-il déclaré dans un entretien à l'agence Reuters.

Le président Kabila a autorisé le dirigeant de l'opposition radicale à regagner son domicile de Kinshasa après quatre mois d'exil intérieur dans son village natal de la province du Kasai. Les autorités ont indiqué jeudi qu'elles espéraient qu'il ne ferait pas parler de lui avant la levée de l'interdiction globale des partis politiques décidée après la prise de pouvoir de Kabila le 17 mai 1997. « On feint de l'ignorer, mais l'Alliance

des forces démocratiques pour la libération du Congo [AFDL] a pris le pouvoir par la force : il est donc illégitime », a dit M. Tshisekedi en faisant allusion à la campagne militaire qui a permis à Laurent-Désiré Kabila de s'installer à Kinshasa après avoir évincé le maréchal Mobutu Sese Seko, avec le soutien des Etats-Unis et de ses voisins rwandais et ougandais.

Laurent-Désiré Kabila a promis de lever l'interdiction des partis politiques six mois avant les élections prévues en avril 1999, mais peu de Congolais pensent que le scrutin aura lieu à cette date. Des opposants réunis devant la domicile d'Etienne Tshisekedi à Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa, ont estimé que le pouvoir avait cédé à l'opposition publique parce qu'il voulait réussir l'introduction de la nouvelle monnaie nationale, le franc congolais, officiel depuis le 30 juin. (Reuters)

La junte militaire nigériane se prépare à libérer tous les prisonniers politiques

LE GOUVERNEMENT nigérien est « d'accord » pour libérer tous les prisonniers politiques, a déclaré, jeudi 2 juillet, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, après que l'opposant Moshood Abiola eut renoncé à ses prétentions à la présidence, une fois libéré. Ce dernier s'était proclamé chef de l'Etat en juin 1994, se fondant sur le résultat de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Il avait été arrêté et placé en détention après sa déclaration. M. Annan s'est entretenu mardi avec Moshood Abiola, qui lui a confié : « Je ne peux pas être noir au point de croire que je sortirai d'ici pour être président ».

Le Comité pour la défense des droits de l'homme, une organisation locale, estime qu'il y a encore plus de 250 prisonniers politiques au Nigeria. La junte militaire a laissé entendre qu'aucune annonce politique importante ne serait faite avant le 8 juillet, jour de la fin du mandat officiel de Sani Abacha, l'ancien chef de l'Etat mort subitement

le 8 juin. M. Annan a eu jeudi matin une deuxième rencontre avec le nouveau président, le général Abdulsalam Abubakar, qu'il avait déjà rencontré mardi. Au cours de ces discussions, le général Abubakar avait laissé entendre qu'il était prêt à libérer Moshood Abiola et qu'il pouvait envisager de lui confier des responsabilités politiques s'il renonçait officiellement à réclamer la présidence du pays.

Peu après son arrivée au pouvoir le 9 juin, le général Abubakar avait libéré vingt-sept prisonniers politiques et engagé des discussions avec des représentants politiques, dont des opposants, sur l'avenir politique du Nigeria. Le programme de transition démocratique du général Sani Abacha, que le général Abubakar affirme vouloir respecter, prévoit une élection présidentielle le 1^{er} août et la remise du pouvoir par les militaires au vainqueur de ce scrutin le 1^{er} octobre.

M. Annan a déclaré que les différents responsables nigériens, rencontrés au cours de sa visite,

Belgrade propose un dialogue sans l'Armée de libération du Kosovo

BELGRADE. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, s'est prononcé pour une reprise « immédiate » du dialogue sur la crise du Kosovo mais sans la participation de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), souhaitée par Washington, dans un communiqué cité jeudi 2 juillet par l'agence Tanjug. Pour Milosevic, les causes de la crise sont « le séparatisme et le terrorisme » albanais, et son règlement, « incluant l'auto-administration et l'autonomie au sein de la Serbie », doit passer par le « respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie et de la Yougoslavie » (RFY-Serbie et Monténégro). « Il n'y a pas lieu, à la veille du nouveau millénaire, d'aspirer au changement de frontières, surtout pas par la terreur, la force ou par des ingérences de l'étranger », a-t-il poursuivi. Le représentant américain à l'ONU, Richard Holbrooke, qui était à Paris jeudi, devait de nouveau se rendre à Belgrade vendredi. - (AFP)

Tensions à Gaza autour des colonies juives

GAZA. L'armée israélienne a levé, vendredi 3 juin à l'aube, un barrage interdisant le trafic sur une route de la bande de Gaza et les Palestiniens ont levé les barrières qu'ils avaient installées par mesure de rétorsion, a-t-on appris de source militaire israélienne. Ce dénonement a ramené le calme dans le secteur après un face à face tendu entre policiers palestiniens en position de tir et soldats israéliens appuyés par des blindés. La veille, l'armée israélienne avait acheminé des renforts et déployé des véhicules blindés et des chars prêts à déloger de force toutes les routes menant aux colonies de Morag, Niratim et Kfar Darouh bloquées pendant plusieurs heures par des centaines de voitures et camions palestiniens. Les incidents avaient commencé lorsque l'armée israélienne avait interdit le passage sur une route côtière proche d'une colonie à un ministre palestinien. - (AFP)

AFRIQUE

LIBYE : Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé jeudi 2 juillet pour quatre mois les sanctions internationales imposées depuis 1992 à la Libye pour son refus de coopérer dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie. Les pays africains et non alignés ont réclamé sans succès la levée de ces sanctions. - (AFP)

GUINÉE-BISSAU : Les combats se sont étendus au-delà de la capitale, Bissau, contraignant des milliers de réfugiés à fuir, rapportent, jeudi 2 juillet, les médias portugais. A Bissau, on s'est déroulé l'essentiel des affrontements depuis la mutinerie du 7 juin, les mutins contrôlant toujours la périphérie nord-ouest, y compris une partie des casernes et l'aéroport. - (Reuters)

GABON : le chef d'état-major général des armées françaises, le général d'armée Jean-Pierre Kelche, a achevé, jeudi 2 juillet, une visite officielle de deux jours au Gabon et doit se rendre le même jour en Côte-d'Ivoire. - (AFP)

ERYTRÉE/ETHIOPIE : le Rwanda s'est retiré de la médiation entreprise par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans le conflit frontalier entre l'Erythrée et l'Éthiopie afin de ne pas compromettre les chances de la mission de paix interafricaine, a-t-on appris jeudi 2 juillet à Addis-Abeba. Le Rwanda a été l'instigateur, avec les Etats-Unis, d'un plan de paix, approuvé par l'OUA et le Conseil de sécurité des Nations unies, accepté par Addis Abeba mais refusé par Asmara. Mardi, une mission de l'OUA s'était rendue à Asmara pour poursuivre les travaux avec le gouvernement érythrien. La représentation diplomatique rwandaise ne participait pas à ces travaux. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

ARABIE SAOUDITE : quatre Philippins et un Néerlandais ont été arrêtés en Arabie Saoudite pour possession de bibles et diffusion de l'Évangile, a rapporté jeudi 2 juillet la Fides, agence vaticane de la Congrégation des missions. - (AFP)

EGYPTE : la Cour de cassation du Caire a annulé, jeudi 2 juillet, l'emprisonnement de deux journalistes islamistes, M. Hussein et M. Hilal, qui avaient été condamnés le 24 février pour diffamation à l'encontre d'un fils de l'ancien ministre égyptien de l'Intérieur, Hassan al-Ali Ala. - (AFP)

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre britannique, Tony Blair s'est rendu jeudi 2 juillet en Ulster. Sa visite intervient au lendemain de l'inauguration de la nouvelle assemblée de la province et de l'incendie criminel de dix églises catholiques et à l'approche d'une marche très controversée que les Orangistes protestants veulent à tout prix faire passer par un quartier catholique, dimanche à Drumcree (sud-ouest de Belfast). M. Blair a rencontré le protestant rodéer David Trimble et le catholique Seamus Mallon, respectivement élus mercredi premier et vice-premier ministres d'Irlande du Nord. - (AFP)

RUSSIE : l'un des députés d'opposition les plus connus de Russie, le général Lev Rokhline, cinquante et un ans, a été assassiné par balles, dans la nuit de jeudi 2 à vendredi 3 juillet, ont annoncé les services de sécurité (FSB, ex-KGB) cités par l'agence Interfax. Le corps du général a été retrouvé dans sa datcha à Naro-Fominsk, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Moscou. Selon le FSB, « le meurtre n'a pas de motif politique ». - (AFP)

Des mineurs russes bloquent de nouveau les voies du Transsibérien pour protester contre les arriérés de salaires, a-t-on appris vendredi 3 juillet de source syndicale. En mai, les mineurs avaient bloqué les voies pendant plus de deux semaines et avaient mis fin à leur mouvement après que le gouvernement eut annoncé le versement d'une partie de leurs arriérés de salaires. - (Reuters).

HONGRIE : une bombe de forte puissance, dissimulée dans une voiture piégée, a explosé, jeudi 2 juillet, dans le centre de Budapest, faisant 4 morts et 20 blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué. Plus de cent attentats à la bombe ont été recensés en Hongrie au cours des deux dernières années. - (Reuters).

Aide internationale supplémentaire envisagée pour l'Indonésie

WASHINGTON. Le groupe des donateurs internationaux réévaluent à une aide supplémentaire de 6 milliards de dollars à l'Indonésie, a révélé la Banque mondiale, jeudi 2 juillet. L'institution multilatérale a annoncé l'octroi d'un prêt de 1 milliard de dollars à ce pays en crise, dont 600 millions sont débloqués immédiatement. Ce prêt « vise à rétablir la confiance et à aider l'Indonésie à prendre un nouveau départ », a déclaré le président de l'institution, James Wolfensohn. Malgré la situation « extrêmement volatile » du pays qui rend toute aide « risquée car l'Indonésie est risquée », la Banque mondiale soutient toutefois plusieurs « bonnes nouvelles », comme l'accord sur le rééchelonnement de sa dette avec les banques commerciales étrangères, de nouveaux prêts totalisant 2,5 milliards de dollars du Japon et de la Banque asiatique de développement ainsi qu'un nouvel « arrangement » avec le FMI. Mais la devise du pays « reste très faible », et « il y a toujours des rumeurs sur la solidité du système politique », estime-t-elle. - (AFP)

gauche pluri

à droite. L'Al

مركزاً من لاهل

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

ELECTIONS Le retrait, par Lionel Jospin, du projet de réforme du mode d'élection des députés européens plonge dans l'embarras, en dépit de la satisfaction qu'ils affichent.

les alliés du Parti socialiste. Le PS lui-même doit résoudre le problème difficile de sa tête de liste aux élections de juin 1999, tandis que les communistes et les Verts s'inquiètent de leur

capacité à atteindre un niveau électoral validant leur participation au gouvernement. LES ÉVALUATIONS possibles, sur la base des élections précédentes, montrent que la situa-

tion est difficile pour le PCF et pour les Verts, l'extrême gauche étant en mesure de leur disputer une partie de leurs électeurs. À DROITE, la question d'une éventuelle liste

d'union est d'abord posée à Philippe Séguin qui, au lendemain des élections régionales, avait manifesté le souhait que le RPR privilégie à l'avenir son « exigence d'identité ».

La gauche « plurielle » face au casse-tête des européennes de 1999

Contraintes de présenter des listes nationales, puisqu'elles ont fait échouer la réforme qui aurait régionalisé le scrutin, les formations alliées du Parti socialiste vont devoir faire la preuve de leur représentativité. Le PS, de son côté, doit trouver sa tête de liste

UNE MINI-CATASTROPHE ! S'ils affichent publiquement leur satisfaction, les dirigeants de la majorité dissimulent mal leur abattement après la décision de Lionel Jospin, mercredi 1er juillet, de retirer le projet de loi réformant le mode de scrutin européen. Ils ne s'y attendaient pas - à l'exception de François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, seul à avoir été consulté par le premier ministre -, et même ceux qui combattaient officiellement la réforme espéraient secrètement, pour des raisons internes, que le renfort de la droite permettrait de la faire passer... Exemplaire est ainsi la discrétion de L'Humanité sur un retrait que le quotidien communiste se garde de présenter comme une victoire.

Seul à avoir appuyé une réforme qui correspondait à sa proposition de juin 1996, le Parti socialiste devra concilier plusieurs paramètres : le choix d'une tête de liste nationale, le respect de la parité, l'équilibre entre ses différentes sensibilités internes et la place des alliés de la majorité « plurielle » qui renonceraient à l'autonomie. Pour cette élection, généralement pas favorable aux partis de gouvernement - en 1994, encore mal remis de sa déroute législative de 1993, il avait réalisé, avec 14,49 % et quinze élus, avec une liste conduite par Michel Rocard, un score désastreux -, le PS cherche déjà à « dénationaliser » et à « européaniser » le scrutin de juin 1999. Il prépare un manifeste de l'ensemble des partis sociaux-démocrates européens, lesquels espèrent bien emporter la majorité absolue au Parlement eu-

ropéen. Henri Nallet et le ministre britannique travailliste Robin Cook travaillent sur ce document. Premier casse-tête : la question de la tête de liste. A chaque scrutin, le premier secrétaire du PS a conduit la liste - François Mitterrand en 1979, Lionel Jospin en 1984 et Michel Rocard en 1994 -, sauf en 1989, où Laurent Fabius, qui venait de se voir préférer Pierre Mauroy pour diriger le parti, avait mené les socialistes. M. Hollande peut donc se baser sur ce précédent de 1989. Le premier secrétaire semble d'autant plus décidé à ne pas y aller que la nouvelle législation sur la limitation du cumul des mandats l'obligerait à siéger à Strasbourg et à abandonner son mandat de député de Corrèze.

Pour l'heure, alors que le PS travaillait sur l'hypothèse de huit grandes circonscriptions régionales, cinq noms sont avancés pour conduire la liste : Elisabeth Guigou, Catherine Trautmann, Jacques Delors, Pierre Moscovici et Jean-Christophe Cambadélis. Le choix d'un ministre obligerait cependant celui-ci à quitter le gouvernement ou à annoncer son départ pour ne pas entretenir la même ambiguïté que celle qui avait prévalu lors des élections régionales.

Si la discipline devrait s'imposer pour la parité et la prise en compte des différents courants, la place dévolue aux alliés apparaît comme un vrai cactus. Derrière les sources de circonstance, les grimaces

sont perceptibles au Parti radical de gauche. Fort de dix sortants sur les treize de la liste Energie radicale conduite par Bernard Tapie en 1994, le PRG aurait pu retrouver un nombre voisin d'élus avec une France divisée en huit circonscriptions. Or, non seulement le PS risque de lui faire payer cher son opposition à la réforme du scrutin européen, mais il était déjà décidé à ne lui accorder qu'un faible nombre de places éligibles.

Alors qu'ils devraient aussi intégrer sur leur liste Charles Pterman, ancien ministre communiste qui vient d'adhérer au PS, les socialistes se trouveront devant une équation encore plus hasardeuse à résoudre si le Mouvement des citoyens fait alliance avec eux. En

1994, avec 2,54 %, Jean-Pierre Chevènement n'avait pas eu d'élus. Le MDC va s'entretenir bilatéralement avec ses alliés : il a vu le PCF le 2 juillet et rencontrera le PS le 15 juillet. « Tout est ouvert, rien n'est fermé », estime Georges Sarre - dont le nom est évoqué en cas de liste autonome -, qui s'interroge sur le sens à donner à la formule « réorienter la construction européenne » employée par le PS. Certains responsables socialistes n'écarteront pas la constitution d'un « pôle pour un nouveau souffle en Europe » mais ses contours restent incertains.

Echaudé par les succès électoraux de l'extrême gauche aux élections régionales, le PCF semble tenté par une liste qui accueillerait

ce que Robert Hue appelle le « mouvement populaire ». Une formule de rassemblement à la gauche du PS, qui fait penser au « pôle de radicalité » longtemps défendu par son aïeul refondateur, mais que la direction refuse de nommer ainsi. Plus qu'aux formations, le PCF entend s'adresser aux individus et ne semble pas défectivement fixé sur les contours de sa liste. Les courriers qui devaient être envoyés par M. Hue juste après le comité national des 3 et 4 juin n'ont jamais été reçus par les forces politiques et les associations susceptibles d'être contactées. Alors que commence à circuler le nom de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, comme tête de liste, le PCF aura bouclé sa liste, « ouverte à toutes les forces et personnalités progressistes qui s'inscrivent dans le projet de réorientation de la construction européenne » avant le « mini-congrès » prévu pour l'automne.

L'EXTRÊME GAUCHE REVIT

Chez les Verts, où Dominique Voynet avait confirmé, lors du CNIR des 13 et 14 juin, que sa formation aurait une liste autonome, la satisfaction est affichée. Jean-Luc Bernhamias, secrétaire national, balaise d'un revers de main une guerre Voynet-Cohn-Bendit pour la tête de liste verte, qu'il crédite de « 7 à 8 % ». « Dominique Voynet sera très présente dans la campagne, assure-t-il. Quant à Daniel Cohn-Bendit, ajoute-t-il, il sera quelque part sur la liste, soit en tête, soit ailleurs. » Les Verts se sont déjà accordés sur l'alternance homme-femme, et le reste suivra, soit à leur université d'été, en août, à laquelle l'ex-figura de proue de mai 68 a été convié, soit à leur congrès, en novembre.

Menacée d'être laminée par le changement de scrutin, l'extrême gauche revit. Si elle passe la barre des 5 %, elle peut espérer franchir le seuil du Parlement européen. La Ligue communiste révolutionnaire continue - non sans remous internes - à pencher pour une alliance avec Lutte ouvrière, malgré leurs différends notoires. LO a refusé de prendre position sur Maastricht. Alors qu'Alain Krivine a brocardé la majorité « plurielle », lors de la fête de son organisation (Le Monde du 16 juin), la LCR rêve de former un pôle antimaastrichtien capable de gêner le PCF, qui se targue d'être devenu « résolvant européen ».

Alain Beauvillier, Ariane Chemin, et Michel Noblecourt

Avec un scrutin national, chacun va pouvoir se compter

EN RENONÇANT au projet de réforme du mode de scrutin européen, le gouvernement a mis un terme aux spéculations sur les dernières semaines sur les conséquences de ce changement. Le maintien du mode de scrutin actuel est pourtant loin de lever les incertitudes et de simplifier les stratégies. En effet, la logique de regroupement de la gauche autour du Parti socialiste - engagée aux législatives de 1997 entre le PS et les Verts et élargie aux régionales à l'ensemble de la gauche - a brouillé les cartes de la gauche électorale.

Les communistes. En retrouvant, pratiquement, 10 % des suffrages exprimés aux législatives de 1997, le Parti communiste avait en-

rayé le déclin des années 1980. Les 9,85 % de suffrages obtenus aux cantonales du printemps semblent stabiliser cet étiage. Compte tenu de son implantation régionale très inégale, le PCF aurait été le grand perdant de la réforme du mode de scrutin européen. Mais les responsables communistes ne sont pas rassurés pour autant. Leur ancrnement, dans la discussion sur la réforme du scrutin régional, à faire baisser de 10 % à 5 % le seuil nécessaire pour se maintenir au second tour témoigne qu'ils siment leur potentiel électoral actuel autour de 7 % à 8 %, très proche de leur résultat aux européennes de 1994 (6,88 %). Il y a là de quoi faire réfléchir Robert Hue.

Les Verts se targuent de bénéficier d'un potentiel électoral de l'ordre de 7 %. Ils peuvent, certes, invoquer leurs résultats aux cantonales (7,6 % dans les 718 cantons où ils se présentent). Il serait cependant hasardeux d'extrapoler ces scores sur le plan national. Aux législatives de 1997, les Verts avaient recueilli globalement 4,1 % des suffrages exprimés et 5,1 % dans les 449 circonscriptions où ils avaient des candidats (y compris les vingt-neuf circonscriptions où ils représentent l'alliance Verts-PS). Sur le plan national, l'étiage des Verts ne leur assure donc pas de passer la barre fatidique de 5 % des suffrages qui permet d'obtenir des élus au Parlement européen.

Sombre perspective pour Dominique Voynet...

L'extrême gauche. C'est l'autre inconnue de l'équation. Avec 4,38 % des suffrages exprimés aux régionales (dont l'essentiel pour les candidats de Lutte ouvrière), l'extrême gauche a doublé son score des régionales de 1992 et des législatives de 1997 et confirmé le résultat d'Ariette Lagullier à la présidentielle de 1995 (5,3 %). Cette émergence rend désormais plausible l'hypothèse que l'extrême gauche franchisse la barre de 5 % des suffrages. D'autant plus que le scrutin européen renforce les tendances centrifuges de l'électorat.

Gérard Courtois

Robert Hue explore en deux jours la gauche italienne

Avant une rencontre officielle, à midi, avec le président du conseil, Romano Prodi, M. Hue s'avance donc, vendredi matin, dans la Botteghe Oscure, bien décidé à nouer avec Massimo D'Alema, nouvel occupant de ce lieu historique, les relations cordiales qui conviennent à la « mutation » et aux années 90. La veille, il s'était rendu, à Milan, à la fête de Refondation communiste, chez son « ami » Fausto Bertinotti. Conférence de presse, champagne, Bandiera rossa et... débat, le soir, jusqu'à minuit, pour refaire la gauche et l'Europe.

Entre simple soutien au gouvernement Prodi et participation à celui de Lionel Jospin, les responsables des deux formations communistes - trente-six députés et 10 % des voix, en France, trente-quatre députés et 8,5 % des suffrages, en Italie - n'oublient jamais de souligner leurs différences. Jeudi soir, M. Bertinotti en rajoute. « En France, vous avez une gauche "plurielle". Nous, nous avons deux gauches, une libérale et

une vraie, explique-t-il. En France, vous avez une déclaration commune à la gauche. Nous, la seule chose qui nous unit au gouvernement, c'est notre hostilité à la droite. Jospin est un néokeynésien. M. Blair et Prodi sont des néolibéraux. S'il y avait un Jospin italien, Refondation serait au gouvernement ! »

C'est que, en Italie, l'heure est à nouveau à la crise, aux rappels à l'ordre gouvernementaux et au coup de semonce. Le 23 juin, M. Prodi n'a remporté le vote en faveur de l'élargissement de l'OTAN, auquel les communistes italiens étaient opposés, qu'avec le soutien des centristes ; le 9 juillet, lors d'un sommet capital, il devrait tester la viabilité de son gouvernement sur une plate-forme de réforme. « C'est le tournant ou la rupture ! », prévient M. Bertinotti devant ses troupes enthousiastes.

M. Hue n'est pas fâché de se retrouver, l'espace de deux jours, au centre de cette comédie politique italienne. Voir fran-

çaise : avant lui, M. Jospin dînait, jeudi soir, à Sienne, avec M. Prodi. D'autant que, depuis quelques jours, la presse italienne ne cesse de demander aux communistes italiens s'ils n'auraient pas intérêt à suivre l'exemple français et à entrer au gouvernement. M. Hue médiateur européen des gauches ? « Il est bien trop correct et trop ouvert politiquement pour faire une chose semblable, confie M. Bertinotti. L'autonomie de nos partis est une des conditions fondamentales de notre respect réciproque. »

Puis, s'étant éclipse deux minutes, il revient, fœil malicieux, et se plante devant le secrétaire national du PCF. « C'est cadeau, Rocard », lance-t-il, la mine gourmande. Soulevant un papier-aluminium, il dévoile une grande tarte à la pêche et aux myrtilles, décorée d'une faucille et d'un marteau en pâte sablée.

Ar. Ch.

A droite, L'Alliance toujours à la recherche d'une stratégie commune

AVEC LE RETRAIT du projet de loi sur la réforme du mode de scrutin européen, la droite a remporté sa première victoire d'opposition à Lionel Jospin ; mais, paradoxalement, cette victoire complique en outre un peu plus, pour elle, la préparation des élections européennes de juin 1999.

Trouver huit chefs de file dans huit circonscriptions régionales, comme elle aurait eu à le faire si la réforme avait été adoptée, lui aurait laissé une certaine latitude pour afficher sa diversité : RPR ici, UDF là, Démocratie libérale dans une troisième circonscription, la réforme permettrait de varier la formule pour mieux résister, sinon au Front national, du moins aux possibles listes dissidentes, comme celles de Charles Pasqua et Philippe de Villiers. La seule vraie difficulté résidait en Rhône-Alpes, avec Charles Millon.

Au lieu de quoi, l'opposition est renvoyée à un problème dont elle serait bien passée. Il consiste, pour ses différentes fractions, à trouver le moyen de se mettre d'accord sur une stratégie commune dans un cadre national. Or, à cet

exercice, la droite ne s'est pas toujours révélée très habile par le passé. D'abord, parce que le cadre national met nécessairement en appétit les ambitions nationales. Ensuite, parce que le cap résolument européen choisi par Jacques Chirac depuis qu'il est président de la République n'a pas fait disparaître les résistances à la construction européenne au sein du RPR. Bien que doté du titre de conseiller politique du président du RPR, M. Pasqua entend bien en recueillir les fruits et prépare le terrain pour une liste commune avec M. de Villiers. C'est donc « à reculons », selon la formule de l'un de ses élus, que l'opposition aborde les européennes.

LISTE UNIQUE ?

La première question qui se pose au RPR, à l'UDF et à Démocratie libérale est celle de savoir si ces formations doivent faire une liste unique. Au moins deux raisons plaident en ce sens. La première tient au niveau du Front national : il serait fâcheux, pour l'opposition, que la liste du parti de Jean-Marie Le Pen arrive en tête à droite. La se-

conde raison tient à la création de l'Alliance. « Cette élection sera le premier vrai test de la capacité de l'Alliance à se développer », relève José Rossi, président du groupe des députés DL. A se développer, ou même tout simplement à exister. Ainsi pour Alain Madelin, qui, le premier, s'est prononcé, mercredi 1er juillet, pour une « liste d'union de l'opposition au sein de l'Alliance ». « L'Alliance n'aurait aucun sens s'il doit y avoir division aux euro-

La Droite revendique dix mille adhérents

Le congrès fondateur de La Droite, le mouvement lancé par Charles Millon (ex-UDF) en avril, se réunira du 6 au 8 novembre à Paris, a annoncé le président du conseil régional Rhône-Alpes, jeudi 2 juillet, au cours d'une conférence de presse organisée à Lyon. M. Millon a reporté de quelques semaines ce rendez-vous avec les militants de son mouvement, prévu initialement au mois d'octobre.

Après trois mois d'existence, La Droite a enregistré, le 27 juin, son dix millième adhérent, a indiqué M. Millon. Les adhésions proviennent pour 45 % de la région Rhône-Alpes. Pour un quart, a-t-il précisé, les membres de La Droite sont des personnes qui, jusqu'alors, s'abstenaient aux élections ; un autre quart est formé d'adhérents de l'UDF et du RPR ; un troisième quart comprend des personnes qui émettaient des « votes protestataires », principalement en faveur du FN ; un dernier quart est constitué par des jeunes « qui n'avaient pas de goût pour la politique » jusqu'à maintenant.

de conduire un débat sur l'Europe. » La question de la liste d'union est, de ce fait, d'abord posée à Philippe Séguin. Au lendemain des élections régionales, le président du RPR avait manifesté le souhait que, privilégiant l'« exigence d'identité », son parti envisage plus souvent, à l'avenir, la pluralité des candidatures à droite. Depuis, l'Alliance, qu'il a cofondée avec François Léotard, a quelque peu changé la donne.

Au RPR, on observe à la loupe les agissements de M. Pasqua, et on fait valoir que l'une des données du scrutin de juin 1999 réside dans la manière dont se passera la ratification du traité d'Amsterdam, et dans la capacité qu'aura l'ancien ministre de l'Intérieur à entraîner les parlementaires dans son sillage lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification.

VITRINE DU RENOUVELLEMENT

Une fois le choix du nombre de listes fait, l'opposition sera également confrontée à une difficulté non moins épineuse, à savoir le type de liste qu'elle sera en mesure de faire. Le succès électoral du re-

nouvellement et de la féminisation des candidats observé à gauche aux législatives de 1997, tout comme la législation sur le cumul des mandats, la pousse à faire du neuf. Pourtant, comme de coutume, les députés battus à un an ont fondé le siège des dirigeants de partis pour retrouver à Strasbourg une compensation à leur absence de Paris. M. Madelin a déjà prévenu que « les candidats devront être la vitrine du renouvellement de l'Alliance ». Renaud Dutreil, député (DL) de l'Aisne et membre du groupe des députés « refondateurs » de l'ex-UDF, va plus loin et demande que la liste soit composée « au sein de l'Alliance, et non pas des partis qui la composent », qu'elle fasse la part belle « aux jeunes et aux femmes », et qu'elle soit « soumise à la ratification de la base ». L'Alliance, qui, faute d'accord, a été contrainte de renvoyer à l'automne la constitution de son intergroupe à l'Assemblée nationale, a encore du chemin à faire pour aborder les européennes dans de bonnes conditions.

Cécile Chambraud

هكذا من لاصحل

La fermeture de Superphénix est « irréversible »

LE RAPPORT de Christian Bataille (PS, Nord) au nom de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur Superphénix a été rendu public jeudi 2 juillet. Si l'arrêt du surgénérateur est « irréversible », il ne doit pas être vécu « comme un renoncement » à une énergie « décisive » pour le pays, assure ce document, qui ajoute que la filière des réacteurs à neutrons rapides est « prometteuse à long terme ». Cette commission a été créée après la confirmation, par le comité interministériel de l'énergie, le 2 février, de la fermeture du surgénérateur. Le rapport a été approuvé par le PS ; le PCF s'est abstenu, l'UDF, DL et le RPR n'ont pas participé au vote. Jean-Bernard Raimond (RPR, Bouches-du-Rhône) a voté contre. Selon le RPR, les auditions ont montré que « rien de sérieux » ne justifiait la fermeture de Superphénix.

La négociation sur la convention collective bancaire se poursuit

LES SYNDICATS des banques (CFDT, CFTE, CGT, FO et SNB-CGC) et l'Association française des banques (AFB) poursuivent leurs négociations pour moderniser la convention collective. La première réunion s'est tenue le 10 juin et plus d'une dizaine de réunions sont prévues jusqu'en septembre. La réunion du jeudi 2 juillet portait sur le thème « contrat de travail, mécanismes de la gestion de l'emploi ». FO estime que les propositions du patronat bancaire sont très « floues » et consistent notamment à développer l'emploi à durée déterminée. Les syndicats avaient montré une grande déception à l'issue de la première réunion, le 23 juin, sur le temps de travail, se demandant si « les patrons veulent vraiment négocier ». L'AFB semble vouloir « déplacer le curseur » vers l'entreprise, soulignant plusieurs syndicats. Les discussions promettent d'être agitées.

DÉPÊCHES

■ **CONFIANCE** : Jacques Chirac et Lionel Jospin enregistrent des records de popularité, selon la dernière enquête de la Sofres, réalisée du 23 au 26 juin, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro magazine* (daté 4 juillet). Le président de la République recueille 52 % de bonnes opinions (en hausse de 7 points en un mois) contre 45 % d'opinions négatives. Le premier ministre, de son côté, se maintient à un niveau élevé de confiance, avec 63 % de bonnes opinions (en hausse de 1 point) contre 35 % de jugements négatifs.

■ **BERCY** : à l'occasion d'un communiqué technique paritaire, jeudi 3 juillet, Dominique Strauss-Kahn a laissé entendre aux syndicats que, dans le cadre des arbitrages budgétaires de 1999, les effectifs des grandes administrations dont il a la tutelle pourraient être revus à la baisse. Le ministre de l'économie et des finances a par ailleurs annoncé la suppression du service de la législation fiscale, qui sera intégré dans la direction générale des impôts.

■ **RPR** : les universités d'étés des jeunes du RPR se tiendront le samedi 4 et le dimanche 5 juillet à Toulouse. L'ancien premier ministre Alain Juppé participera à l'un des débats. Le week-end sera placé sous le signe de l'« unité de la famille gaulliste » et de la « pugnacité de l'opposition ».

■ **ASSEMBLÉE** : les trois propositions de lois (PS, PCF, RCV) sur le pacte civil de solidarité (PACS) seront examinées le 23 septembre par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le texte issu de ces délibérations devrait être débattu en séance publique le 9 octobre. Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) a été désigné rapporteur de la commission des lois, et Patrick Bloche (PS, Paris), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alain Madelin

Après la publication, dans nos éditions du vendredi 3 juillet, d'un article rendant compte du contenu d'un argumentaire contre la « préférence nationale » diffusé sur Internet, par *Démocratie libérale*, Alain Madelin nous a adressé la lettre suivante :

Dans la présentation de l'article du *Monde* rapportant l'argumentaire des libéraux contre la « préférence nationale », le titre de l'article pouvait laisser à penser que les libéraux étaient hostiles aux droits de l'homme de 1789. Bien évidemment, il n'en est rien. On peut même dire que les libéraux sont les plus exigeants défenseurs des droits universels et inalién-

ables de l'homme, qu'ils mettent au-dessus de tout pouvoir. Ils se sont constamment élevés contre la tentation bien française qui, à partir de la notion des « droits de l'homme et du citoyen » et de la notion de la souveraineté nationale, consiste à subordonner les droits de l'homme au pouvoir des citoyens. C'est-à-dire au pouvoir politique, et à laisser les droits de l'homme proclamés sans protection constitutionnelle jusqu'à une date récente. Ce qui nous a amenés, dans les pages les plus sombres de notre histoire, dans cette éternelle lutte du droit et du pouvoir, à choisir le pouvoir contre le droit.

Près de quatre cent mille emplois pourraient être créés en 1998, selon l'Insee

Malgré le ralentissement des exportations, la croissance atteindrait 3,2 %

Dans sa dernière note de conjoncture semestrielle, publiée vendredi 3 juillet, l'Insee prévoit une hausse des créations d'emplois de 383 000

en 1998, soit plus du double de l'augmentation de 1997. Le taux de chômage passerait ainsi, en moyenne annuelle, de 12,5 % à 11,9 %. Desser-

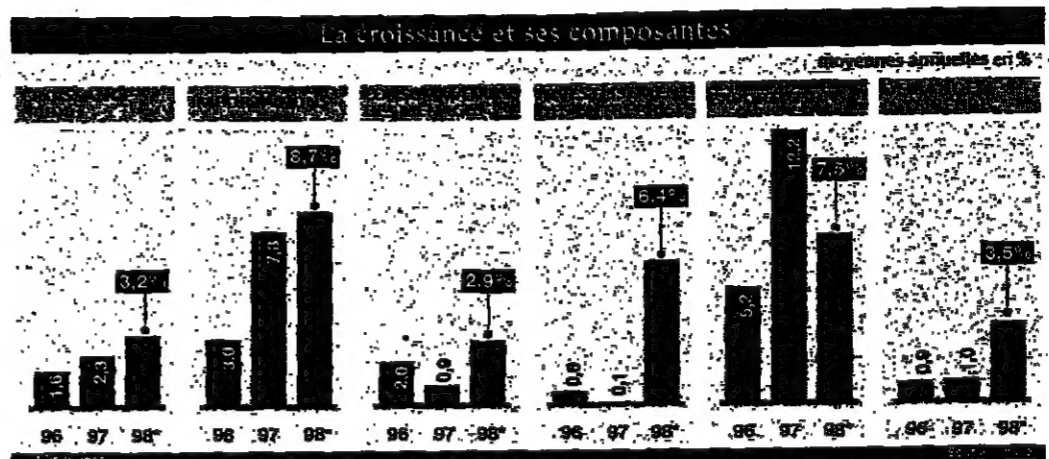
vie par un environnement extérieur moins favorable, la croissance française serait tirée par la consommation et la reprise des investissements.

L'ÉCONOMIE française a renoué avec une phase de croissance et celle-ci apparaît tout à la fois robuste et durable. Voilà, en résumé, le diagnostic que formule l'Insee dans une note de conjoncture que publie l'institut, vendredi 3 juillet, et qui retracera ses prévisions pour l'ensemble de l'année 1998.

Dans ses grandes lignes, le scénario prévisible décrit par l'institut est, à peu de choses près, conforme à ce qui était prévu. La demande étrangère adressée à la France faiblit, mais, en contrepartie, la demande intérieure s'accroît. Au total, on pourrait donc penser que les nouvelles simulations de l'Insee n'apportent pas d'indications franchement nouvelles. La meilleure des preuves en est la prévision de croissance : alors que le gouvernement estime que le produit intérieur brut (PIB) pourrait enregistrer, cette année, une hausse de 3 %, l'institut avance, lui, le chiffre de 3,2 %. En clair, selon la formule des experts, on serait entré - c'est le titre de cette étude - dans une période de « croissance stabilisée ».

Si l'on observe, dans le détail, la projection de l'Insee, on relève toutefois que la conjoncture n'est pas exactement celle à laquelle on s'attendait. Car, si la prévision de croissance est presque inchangée, ses composantes ne sont pas exactement celles qui étaient escomptées. Première différence, la demande étrangère adressée à la France a encore plus ralenti qu'on ne le pensait. L'institut a ainsi révisé à la baisse son évaluation pour les exportations : alors qu'en mars les experts tablaient sur une hausse de 2,9 % au premier semestre de 1998, ils ne prévoient plus, maintenant, qu'une progression de 2,4 %. Le ralentissement est encore plus sensible en rythme annuel : de 12,2 % en 1997, la hausse des exportations devrait retentir à +7,5 % en 1998.

La conjoncture mondiale et notamment les effets de la crise asiatique, avec ses derniers prolongements japonais, sont évidemment



à l'origine de cette tendance. C'est d'ailleurs ce qui incite le gouvernement à ne pas réviser à la hausse sa prévision de croissance, pour se caler sur celle de l'Insee. En début d'année, Berry considérait que l'effet de la crise asiatique sur la croissance française pourrait être limité à 0,5 point. Or Dominique Strauss-Kahn estime qu'il devra attendre la fin de l'été pour évaluer l'impact des mesures prises par les autorités japonaises. En tout état de cause, tous les experts font le même constat : la crise asiatique demeure le grand « aléa » qui pèse sur les prévisions économiques françaises.

Si l'environnement extérieur de la France est moins bon qu'on ne le pensait, les composantes internes de la croissance sont, en contrepartie, c'est l'excellente nouvelle apportée par l'Insee - encore plus dynamiques que prévu. Le signe le plus manifeste en est la très vive hausse des créations d'emplois annoncée par l'Insee. L'emploi total progresserait, en effet, de 383 000 postes supplémentaires en 1998, après 180 000 en 1997. L'emploi des secteurs marchands non agricoles suivrait la même évolution : il y aurait 297 000 créations d'emplois en 1998 contre 166 000 en 1997.

Par ricochet, le chômage continuerait de baisser. Compte tenu

d'une hausse de la population active en léger tassement (130 000 en 1998 après 140 000 en 1997), le taux de chômage reculerait, en moyenne annuelle, de 12,5 % à 11,9 % d'une année sur l'autre. A la fin de l'année 1998, ce taux pourrait même reculer à 11,5 %, contre 11,9 % en mai.

CERCLE « VERTUEUX »

Les bienfaits du retour de l'emploi ne se limitent pas, toutefois, au seul marché du travail. En réalité, toute l'économie en bénéficierait. « Le développement de l'emploi marchand, écrit l'Insee, est au cœur de la nouvelle dynamique de la croissance ». Le pouvoir d'achat (du revenu disponible brut) des ménages devrait ainsi en profiter : en hausse, en moyenne annuelle, de 0,6 % en 1996, puis 2,5 % en 1997, il devrait progresser de 3,1 % en 1998. Encore faut-il relever que d'autres facteurs contribueront à cette aisance financière : les experts pointent, en particulier, une croissance très vive des revenus de la propriété et de l'entreprise. La hausse de la valeur des actions cotées et des obligations détenues par les ménages a ainsi atteint +26,4 % au cours des seuls quatre premiers mois de l'année 1998, contre +156,6 % pour l'ensemble de 1997, ce qui laisse présager, selon la terminologie des ex-

perts, de très-forts « effets de richesse ».

Quoi qu'il en soit, la consommation elle-même serait prise dans ce cercle « vertueux ». Elle augmenterait de 2,9 % en 1998, après seulement 0,9 % en 1997, sans que l'inflation en soit réellement affectée, resterait en fin d'année à son niveau exceptionnellement bas du premier semestre, soit +1 %.

Dans le même temps, l'autre grande composante interne de la croissance qu'est l'investissement conforterait cette tendance favorable. En stagnation, voire en régression, de manière presque continue depuis le début de la décennie (+0,6 % en 1996, +0,1 % en 1997), l'investissement des entreprises sortirait, en effet, de sa léthargie pour enregistrer une hausse très sensible de 6,4 % en 1998.

Au total, la France serait donc entrée, comme d'ailleurs nombre de ses voisins européens, dans une phase de croissance « plus autonome », trouvant en elle-même les ressorts de son propre dynamisme. C'est le trait le plus optimiste de cette prévision : les experts semblent écarter le scénario de 1994, celui d'une reprise vive mais éphémère.

Laurent Mauduit

A l'heure du ballon rond, certains secteurs profitent d'un regain d'activité

« C'EST NOËL en été ». Au Simavelec, le syndicat professionnel auquel sont affiliés les fabricants de téléviseurs, pas question de bouder son plaisir. Alors que l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur se fait habituellement en fin d'année, l'approche de la Coupe du monde a dopé les ventes ces trois derniers mois : elles ont augmenté de 60 % en avril, mai et juin - résultat qualifié d'« extraordinaire » - et celles d'écrans 16/9, proches du format « cinéma », ont même été multipliées par trois par rapport à l'an dernier. En 1990 - la compétition se déroulait en Italie - et en 1994 - aux Etats-Unis -, les ventes de téléviseurs n'avaient augmenté que de 3 %.

Toutes les professions qui espèrent un regain d'activité lié au football ne peuvent pas dire autant. Les hôteliers, en particulier, semblent réservés sur ce début de saison. Sans avancer de chiffres, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière s'attend « à un mois de juin au mieux équivalent à celui de

1997 », en raison, notamment, de la « baisse du tourisme d'affaires ». Juin est propice à la tenue de salons et séminaires qui ont été, cette année, reportés ou annulés par crainte de la gêne occasionnée par les supporters.

Le bilan provisoire est contrasté : Saint-Etienne fait état d'une « fréquentation supérieure » à la moyenne habituelle, de même que Marseille, dont les hôteliers disent toutefois, comme ceux de Toulouse, avoir souffert de la grève d'Air France. Lyon et Lens - avec un taux d'occupation de 100 % - affichent leur satisfaction, tandis que Nantes, Bordeaux et Montpellier sont plus moroses. Paris dresse un bilan carrément négatif : le taux d'occupation des hôtels devrait être inférieur de 10 % à 15 % à celui de juin 1997. Quant aux restaurateurs, leur activité se maintient pour le déjeuner, mais « baisse le soir, puisque les clients traditionnels se retrouvent devant leur petit écran ».

L'Italie et l'Espagne, organisatrices de la Coupe en 1982, avaient enregistré des

baisses de la fréquentation étrangère de 20 % à 30 %, selon le secrétariat d'Etat au tourisme. Dans l'entourage de Michelle Demessine, on affirme que les taux de réservation pour l'« après-Mondial » sont supérieurs à ceux de l'année dernière.

Il n'y avait, de toute façon, aucun « miracle » à court terme à espérer sur le plan de la croissance économique, estime une étude de la maison de titres américaine PaineWebber, qui s'est penchée sur les effets des précédentes Coupes du monde. Seuls l'Espagne, en 1982, et les Etats-Unis, en 1994, avaient constaté une croissance supérieure à leurs prévisions. Football et récession ont, en revanche, cohabité en 1986 au Mexique et en 1978 en Argentine. L'étude conclut, avec philosophie, que la croissance de l'économie française n'a nul besoin du ballon rond pour se poursuivre. Mais qu'elle ne doit pas non plus en attendre de malheur particulier.

Arne-Marie Rocco

M. Juppé dénonce l'« immobilisme » du gouvernement en matière de santé

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, présentera, lundi 6 juillet, les « mesures fortes » qu'elle veut imposer pour tenter de casser la spirale de la hausse des dépenses de l'assurance-maladie. L'annonce avait été prévue initialement le 3 juillet (*Le Monde* daté 28-29 juin). La ministre a préféré attendre l'arrêt que devait rendre, ce vendredi, le Conseil d'Etat sur la convention liant les médecins généralistes et les caisses d'assurance-maladie.

Lors de l'audience, vendredi 26 juin, le commissaire du gouvernement a plaidé pour l'annulation de l'accord signé, en mars 1997, par les caisses d'assurance-maladie et le syndicat MG-France. Il a notamment contesté les modalités de calcul du système de reversement en cas de dérive des dépenses. Le même jour, le Conseil

d'Etat a déjà annulé la convention des médecins spécialistes, pour non-représentativité de son seul syndicat signataire, l'UCCSF (chirurgiens).

En attendant ces « mesures fortes », qui devraient concerner, entre autres, les médicaments, les initiateurs de la réforme de la Sécurité sociale, l'ancien premier ministre Alain Juppé, l'ancien ministre des affaires sociales Jacques Barrot et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé Hervé Gaymard dénoncent l'« immobilisme » du gouvernement, qu'ils invitent à « s'engager enfin dans une dynamique de réforme en profondeur » du système de protection sociale.

« Pour ceux qui veulent sincèrement sauver notre protection sociale à la française, il est déjà bien tard », écrivent MM. Juppé, Barrot et Gaymard dans une tribune que

publie *Le Figaro* du 3 juillet. « La modernisation de notre système de santé reste plus que jamais une priorité », estiment-ils, en ajoutant : « Ce qui compte pour nous, ce n'est évidemment pas la défense de ce que l'on a appelé le « plan Juppé », qui, comme toute réforme, peut être amélioré au vu de l'expérience acquise et de l'évolution des besoins. Ce qui est en jeu, c'est que la dynamique de réforme qui a été lancée en 1995 ne s'arrête pas irrémédiablement ».

« UNE AMBIGUÏTÉ RAVAGEUSE »

Ils font valoir « l'extraordinaire effort de responsabilisation réalisé par les professionnels de santé et les gestionnaires de l'assurance-maladie depuis deux ans ». « Grâce à cet effort, soulignent-ils, le rythme d'augmentation des dépenses d'assurance-maladie a été quasiment

divisé par deux, ramenant la progression annuelle de plus de 5 % à 2,8 % en 1996 et 1997. » Ils reprochent au gouvernement d'avoir « entrepris une ambiguïté ravageuse sur la nécessité ou non de mettre en place une maîtrise des dépenses d'assurance-maladie durable et s'appuyant sur un mécanisme de régulation efficace ». Ils estiment qu'« il aurait fallu mettre à profit la situation favorable créée par le redressement rapide des comptes pour accélérer la mise en place des instruments de la maîtrise médicalisée ».

« C'est à ces priorités que le gouvernement doit s'attacher et non à mettre injustement en accusation les professionnels de santé dans l'espoir de masquer les effets de son immobilisme », écrivent MM. Juppé, Barrot et Gaymard, dans « un message sans esprit partisan ».

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
HISTOIRE
Les mardi à 9 h et 23 h, mercredi à 11 h et 17 h, jeudi à 13 h et 19 h, vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h45 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au samedi à 13 heures et 15 heures

Le Monde
SUR INTERNET

<http://www.lemonde.fr>

Le journal du jour
dès 17 heures

En accès gratuit, l'immédiateté de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'actualité, Mondial 98, procès Papou, etc.

Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous

Les services
Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

Prêt de la Cour de...
Depuis 1982...

مركزاً من رصاص

emplois pourraient selon l'Insee

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

JUSTICE Dans un arrêt rendu jeudi 2 juillet, la chambre criminelle de la Cour de cassation a donné une définition du crime d'empoisonnement qui pourrait remettre en cause l'es-

sentiel des mises en examen prononcées dans l'affaire du sang contaminé. ● LA COUR a estimé que la « seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée

ne suffit pas à caractériser l'intention homicide ». ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, estime que, « face à

des désastres potentiels d'une telle ampleur, la réponse classique - l'indemnisation - perd son sens, car on atteint l'indemnissable ». ● LE 17 JUILLET, la commission d'instruc-

tion de la Cour de justice de la République (CJR) décidera de renvoyer, ou non, devant la CIR les trois anciens ministres mis en examen pour « complicité d'empoisonnement ».

Un arrêt de la Cour de cassation modifie le cours de l'affaire du sang contaminé

Pour la haute juridiction, le crime d'« empoisonnement » nécessite une intention manifeste de tuer. Cette nouvelle définition pourrait remettre en cause la plupart des mises en examen prononcées dans le dossier de la contamination des hémophiles et des transfusés par le virus du sida

EN TRANCHANT, jeudi 2 juillet, la question de la définition du crime d'empoisonnement, la Cour de cassation pourrait entraîner un véritable bouleversement dans l'affaire du sang contaminé. Alors qu'elle se prononce sur une autre affaire - l'empoisonnement de l'homme qui avait transmis le virus VIH lors de relations sexuelles - la chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé que la « seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide ». Cette décision, si elle fait jurisprudence, pourrait remettre en cause l'essentiel des mises en examen prononcées pour « empoisonnement » et « complicité d'empoisonnement » dans l'affaire du sang contaminé.

La Cour de cassation examinait le pourvoi d'un homme, renvoyé devant la cour d'assises pour « empoisonnement » par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. L'homme, qui était atteint du sida depuis de longues années, avait contaminé sa partenaire après l'avoir convaincue d'avoir des rapports sexuels non protégés avec lui. La chambre d'accusation avait affirmé que, connaissant le mode de transmission du VIH, « virus d'une maladie mortelle », l'homme aurait délibérément contaminé sa partenaire. Les magistrats avaient estimé que « l'intention d'empoisonner se caractérise par le fait de vouloir transmettre des substances mortifères en connaissance de cause, quel que soit le mode de transmission » et que « le fait d'incliner sa partenaire à ne plus se protéger lors des rapports sexuels,

alors qu'il avait connaissance qu'elle n'était pas porteuse du virus, suffit à caractériser l'intention homicide ». Lors de l'examen de cette affaire, le 22 juin, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Paul Gomez, s'est donc penchée sur les éléments constitutifs de l'empoisonnement. L'avocat général, Roger Lucas, a défendu une conception stricte de ce crime, défini par l'article 221-5 du code pénal, comme « le fait d'attenter à la vie d'autrui par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort ». Rejoignant le rejet

« La seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »

du pourvoi, le représentant du ministère public a ainsi estimé, à l'instar de la chambre d'accusation, que « le fait d'incliner sa partenaire à ne pas se protéger suffit à caractériser l'intention homicide ». « Qu'il importe que la mort soit voulue ou acceptée, a-t-il affirmé, dès lors que l'on a administré à autrui un produit mortel, on a attenté à sa vie, on a commis un empoisonnement ». La Cour de cassation n'a pas suivi cette analyse. Réunie en assemblée plénière - Guy Joly, Martine Auzani et Henri Blondet, qui composent la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR), y siègent -, la chambre criminelle a cassé la décision de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, en estimant, dans un ar-

rêt rendu jeudi 2 juillet, que « la seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide ». En d'autres termes, la Cour de cassation affirme qu'il ne saurait y avoir d'empoisonnement si la personne administrant le produit mortifère n'avait pas l'intention manifeste de tuer. Cette décision pourrait mettre fin à la controverse juridique qui oppose les parties dans le dossier du sang contaminé : les avocats des personnes mises en examen pour « empoisonnement » ou « complicité d'empoisonnement

ont en effet toujours fait valoir que la chaîne de décisions qui a amené à la contamination des hémophiles et des transfusés ne relevait pas de l'intention de tuer. L'arrêt de la Cour de cassation pourrait ainsi clore une étape judiciaire que la Cour avait, paradoxalement, elle-même ouverte. La haute juridiction ne s'est en effet prononcée qu'une fois dans le dossier du sang contaminé, en 1994. Rejetant les pourvois formés par les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, qui avaient été condamnés par la cour d'appel de Paris, pour « tromperie », elle avait en effet estimé, le 22 juin 1994, que les juges d'appel « ne pouvaient, sans ajouter à la prévention, retenir une qualification criminelle d'empoisonnement, comportant des éléments constitutifs distincts, au regard notamment de l'intention coupable essentiellement différente et qui serait susceptible de poursuites séparées ».

Par cette phrase sibylline, la Cour de cassation avait, sans se prononcer sur la qualification d'empoisonnement, implicitement autorisé de nouvelles poursuites pour ce chef d'accusation. D'autant que Christian Le Guhenec, alors président de la chambre criminelle, avait ajouté, devant les caméras : « Nous ne sommes pas capables de dire s'il y a eu empoisonnement. Le problème reste entier. La tromperie et l'empoisonnement sont deux faits juridiques distincts ». Un mois plus tard, en dépit de l'autorité de la chose jugée, le docteur Garretta, déjà condamné pour « tromperie », était à nouveau mis en examen par le juge parisien Marie-Odile Bertella-Geoffroy pour « empoisonnement ». Dans la foulée, l'ancien premier ministre socialiste, Laurent Fabius, l'ancienne ministre des affaires sociales, Georgina Dubout, et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, étaient eux aussi mis en examen pour « complicité d'empoisonnement » par la commission d'instruction de la CIR, en dépit de l'avis du procureur général de la Cour de cassation qui avait retenu le délit d'« administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique ».

17 juillet, si elle renvoie pour « complicité d'empoisonnement » les trois anciens ministres devant la CIR. Si tel était le cas, ceux-ci ne manqueraient pas de former un pourvoi devant la Cour de cassation, laquelle pourrait confirmer la position qu'elle vient d'adopter. Afin de contourner l'obstacle, la commission d'instruction pourrait

décider de requalifier les faits imputés aux anciens ministres en « homicide involontaire ». La prescription de ce délit n'intervient en effet qu'à partir de trois ans après le décès des victimes. L'arrêt de la Cour de cassation pourrait également hypothéquer l'instruction conduite par le juge Marie-Odile Bertella-Geoffroy. La magistrat, qui a déjà mis en examen une quarantaine de personnes,

elle prend à d'obtenir son instruction. Elle attend actuellement un arrêt de la chambre d'accusation de Paris, qui doit se prononcer, le 23 septembre, sur une série de demandes en nullité soulevées par la défense. Elle pourra alors communiquer son dossier au parquet, qui prendra ses réquisitions. Deux voies s'ouvrent alors à M^{me} Bertella-Geoffroy : soit

Les associations de victimes dénoncent une « amnistie sanitaire »

L'Association française des hémophiles (AFH) a estimé, dans un communiqué publié jeudi 2 juillet, que la définition de l'empoisonnement donnée par la Cour de cassation constituait « une grave dérive de la politique pénale de la France ». Selon l'AFH, une telle définition aura pour conséquence que « le drame » du sang contaminé « pourra se reproduire dans l'avenir ». De son côté, le président de l'Association française des transfusés, Olivier Duplessis, a dénoncé une « amnistie sanitaire ». « On prépare pour les années à venir une impunité qui fera que les responsables de crimes sanitaires futurs (...) se sauront protégés par cette jurisprudence ». M^{me} Bernard Cahen, avocat de Georgina Dubout, ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité, et M^{me} Patrick Maisonneuve, avocat d'Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, se sont félicités de la décision de la Cour de cassation. Cet arrêt « rétablit un principe de base qui est que, en matière d'homicides volontaires, il faut qu'il y ait une intention homicide », a souligné M^{me} Maisonneuve.

elle rend une ordonnance de transmission de pièces à la chambre d'accusation sur la qualification d'« empoisonnement », auquel cas la défense pourra former un pourvoi devant la Cour de cassation ; soit elle décide, elle aussi, de requalifier en « homicide involontaire » tout ou partie des mises en examen qu'elle a prononcées.

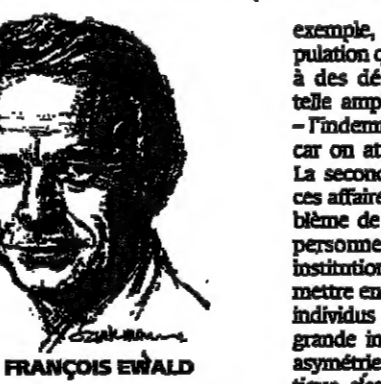
Cécile Priere

François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers

« Face à des désastres collectifs, l'indemnisation perd son sens »

« Que pensez-vous du traitement, par la justice, de l'affaire du sang contaminé ? - Cette affaire inaugure une génération d'événements « catastrophiques » qui relèvent tous du domaine sanitaire : l'amiante, l'hormone de croissance contaminée, la contamination par le virus de l'hépatite C ou la « vache folle ». Face au problème du sang contaminé, l'Etat a d'abord eu le réflexe traditionnel de l'indemnisation. On a conçu un dispositif d'exception présenté comme prémices d'une loi à venir sur l'indemnisation des accidents médicaux. Traditionnellement, on avait tendance à considérer que l'indemnisation pouvait valoir quitus mais cette fois, cela n'a pas suffi : il y a eu, de la part des victimes, une demande pénale irréductible, le problème étant de savoir comment saisir pénalement une

prise de risque injustifiée. Plus largement, il a fallu réfléchir au contrôle de techniques qui ont en même temps une puissance bénéfique considérable et un pouvoir catastrophique. Depuis dix ans, des instruments multiples ont été mis en place : on a renforcé et multiplié les institutions de prévention, on a introduit, dans le droit français, le principe de précaution, on a modifié, en 1996, la manière de juger les délits d'imprudence et on a créé, avec le nouveau code pénal, l'incrimination de mise en danger d'autrui. Cette infraction est intéressante car elle introduit clairement, pour la première fois, l'idée que faire courir un risque à autrui peut constituer une infraction pénale, ce qui correspond assez bien au problème posé par toutes ces affaires. - Quelles sont les caractéris-



FRANÇOIS EWALD

tiques de ces nouvelles affaires de santé publique ? - Leur première caractéristique concerne l'ampleur des dommages impliqués : ils ne sont plus de l'ordre de l'accident individuel mais de la catastrophe collective. Dans l'affaire de la « vache folle », par

exemple, c'est l'ensemble de la population qui se trouve exposée. Face à des désastres potentiels d'une telle ampleur, la réponse classique - l'indemnisation - perd son sens car on atteint l'« indemnissable ». La seconde caractéristique est que ces affaires soulèvent toutes le problème de la dépendance. Face aux personnes, aux industries et aux institutions qui ont le pouvoir de mettre en œuvre ces techniques, les individus sont en situation de très grande inégalité et de très grande asymétrie. La troisième caractéristique, c'est que dans ces affaires, les risques ont été pris sans qu'ils aient fait l'objet d'une information préalable. Ils sont découverts après coup par les victimes, ce qui suscite leur révolte. - Quelles réponses apporter à ces « catastrophes » sanitaires d'un genre nouveau ?

- La première est liée à la notion de dépendance : il s'agit de l'obligation d'informer le citoyen et de la nécessité de recueillir son consentement. C'est le sens du débat actuel sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) : lors de la « conférence des citoyens » sur les OGM, ces derniers ont clairement manifesté qu'il n'était plus possible d'être mis devant le fait accompli. L'information relève d'un droit à la dignité que l'on doit à la personne en situation de dépendance. - La seconde réponse concerne les conditions d'acceptabilité du risque. C'est le problème de la précaution. La France a choisi d'améliorer la prévention en créant, depuis le début des années 90, une série d'agences de sécurité sanitaire. Le problème n'est plus seulement de vérifier la sécurité d'un produit mais de déterminer les

conditions de son utilisation dès lors que l'on peut craindre qu'un risque inconnu apparaisse à l'avenir. Cela suppose une analyse nouvelle du risque qui ne concerne pas seulement la balance traditionnelle coûts-avantages. - La troisième réponse est l'idée que, pour être acceptable, le risque doit être pris au terme d'un processus collectif et partagé. La décision ne doit pas seulement appartenir à quelques industriels : elle doit être démocratiquement débattue. C'est l'idée qui a sous-tendu l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques qui suit la question des OGM. - Depuis dix ans, à travers ce long processus, s'inventent les règles de la démocratie technologique. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Depuis 1983, une longue série de négligences et de dysfonctionnements

COMMENT comprendre qu'en France environ 1 325 hémophiles et 2 600 transfusés aient été, pour l'heure, contaminés par le virus du sida ? Sans se prononcer sur les fautes éventuelles qui ont pu être commises - c'est à la justice de le faire -, il est possible, très schématiquement, de récapituler les dysfonctionnements qui sont à l'origine de ces contaminations. Avant toute chose, il est important de rappeler quelques dates afin de situer le niveau de connaissance des différents acteurs de ce drame à l'époque. C'est à mesure que les médecins ont appris à connaître le sida, ses voies de transmission et son épidémiologie qu'ils ont tenté d'élaborer, non sans mal, des stratégies préventives adaptées. Tout commence dans les années 1970, avant même l'apparition du sida, avec l'amélioration du traitement de l'hémophilie, une maladie génétique se traduisant chez les sujets masculins par un défaut de production de certains facteurs plasmatiques de coagulation (facteur VIII

ou IX). Les médecins commencent alors à prescrire des concentrés de facteur VIII ou IX préparés industriellement à partir de lots résultant du mélange de plasmas de plusieurs milliers de donneurs. La mise en œuvre de cette technique de « pooling » crée potentiellement un risque considérablement accru de contamination virale : il suffit d'un donneur contaminé pour que des centaines de receveurs risquent de l'être. PREMIER SIGNAL D'ALARME En janvier 1983, le premier signal d'alarme est lancé dans les colonnes de *New England Journal of Medicine*. Face à l'apparition d'une nouvelle maladie - il s'agit du sida, mais le virus n'a pas encore été découvert par l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) ; il le sera en mai 1983 - et sa probable transmission par voie sanguine, le docteur Jane DeForges préconise une modification, à titre préventif, du traitement des hémophiles en remplaçant les concentrés par des

cryoprécipités simples fournis par un seul donneur. Cette mise en garde n'est pas entendue du corps médical et des hémophiles qui appréhendent le confort que leur procurent les nouveaux traitements. Le danger du sida est alors notablement sous-évalué et l'organisation de la transfusion sanguine - en particulier le recours au bénévoles - semble à beaucoup une garantie suffisante. Des centaines de contaminations ont lieu : en mars 1984, 45 % des hémophiles français étaient déjà contaminés. La deuxième date essentielle est le 20 juin 1983. La direction générale de la santé publie alors une circulaire « relative à la prévention de l'éventuelle transmission du syndrome d'immunodépression acquise (sida) par la transfusion sanguine ». Cette circulaire enjoint aux établissements de transfusion sanguine de respecter un certain nombre de mesures destinées à éviter que les personnes appartenant à « aux populations à risque » donnent leur sang. Parmi elles figurent notamment les utilisations

de drogues injectables par voie intraveineuse et les homosexuels ou bisexuels ayant des partenaires multiples. Cette circulaire est très mal appliquée. Les médecins responsables de CTS continuent à collecter dans les rues des quartiers « chauds » et en milieu pénitentiaire, sans se préoccuper apparemment de la grande proportion de toxicomanes contaminés par le virus de l'hépatite et/ou du sida parmi les donneurs. « LE RYTHME DES COLLECTES » L'insouciance est telle que, le 13 janvier 1984, la directrice de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezratty, adresse une circulaire à l'ensemble des chefs d'établissement. Il apparaît « possible, écrit-elle, d'augmenter le rythme des collectes dans les grands établissements, où, le flux étant important, les prélèvements pourront être effectués sur un plus grand nombre de détenus ». Il faudra attendre une note du 11 octobre 1985 pour que cette circulaire soit annulée. Entre-temps, plusieurs centaines

de personnes ont été contaminées par voie transfusionnelle du fait de ces collectes à haut risque. Dans la plupart des autres pays d'Europe, ces collectes en milieu carcéral ont été interrompues, souvent dès 1982, du fait de la grande proportion de détenus contaminés par un virus de l'hépatite. La non-révision du traitement des hémophiles et la poursuite de collectes à risque sont, de loin, les décisions qui ont été à l'origine du plus grand nombre de contaminations. Selon le rapport des inspections générales des services judiciaires et des affaires sociales, 25 % des lots de sang contaminé provenaient en 1985 de collectes de sang en milieu pénitentiaire. Ces négligences expliquent que le nombre de transfusés atteints du sida soit beaucoup plus important, en France, que dans les autres pays européens : en 1997, on en dénombrait 1 686 en France contre 414 en Italie, 264 en Allemagne et 122 au Royaume-Uni. Les différentes enquêtes, rapports, jugements et arrêts ont ce

pendant mis au jour de nombreux autres dysfonctionnements, erreurs ou fautes. Très schématiquement, ils concernent, s'agissant des hémophiles, la prescription de produits non chauffés potentiellement contaminés par le virus du sida à une période où il était possible de n'administrer que des produits chauffés non contaminés et les conditions de mise en œuvre du test de dépistage du virus dans les dons de sang, les parties civiles et le juge Marie-Odile Bertella-Geoffroy estiment que ce test a été mis sur le marché avec retard pour des raisons essentiellement d'ordre économique et protectionniste. Enfin, de nombreux hémophiles et transfusés reprochent aux autorités sanitaires de ne pas avoir rappelé les personnes transfusées afin d'établir si elles avaient été contaminées et si, de ce fait, elles risquaient de contaminer à leur tour, par voie sexuelle, un partenaire, ou par voie transplacentaire, un enfant à naître.

Frank Nouchi

هكذا من راحل

Le gouvernement modifie sa position sur la régularisation des sans-papiers

La décision de créer une commission consultative chargée de faciliter le règlement des situations les plus délicates contraste avec l'attitude adoptée jusqu'alors par Jean-Pierre Chevènement

Sous la pression conjuguée de grévistes de la faim, d'intellectuels, d'artistes, et des milieux protestants, le gouvernement a finalement infléchi sa position sur les dispositifs de régularisation des

étrangers sans-papiers. Ce revirement entérine le choix du gouvernement de prêter l'oreille à toutes ces voix convergentes qui lui conseillaient, depuis un an, d'adopter une attitude plus libérale.

Il concrétise également la victoire des réseaux militants qui ont su faire jouer, par le biais de différents canaux, leurs entrées dans les cabinets ministériels. Le rôle de l'Eglise réformée et la grève

de la faim de l'anthropologue Emmanuel Terray ont été particulièrement décisifs dans cette inflexion gouvernementale. L'annonce de la création d'une commission qui sera chargée d'éclairer

l'administration a été bien accueillie par les Verts, le PCF et le MRAP. Mais, vendredi 3 juillet au matin, la grève de la faim se poursuivait toujours aux Batignolles.

LE GOUVERNEMENT devra donc jouer les prolongations. Un an presque jour pour jour après le lancement de l'opération de régularisation des étrangers sans papiers, Ma-

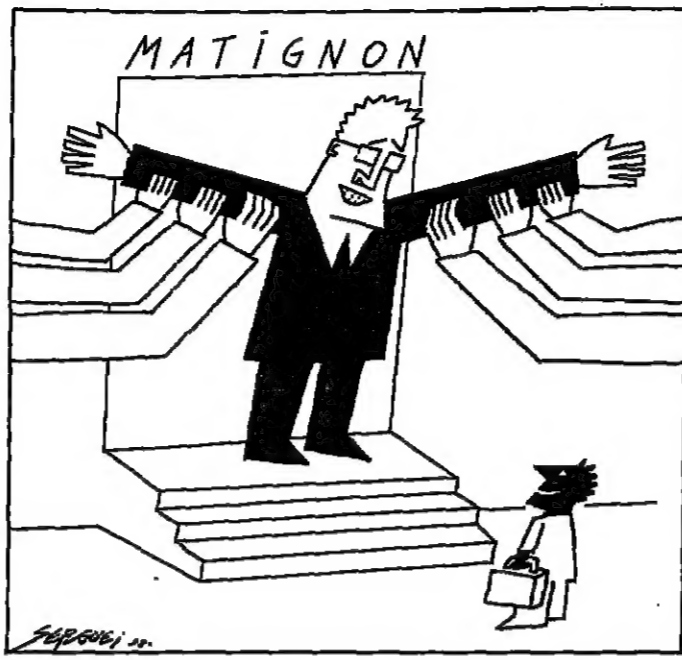
RÉCIT

Ce revirement marque le triomphe des pressions conjuguées des réseaux militants

tion a finalement entendu les voix convergentes qui lui conseillaient d'assouplir sa position. Sous la pression conjuguée de grévistes de la faim, d'intellectuels, d'artistes, et des milieux protestants, le gouvernement a annoncé, jeudi 2 juillet, la création d'une commission consultative destinée à encadrer le réexamen des dossiers (Le Monde du 3 juillet). Alors que trois jours auparavant, Jean-Pierre Chevènement refusait tout amendement au dispositif de régularisation, accusant même, à mots couverts, les associations de solidarité avec les sans-papiers de se faire les complices des filières d'immigration clandestine, le ministre de l'Intérieur justifiait jeudi la création de la nouvelle commission par la nécessité de « faciliter le règlement » des situations « les plus délicates » (lire ci-dessous).

Au-delà du partage traditionnel des rôles entre un ministre de l'Intérieur par définition répressif et un premier ministre chargé de maintenir les équilibres, ce revirement marque le triomphe des réseaux militants qui ont su faire jouer leurs entrées dans les cabinets ministériels.

Depuis des mois, les occupations d'églises s'étaient heurtées aux fins de non-recevoir du gouvernement. Les coups de gueule de la gauche « plurielle » et les pétitions de cinéastes n'avaient guère été mieux



accueillis. En se lançant dans une grève de la faim que chacun savait déterminée, vingt-neuf immigrés emmenés par un directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess) ont contraint les proches du gouvernement à sortir de leur réserve.

« TROISIÈME COLLECTIF »

Le choix des protestants comme premier médiateur résulte d'un calcul. Rejetés des églises parisiennes, où les forces de l'ordre intervenaient systématiquement sans choquer le

moins du monde l'archevêché, les sans-papiers se sont assés naturellement tournés vers les temples. Héritier des luttes de Saint-Bernard, en 1996, le « troisième collectif », qui réunit principalement des Turcs et des Chinois, sous la houlette de mi-

litants français proches de l'extrême gauche, ont jeté leur dévolu sur les protestants : après l'occupation, à la hussarde, du foyer de Grenelle de la mission populaire évangélique, puis du petit temple de Béthanie, dans le 20^e arrondissement, ils ont attiré au temple des Batignolles, où la pression des sans-papiers en faveur d'une grève de la faim a eu raison des vives réticences des soutiens français.

Hasard du calendrier, le synode national de l'Eglise réformée venait de délivrer un message très net en faveur de l'accueil de l'étranger. Pour les fidèles de cette paroisse plutôt bourgeoise, l'heure des travaux pratiques avait sonné.

Placés dès lors en première ligne, les protestants ont fait jouer toutes leurs relations. Le 3 juin, déjà, les hauts dignitaires protestants avaient

profité d'un rendez-vous prévu de longue date avec Lionel Jospin pour faire état de leur soutien sans faille aux sans-papiers.

« RÉEXAMEN DES SITUATIONS »

Le 9 juin, le pasteur Jean-Marc Viollet, président de l'Eglise réformée de la région parisienne, écrit à son tour au premier ministre, pour réclamer « un réexamen général des situations ». Le 15 juin, c'est Jean-Pierre Chevènement lui-même qui se déplace à la maison du protestantisme pour décorer de la légion d'honneur sa vieille connaissance franc-comtoise, le pasteur Jean Tartier, président de la fédération protestante. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Intérieur fait face aux mêmes interlocuteurs lors d'une réception à la région Ile-de-France. Le ton est goujard. Pas question de toucher à la circulaire, surtout sous la pression d'« agitateurs maoïstes », assure le ministre, devant des protestants déterminés. Après Lionel Jospin, Catherine Trautmann, autre « parpallote » du gouvernement, est sollicitée. L'oreille est attentive.

C'est que le ministre de la culture est déjà largement mise à contribution par l'avant-garde artistique du mouvement. Les cinéastes multiplient les contacts, lui envoient les dossiers des sans-papiers qu'ils pariraient, boudent symboliquement la fête du cinéma qu'elle organise. Chaque fête du livre est également l'occasion pour les écrivains protestataires de la tarabouter. Pis encore : de Michel Piccoli à Ariane Mnouchkine, la ministre retrouve face à elle nombre de militants du comité de vigilance contre le Front national qu'elle a elle-même créé à Strasbourg !

Assés naturellement, le ministre de la culture et ses collaborateurs relaient ces positions dans les cercles du pouvoir tout en mettant en avant leur solidarité gouverne-

mentale. Après les protestants et les artistes, ne manquent plus que les éminences de l'Ehess pour achever le travail de « conviction par capillarité » au sein du gouvernement. Anthropologue reconnu et directeur d'études, Emmanuel Terray participe depuis deux ans à l'épopée du troisième collectif des sans-papiers. En cessant de s'alimenter, aux côtés

qu'il enseigne à l'Ehess et accepte de jouer les intermédiaires, Matignon devient ainsi le point de convergence des interventions. Aux sollicitations discrètes de Marthe Aubry et de Catherine Trautmann, aux remarques plus acerbes de Dominique Voynet et des communistes, s'ajoutent les conciliabules de cabinets. Proximité professionnelle,

Satisfaction à gauche

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) salue une « décision de bon sens », « une bouffée d'oxygène et une lueur d'espoir pour les déboutés de la circulaire de régularisation ». Le PCF « approuve la décision gouvernementale », tout en ajoutant que « les soixante-dix mille sans-papiers non régularisés à ce jour qui ont fait une demande de régularisation de bonne foi en faisant confiance au gouvernement de gauche ne peuvent être laissés pour compte, renvoyés dans les griffes du travail illégal ». Le PCF « confirme ses propositions de moratoire sur les expulsions », et « de réexamen de tous les dossiers ». De leur côté, les Verts « se félicitent du premier pas que le gouvernement vient de faire », estimant qu'il n'aurait pas eu lieu « sans les différentes mobilisations citoyennes de parrainage, sans les grèves de la faim menées par les sans-papiers eux-mêmes, sans la mobilisation des associations ».

Enfin, pour Daniel Vaillant, le ministre chargé des relations avec le Parlement, la création d'une commission de recours « ne revient pas à la politique gouvernementale », et ne préfigure pas une régularisation générale. « Ce n'est pas la logique dans laquelle on est », a-t-il poursuivi, affirmant que « la loi s'appliquera », mais que « quand il y a des difficultés, il y a possibilité de recours après un premier refus. Ce gouvernement, à la différence d'autres, n'est pas aveugle ni sourd, il entend, il regarde ».

des Chinois et des Turcs, il entend avant tout déclencher une réaction en chaîne parmi ses « chers collègues ». Le résultat dépasse toutes ses espérances. Effrayés par le risque vital encouru par cet homme de soixante-trois ans, et peu convaincus par la raideur du gouvernement, ils multiplient les interventions : pétitions, soutien financier, et surtout interventions personnelles. Tout ce que les cabinets ministériels craignent d'écouter est sollicité. Le président de l'école rencontre même discrètement Sylviane Agacinski, l'épouse de Lionel Jospin,

culturelle, amicale, passé militant commun ou soldatier de corps : mille liens unissent le pouvoir à ceux qui s'agitent pour défendre les sans-papiers. Le terrain était prêt pour que soit envoyé le signal gouvernemental attendu par les déboutés de l'opération de régularisation. La peur d'une dramatisation de la grève de la faim et d'un nouveau « Saint-Bernard », sous un gouvernement de gauche cette fois, a fait le reste.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

La nouvelle commission devrait assouplir les critères de régularisation

ROUVRIRE les portes de la régularisation sans trop perdre la face : la création de la « commission consultative » annoncée jeudi 2 juillet, tient dans cette double exigence. Le communiqué, aux termes longuement pesés à Matignon et au ministère de l'Intérieur, précise qu'« afin d'éclairer l'administration sur l'application de la circulaire du 24 juin 1997, en tenant compte des améliorations apportées par la nouvelle loi du 11 mai 1998 [sur l'immigration], le gouvernement a décidé de mettre en place auprès du ministre de l'Intérieur et en liaison étroite avec le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) une commission consultative ».

Cette instance sera présidée par Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat. Déjà chargé depuis un an d'une mission d'harmonisation de l'opération de régularisation, M. Galabert s'est fait connaître favorablement auprès des associations en dénonçant la grève de la faim, menée au mois de mai, à Lyon, par dix Algériens et Tunisiens frappés par la « double peine ». Dans la nouvelle commission, il sera épaulé par un membre de la Cour des comptes, un inspecteur général de l'administration, un inspecteur général des affaires sociales, et trois secrétaires généraux de préfecture. Leur nom devrait être publié incessamment.

La commission sera saisie par le directeur des libertés publiques du ministère de l'Intérieur des « difficultés qu'il rencontre dans l'appréciation à porter sur les situations les plus délicates ». « Elle proposera des orientations destinées à faciliter le règlement de ces situations », ajoute le communiqué, et pourra « procéder aux auditions qu'elle jugera nécessaires pour éclairer ses avis ». Autrement dit, les hauts fonctionnaires devraient assouplir les conditions de mise en œuvre de la circulaire sans que les critères soient officiellement modifiés. Le résultat de leur travail pourrait s'apparenter à une

seconde vague - limitée - de régularisations s'ajoutant aux quelque quatre-vingt mille sans-papiers déjà légalisés, sur cent cinquante mille demandés.

RECOURS HIÉRARCHIQUES

Pour maintenir la continuité de l'opération de régularisation, la commission n'est censée s'intéresser qu'aux recours hiérarchiques de droit commun déposés auprès du ministre. Toutefois, les préfectures, auprès desquelles sont déposés les recours gracieux, sont invitées à prendre bonne note des avis de la commission. Mieux : le ministre assure que les silences de l'administration pendant quatre mois après un recours n'équivaudront plus systématiquement à un refus définitif. Chacun des quinze mille recours déjà déposés recevra donc une réponse motivée basée sur la jurisprudence plus libérale de la commission. Un point d'interrogation demeure cependant sur le sort ré-

servé à ceux dont le recours a déjà été explicitement rejeté.

La commission n'examinera pas directement les dossiers. Elle sera saisie du cas de profils types de déboutés et se prononcera donc sur des catégories. Ainsi, l'exigence systématique d'une « période régulière » de six mois pour les célibataires pourrait être aménagée. Les étrangers présents en France depuis longtemps et bien intégrés pourraient en être exemptés. Cette nouvelle règle pourrait repêcher les très nombreux demandeurs d'asile souvent déboutés pour cette seule raison.

L'« enjinement des critères » sera complété par « un effort de transparence de l'administration », assurément au ministère de l'Intérieur. La commission devrait en effet auditionner les associations et les informer des évolutions de la jurisprudence.

Ph. Be. et N. H.

Aux Batignolles, arrêter la grève de la faim ? « Chaque chose en son temps »

NE PAS BOULEVERSER les habitudes. Ne surtout pas rompre cet équilibre fragile, construit jour après jour, mois après mois, avant d'avoir obtenu la certitude de la vic-

REPORTAGE

En quinze jours, chacun a pris ses habitudes, appris à vivre ensemble

toire. Jeudi 2 juin, au 17^e jour de leur grève de la faim, c'est avec prudence et avec le souci de « ne surtout pas se précipiter » que les sans-papiers du troisième collectif, installés depuis le 15 juin, au temple des Batignolles, dans le 17^e arrondissement, ont accueilli la proposition du gouvernement de créer une commission consultative placée auprès du ministre de l'Intérieur afin d'aménager les critères de régularisation. Toute la journée, les délégués

turcs et chinois d'un côté, les soutiens français de l'autre, ont examiné la proposition du gouvernement. Ou plutôt ce qu'ils parvenaient à en savoir. Des articles de presse aux informations données par les « amis », avant enfin d'entrer en contact direct avec le ministère de l'Intérieur, les contours du nouveau dispositif ne sont apparus que progressivement.

« OBTENIR DES ASSURANCES »

« Inacceptable », assuraient-ils ainsi en début de journée. « Flou et bien éloigné de ce que l'on demande », corrigeaient-on en milieu d'après-midi. On insistait alors sur le caractère « administratif » et « consultatif » d'une commission que l'on aurait voulu « indépendante » et « décisionnelle », sur la nécessité de réexaminer « toutes les demandes rejetées » et pas seulement les recours effectivement déposés. Vendredi matin, on ne parlait plus, au temple des Batignolles, que

de « la nécessité d'obtenir des assurances », notamment sur le traitement spécifique des dossiers du « troisième collectif ». « Nous avons le temps », assurait un responsable du collectif.

C'est qu'il, la rapidité de la décision du gouvernement a stupéfié tout le monde. Emmanuel Terray pensait bien que son jeûne accélérerait le mouvement. « Mais là, à peine plus de deux semaines ! », s'étonne-t-il encore. Alors pendant toute la journée, on a presque fait comme si de rien n'était. La distribution quotidienne de tracts - aux Halles, cette fois - s'est faite normalement. Le tour de garde des médiateurs s'est déroulé comme inscrit sur le tableau. Et Omar, le gréviste de la faim algérien, a conservé ses prérogatives : la place juste en face de la télé et priorité sur l'usage de la télécommande.

En quinze jours, chacun a pris ses habitudes, appris à vivre ensemble. Un compromis a vite été trouvé entre le désir des hommes turcs de se coucher tard et celui des femmes chinoises de se lever aux aurores. Les parties de cartes, les deux réunions quodotidiennes et les matchs de la coupe du monde rythment la vie de « ce petit village syno-turc » qu'aime à observer, entre deux visites et trois coups de fil, Emmanuel Terray, en bon anthropologue. Jeudi 2 juillet, comme chaque soir, Chinois et Turcs se sont approchés de la télévision à l'heure du journal télévisé. « Mais ce soir, c'est spécial, souriait Baydur, trente-trois ans, dont deux passés en France. On va peut-être se voir. »

Vendredi 3 juillet, l'assemblée générale de 17 h 00 devrait elle aussi être « spéciale ». On y discutera de la commission consultative, de l'accueil qu'il convient de réserver aux promesses du ministère. Et de l'éventualité d'arrêter la grève de la faim ? « Chaque chose en son temps », préférera-t-on dire au 3^e collectif.

Richard Benguigui

N. H.

Mohamed, Kabyle et « Gagnériois à part entière »

NÎMES

de notre correspondant

Le village de Gagnières, dans les Cévennes gardoises, n'aura pas à cacher Mohamed Aid. Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, mercredi 30 juin, l'arrêté préfectoral ordonnant, le 23 juin, la reconduite à la frontière de cet Algérien en situation irrégulière. Dans cette commune de huit cents habitants, personne, à commencer par l'intéressé, ne s'attendait à une telle décision du tribunal. Dès le lendemain de l'arrêt, les affiches avaient fleuri sur les murs du village. Grâce au bouche à oreille, un comité informel s'était constitué pour éviter le retour en Algérie de ce Kabyle de trente-huit ans.

Quatre jours après l'arrêté d'expulsion, le maire de la commune avait organisé un « parrainage républicain ». Ce soir-là, cent quatre-vingt-seize personnes avaient défilé à l'Phéba de ville pour signer des attestations en faveur du numéro 10 de l'équipe de football locale. Toutes louaient son intégrité, sa gentillesse, son intégration parfaite dans le village. « Mohamed est un exemple pour la commune », écrivait un agri-

culteur. « Son départ éventuel serait très mal ressenti de tous, personne ne veut l'envoyer, c'est un Gagnériois à part entière ». ajoutait un retraité des PTT. Pour le président de l'amicale sportive, « le renvoyer en Algérie serait un crime ». « Il a un savoir-vivre qui fait souvent défaut à nos concitoyens et l'accueil en Kabylie nous laisse craindre pour sa vie. Je vous demande de nous laisser la chance de le côtoyer et de l'apprécier », renchérisait alors un cadre commercial de France Télécom.

« DÉLIBÉRER AVEC MOI-MÊME »

Mercredi, une sobriante de villageois ont donc fait le déplacement à Montpellier. A la barre du tribunal administratif, Mohamed expliqua sa situation familiale : son père, qui vendait des boissons alcoolisées à Alger et qui a été tué, son frère, qui est dans un fauteuil roulant à la suite d'un attentat, et lui-même, à qui on demandait, sous peine de représailles, de saboter l'usine hydro-électrique dans laquelle il travaillait avant de venir en France en 1993. Pour Jean-Paul Nunez, de la Cimade, « ce dossier aurait dû

être examiné avec plus d'attention ». Il plaide l'absence de violence à la vie privée et familiale de Mohamed. « Depuis deux ans que nous sommes à Gagnières, nous n'avons eu aucun problème de travail qu'il ne peut pas accepter tant qu'il n'est pas régularisé. Tout le monde l'aime et moi je n'ai pas envie qu'on l'emmène », explique sa concubine, Maryse Geoffroy.

Un instant, elle est sur le point de s'emporter contre la préfecture, « qui vous donne six minutes pour expliquer une vie », mais l'attention que lui porte le président l'en dissuade. Bientôt, celui-ci se retire pour, dit-il, « délibérer avec moi-même ». Durant ces longues minutes, des habitants se disent prêts à cacher Mohamed en cas de reconduite à la frontière. « Les gens ne le laisseront pas partir comme ça », confirme une conseillère municipale. Une demi-heure plus tard, le magistrat annonce l'annulation de l'arrêt. Un long silence suit avant que n'éclate un tonnerre d'applaudissements mouillés de quelques larmes.

Richard Benguigui

N. H.

مركزنا من رصاص

ation des sans-papier

L'enquête du juge Bruguière en Corse est très critiquée

L'interpellation du journaliste Gilles Millet continue à provoquer des réactions. Le procureur général de Bastia souhaite une plus grande concertation entre les juges antiterroristes de Paris et les magistrats corses

Dans l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière semble privilégier la piste d'une certaine frange des milieux nationalistes agricoles. Ses méthodes ont été criti-

quées à mots couverts par l'ancien directeur régional du SRPJ d'Ajaccio et le nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia, qui lui demande aujourd'hui de faire preuve d'une plus grande collaboration avec les ma-

gistrats corses. Le journaliste Gilles Millet, collaborateur de l'Événement du jeudi, placé en garde à vue pendant quarante-huit heures à la demande du juge Bruguière, a été mis en examen, jeudi 2 juillet, pour re-

cel de violation du secret de l'instruction. Cette interpellation a été vivement critiquée par les syndicats de journalistes et le Syndicat de la magistrature. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

CHARGÉ, depuis le 13 février, de conduire l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac aux côtés de Laurence Le Vert et Gilbert Thiel, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière semble privilégier la piste d'une certaine frange des milieux agricoles nationalistes. Cinq mois après le meurtre du plus haut représentant de l'Etat en Corse, la justice et la police déploient d'importants moyens afin d'étayer cette hypothèse, quitte à se voir reprocher des pratiques discriminatoires et un manque de discernement.

Dans l'ordonnance de placement en détention d'un agriculteur nationaliste, datée du 26 juin, les trois juges résument leur analyse du dossier de l'assassinat du préfet. « Sous couvert de revendication syndicale agricole corse, des actions d'intimidation et de violences appuyées par des actions de terreur pour obtenir des avantages économiques [...] ont conduit directement à l'assassinat de Claude Erignac », écrivent-ils. Selon eux, tout aurait débuté en 1996, lors des premières mesures « juppé » destinées, par l'entremise du Crédit agricole, à réduire l'endettement

des agriculteurs corses au cas par cas, et non à la faveur d'un plan global. « Des actions de contestation accompagnées d'actions d'intimidations et de violences pour obtenir de l'Etat et de son partenaire, la Caisse régionale du Crédit agricole, une mesure globale d'allègement, voire d'effacement de la dette agricole » se sont développées, indique le document.

DÉSTABILISATION

A en croire les magistrats, deux syndicats agricoles nationalistes auraient, en 1996 et 1997, perpétré, dans une logique de désabilisation, un grand nombre d'attentats contre des agences du Crédit agricole revendiqués par divers groupes nationalistes tels que le FLNC-canal historique ou Résistenza. Le texte précise que le 21 octobre 1997, un autre groupe armé, Fronte Ribellu, revendiquait une opération en faussement référence au domaine agricole de deux membres du comité de défense des agriculteurs, Mathieu Filidori et Gérard Serpentini. Selon les trois juges d'instruction parisiens, Mathieu Filidori aurait eu, avec Marcel Loren-

zoni, Gérard Serpentini et Roch Simoni, une activité « excédant largement le cadre de l'action syndicale ».

L'ordonnance de placement en détention provisoire, qui recense des occupations de locaux administratifs et des barrages de routes, estime que le Comité de défense des agriculteurs est responsable « d'un climat de haine centré sur la personne du préfet Claude Erignac ». Le texte rappelle que lors d'une manifestation, des tracts intitulés « Halte au mimac d'Erignac » ont été distribués et que Marcel Lorenzoni et Roch Simoni ont diffusé, lors de l'occupation de l'Odar, une note confidentielle du préfet de police, Gérard Bouquier, demandant à son administration de contrôler la situation financière de plusieurs personnes, dont Roch Simoni et Marcel Lorenzoni. Au cours de leurs auditions, ces deux militants ont indiqué que le document « Bouquier » avait joué « un rôle déterminant dans le processus qui a conduit à l'assassinat ». Ces quatre agriculteurs nationalistes, qui sont considérés par les juges comme des person-

nages centraux de l'enquête Erignac, ont été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et incarcérés.

Depuis, les arrestations se sont multipliées. Près d'un millier de personnes ont déjà été interrogées. Des militants nationalistes, des agriculteurs, leurs épouses, leurs enfants et même des policiers sont suspectés d'avoir prêté leur concours à la préparation du meurtre. A ce jour, aucune mise en examen n'a été prononcée dans le dossier visant directement l'assassinat du préfet. En revanche, quatre réquisitoires supplémentaires ont été accordés aux magistrats pour des faits incidents ayant pour lien avec le meurtre l'hypothèse des juges, à savoir la piste « agricole ». Ces procédures visent la détention d'armes, d'explosifs ou la participation à des mouvements terroristes mais jamais l'assassinat du préfet Erignac.

HEURTS PROCÉDURAUX

Quelques jours à peine après le meurtre du préfet Erignac, les investigations avaient déjà été l'objet de heurts procéduraux et humains. Une sourde rivalité opposait alors le juge Bruguière, qui travaille étroitement avec la division nationale antiterroriste dirigée, à Paris, par le contrôleur général Roger Madieu, et le directeur du SRPJ d'Ajaccio, Démétrius Dragacci proche du juge Gilbert Thiel. Les désaccords portaient sur la répartition du travail entre les deux services de police. Les constatations effectuées immédiatement après l'assassinat par les services de M. Dragacci avaient été mises en causes par le juge Bruguière. Deux conceptions de l'enquête s'affrontaient. Fin connais-

seur de la Corse, le directeur du SRPJ d'Ajaccio entendait contrôler une partie de l'enquête afin de préserver une place au travail réalisée par ses troupes immergées dans cette société insulaire où il est très difficile de passer inaperçu. A Paris, le patron de la division antiterroriste fort du soutien du juge Bruguière, arguait d'une technique de police judiciaire plus classique et plus distante. Cette confrontation de style a pris fin avec le départ de Démétrius Dragacci et son remplacement par Frédéric Veaux, ancien numéro deux de la police judiciaire à Marseille.

La volonté hégémonique du juge Bruguière s'est également exprimée lors de l'enquête engagée sur l'examen des prêts accordés aux agriculteurs par le Crédit agricole de Corse. Estimant que de nombreux éléments découverts par l'inspection des finances, auteur du rapport, pouvaient intéresser sa propre affaire, il a tenté, en vain, d'être désigné pour instruire ce dossier. Celui-ci a finalement été confié au juge d'instruction d'Ajaccio, Jean Guary.

Signe d'agacement face à un échec de centralisation dans les affaires de terrorisme, le tout nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse), Bernard Legras, a décidé d'organiser, mercredi 8 juillet, à Bastia, une réunion comprenant notamment le procureur de Paris, Jean-Pierre Dittlich, et Jean-Louis Bruguière. M. Legras a déclaré publiquement qu'il entendait demander aux magistrats parisiens une plus grande collaboration avec leurs collègues en poste sur l'île.

Jacques Follorou

Un homme de plume contre un homme de loi

UN MAGISTRAT contre un journaliste, un homme de plume contre un homme de loi. Gilles Millet est un baroudeur de presse, une sentinelle postée depuis un quart de siècle à la charnière des investigations policières et des enquêtes judiciaires. Jean-Louis Bruguière incarne, après bientôt trente ans passés en cabinet d'instruction, la figure toute-puissante d'une justice antiterroriste d'exception.

Dans un article publié le 11 juin par l'Événement du jeudi, Gilles Millet dénonçait « la politique répressive du juge Bruguière » en Corse. Sous couvert d'une enquête visant le terrorisme, Jean-Louis Bruguière ordonnait trois semaines plus tard le placement du journaliste en garde à vue, quarante-huit heures durant, la perquisition de son domicile et la saisie de ses documents de travail. Cette procédure antiterroriste a finalement fait long feu : Gilles Millet a été mis en examen, jeudi 2 juillet, par le juge d'instruction Jean-Paul Valat mais cette procédure vise une infraction de « recel de violation du secret de l'instruction » en raison de la présence, à son domicile, de documents d'origine policière.

DÉJÀ EN 1986

Ce n'est pas la première fois que les itinéraires du juge et du journaliste se croisent. Il y a douze ans, le 23 avril 1986, Jean-Louis Bruguière, alors chargé d'instruire le dossier d'Action directe, avait - déjà - fait placer en garde à vue Gilles Millet, alors chef adjoint du service société de Libération. Interpellé par la section antiterroriste de la brigade criminelle, le journaliste avait été interrogé au sujet d'un ami appartenant à une mouvance de l'ultra-gauche française que le magistrat soupçonnait d'être impliqué dans une affaire d'attaque à main ar-

mée. Des perquisitions avaient alors eu lieu aux domiciles parisiens connus pour abriter, de temps à autre, Gilles Millet. Leurs occupants avaient été promptement conduits dans les locaux de la police judiciaire et le journaliste avait été interpellé au siège du quotidien. La détermination de ses collègues et le manque de conviction des policiers avaient empêché une fouille en règle, de son bureau, pourtant fortement souhaitée par le juge Bruguière. Au terme de vingt-quatre heures de garde à vue et d'un échange de propos peu amènes, Gilles Millet avait finalement été remis en liberté sans être inquiété.

Aujourd'hui encore, le journaliste se dit froissé par la « méthode Bruguière » qui conjugue les vagues d'interpellations dans des mouvances terroristes et l'utilisation sans réserve des moyens exceptionnels conférés aux juges par la loi de septembre 1986 - allongement de la garde à vue et centralisation des poursuites à Paris au profit d'un groupe de magistrats spécialisés. « Mon expérience m'autorise à confirmer que les méthodes employées par le juge Bruguière à mon égard sont celles qu'il utilise pour mener ses dossiers corses, a estimé le journaliste à la sortie de sa garde à vue. Elles ne sont pas une bonne illustration de l'Etat de droit que l'on veut restaurer en Corse. »

Comme en écho, les pratiques de Gilles Millet, franc-tireur de Libération entre 1973 et 1996, actuellement collaborateur régulier de l'Événement du jeudi et occasionnel de La Marche du siècle, ont le don d'exasperer le magistrat. C'était le cas hier, lorsque le journaliste faisait, en 1979, un long entretien avec Jacques Mesrine, évadé de la prison de la Santé et refusait d'orienter les policiers sur les traces du fuyard. C'est le cas aujourd'hui lorsqu'un na-

tionaliste corse déclare aux enquêteurs que le journaliste lui aurait remis un rapport d'étape confidentiel - mais largement diffusé dans la presse - de l'inspection générale des finances sur la gestion du Crédit agricole de Corse.

SOUS L'ŒIL DES CAMÉRAS

Pourtant, le juge Bruguière n'a pas toujours pâti du travail des médias. En 1986, il s'était rendu à Lyon afin de récupérer, sous l'œil des caméras de télévision, le dossier d'un responsable d'Action directe détenu par un autre juge, plaçant à l'occasion les centralisations des affaires terroristes à Paris. En 1991, des extraits d'un film réalisé dans le cadre de l'instruction du juge sur l'attentat du DC-10 d'UTA réservé, en principe, aux familles des victimes réunies à huis clos dans une salle du palais de justice de Paris avaient été diffusés sur TF1. Sans parler de photos pleines pages des magazines montrant le juge Bruguière dans les rues de Fes en 1995, à l'occasion d'un procès de commandos islamistes venus de France auquel assistait... Gilles Millet.

Car il est écrit que les journalistes continueront de s'intéresser à ce magistrat « vedette », selon le mot de Carlos lors de son premier interrogatoire par le plus fameux des juges antiterroristes français. A fortiori depuis que le magistrat a été promu, en octobre 1995, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris chargé de l'instruction. Une fonction créée sur mesure qui lui donne la haute main sur l'ensemble des enquêtes antiterroristes conduites par les juges d'instruction spécialisés, tout en lui permettant de continuer à instruire lui-même d'importants dossiers de terrorisme.

Erich Inciyan

Les protestations se multiplient

- La Société des rédacteurs du Monde (SRM) « s'inquiète des entraves ainsi posées à la liberté d'exercice de l'information et à la protection des sources ».
- L'Union syndicale des journalistes CFTD (USJ-CFTD) demande que l'on ne se trompe pas de cible. « Certes, les journalistes ne sont pas au-dessus des lois, ajoute le syndicat, mais, dans le cadre de l'exercice de leur métier, ils doivent bénéficier de la protection des sources qui leur est reconnue par la loi. »
- Le SNJ-CGT estime que la mise en examen de Gilles Millet « pose à nouveau le problème de la protection des sources des journalistes, sans laquelle il ne peut y avoir de réelle liberté de la

presse ». Il proteste également « contre les mesures coercitives (48 heures de garde à vue dans les locaux de la police antiterroriste) sans précédent dans une affaire de presse ».

● Le Syndicat national des journalistes (SNJ) de France 3 « s'indigne des pratiques indignes de la part d'un haut magistrat [le juge Jean-Louis Bruguière], qui tendent à confondre enquête de fond et gesticulation médiatique ».

● La Société des rédacteurs de Libération et les syndicats Sud-Libération et CGT du quotidien estiment que les mesures coercitives contre Gilles Millet « s'apparentent à une lettre de cachet et portent gravement

atteinte à la liberté de la presse, à notre droit d'informer et à celui d'être informé ».

● Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) dénonce le placement en garde à vue de Gilles Millet. « Une énième illustration, à [ses] yeux, des pratiques de la cellule antiterroriste », qui fonctionne « dans une logique procédurale d'exception ». « Alors que la loi prévoit la protection des sources, estime le SM, le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière n'a pas hésité à employer des moyens coercitifs à l'encontre de Gilles Millet, dans le but évident d'exercer des pressions sur ce dernier pour obtenir des informations sur ses sources. »

DÉPÊCHES

■ CORSE: le FLNC canal-historique a revendiqué, jeudi 2 juillet, quatre attentats récents, dont celui qui a sévèrement endommagé un bureau de poste du centre de Marseille, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 juin. Le principal mouvement clandestin armé corse a signé la responsabilité des attentats contre la gendarmerie de Saint-Florent et le tribunal de police de Corte, commis dans la nuit du 25 au 26 juin, et celui contre le cantonnement de gendarmes mobiles de Borgo, per-

■ EDUCATION: le principal syndicat du premier degré, le SNUIPP (FSU) a décidé, jeudi 2 juillet, de ne pas signer « en l'état » le relevé de conclusions ministériel sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles et propose au gouvernement de substituer une seule voie d'intégration aux deux existantes. Les trois syndicats du primaire avaient consulté leurs adhérents et, à la suite de cette consultation, le SEFEN et le SGEN-CFDT ont décidé de signer l'accord.

■ ENFANCE: la 9^e chambre de la cour d'appel de Paris a prononcé la relaxe de Martine Brousse, ancienne présidente de l'association Enfance et Partage, fonction dont elle avait démissionné. Dans son arrêt en date du 1^{er} avril, la cour d'appel a considéré que ses salaires ne lui avaient pas été servis en raison de ses fonctions de mandataire social et qu'ils avaient été perçus « pour des tâches distinctes et précises, accomplies dans les conditions caractéristiques du salariat ». La cour a conclu que les éléments du délit d'abus de confiance ne sont donc pas réunis.

■ ENVIRONNEMENT: la préfecture de Loire-Atlantique a interdit, jeudi 2 juillet, la pêche de la quasi-totalité des coquillages sur le littoral du nord du département en raison de la présence dans les eaux du dinophysis, une algue toxique qui provoque de fortes diarrhées si elle est consommée, et qui n'est pas détruite par la cuisson. Le préfet a également interdit la commercialisation des coquillages venus de cette zone côtière longue d'environ 20 km.

En démonstration à la Fnac

Windows 98 est en démonstration sur micro-ordinateur Cibox dans toutes les Fnac dès le samedi 4 juillet.

RC NANTERRE 8 317 036 811

مركز من راصح

DISPARITIONS

M^{gr} André Brien

Une figure de l'intelligentsia chrétienne

LE PÈRE André Brien, qui vient de disparaître à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, a été sans conteste une grande figure de l'Eglise conciliaire dans le domaine de l'apostolat intellectuel. Non seulement il a servi de maître de pensée et de vie pour des générations de normaliens, éparpillés ensuite dans le vaste monde de l'Université et de la recherche, mais par sa prédication, son enseignement, ses innombrables causeries et échanges, il a formé et marqué une foule d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïcs. Homme avant tout de contacts personnels, ce prêtre philosophe

laisse en fin de compte peu d'écrits, quelques titres - Dieu est là ou Le Cheminement de la foi - traduisent bien la quête anthropologique qui l'a toujours guidé. Né en 1913 dans une famille de bonne bourgeoisie catholique, André Brien a fait toute sa scolarité au lycée Condorcet à Paris avant d'entrer au séminaire des Carmes. Ordonné prêtre à la veille de la guerre, il est appelé en 1939 sous les drapeaux et passe cinq années de captivité en Allemagne. C'est en 1947 qu'il débute sa véritable action dans le monde intellectuel. Nommé aumônier de l'École normale supérieure, cet éducateur-né

forme en l'espace d'une quinzaine d'années une élite de « talas » (en argot normalien ceux qui vont à la messe). Parallèlement ses chroniques religieuses très suivies sur les ondes de RTL, le font connaître dans toute la France, cependant que sur le plan théorique il œuvre pour une catéchèse moderne à l'usage du monde d'aujourd'hui (il est alors responsable de l'Institut catéchétique de la « Catho »). Appelé en plein concile Vatican II par le cardinal Feltin à la tête de la pastorale du monde scolaire et universitaire pour la région parisienne, et nommé à cette occasion prêtre de Sa Sainteté (d'où

son titre de Monseigneur), il cherche obstinément de nouvelles voies pour transmettre le message évangélique tant dans l'enseignement catholique que dans l'enseignement public, avant de partir enseigner à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

jusque dans les situations les plus inattendues: jeune abbé de bonne famille, il avait été mobilisé en 1939 comme lieutenant dans un bataillon disciplinaire, trouvant sans peine chez des baroudeurs le chemin de cœur, et dans ses dernières années il avait apporté aide et réconfort aux homosexuels de l'association David et Jonathan afin de les arracher au sentiment du rejet et de la déréliction. Homme de foi, et de liberté, André Brien s'inscrit comme un grand pasteur de l'intelligentsia dans la France contemporaine.

François Bédarida

JIRI KANTUREK, journaliste tchèque, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque entre 1990 et 1992, est mort jeudi 2 juillet à l'âge de soixante-six ans. L'homme de la « normalisation » pro-soviétique, Jiri Kanturek a collaboré avec les dissidents de la Charte 77, ainsi qu'avec les radios La Voix de l'Amérique et Radio Free Europe. Il avait rejoint la télévision tchécoslovaque (CST) après la chute du régime communiste en novembre 1989. Il fut le porte-parole du Parti social-démocrate (CSSD) entre 1994 et 1997.

JOURNAL OFFICIEL. Au Journal officiel du vendredi 3 juillet est publié : ● Nouvelle-Calédonie : un décret tendant à soumettre un projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie au Parlement réuni en congrès.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

- Valognes, Casn. 4 juillet 1998. Quatre-vingt ans, quel talent ! Joyeux anniversaire. Papy Valognes. Mathilde, Camille, Paul, Clara, François, Lucas.

Mariages

Delphine FRANÇOIS et Hugues ALLADIO ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui sera célébré à Guiscard, dans l'Oise, le samedi 4 juillet 1998.

M. André CHANUT et M^{me}, née Michèle MÉNARD, M. Léon CIZAIN et M^{me}, née Anne FODERÉ, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants.

Claire et Jean-Louis, à Paris, le 2 juillet 1998.

- Le 4 juillet 1998, Edith et Etienne,

dis-sept ans de réflexion... Vous avez enfin trouvé le chemin de la marie. Bravo ! On vous embrasse.

MARTIN-DURAND, frères et sœurs.

M^{me} Dominique-Claire PREVOST-TESTART et M. Jean-Jacques MALLEMANCHE

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 2 juillet 1998, en la mairie du 16^e arrondissement de Paris.

Décès

- Le conseil d'administration de la MAIRIE. La direction, l'ensemble des militants et des salariés de la mutuelle, ont le douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 1^{er} juillet 1998, de leurs collègues.

Pierre AIELLO, Alain BONJEAN, Pierre FACCHAN, Didier MERLET, Alain VERGNET.

Ils expriment à leur famille et à leurs proches leur profonde sympathie.

- Bernard et Monique Angénieux, leurs enfants et petits-enfants. Martine et Jean Moret-Angénieux et leurs enfants. Daniel et Gisèle Angénieux et leurs enfants. Jacques Angénieux et ses enfants. M^{me} Marie-Louise Moulard-Angénieux, ses enfants et petits-enfants. Ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ANGÉNIEUX, leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 26 juin 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu à Genève dans l'intimité. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Héand (Loire), le lundi 6 juillet, à 15 h 30, cérémonie à laquelle sera associée son épouse

Marguerite, conformément à la demande du défunt. Cet avis tient lieu de faire-part.

Daniel Angénieux, 14, rue des Sablon, 75116 Paris.

- Son épouse, ses enfants, sa famille, ont le douleur de faire part du décès de

Djamil BENDI-M'RED, survenu le vendredi 26 juin 1998, à Cannes, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 2 juillet, à Alger, au cimetière El Alia. Que tous ceux qui se sont associés à notre chagrin trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Jean CULLERAI est mort au matin du 29 juin 1998. Sa famille et ses amis se réuniront le 6 juillet, à 14 h 30, en la chapelle de Pèrelachaise, Paris-20^e.

- M^{me} Eschermann, son épouse, Michèle Lemaître, Annie Eschermann, ses enfants, ses petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de

Claude ESCHERMANN, survenu le 1^{er} juillet 1998. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre-Quiberon.

Kathosin, 56510 Saint-Pierre-Quiberon.

- Robert Klapisch, Liliane Klapisch-Mosch, Marcel Klapisch, Fernand Klapisch, Leurs conjoints, enfants et petits-enfants.

M^{me} Blanche KLAPISCH, leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenue le 1^{er} juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

41, Mévaot, 56915 Savenay, Israël.

- Lytta Kujawski, sa fille, Adrien et Martin Royette, ses petits-enfants. Leur père, Jean-Paul Royette, Sa famille Kujawski d'Israël, Sa sœur, Christine Parco-Joze, Ses proches et amis, font part du décès de

Jerzy KUJAWSKI, survenu à son domicile, le 28 juin 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu au funéraire du Père-Lachaise (grande salle), lundi 6 juillet, à 13 heures.

- Armand Claude, Nicolas Sarkozy, Et les membres du cabinet, ont le douleur de faire part de la disparition brutale de leur associé et ami,

Michel LEIBOVICI, survenue le 30 juin 1998.

Association d'avocats, 32, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

- Lisa et Nina Loulié, ses filles, Sven-Michel Loulié, son fils Et Fabienne, sa belle-fille, Nicolas, Thomas, Alexandre, ses petits-enfants, David et John, ses neveux et leurs familles, font part du décès survenu le samedi 27 juin 1998, de

Sylvain LOURIE, ancien directeur adjoint de l'Unesco. Ses cendres ont été dispersées dans le jardin du Père-Lachaise, le 3 juillet, après une cérémonie dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Geneviève Marnary, son épouse, François, Edouard, Antoine, Le docteur et M^{me} Jean Marnary, Les docteurs et M^{me} François Jung, Toute la famille, font part du décès de

docteur Georges MAUARY, le 21 juin 1998, à l'âge de soixante ans, lors de sa dernière « promenade à bicyclette ».

Il repose au cimetière de Saint-Julien, 5, rue des Enlèves, 57070 Saint-Julien-les-Metz.

- Le président et les membres du conseil d'administration de l'Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants (UNAFOM) ont appris avec une grande tristesse le décès de

M^{me} Michelle MONNIER-PERRARD, présidente-fondatrice,

survenue le 30 juin 1998.

Ils lui rendent hommage pour l'énergie qu'elle a déployée dans son action au bénéfice des foyers de travailleurs migrants, au nom de sa profonde considération pour les personnes et notamment les Nord-Africains, qu'elle connaissait bien.

UNAFOM, 13, rue Brochant, 75017 Paris.

Anniversaires de décès

- Bastia Nice. A la mémoire du docteur Roger BRIGANTI (21 juin 1930 - 3 juillet 1996).

- Il y a dix ans, le 4 juillet 1988, André GESKIS

quittait les siens et les laissait inconsolables. Afin que son souvenir demeure, une grande pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

9, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris.

- Le 4 juillet 1983, quinze ans déjà,

Albert GONTIER nous quittait brutalement. Geneviève Barral, sa femme, Véronique Gouder, sa fille, Sa famille et ses amis, ne l'oublient pas.

Georges LESEVRE, absent parmi nous depuis le 4 juillet 1989, reste toujours présent dans nos mémoires et nos cœurs.

Risabeth et les amis.

Souvenir

- « Il n'est pas vrai que le droit politique soit toujours séparé du droit naturel : il y a des crimes qui, en troublant l'ordre social et perturbant l'ordre moral, méritent [notre] intervention politique. »

Chateaubriand, Les Grecs reconnaissants, Société Historique Alexandre Soutzos.

Congrès

- Le cinquantième congrès de l'Association internationale des études françaises aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 1998, à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, à 9 heures et 14 heures, entrée libre.

La première journée sera consacrée à l'état des études françaises dans les pays germanophones et à Potoski ; la deuxième à l'écrivain et son éditeur ; la troisième au journal d'écrivain depuis les Goussot.

Soutenances de thèse

- Clément Tournerie a soutenu, le 23 juin 1998, à l'université Paris-X-Nanterre, sa thèse d'enseignement sur L'oubli des contraintes dans « Terra Nostra », de Carlos Fuentes. Le jury, composé de M^{me} et M^{me} les professeurs Jeanine Poletto, présidente, Christian Glincoff, Saïd Lakhdar et Amadeo López, directeur, lui a décerné le titre de docteur en lettres avec la mention Très Honorable et ses félicitations à l'unanimité.

AMERICAN GOLF planète golf SOLDES à ne pas manquer! AMERICAN GOLF 14, Rue du Regard 75006 PARIS Tél: 01 46 49 12 62 Fax: 01 42 22 57 65 Ouvert de Lundi à Samedi 10 h à 18 h 45

- François Noutti a soutenu le 15 mai 1998, à Paris-VIII, sa thèse d'anthropologie et de sociologie de politique : Les Pama : une chefferie sacrée en République centrafricaine (directeur : F.-El. Rey) et a obtenu la mention Très Honorable. Le jury : F. Fougeyrolles (prés., Paris-VII), F.-Ph. Rey (Paris-VIII), Ph. Bumban (University College London), J.-F. Vincent (CNRS).

- Le 18 mai 1998, Danielle Le Briquer a soutenu sa thèse de doctorat : Le groupe pictural Cobra et l'écriture universelle Sorbonne-Neuve. Le directeur de recherche, M. le professeur René Demoris, les professeurs M^{me} José Vovelle, M^{me} Jean-Pierre Guillemet et Michel Collet lui ont décerné le titre de docteur en lettres avec la mention Très Honorable.

Formation continue INSTITUT DE FORMATION À LA MÉDIATION Initiation théorique et pratique à la médiation généraliste. Le nouveau cycle, d'une durée de deux ans, commence en septembre 1998. Adresses consultables à l'IFM, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Fax : 01-43-25-00-96.

CARNET DU MONDE Fax: 01-42-17-21-36 Téléphone: 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96

Le Monde des rencontres AIX-EN-PROVENCE du 6 au 14 juillet 1998 Le Monde vous accueille de 12 heures à 22 heures GALERIE DE LA PRÉVÔTÉ, PLACE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 13100 AIX-EN-PROVENCE Tous les jours, des rencontres avec les artistes du Festival et les journalistes du Monde. Le kiosque du Monde: journaux, publications, livres, CD-ROM, dossiers documentaires. Le Monde et le Festival vous invitent aux débats suivants: - le 6 juillet 1998, de 16 h 30 à 19 heures: sur le thème « L'image à l'écoute de la musique » à la suite de la projection du film de Jean-Louis Comolli et Francis Marmande: Le concerto de Mozart, une interprétation de Michel Portal avec l'aimable concours de l'INA. - le 7 juillet 1998, à 17 heures: L'Académie et l'Opéra - le 11 juillet 1998, à 17 heures: Dramaturgie et Opéra - le 22 juillet 1998, à 17 heures: L'Opéra à la rencontre des techniques et des cultures du monde - le 28 juillet 1998, à 17 heures: Les chorégraphes et l'Opéra à l'Auditorium de PIER, 25, rue Gaston-de-Saporta Le Monde sur Internet: http://www.lemonde.fr

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS L'état des conflits dans le monde La fin de la guerre froide, que d'aucuns rêvaient comme une promesse d'une ère nouvelle, débouche sur une période incertaine et dangereuse. A la stabilité issue de l'affrontement prudent de deux superpuissances a succédé le désordre qu'aucune autorité ne parvient à discipliner. Les arbitres incontestés font désormais défaut. Au sommaire: l'Afrique, le Proche-Orient, l'Asie, le golfe Persique, etc... UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 TARIF à la ligne DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT TARIF ABONNÉS 95 F HT NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC Forfait 10 lignes Toute ligne suppl.: 60 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS: 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES: Nous consulter 01.42.17.39.80 - Fax: 01.42.17.21.36 01.42.17.29.96

Rouen veut... Est pilote l'aménagement de la région marseillaise

مركزنا من الاموال

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

Rouen veut construire un pont monument sur la Seine

Ce sera, en 2003, « la tour Eiffel » de la ville, prédit le maire Yvon Robert (PS). Ce pont levant, qui dominera le fleuve d'au moins 55 mètres, est le chaînon manquant dans l'axe autoroutier qui traverse Rouen. Il n'entravera pas les grands rassemblements de voiliers au cœur de la cité

ROUEN

De notre correspondant
Deux cents mètres de large, cinquante-cinq mètres au moins au-dessus du lit du fleuve : d'ici cinq ans, un pont monument devrait se dresser sur la Seine, à l'aval de Rouen. Le conseil municipal de la préfecture de Seine-Maritime doit se prononcer, samedi 4 juillet, sur la réalisation d'un « sixième franchissement routier » de la Seine, sur le territoire rouennais, un kilomètre en aval du dernier pont qui barre l'amont du fleuve aux navires de haute mer.

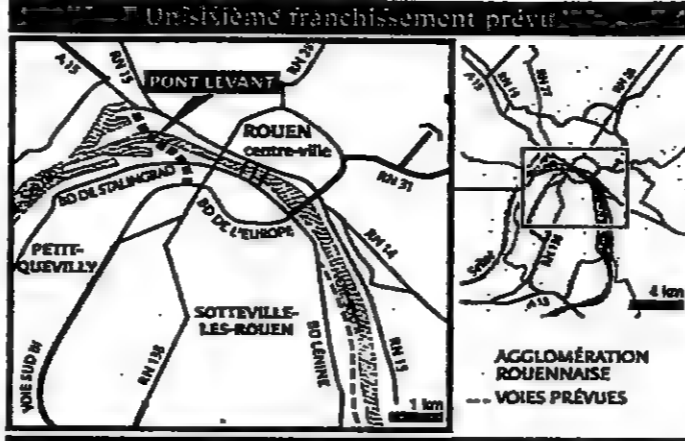
Depuis près de vingt-cinq ans, trois possibilités ont été étudiées : tunnel, pont mobile ou pont fixe. Le maire PS de Rouen, Yvon Robert, doit finalement proposer la construction d'un pont levant permettant le passage des paquebots et grands voiliers qui animent régulièrement le centre historique de la ville. L'ouvrage fera l'objet d'un concours international d'architecture. En juin 1995 à la tête d'une liste de gauche « plurielle » (PS, PCF, Verts, divers gauches), Yvon Robert a pris trois ans de réflexion avant de clore un débat que ses prédécesseurs UDF,

Jean Lecamet jusqu'en 1993 puis François Gaudier, n'avaient pu trancher en raison de sa complexité et de son coût.

Ce « sixième franchissement » de la Seine est le chaînon manquant d'un axe autoroutier qui relie le nord et le sud de la Haute-Normandie et dessert le port de Rouen, à travers l'agglomération rouennaise. Il devra remplacer le premier pont à gabarit fluvial (assez haut pour laisser passer les péniches), véritable fond de l'estuaire de la Seine et qui supporte en plein cœur de Rouen un trafic quotidien de 70 000 véhicules.

BESTIER UN PORT MARITIME

A 120 kilomètres de la mer, Rouen veut aussi rester un port maritime et le montrer. Il s'y traite 20 millions de tonnes de marchandises. Or, cette fonction s'est éloignée du centre au fur et à mesure que les navires ont grossi et que la logistique portuaire a eu besoin d'espace. Le « sixième franchissement », c'est aussi le point d'appui d'une redéfinition des quartiers ouest de la ville (l'équivalent, en surface, d'un arrondissement parisien) où les docks, les



entrepôts de transit et les bureaux d'armement ont été transformés en commerce de moquette, de pneus et de vin... (Le Monde du 23 novembre 1992).

L'absolue nécessité d'ouvrir une nouvelle voie n'empêche pas la polémique. La droite, renvoyée dans l'opposition en 1995, a tout d'abord attaqué le maire pour son indécision. Elle lui reproche aujourd'hui d'avoir tranché en faveur

d'un pont mobile et défend toujours la solution du tunnel. Yvon Robert réplique par un souvenir : « En 1989, la première réunion à laquelle j'ai participé chez le préfet comme vice-président du Sivom de l'agglomération rouennaise [NDR : M. Robert était alors maire adjoint du Grand-Quevilly] concernait déjà le sixième franchissement. Il avait alors été décidé d'aller vite et le maire de Rouen

avait demandé d'étudier la réalisation d'un pont mixte route-fer. Le succès des Voiles de la Liberté, en juillet 1989, puis celui de l'Armada de la Liberté en 1994, ont convaincu les autorités locales de ne pas priver la ville de ces rassemblements de voiliers, qui n'auraient plus grand sens s'ils étaient rejetés loin du centre, entre silos à blé et parcs à conteneurs. Le prochain rassemblement, l'Armada du siècle, se déroulera en juillet 1999.

Les projections de la direction départementale de l'équipement (DDE) de Seine-Maritime, confirmées par une étude commandée à un bureau indépendant, sont formelles : un tunnel à gabarit autoroutier coûterait de 400 à 500 millions de plus qu'un pont, évalué à 1,5 milliard de francs. Or, l'Etat - maître d'ouvrage, qui apportera 27,5 % du financement -, a exclu de porter sa quote-part au-delà de celle nécessaire à un pont fixe. Habitué des négociations, l'ancien maire Jean Lecamet avait admis, dès 1991, que l'Etat ne reviendrait pas sur cette position. Son successeur socialiste ne dit pas autre chose : « Parler de tunnel, c'est dire qu'il n'y aura pas d'ouvrage », mar-

tèle M. Robert. Alors que le temps presse, il prévient : « Je ne changerai plus d'avis. » Avec le pont levant, qu'il faudra ouvrir une quarantaine de fois dans l'année, les quelque vingt paquebots qui touchent Rouen tous les ans continueront donc d'accoster au cœur de la cité.

CONCOURS INTERNATIONAL

Un concours international d'architecture va être lancé pour ne pas rater ce véritable monument. En écho à la flèche de la cathédrale, le pont devra être, selon le maire, un « élément du patrimoine, la tour Eiffel de Rouen » mais aussi « un ouvrage d'art témoignant de l'attachement séculaire des Rouennais à leur fleuve, à l'histoire maritime de leur ville, qui contribuera au développement économique et urbanistique de celle-ci ».

Si rien ne vient contrarier le calendrier, les travaux pourront débuter en 2000 et l'ouverture du pont aura lieu en 2003. La mise en voie autoroutière sans carrefour sera réalisée par étapes et achevée à l'horizon 2010.

Etienne Banzet

L'Etat pilote l'aménagement de la région marseillaise

JEAN-PAUL PROUST, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'être chargé par le gouvernement de lancer officiellement la procédure devant aboutir, fin 1999, à la publication par un décret en Conseil d'Etat d'une directive territoriale d'aménagement (DTA) touchant Marseille et ses alentours. Trois ministres, Dominique Voynet (aménagement du territoire et environnement), Jean-Claude Gayssot et Louis Besson (logement), lui ont adressé il y a quelques jours une lettre constituant un « mandat d'élaboration » de la DTA de l'aire métropolitaine marseillaise. Le champ géographique directement touché couvre l'ensemble des Bouches-du-Rhône sauf la frange ouest, au delà d'une ligne Fort-Saint-Louis - Salon-de-Provence, c'est-à-dire la Camargue.

Cinq autres DTA sont actuellement - à des degrés d'avancement divers - en cours et intéressent les Alpes-Maritimes, la zone des Alpes du nord, la Basse-Loire, l'estuaire de la Seine, l'agglomération lyonnaise. Le préfet de Lorraine en a souhaité une pour les bassins houillier et sidérurgique mais le gouvernement n'a pas encore tranché. Les DTA, créées par la loi Pasqua de février 1995, reprises dans le projet Voynet qui doit être présenté au conseil des ministres fin juillet, sont un instrument de planification territoriale. Elles contiennent des dispositions prescriptives qui permettent au gouvernement de faire valoir et, si besoin, imposer ses priorités d'aménagement.

Au nom des ministres, mais en association avec les collectivités territoriales et les groupements de communes intéressés ainsi qu'avec les « acteurs représentatifs porteurs de propositions dans le domaine [notamment] de l'environnement », Jean-Paul Proust est chargé de définir « les grands enjeux de l'Etat » dans cette zone particulièrement délicate, dans les domaines tant des infrastructures, de l'urbanisme, de l'environnement, de la pression foncière que de la politique elle-même : Maignane et Vitrolles sont dirigées par des maires FN.

Jusqu'à maintenant, « le phénomène de métropolisation a été mal maîtrisé et a eu de graves conséquences sur la cohérence urbaine et la cohésion sociale », écrivent les ministres. Du coup, Marseille et sa région « ne parviennent pas à acquiescer le statut de grande métropole méditerranéenne et européenne auquel ses atouts lui permettent de prétendre ». L'avenir de Marseille sur la façade méditerranéenne justifie « pleinement, selon le gouvernement, une action forte de l'Etat », dans le cadre d'un « projet partagé en partenariat » avec les élus. Pour accroître le rayonnement

international de Marseille, le gouvernement compte sur l'impact du grand programme Euroméditerranéenne, très lourd financièrement. Il implique « un effort exceptionnel de l'Etat, le premier depuis le lancement, il y a plus de trente ans, du quartier de la Défense et des villes nouvelles ». A propos du port, qualifié de « pivot majeur de la consolidation économique et sociale », la DTA devra définir les perspectives de développement des activités industrielles autour de la plate-forme de Fos. Le port doit aussi avoir une fonction d'« éclatement des flux de marchandises » vers l'Italie, le sud de l'Allemagne et l'Espagne.

UN RER VERS ARLES ET TOULON

Le préfet reçoit mission de relancer vigoureusement la politique de transports collectifs, car « l'absence de transports en commun fiables contribue très largement à l'émiettement du tissu de l'aire métropolitaine ». Il faut s'orienter vers la mise en place, à terme, d'un réseau express régional (RER), s'appuyant sur le maillage des voies ferrées actuelles et reliant toutes « les parties urbaines de l'aire, ainsi que Toulon et Arles, soit plus de 2 millions d'habitants ».

Enfin, délibérément directif, le gouvernement n'hésite pas à énumérer les sites et milieux remarquables à préserver. Entre Marseille et Aix, le plateau de l'Arbois, par exemple, pôle fort du développement de demain, est une « coupure verte et un ensemble paysager dont il est impératif de maintenir l'intégrité ». Il faudra donc « limiter strictement l'urbanisation, qui ne sera acceptée qu'autour de la gare TGV et aux abords de la zone d'activité d'Aix-les-Milles, dans une proportion maximale de 10 % de la surface du plateau ». Plus généralement, les ministres demandent une « évaluation environnementale » tout au long de la procédure de préparation de la DTA, pour analyser les effets escomptés des orientations et des choix d'aménagement retenus. Et éventuellement les intégrer.

François Grosrichard

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'ancien ministre PS Michel Delebarre a donné sa démission, jeudi 2 juillet, de la présidence de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF). Le président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et maire de Dunkerque a indiqué qu'il souhaite se présenter à la présidence du Centre national de la Fonction publique territoriale, auparavant occupée par Jean-Pierre Soisson. M. Delebarre vient également d'abandonner son mandat de député pour cause de cumul (Le Monde du 3 juillet).



C'est important, ce nouveau logo ?

Notre dernière contribution majeure aux entreprises s'appelle Internet.

Notre opérateur en télécommunications affiche le logo Cisco Powered Network. Vous pouvez avoir confiance : les solutions qui vous sont proposées intègrent la technologie Cisco. Tout comme Internet.

Envoyez un message de Hong Kong et il arrive quasiment en temps réel à Buenos Aires. Recevez à votre siège londonien des documents en toute sécurité de votre bureau de Marseille. Travaillez, communiquez, échangez des données sans quitter votre domicile... Tout cela passe par

Internet grâce à des équipements Cisco.

Désormais, lorsque vous lirez la documentation de votre opérateur en télécommunications, posez-vous la question : Y a-t-il le logo « Cisco Powered Network » ?

Vous aurez ainsi la certitude que le service qui vous est proposé s'appuie sur la technologie et les produits qui mettent les réseaux du monde entier au service des entreprises. Et pour savoir ce que les produits Cisco peuvent faire pour vous, visitez notre site Web, à l'adresse www.cisco.com.



هكذا من راصيل

HORIZONS ENQUÊTE

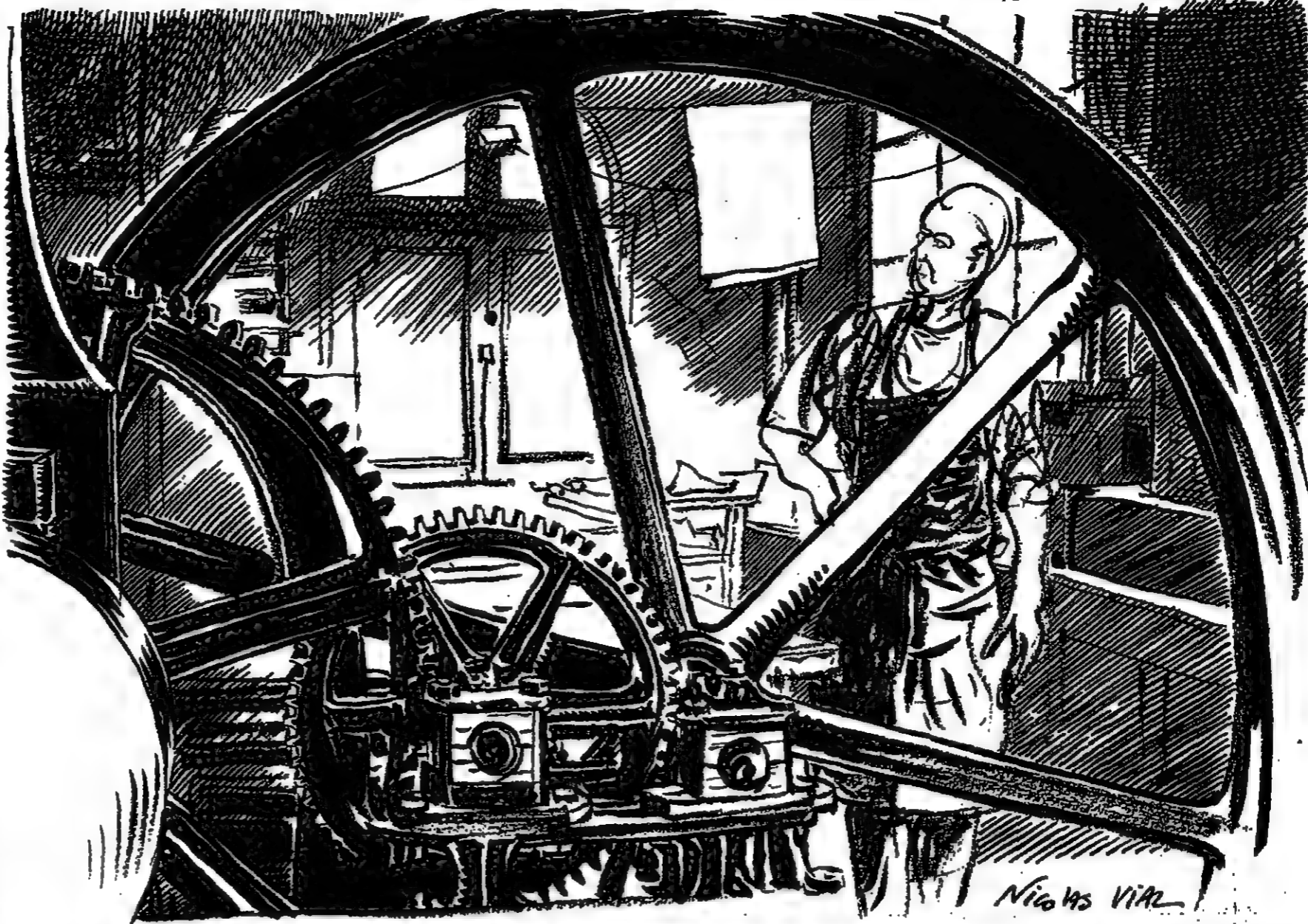
Dans le secret des ateliers d'estampes

A Montmartre, tout à côté des boutiques enfilées par le kitsch, le long des escaliers his- sant des grappes de touristes, l'atelier Lacou- rière & Frélaud à l'air d'humeur impassible. Exceptionnellement ouvert aux passants du 2 au 30 juin, à l'occasion du Mois de l'estampe, il n'en était pas plus troublé par l'existence agitée des photographes du dimanche, sur la Butte. A l'intérieur, les bruits s'arrêtent, les odeurs d'encre et d'acide l'emportent sur celles des glaces à la pistache, les feuilles de buvard pendues au plafond attendent de sécher en diffusant un air de grenier mystérieux. Dans une petite pièce pour lui seul, Lau- Thow-Beng, un artiste venu de Taiwan, concocte un projet à gra- ver. En bas, dans l'atelier, les imprimeurs attendent ses instruc- tions et s'affairent autour des matériaux antiques. Rien n'a bougé, dirait-on, depuis des siècles. L'évolution du métier de graveur semble bien figée une fois pour toutes. A l'exception d'une seule qui a été électrifiée, les presses en fonte sont celles dont se servaient Rembrandt, Abraham Bosch ou Dürer.

Tout paraît feutré, et pourtant les mots ne sont pas tendres : on mord, on acière, on attaque, on obtient un « pouvoir couvrant », on trace des sillons aigus. Pour « l'intensité des morsures », le combat se joue à l'acide (dans le cas des eaux-fortes) ou, plus méticu- leusement, avec la pointe d'acier (pointe sèche) ou le grat- toir sur les plaques de cuivre. L'enjeu, entre autres, c'est une question de noir. Dans la catégorie des estampes, qui recouvrent tous les procédés consistant à faire d'une œuvre un multiple, la litho- graphie consiste à dessiner à l'encre sur une pierre, la sérigraphie sur un écran de tissu ; la gra- vure est la seule technique où l'on utilise les reliefs et non les à-plats, celle où le noir est le plus profond.

« Rien n'est plus difficile que le noir », lance Piero Crommelynck d'un air entendu. Fondateur, avec son frère Aldo, de l'atelier Crommelynck en 1956, et aujourd'hui à la tête de celui qui porte son propre nom, l'atelier de gravure Piero Crommelynck, il avait fait son apprentissage il y a plus de trente ans chez Roger Lacourière. « Le noir, et aussi les gris, reprend-il du haut de sa figure de grand sage. Intuitivement, empiriquement, on anticipe l'intensité des noirs, la légè- reté des gris. Tout dépend du temps de la morsure. » Chez Lacourière & Frélaud, quand on parle du noir, ce n'est pas non plus sans fierté. Comme Crommelynck après lui, ce prestigieux atelier n'a délibé- rément retenu de l'estampe que le plus lent et le plus sophistiqué de tous les arts graphiques : la gra- vure.

Dali, Miró, Braque, Picasso, Chagall ont évolué entre ces murs vieux de 1929, avec pour seule humilité de s'en remettre aux conseils techniques de l'imprimeur de gravure. « Les artistes sont des angoussés », raconte Denise Fré- laud, qui, à la suite de Roger Lacourière, puis de son père Jacques Frélaud, dirige l'atelier depuis 1994 avec son cousin Luc Guérin. « Ils sont exigeants, ils savent ce qu'ils veulent mais ils n'ont pas la technique. On est là pour les accompagner, rattraper une gaffe, trouver des solutions en respectant leur travail... » Car, entre les artistes et les arti- sans, quelque chose se passe ici qui n'est pas la simple transposi- tion technique d'un dessin en gra- vure. L'imprimeur a son mot à dire sur l'œuvre. Il met sa compétence



Nicolas Vial

technique au service du peintre, écoute ses projets, expose les manières de les réaliser, fait l'encre à la main ou prépare les cuivres pour l'aquatinte, confec- tionne les vernis, évalue les morsures, répond aux exigences des nuances de gris - « l'estimation la plus difficile », dit encore Piero Crommelynck. Le procédé de l'aquatinte, lui, exige une organi- sation à la fois archaïque et quasi futuriste. La plaque de cuivre est disposée dans une immense boîte haute jusqu'au plafond où est ven- tilée de la résine en poudre qui retombe en neige. Chauffée, elle protège ensuite de la morsure de l'acide les endroits désirés par le peintre. Dans tous les cas, les étapes se roulaient avant la mise au point du bon à tirer. Si c'est trop bleu, trop rouge, le gris trop dense, le noir pas assez profond, on refait l'épreuve. « On met tout le temps qu'il faut », dit Denise Frélaud. « On déchire beaucoup jusqu'à obte- nir la qualité maximale. Voyez ce petit hortensia de Mario Avati avec ses trois violets différents pour les pétales : ce qu'il faut d'encrages, de passages, de tons, demande un temps fou. Et c'est cela qui me rend

que les techniciens purs, les gra- veurs proprement dits. La joie, pour lui, est de les initier à une technique qu'ils n'avaient jamais utilisée. Editeur, comme tous les imprimeurs d'estampes, il est non seulement le collaborateur de Gérard Titus-Carmel, Not Vital, Jean-Michel Alberola ou Jean- Pierre Pincemin, mais aussi l'éveillé- leur en gravure de nombreux artistes comme Claude Viallat, Jean Le Gac, Jean-Michel Meurice, Sam Szafran. C'est que la collabo- ration avec les peintres est pour lui un métier ancien : lorsqu'en 1956 il a quitté l'atelier Lacourière pour fonder le sien avec son frère, beaucoup d'artistes l'ont suivi : Miró, Matisse, Villon, Braque, puis Giacometti, Hartung, Le Corbu- sier, Picasso...

POURQUOI Picasso était-il si heureux dans la gravure ? Piero Crommelynck l'a vu à l'œuvre. « Lorsqu'il peignait, il s'efforçait pendant des périodes de plusieurs jours sans voir personne, l'humour sombre. Au contraire, lorsqu'il faisait de la gravure ou de la sculpture, il paraissait d'humeur plus sereine. » Alors que Miró ou Masson travaillaient sur le modèle d'un dessin préparatoire, Picasso, lui, venait sans rien, se lançant directement sur le cuivre. C'est lui que les frères Crommelynck ont le plus accompagné, allant jusqu'à installer en 1963 un atelier spécia- lement pour lui dans le Midi, près de Mougins, où l'artiste s'était éta- bli définitivement depuis 1950. « Faut d'atelier, se souvient Piero Crommelynck, il n'avait plus gravé ou presque depuis cette époque. La mise à sa disposition de notre atelier de Mougins lui a permis de réaliser pendant les dix dernières années de sa vie - nous occupant à plein temps ! - près de 750 gravures. Il était le meilleur connaisseur de toutes les techniques du genre, qu'il dominait magistralement. »

Si les artistes sont si souvent tentés par l'estampe, « l'art du multiple », ce n'est pas seulement pour le plaisir de la reproduction d'une même image en plusieurs exemplaires. Picasso le disait : « On ne tirerait qu'une seule épreuve, je continuerais à faire de la gravure. » L'intérêt, pour eux, tient à la qualité du mode d'expression lui-même. Piero Crommelynck se réjouit de voir les

Le temps et les techniques semblent figés depuis l'époque où Dali, Miró, Braque, Picasso, Chagall s'adonnaient à l'« art du multiple ». Gravure, lithographie, sérigraphie exigent toujours une grande complexité entre l'artiste et l'artisan, mais, comme pour effacer certains excès, l'estampe tend à redevenir une œuvre originale

peintres s'étonner infiniment des ressources infinies de la gravure : « Miró, qui était d'une ponctualité et d'une incertitude extrêmes, s'émerveillait toujours du résultat comme un enfant. » Entre la peinture et l'estampe, aucun ne pense à établir de hié- rarchie, ni nécessairement de corré- lation. « Quand je peins, je peins, quand je fais une estampe, je fais une estampe. L'une n'est pas la reproduction de l'autre. C'est l'aventure à chaque fois », com- mente Gérard Titus-Carmel. L'auteur de La Leçon du miroir (éd. de l'Échoppe), texte rêveur et poé- tique d'un artiste technicien sur l'estampe, raconte la magie de graver sur la surface du cuivre poli, « comme un miroir qui vous renvoie votre image ». Alors que la lithographie et la sérigraphie se travaillent à l'endroit, la gravure (où tout se dessine en négatif) est une façon de penser le travail à l'envers, une leçon que vous inflige l'image inversée : « une gymnas- tique intellectuelle », résume Titus-Carmel, qui aime relever les défis de cette technique avec son uni- vers de sons et d'odeurs, le cliquetis des outils sur le cuivre, l'exac- titude qu'il exige quand on l'attaque, l'obligation de penser le trait plus que la couleur.

L'estampe comme une œuvre originale, et non seulement comme un procédé de multiplica- tion : artistes, imprimeurs, histo- riens d'art sont loin de voir dans les différentes catégories d'estampes un « art du pauvre ». Ce matin même, pour un livre à paraître sur Don Quichotte, Gérard Garouste avait demandé au lithographe Franck Bordas quelque chose qui donne la tex- ture, l'image, la profondeur de la gouache. « La lithographie, où l'artiste dessine directement sur la pierre ou l'aluminium, a le rendu le plus proche de la peinture », dit l'imprimeur, juché comme un aigle sur le haut d'une presse. La sérigraphie, avec ses encres qui s'attachent à tous les supports, donne lieu, elle, aux tons les plus vifs et les plus permanents.

DANS l'atelier Eric Sey- doux, Viallat est venu exé- cuter ses tondos (tableaux de forme ronde) déclinés en diffé- rentes couleurs ou ses œuvres imprimées sur des sacs de farine pour utiliser cette technique plus neuve, plus simple, se passant de l'intermédiaire d'une presse. « Même si la caractéristique est de multiplier l'image, ce n'est pas l'objectif premier, insiste Eric Sey-

doux. Chaque œuvre imprimée en sérigraphie pourrait être un mono- type. » L'œuvre sérigraphique d'Andy Warhol le montre nette- ment : l'estampe « entre » dans le tableau.

Le marché de l'estampe a mis du temps à se remettre de l'époque où Dali signalait à l'avance des feuilles vierges dessinées ensuite par d'autres, où les lithographies douces inondaient les galeries, où les tirages dépassaient couramment la centaine d'exemplaires. Et pourtant, note Werner Spies, directeur du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, « beaucoup d'œuvres parmi les plus importantes du XX^e siècle doivent leur existence à la gravure. Prenez l'expressionnisme allemand : les gravures de Kirchner et des membres de la Brücke sont aussi importantes que leurs peintures sur chevalet, celles de Giacometti aussi extraordinaires que ses sculptures. Et à l'intérieur même de l'œuvre de Picasso la gravure prend une dimension considérable. »

Après la longue vogue du livre illustré où fusionnaient les poètes et les artistes, après la période faste des années 50 à 70 et la crise des années 90, le marché est revenu à une certaine sagesse. Les ateliers sont peu nombreux, les tirages réduits (souvent entre 15 et 30 exemplaires). « La gravure comme moyen d'expression, analyse Werner Spies, a beaucoup profité d'un certain mouvement de pensée culminant dans les années 60 : abo- lir la notion d'unicité de l'œuvre au profit de l'idée très généreuse de la multiplication des œuvres. C'est ce même phénomène de l'« ars multi- plicata » utilisé par Vasarely qui n'aurait pas été possible avant les années 50. »

La tradition voulant que l'im- primeur d'estampe certifie la fin d'un tirage prend plus que jamais son sens, depuis les indelicatesses commises : en lithographie, on est assuré que le dessin ne resservira pas quand la pierre est « grainée », poncée dans un bac de sable fin. En sérigraphie, les écrans sont lavés, « dégravés ». En gravure, on raye le dernier cuivre pour justifier la mort de la matrice. Et on tire une épreuve de plus, l'ultima, tout en noir.

Marion Van Renterghem Dessin : Nicolas Vial

L'Europe ap

prochain risque

مركزاً من رصاص

d'estampes

L'Europe après l'euro

par Jean Boissonnat

EN relançant, à Cardiff, le débat sur l'avenir institutionnel de l'Union européenne, Jacques Chirac et Helmut Kohl n'ont fait, par leur lettre commune, que tirer les conséquences politiques de la naissance de l'euro. L'Europe après l'euro ne pourra pas être durablement semblable à l'Europe avant l'euro. Le voile se lève enfin sur les finalités de cette construction européenne entreprise au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans un but fondamentalement politique mais avec des moyens temporairement économiques.

La monnaie unique est le produit de deux logiques distinctes bien que liées entre elles : une logique économique - donner une réalité au marché unique - et une logique politique qui renoue avec l'intention initiale des artisans de l'Union européenne, désireux de construire, à terme, une véritable fédération. La transition pédagogique par l'économie, pour faire comprendre aux peuples la nécessité d'aller vers le politique, s'achève quand l'euro commence. Pour les populations, il n'y a que deux symboles concrets de la souveraineté : le drapeau et la monnaie. Réussirons-nous avec celle-ci ce que nous n'avons pas pu faire avec celle-là ? Tel est, désormais, le problème majeur en Europe.

Tout cela nous conduit à nous interroger sur ce qu'Hubert Védrine appelle, lors d'un récent colloque à Venise, « nos objectifs fléchissants ». Un jour arrive, en effet, où les peuples interrogent leurs dirigeants : où nous menez-vous ? Ce jour, est aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle les gouvernements qui ont la responsabilité de mettre en œuvre l'euro doivent exprimer maintenant leur volonté face à l'avenir. Comme c'est naturel, chacun a sa propre vision. Il conviendrait de confronter les diverses approches pour aboutir à un projet commun.

Jamais, dans le passé, nous n'avons en fait réuni autant de conditions favorables à la réalisation d'une union politique. Avec la BCE, nous allons, pour la première fois, lire l'expérience d'un exé-

cutif de type fédéral. Les populations, pour la première fois aussi, vont détenir entre leurs mains - à partir de 2002 -, le signe concret de leur appartenance à une autre communauté que leur communauté nationale. Ce qui ne signifie d'aucune manière que celle-ci est appelée à disparaître.

Certes, la nation n'a pas toujours existé, et elle peut ne plus exister, un jour. Rien n'indique que ce jour est proche. L'Europe a été le terrain de nations. C'est sur ce continent que celles-ci sont nées et ont prospéré pour le meilleur et pour le pire. Chacun d'entre nous tire une part de son identité de son appartenance à une nation, c'est-à-dire à une culture et à une histoire. Ce serait un appauvrissement dramatique que de faire disparaître, en Europe, le fait national. De toute façon, c'est impossible. Nous sommes tous liés à l'humanité par des médiations diverses (familles, pays, Églises...), au sein desquelles la nation tient une place importante.

Ce qui est en cause en Europe, ce n'est pas le fait national, c'est l'état national. C'est-à-dire la capacité de celui-ci d'assurer la paix, de garantir les libertés et de créer les meilleures conditions de la prospérité. Or nous voyons bien qu'aucun État national n'est, sur le Vieux Continent, capable aujourd'hui d'assurer la sécurité. Malgré les progrès réalisés par la démocratie, les libertés elles-mêmes ne sont pas garanties. Pour une part notable, d'ailleurs, ces progrès ont été acquis grâce à l'effet de démonstration de l'Union européenne.

L'Europe n'a pas vaincu ; elle a - malgré toutes ses imperfections - convaincu. Seulement, chaque nation qui la compose peut, à l'occasion d'un conflit mal géré ou d'une humiliation mal vécue, voir réapparaître en son sein des germes de totalitarisme. N'en voyons-nous pas des exemples en France même, si prompts pourtant à se réclamer des droits de l'homme ? Notre participation à une union de nations démocratiques peut constituer, le moment venu, une vaccination contre ce type de maladie.

On objectera que la vie dans cette union peut, à l'inverse, en-

gendrer des affrontements dont se nourriraient des forces extrémistes qui en appelleraient aux mânes de la nation pour contester des décisions prises à la majorité, c'est-à-dire sans l'assentiment des « victimes ». Même si ce risque ne renverse pas la balance des avantages et des inconvénients, il faut le prendre en compte. D'où l'intérêt du débat ouvert par MM. Kohl et Chirac sur les modalités d'application du principe de subsidiarité entre l'Union, l'État national et la région, chaque échelon devant conserver la décision finale dans les domaines où il est mieux placé que l'échelon supérieur pour les traiter.

Qu'est-ce qui manque à cet embryon d'État fédéral pour le devenir réellement ? Une charte et un gouvernement

La France et l'Allemagne n'abordent pas le problème de l'Europe politique avec les mêmes traditions. La France ne sait pas « penser » fédération. Elle y voit le mort de la nation, le dépassement de l'État, une menace pour l'ordre républicain. Chez elle, l'État a créé la nation, et prétend dissocier l'un de l'autre, c'est priver l'enfant de sa mère. En Allemagne, l'État est né lentement d'une nation engendrée par des populations qui partageaient la même langue et la même culture. L'Allemagne est historiquement fédérale, même si l'État prussien puis l'État nazi lui ont imposé des cortèges de fer. Aussi est-il dans l'ordre des choses que le chancelier allemand parle aujourd'hui de répartir les compétences entre le niveau européen, le niveau national et le niveau régional, tandis que le pré-

sident français réaffirme sa volonté de construire une Europe des États nationaux. Ne nous laissons cependant pas enfermer dans le pseudo-débat confédération-fédération. Il n'a guère de contenu. Il ne mène nulle part.

D'ores et déjà, l'Union européenne présente certains traits d'une fédération. Le Parlement y est élu au suffrage universel. La Cour de justice rend des arrêts immédiatement applicables en droit interne aux États. Le conseil des ministres européens prend les deux tiers de ses décisions à la majorité qualifiée. Et, désormais, la BCE va constituer un authentique exécutif fédéral. Il existe enfin un budget propre à l'Union européenne, même si son volume est aujourd'hui limité à 1,2 % de sa production intérieure.

Qu'est-ce qui manque à cet embryon d'État fédéral pour le devenir réellement ? Une charte et un gouvernement. Une charte qui rassemble les valeurs communes aux nations constitutives de l'Union et définisse les relations entre les différents étages de la construction européenne. Un gouvernement qui incarne l'Union aux yeux des citoyens et des autres États dans le monde, définisse sa stratégie et arbitre les décisions majeures dans quelques domaines clairement circonscrits.

Rien de tout cela n'est facile à réaliser. Mais si nous n'utilisons pas la « fenêtre d'opportunité » ouverte par la mise en œuvre de l'euro pour engager le processus, il se sera sans doute trop tard lorsque les nouveaux venus d'Europe centrale et orientale seront entrés dans l'Union, d'ici cinq à dix ans. Or il a fallu dix ans pour réaliser la monnaie unique. Il n'en faudra pas moins pour définir l'union politique qui permettra aux peuples européens d'entrer dans le nouveau siècle avec des structures différentes de celles qui les ont conduits au bord du suicide dans le siècle qui s'achève.

Jean Boissonnat est journaliste, ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Pour la parité dans la haute administration

par Jean-François Kesler

LA parité entre hommes et femmes est à l'ordre du jour. Il faut s'en réjouir. Cependant, il est un domaine où elle n'existe guère, encore moins que dans le monde politique, mais où elle pourrait être réalisée sans révision constitutionnelle, ni procédure parlementaire ni même modification réglementaire : c'est la haute administration.

La haute fonction publique est l'image renversée de la fonction publique dans son ensemble. La fonction publique nationale est largement féminisée (56 % des agents civils - titulaires et non titulaires - de l'État sont des femmes), mais cette féminisation ne se retrouve pas dans les emplois supérieurs de l'État.

Au 1^{er} juin 1996, 12 directeurs d'administration centrale sur 165 (soit 7 %) étaient des femmes, 3 recteurs sur 29 (10 %), 9 ambassadeurs sur 157 (6 %), 3 préfets sur 117 (3 %), 105 membres des grands corps de l'État (Conseil d'État, Cour des comptes, inspection générale des finances) sur 904 (12 %), 52 sur 309 (17 %) au Conseil d'État, aucune présidente de chambre régionale des comptes sur 24, 116 sous-directeurs, directeurs adjoints ou chefs de service des administrations centrales des ministères sur 607 (19 %), 21 sous-préfets sur 440 (5 %), 109 inspecteurs généraux (inspection générale de l'administration, inspection générale des affaires sociales, inspection générale de l'éducation nationale, inspections générales de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de l'équipement, de la construction, de l'administration de l'éducation nationale, de l'administration de la culture, des archives, de la jeunesse et des sports, etc.) sur 608 (18 %), enfin 153 régionaux ou départementaux des services déconcentrés de l'État sur 2 099 (7 %).

S'agissant exclusivement des emplois à la discrétion du gouvernement, 6 % seulement sont occupés par des femmes (27 sur 468) ; 3 % l'étaient en 1983. Les gouvernements (de droite ou de gauche) n'utilisent guère au profit des femmes leur liberté de choix. Il en est de même pour le tour extérieur des grands corps.

Or il existe aujourd'hui un « vivier » de femmes aptes à occuper les postes les plus élevés de la République, grâce à l'École nationale d'administration, qui a notamment permis aux femmes d'accéder aux grands corps. Certes, dans un premier temps, le renouvellement des hauts fonctionnaires de sexe féminin dans les ministères sociaux - où depuis l'entre-deux-guerres leur présence n'était pas négligeable - n'a pas été assuré : 2,5 % de reçues au concours « fonctionnaires » entre 1945 et 1959. Mais ensuite la proportion de

femmes n'a cessé d'augmenter : 5,5 % au premier concours et 6 % au second de 1960 à 1971 ; 12 % et 11 % de 1972 à 1976 ; 17 % et 23 % de 1977 à 1982 ; 20 % et 25 % de 1983 à 1986 ; 20 % et 30 % de 1987 à 1990 (avec un maximum de 39 % au concours interne de 1990) ; 21 % et 27 % de 1991 à 1995. La rupture s'est produite en 1977. Depuis lors, la progression a été lente et irrégulière. Mais un nouveau bond en avant a eu lieu en 1996, avec un tiers de femmes reçues au titre des trois concours (dont 37 % au concours externe et 28 % au concours interne), confirmé en 1997 : 36 % de femmes (concours externe : 38 %, concours interne : 34 %, troisième concours : 33 %).

Certes, les femmes sont encore très nettement minoritaires dans les grands corps de l'État, et surtout dans le corps diplomatique et dans le corps préfectoral.

Pourquoi, à compétences égales, ne pas avantager désormais les femmes ?

Jusqu'à présent, dans les nominations qui sont à son libre choix, le pouvoir politique a privilégié les hommes. Les membres des grands corps de sexe masculin exercent d'ailleurs leurs fonctions en dehors de leur corps beaucoup plus souvent que leurs collègues de sexe féminin.

Pourquoi, à compétences égales, ne pas avantager désormais les femmes, plutôt que de prendre en compte les affiliations partisanes, les appartenances administratives ou les relations personnelles ? Lors des dernières élections régionales, de nombreuses listes, notamment celles de la gauche « plurielle », faisaient alterner une candidature féminine et une candidature masculine. Pourquoi ne pas procéder de la même façon pour la désignation des préfets, des ambassadeurs, des recteurs, des directeurs de ministères, etc. ?

Au lieu de transférer l'ENA de Paris à Strasbourg - « On voit mal l'École navale à Chamonix et l'École des guides de haute montagne à Brest », avait dit le directeur de l'époque, René Lenoir -, Edith Croquet eût été mieux inspirée en nommant à sa tête... une femme. C'eût été un geste hautement symbolique - et qui le serait d'ailleurs encore s'il était accompli.

Jean-François Kesler est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Le prochain risque

par Michel Albert

LE 1^{er} janvier 1994 : début de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire ; la Banque de France indépendante et l'Institut monétaire européen, chargés de préparer l'euro, sont entrés en fonctions au même moment. A l'époque, bien rares étaient ceux qui paraient que l'euro serait créé en respectant les conditions et le calendrier de Maastricht. C'est pourtant ce qui va se produire. On le sait de manière certaine depuis le 2 mai 1998 : sommet de Bruxelles. A peine la page tournée, cette date sort déjà de nos mémoires. Paradoxalement, s'il y a un triomphe à l'euro, c'est en Amérique qu'il s'éprouve et non en Europe. Le Wall Street Journal annonce que « l'Europe est de retour ». Et Newsweek n'hésite pas à proclamer que la création de l'euro peut être le plus grand événement en Europe - depuis le 14th juillet de Westphalie, si vous voulez savoir !

4-5 juin : première réunion de l'Euro 1, groupe informel constitué entre le pays de la zone euro, suivie du traditionnel conseil Ecofin. M. Thauvit de Silguy présente aux ministres des finances un projet de discussion des grandes orientations budgétaires. Ce projet relève que, compte tenu de la vigueur de la reprise économique dans la zone euro, les réductions de déficit prévues pour 1999 sont insuffisantes pour permettre de « recharger le fusil » et de constituer des munitions budgétaires disponibles en cas de récession. Dans certains cas - dont la France -, l'amélioration des soldes budgétaires (de 3 % en 1998 à 2,3 % en 1999) résulte entièrement du surplus de recettes fiscales procuré par la croissance, et les déficits structurels continueraient même à augmenter.

La proposition de la Commission a été plutôt mal reçue par les pays visés ce qui peut se comprendre. Mais les autres se sont gardés de la soutenir trop ouvertement, de

craindre, semble-t-il, d'être un jour, à leur tour, montrés du doigt par Bruxelles et par leurs voisins. Se profile ainsi l'éventualité d'une neutralisation mutuelle des autorités politiques, qui se sont pourtant engagées à se coordonner pour aboutir, à moyen terme, à des finances publiques « proches de l'équilibre ou en excédent ». Ce risque est grave.

Pour en comprendre la portée, il faut d'abord noter que, contrairement à ce qu'on a cessé de nous seminer, un pays appartenant à la zone euro dispose, toutes choses égales d'ailleurs, de plus grandes facilités matérielles pour augmenter son déficit et sa dette publics qu'un pays resté en dehors de l'euroland. En effet, si ce dernier se laisse aller à quelque politique que ce soit susceptible, à plus ou moins long

terme, de relancer l'inflation, il est immédiatement sanctionné par les marchés, qui lui imposent souverainement des primes de risque redoutables.

Le cas présent du Royaume-Uni est à cet égard frappant : malgré vingt ans de thalassisme maintenu, malgré le plein emploi réalisé, et malgré même une politique budgétaire rigoureuse, le Royaume-Uni, parce qu'il maîtrise l'évolution de ses prix moins bien que ses partenaires continentaux, doit aujourd'hui payer ses emprunts sensiblement plus chers que... l'Espagne et l'Italie. Et financer ses banques à 7,5 % contre 3,3 % pour la France !

Supposons maintenant que, dès 1999, un pays de la zone euro décide de s'offrir une politique budgétaire encore plus accommodante que prévu, laissant filer ses déficits. Que se passera-t-il ? Matériellement, presque rien. Ce laxisme ne sera presque pas sanctionné par les marchés, car la prime de risque qu'il aura suscitée sera automatiquement diluée sur l'ensemble de la zone euro. Autrement dit, pour tout pays membre, la marge physique de liberté budgétaire sera considérablement accrue par sa participation à l'euro.

On comprend ainsi le changement radical que l'euro introduit dans les rapports entre ses membres : avant l'euro, chaque pays est sanctionné pour ses propres fautes, les « mauvais » paient pour eux-mêmes. Avec l'euro, tout se mutualise

Avant l'euro, chaque pays est sanctionné pour ses propres fautes ; les « mauvais » paient pour eux-mêmes. Avec l'euro, tout se mutualise

sein du Conseil Ecofin. Sous réserve que ceux-ci acceptent d'assumer les nouvelles responsabilités politiques qui sont les leurs.

6 juillet prochain : la question des grandes orientations budgétaires sera de nouveau posée, à la réunion de l'euro 1. Si certains gouvernements se défilent devant les engagements qu'ils ont pris et devant l'obligation commune de cesser d'accabler les jeunes générations d'Européens sous les charges toujours croissantes de l'endettement public, il en résultera inévitablement un transfert de responsabilités supplémentaires vers la Banque centrale européenne (BCE). Le manque de coordination et le laxisme des politiques budgétaires obligeront à réagir par une politique monétaire excessivement restrictive.

Ce surcroît de responsabilité serait assurément une épreuve pour la jeune institution de Francfort. On peut néanmoins être sûr qu'elle l'assumerait en toute indépendance. Ce qui signifie qu'elle augmenterait d'autant les taux d'intérêt dans toute la zone euro et, du même coup, pousserait à la hausse les taux de change de l'euro face au dollar. Ce serait mauvais pour la croissance de nos économies et détestable pour la compétitivité de nos industries. Mais, pour compenser les inconvénients d'un retour à l'irresponsabilité budgétaire qui a caractérisé la première moitié de cette décennie, ce serait un moindre mal.

La BCE ne peut pas à elle seule assumer un bon équilibre global des politiques économiques. La balle est dans le camp des gouvernements, qui doivent profiter de la période favorable de reprise de la croissance en Europe pour réduire leurs déficits.

Michel Albert est membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

AU COURRIER DU « MONDE »

FO ET LES TROTSKISTES
Dans son édition datée 12-13 avril, Le Monde a publié un article de René Mouriaux consacré à la CGT-Force ouvrière. Il y évoque « le noyautage de la minorité trotskiste » et stigmatise « la nullité de la réputation apportée par le Parti des travailleurs au livre de Christophe Bourseiller Cet étrange M. Blondel (Bartillat, 1997) ». Je m'étonne que l'on puisse taxer un ouvrage de « nullité » sans en rien citer qui le prouve (...).

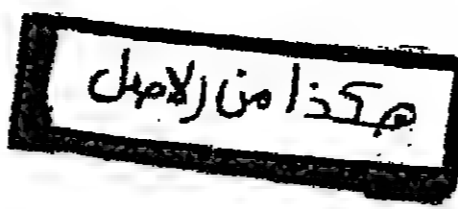
M. Bourseiller ayant, sur les ondes d'une radio, annoncé, en octobre 1997, son intention de me poursuivre incessamment devant les tribunaux, je l'ai mis au défi de le faire dans une lettre ouverte diffusée très largement auprès des médias et dans tout le pays. Sept mois plus tard, M. Bourseiller n'a toujours pas porté plainte. J'en conclus que qui ne dit mot consent. Vous avez dit « nullité », M. Mouriaux ?

Daniel Gluckstein secrétaire national du Parti des travailleurs

DISCRÉDITER SES CONTRADICTEURS

L'objectif de l'article de Gérard Mauger dans Le Monde du 26 juin « Ce qui échappe aux procureurs de Pierre Bourdieu » est simple, ce qui lui donne un grand classicisme. Il s'agit de jeter le doute. L'opprobre, le mépris, non point tant sur les arguments utilisés par tel ou tel, mais bien sur leur personnalité, leur intégrité, leur intelligence, leur capacité à saisir la profondeur de la pensée abyssale de Pierre Bourdieu, et même leur notoriété. L'argument ad hominem est, chacun sait, incompatible quand on veut faire vite et ne pas trop s'attarder sur les arguments de l'adversaire, de peur que le lecteur y soit plus sensible qu'à votre contre-argumentation. L'auteur utilise un vocabulaire très riche pour dénigrer, discréditer ou, plus précisément, salir ses contradicteurs (...). Il ne manque guère que les vipères lubriques et autres hérétiques, relapses et sodomites. Si le monde était bien fait et donc la justice de ce monde, il y aurait bien des bûches à allumer ! C'est une intéressante façon d'ouvrir un débat démocratique.

Guy Desauzay Galargues (Hérault)



ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

IMPÔTS Jeudi 2 juillet, le gouvernement russe a lancé un plan de guerre contre les entreprises, nombreuses, qui ne paient pas leurs impôts. Pour faire un exemple specta-

culaire, il s'est attaqué au premier industriel du pays, le géant Gazprom. ● LE PREMIER PRODUCTEUR mondial de gaz s'est engagé à payer désormais la totalité de ses impôts, qui s'élevaient

à 4 milliards de francs par mois. Un arrangement lui permettait jusqu'à maintenant de n'en verser qu'une partie en raison des nombreuses factures en souffrance de ses clients publics.

● CETTE ACTION gouvernementale vise à satisfaire le FMI qui, en échange de son aide, exige un assainissement des finances publiques russes. ● CE CONFLIT est également révélateur de

ensions politiques. Etat dans l'Etat, Gazprom, aujourd'hui partiellement privatisé, est dirigé par un proche de l'ancien premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Gazprom est contraint au civisme fiscal par le gouvernement russe

Menacé, jeudi 2 juillet, de saisie de ses actifs, le géant gazier s'est engagé à payer ses impôts. Ce conflit, sur fond de rivalités politiques, constitue un exemple pour les autres entreprises et un gage envers le Fonds monétaire international

MOSCOU
correspondance
Rem Viakhirev, le patron du géant Gazprom, premier producteur de gaz de la planète, vient de vivre la journée la plus mouvementée de son existence. Jeudi 2 juillet, vers 9 heures, alors qu'il était en voyage d'affaires à Vienne, un coup de fil lui apprenait qu'il se passait des choses « désagréables » à Moscou : une équipe des services fiscaux avait fait irruption dans les locaux du siège de Gazprom, et y cherchait des documents.
Au même moment à la « Maison Blanche », Sergueï Kirilenko, le chef du gouvernement russe, révélait à ses ministres le contenu d'un véritable plan de guerre contre Gazprom, accusé de s'être soustrait au paiement, pour le mois de juin, de 2,45 milliards de roubles (2,45 milliards de francs) d'impôts. Le jeune premier ministre annon-

çait ainsi le lancement d'une procédure de saisie des biens du géant gazier, demandait la démission de son conseil d'administration - pourtant tout récemment renouvelé - et affirmait vouloir annuler l'accord autorisant Rem Viakhirev à gérer, depuis 1994, 35 % des 40,9 % d'actions qui appartiennent à l'Etat.

L'EFFET D'UNIS BOMBE
L'annonce de cette offensive éclair contre l'entreprise russe la plus riche du pays a fait l'effet d'une bombe. D'autant que, quelques jours auparavant, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du groupe, le gouvernement russe s'était dit prêt à mettre en place une politique de collaboration harmonieuse avec le géant gazier. Boris Nemtsov, le vice-premier ministre et président du collège des représentants de l'Etat déclarant que le destin de la Russie et

celui de Gazprom étaient désormais « indissociables ».
Jeudi en début d'après-midi, toutes ces assurances avaient volé en éclat, provoquant un vent de panique sur les marchés financiers russes. À la clôture des échanges, la Bourse de Moscou enregistrait une baisse de 13,05 % sur les titres Gazprom, qui s'échangeaient à 2,08 roubles à l'unité, contre 2,418 la veille.
À la mi-journée, la poussée de fièvre gagnait la Douma. Prêts à voler au secours de Gazprom, « seul garant de l'unité de la Russie et de l'indépendance nationale », les députés (en majorité communistes et nationalistes) décidèrent d'interrompre l'examen, pourtant urgent, du plan anti-crise. Dénouçant la « provocation », ils invitèrent les responsables politiques à venir s'expliquer à la tribune et se déchaînèrent une fois de plus contre le Fonds monétaire interna-

tional, accusé d'avoir imposé cette condition au gouvernement en échange de la promesse d'une aide d'urgence de 10 milliards de dollars.
Peu avant 17 heures, une petite phrase de Boris Eltsine, tombée sur le fil de l'agence Interfax, a soudain fait baisser la tension d'un cran. « Un Gazprom fort, c'est la garantie d'un Etat fort », avait déclaré le président russe au cours d'un entretien téléphonique avec Sergueï Kirilenko.
COMPROMIS
Appréciation positive qui, pour la première fois au cours de la folle journée, laissait entendre que les réformateurs ne mettraient pas forcément à exécution leurs menaces pour faire plier le géant gazier. Et de fait, en début de soirée, Boris Nemtsov a annoncé qu'un accord de compromis avait été trouvé entre le gouvernement et

Gazprom. Alors que l'Etat russe est désespérément à cours de fonds, et que ses réserves en devises ne s'élevaient plus qu'à 15 milliards, le gouvernement vient d'obtenir ce qui, il y a encore quelques mois, était impensable : la remise en cause d'un accord passé entre l'ancien chef des services fiscaux, Alexandre Potchinok et le monopole gazier. En clair, M. Potchinok avait accepté que Gazprom ne verse chaque mois au budget fédéral qu'une partie de ses impôts, soit 2,45 milliards de roubles sur un total de 4 milliards. Et qu'il ne s'acquittât du reste que quand les conditions financières le lui permettaient.
Il entérinait ainsi le point de vue du géant gazier qui a toujours fait valoir les sommes astronomiques que les consommateurs de gaz (secteurs de l'énergie et de la métallurgie et régions russes) lui devaient, pour justifier ses retards de

paiement. Gazprom estime qu'il avait le droit à certains égards, dans la mesure où il « crédite gratuitement l'économie russe » depuis plusieurs années.
Le raisonnement n'est pas faux, puisque les entreprises du secteur étatique doivent à Gazprom 13 milliards de roubles (13 milliards de francs), alors que le monopole gazier a une dette envers l'Etat de 12 milliards.
PERMETTEZ
Ce calcul arithmétique n'est pas du goût de Boris Fiodorov, le nouveau chef des impôts, qui a obtenu que le monstre gazier s'acquittât désormais des 4 milliards de roubles par mois qu'il doit, quelles que soient ses difficultés. Un langage de fermeté qu'il entend aujourd'hui tenir à tous les mauvais payeurs de Russie.
Agathe Duparc

Le premier producteur mondial de gaz

Employant trois cent soixante mille personnes dans quarante sociétés, Gazprom assure 94 % de la production gazière nationale (533,8 milliards de mètres cubes de gaz en 1997, en baisse de 5,5 %) et 25 % de la production mondiale, ce qui en fait le numéro un mondial. Présidé par Rem Viakhirev, un proche de l'ex-premier ministre Viktor Tchernomyrdine, cet ancien ministre transformé en entreprise d'Etat, puis en société par actions en 1992, détient à 40,9 % par l'Etat, est le premier groupe industriel russe et le quatre-vingt dixième mondial.
En 1997, la firme a enregistré un chiffre d'affaires de 138,2 milliards de roubles (138 milliards de francs) et un bénéfice net en hausse de 3,3 % à 38,7 milliards de roubles. Selon les analystes, ce résultat inclut la valeur du troc, résultant des échanges de certains clients insolvables. Ceux-ci doivent 100 milliards de roubles à Gazprom, qui n'en aurait récupéré que 13 % en cash et 50 % en nature.

Les pétroliers de la mer du Nord redoutent un alourdissement fiscal

ABERDEEN
de notre envoyée spéciale
Encore quelques jours de gagnés pour l'UKOOA (United Kingdom Oil Operators Association). Cette structure, qui regroupe une trentaine d'opérateurs pétroliers en mer du Nord, tente de convaincre Gordon Brown, le ministre des finances britannique, d'atténuer son projet d'alourdissement fiscal. L'annonce des modalités, prévue fin juin, a été retardée. Le gouvernement songe soit à rétablir la PRT (petroleum revenue tax, impôt sur le chiffre d'affaires pétrolier) pour les nouveaux gisements, soit à augmenter la corporation tax (impôt sur les bénéfices) pour les seuls groupes pétroliers. Ces derniers sont imposés sur leurs bénéfices au taux de 30 %.
Elf, quatrième opérateur en mer du Nord britannique derrière BP, Shell et Esso, est évidemment concerné. Une étude réalisée par le cabinet Wood McKenzie indiquait que le nouveau dispositif fiscal pourrait amputer jusqu'à 10 % de la valeur future des actifs de sa filiale anglaise, Elf Exploration UK. La coïncidence est fâcheuse alors que le groupe français a décidé de miser davantage sur le potentiel pétrolier de la zone. Car si, comme l'explique Jean-Pierre Dolla, responsable au sein de la filiale d'Aberdeen des nouvelles réserves, « la Grande-Bretagne est considérée comme un terrain de chasse relativement décliné », il précise aussitôt que deux pistes prometteuses sont encore sous-exploitées : l'offshore profond au large de la côte ouest (la marge Atlantique) et les gisements HP/HT (haute pression/haute température).
Le pari d'Elf sur la Grande-Bretagne n'est jouable que si les productions à venir sont génératrices de valeur. Yves-Louis Darricarrère, directeur général adjoint d'Elf exploration-production, a ainsi rappelé à ses troupes, lors de sa venue à Aberdeen le mois dernier, les objectifs de rentabilité (14 % de retour sur les capitaux employés) fixés pour l'ensemble du groupe d'ici à 2002. Or, technologiquement très délicats, l'offshore profond et les gise-

ments HP/HT nécessitent de mettre en œuvre les technologies les plus avancées, et sont donc onéreux.
Le groupe français s'est lancé dans cette double aventure technique en acquérant dans la marge Atlantique, donc en offshore profond (au-delà de 200 mètres d'eau), 18 blocs dont 12 seront opérés. Concernant les gisements HP/HT, Elf mettra en production dès l'an 2000 les champs d'Elgin-Franklin, situés à environ 140 milles marins à l'est d'Aberdeen. Selon Joël Fort, qui en est le responsable, « ce projet lancé en 1997 est le plus grand opéré en exploration-production depuis vingt ans ». Elgin et Franklin sont, à eux deux, les plus gros champs HP/HT au monde. Les conditions d'exploitation sont extrêmement difficiles : les gisements sont enfouis à 5 300 mètres de profondeur, la température du réservoir est de 185 °C et la pression de 1 100 bars (entre 90 et 300 bars pour un champ « normal »).
PERFORMANCE TECHNOLOGIQUE
De telles conditions nécessitent au total 18 milliards de francs d'investissement. Elf, opérateur d'Elgin-Franklin avec 46 % des parts, s'appuie sur neuf autres partenaires, essentiellement anglo-saxons. L'exploitation d'Elgin-Franklin va permettre à Elf Exploration UK de doubler sa production en l'an 2000, grâce à une performance technique qui permet au groupe français « d'être dans le petit club mondial qui a accès à cette technologie d'avenir et où se retrouvent Shell, Texaco et Chevron », estime Joël Fort.
Encore faut-il pouvoir miser sur le long terme : la production d'Elgin-Franklin devrait durer vingt-deux ans. « Vous comprenez pourquoi l'industrie pétrolière a besoin d'une bonne visibilité, argumente Yves-Louis Darricarrère. Quand nous avons lancé Elgin-Franklin, nous étions sous un régime fiscal qui risquait maintenant de changer. » C'est désormais à Gordon Brown de trancher.
Marie-Béatrice Baudet

RESTAURATION ET SERVICES • BASES-VIE
CHÈQUES ET CARTES DE SERVICES • LOISIRS

BONNE CROISSANCE INTERNE POUR SODEXHO ALLIANCE

Depuis plus de 30 ans, la croissance de Sodexho Alliance repose sur la confiance de ses clients, le talent et l'expertise de ses collaborateurs et le respect de ses actionnaires.

- * Le Conseil d'Administration s'est réuni sous la Présidence de Pierre Bellon pour arrêter les comptes semestriels au 28 février 1998 qui font ressortir :
 - un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs en progression de 17 % par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent,
 - un résultat d'exploitation de 786 millions de francs en progression de 15 %,
 - un résultat net part du groupe de 286 millions de francs en progression de 6 %.
- * Au cours du premier semestre de l'exercice 1997/1998, Sodexho Alliance a connu une bonne croissance interne en gagnant de nombreux contrats parmi lesquels :
 - DANS L'ACTIVITÉ RESTAURATION ET SERVICES :**
 - En Entreprises et Administrations :
 - Allemagne : Siège du groupe Allianz à Berlin (2 500 employés),
 - France : Technocentre de Renault en région parisienne (7 000 employés),
 - En Scolaire :
 - Etats-Unis : Saint-Louis University dans le Montana (11 000 étudiants),
 - Grande Bretagne : Robert Gordon University à Aberdeen (4 000 étudiants),
 - Asie : Hong Kong Institute Of Education Tai Po.
 - En Santé :
 - Etats-Unis : Clara Maass Medical Center à Belleville dans le New-Jersey (800 lits),
 - France : 10 cliniques du groupe Dalbis en région parisienne (900 lits),
 - Italie : Unité Sanitaire de Pise (800 lits).
 - DANS L'ACTIVITÉ DES CHÈQUES ET CARTES DE SERVICES :**
 - Brésil : Banque Itaú (35 000 utilisateurs),
 - Mexique : Servicio Postal Mexicano (13 200 utilisateurs).
 - DANS L'ACTIVITÉ DE GESTION DE BASES-VIE :**
 - Arabie Saoudite : Licent Technology (6 000 personnes).
- * Les accords avec Marriott International et la création de Sodexho Marriott Services le 27 mars 1998 représentent une étape décisive dans le développement de notre Groupe. Avec Sodexho Marriott Services, Sodexho Alliance devient, dans la Restauration et les Services aux Collectivités, N° 1 en Amérique du Nord, renforcé sa compétitivité et consolide son leadership mondial.
- * Après l'augmentation de capital réalisée en novembre 1997 et l'attribution gratuite en avril 1998 de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne, le capital de Sodexho Alliance est aujourd'hui constitué de 33 464 570 actions.

Dans nos comptes, l'exercice 1997/1998 sera une année de transition. Le chiffre d'affaires consolidé intégrant 5 mois d'activités de Sodexho Marriott Services devrait atteindre 40 milliards de francs ; le résultat net part du Groupe devrait s'élever à environ 515 millions de francs après 140 millions de francs d'amortissement d'écart d'acquisition. Ce résultat prend en compte l'impact négatif :

- de Marriott Management Services UK pour un montant d'environ 23 millions de francs,
- des provisions pour frais d'intégration de Sodexho Marriott Services évaluées à environ 92 millions de francs.

Hors ces éléments non récurrents, le résultat net part du Groupe devrait s'élever à 630 millions de francs, en progression de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 % du bénéfice net par action sur le nouveau capital.

Sur cette base, Pierre Bellon confirme que le bénéfice net par action devrait progresser de 20 % en moyenne pour les trois prochaines années.

Sodexho

— ALLIANCE —

BP 100 - 78883 Saint-Quentin-Yvelines Cedex - Tél. : 01 30 85 75 00

Informations financières sur minitel : 3615 et 3616 CLIFF (L.29 F la mn) • Internet : <http://www.sodexho.com>

L'industrie mondiale des semi-conducteurs s'enlise dans la crise à cause de l'Asie

Intel, le leader mondial, suspend la production dans deux usines

Au mois de mai, les ventes mondiales de semi-conducteurs ont baissé de 12,7 % par rapport à la même période de 1996. La chute des ventes

s'accroît depuis mars. La crise financière qui affecte l'Asie du Sud-Est pèse sur la consommation des « puces ». Elle aggrave la pression exercée à

la baisse sur les prix de vente de certains composants - les mémoires - en raison de surcapacités de production constatées depuis deux ans.

MÊME INTEL est touché. Premier fabricant mondial de semi-conducteurs, l'industriel américain est contraint de prendre des mesures sévères afin de composer avec un tassement de ses ventes. Après avoir lancé, voici quelques semaines, un plan de réduction de ses effectifs - 3 000 emplois sur 65 000 doivent être supprimés - Intel a annoncé jeudi 2 juillet la suspension pendant huit jours, à compter du 4 juillet, de la production dans deux de ses usines situées dans l'Oregon (Etats-Unis). Il s'agit de « rééquilibrer les stocks », a indiqué la firme de Santa Clara (Californie). 1 700 salariés sont concernés par cette mesure.

Intel n'est pas un cas isolé. Les annonces de restructurations se succèdent depuis des semaines chez bon nombre d'acteurs mondiaux des semi-conducteurs. Cela va du simple gel ou report d'investissements, commun à quasiment tous les industriels, à la suppression d'emplois : 15 000 chez l'américain Motorola, numéro trois mondial (mais ces mesures touchent aussi ses activités dans les télécommunications), 650 chez l'américain Atmel, 3 000 chez les japonais Mitsubishi.

On commence également à assister à des désengagements industriels. L'américain Texas Instruments, numéro quatre mondial des « puces », a cédé à son homologue Micron son activité dans les mémoires dynamiques, les DRAM (Dynamic Random Access Memory), mémoires utilisées surtout

dans les micro-ordinateurs (Le Monde du 20 juin). Motorola l'avait devancé en abandonnant purement et simplement, voici un peu plus d'un an, son activité DRAM.

Et s'il n'y a pas encore eu de défaillances majeures - arrêt total d'activité, ou rachat par une autre société - dans le peloton des fabricants de semi-conducteurs, cela pourrait bien venir. Car l'environnement dans lequel évoluent les fondeurs de « puces » électroniques se fait de plus en plus âpre, comme en témoigne l'évolution des achats mondiaux. Exprimés en dollars, ceux-ci n'en finissent plus de se tasser mois après mois.

Ils ont d'abord commencé à croître moins vite - comparés d'une année sur l'autre - à partir de l'automne 1997, après un pic en septembre 1997 (+14,3 % par rapport au même mois de 1996). Ensuite, le ralentissement de la croissance a fait place à une

franche décroissance à partir de mars. Et cette dernière s'amplifie. En mai, les ventes mondiales ont régressé de 12,7 % (par rapport à mai 1997).

SURCAPACITÉS

La crise financière dans le Sud-Est asiatique est désignée par tous les experts comme l'une des principales responsables des difficultés que traverse l'industrie des semi-conducteurs, qui, en 1997, avait renoué avec une légère croissance (+4 %), après une année 1996 déjà difficile (-8,6 %).

L'Asie du Sud-Est représente (hors Japon) 22 % des achats mondiaux en valeur, car une grande partie de l'industrie informatique et électronique de loisirs y sont installés. Dans certains pays de cette zone, la demande locale en équipements électroniques a fortement diminué, entraînant la baisse de la consommation de puces. Les dévaluations de certaines monnaies ont égale-

ment pesé sur les chiffres d'affaires, toujours exprimés en dollars dans ce secteur.

Les industriels des circuits intégrés continuent aussi de subir le contre-coup des surcapacités de production dans les mémoires DRAM. Cette « crise » structurelle dure depuis quasiment deux ans. Il y a toujours trop de DRAM produites par rapport à la demande. Et les prix de vente, qui se sont effondrés depuis des mois, restent au plus bas.

Ce qui explique les difficultés financières des industriels très présents sur ce marché : les groupes sud-coréens Samsung, Hyundai et LG, les japonais NEC, Toshiba, Hitachi, Fujitsu et Mitsubishi, ou les américains Micron et Texas Instruments. La plupart d'entre eux affichent des comptes déficitaires.

Les experts attendent un recul de 26 %, à 14,5 milliards de dollars, des ventes de DRAM en 1998. Les ventes totales de puces au niveau mondial devraient quant à elles s'inscrire en baisse de 1,8 %, à 134,7 milliards de dollars. Malgré tout, les industriels considèrent que la situation devrait s'améliorer d'ici à la fin de l'année. Certains évoquent une légère reprise des achats au cours du second semestre. Mais, en décembre dernier, les experts économiques du secteur n'évoquent pas encore une croissance de plus de 15 % en 1998 ?

Philippe Le Coeur

GIAT industries supprimera 3 274 emplois en quatre ans

Manifestations à Saint-Etienne

AVANT LA CONVOCATION, le 10 juillet, du comité central d'entreprise, la direction du groupe d'armement public GIAT Industries a adressé aux syndicats un document de travail qui prévoit la suppression de 3 274 emplois dans les usines en quatre ans (1999-2002). Ce document se présente sous la forme d'un « plan stratégique, économique et social » que doit approuver le conseil d'administration du 7 juillet.

GIAT Industries occupe actuellement quelque 10 580 salariés. Au début de l'an prochain, les effectifs devraient tomber à 10 300, compte tenu de l'exécution en cours du plan de retour à l'équilibre (PRE) que la direction avait précédemment établi. A partir de 1999, le nouveau « plan stratégique » - qui a reçu l'agrément de Matignon et du ministère de la défense - se propose, jusqu'à fin 2002, de supprimer 3 274 emplois et d'instaurer le transfert de 338 autres postes, sans qu'il s'agisse d'emplois à supprimer comme de premières rumeurs l'avaient laissé entendre.

Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux que la direction avait primitivement envisagés, soit environ 4 000 départs, lors des travaux préparatoires à la conception du plan (Le Monde du 20 juin). Ces

suppressions d'emplois devraient se faire sans licenciements, par des mesures d'âge (départ ouvert à cinquante-deux ans, comme dans les arsenaux pour les ouvriers à statut d'Etat), par des réintégrations dans la fonction publique ou par des reclassements dans les armées qui embauchent des personnels civils dans le cadre de leur professionnalisation progressive.

TROUVER DES PARTENAIRES

En même temps, GIAT Industries a décidé la fermeture des sites de Mans (130 emplois), dans la Sarthe, et de Saubris (160), dans le Lot-et-Cher. Ces fermetures, attendues depuis plusieurs années - bien avant la nomination, mi-1995, de Jacques Loppion à la présidence du groupe - ont été retardées, à chaque fois, par la proximité d'échéances électorales. Quatre autres centres - La Chapelle-Saint-Ursin (Cher), Rennes, Saint-Pierre-Faucigny (Haute-Savoie) et Saint-Etienne où plusieurs centaines de salariés ont manifesté le 2 juillet - sont concernés : des personnels venant d'autres sites y seront regroupés où GIAT Industries devra trouver des partenaires pour maintenir l'emploi.

Jacques Isnard

Les utilisateurs du Monep mécontents des nouveaux tarifs

L'ENTRÉE en vigueur, le 1^{er} juillet 1998, de la nouvelle tarification du Monep (marché des options négociables de Paris), filiale à 100 % de la Société des bourses françaises (SBF), a soulevé un vent de contestation chez les utilisateurs de ce marché de produits, dits « dérivés », sur les actions françaises et sur l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

Sous couvert de simplification et de préparation à l'euro, le Monep a divisé par quatre la taille unitaire des contrats sur l'indice CAC 40. De plus, il a modifié le mode de calcul des commissions perçues sur les transactions. Au lieu d'une commission unique, deux nouvelles ont été mises en place : l'une pour la négociation (un montant fixe par lot échangé), l'autre pour la compensation (un pourcentage sur les capitaux engagés).

Cette modification a été présentée par le Monep comme ayant un impact globalement neutre sur l'ensemble des opérations. Selon les autorités de marché, les tarifs sont nettement baissés sur les options sur l'indice CAC 40 à long terme et augmentés modérément sur les contrats à terme. En revanche, ils sont plus que doublés sur les options à court terme sur l'indice, très utilisées par les opérateurs. La grogne des professionnels est d'autant plus grande que, dans un communiqué du 19 juin, les responsables du Monep s'étaient évertués à démontrer, exemple à l'appui, que la nouvelle tarification était inférieure de près de moitié au barème antérieur. Or le calcul était erroné, la nouvelle grille des tarifs ayant en vérité pour effet de majorer de 120 % les frais sur ce produit.

Cette augmentation soudaine provoque la colère des gestionnaires qui, ne voulant pas payer la

facture, font pression sur les intermédiaires - les courtiers - pour que ceux-ci la prennent à leur compte. Or ces derniers sont déjà dans une situation difficile compte tenu de la baisse d'activité enregistrée depuis quelques mois sur d'autres compartiments de marché, et notamment sur les contrats de taux d'intérêt échangés sur le Matif, en raison de la montée en puissance du marché à terme allemand (Le Monde du 18 avril).

MANTILLE SANS MERCI

Les gestionnaires sont de plus en plus déçus par la politique tarifaire de la SBF : en avril 1998, elle avait réduit ses tarifs de 57 % sur le Matif pour tenter de stimuler les transactions, mais elle augmente aujourd'hui les barèmes de prix sur le Monep, alors que ce marché profite de l'euphorie boursière (les volumes sur le Monep ont augmenté de 22,5 % au mois de juin). Dans ces conditions, certaines maisons envisageraient de transférer leurs opérations de marché officiel (Monep) vers un marché de gré à gré, c'est-à-dire non réglementé par une autorité de tutelle.

Cet incident arrive à un mauvais moment pour la place de Paris, alors qu'elle est engagée, avec Londres et Francfort, dans une bataille sans merci pour devenir le centre financier de l'Europe. « Je suis clairement engagé pour le développement des activités financières en France », a rappelé jeudi le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à l'occasion des rencontres Paris Europlace. Il s'agit d'un enjeu de première importance pour assurer le financement et la croissance de nos entreprises. »

Enguerrand Renault

La banque suisse UBS blanchie pour ses pertes sur les marchés

DANS LES CONCLUSIONS d'une enquête publiée jeudi 2 juillet, la Commission fédérale de banque (CFB) a mis hors de cause la direction de l'ancienne Union de banques suisses (UBS) pour des pertes de 625 millions de francs suisses (2,5 milliards de francs), subies en 1997 dans des opérations sur produits dérivés à Londres. Selon la CFB, ces pertes sont imputables à des « comportements individuels fautifs ». La CFB « met un terme aux spéculations entourant le montant des pertes » et blanchit les membres de la direction de l'époque, notamment l'ancien patron de l'UBS, Mathis Caballavetta, aujourd'hui président du conseil d'administration de la nouvelle UBS (Le Monde du 1^{er} juillet), et critiqué pour son rôle dans la fusion. (Corresp.)

Claudia Courtols

Le transport combiné de la SNCF en déroute

LA SNCF se révèle incapable de gérer la montée en puissance du transport combiné - les conteneurs sont chargés sur les trains pour les longues distances et acheminés par camion pour les dessertes locales. Désorganisation du travail, conflits sociaux à répétition, accumulation des retards et mauvaise qualité du service ont fini par passer le rythme de développement de ce mode de transport écologique, qui reçoit un important soutien des pouvoirs publics - plus de 350 millions de francs de subvention annuelle.

Le trafic s'est effondré au deuxième trimestre 1998, effaçant complètement la croissance du début d'année. Le transport combiné avait pourtant fait une percée remarquable au cours des dernières années grâce à une croissance annuelle de plus de 10 %. Il représente désormais le quart du transport de fret de la SNCF et 6 % du transport de marchandises en France.

« Les clients désertent. En juin, nous avons enregistré une chute de 20 % de notre trafic sur le transport international, après une chute de 10 % en avril et en mai », constate Jacques Tumer, directeur général de Novotrans, qui fournit aux transporteurs routiers la prestation ferroviaire et est, à ce titre, l'un des principaux clients de la SNCF. « Le transport combiné, qui enregistre

20 % de croissance en début d'année sur le trafic domestique, dispose pourtant d'un immense potentiel », regrette-t-il. « La direction de l'entreprise nous a indiqué qu'elle avait pleinement conscience de la situation, mais nous n'avons constaté aucune amélioration », s'inquiète M. Tumer, qui ne peut qu'assister, impuissant, au transfert de flux au profit des ports hollandais et de l'Allemagne.

La SNCF reconnaît que l'évolution du trafic international, qui représente 60 % dans le transport combiné, est alarmante. « La clientèle internationale, qui dispose de routes de cheminement alternatives,

est beaucoup plus sensible à la qualité du service », indique la direction. Elle évoque « la crise asiatique » et « l'agressivité des chemins de fer allemands », mais elle est aussi obligée de reconnaître « des petits mouvements sociaux sporadiques ». Elle déplore également la mauvaise qualité du service de ses homologues européens, comme l'Italie, « où certains de nos wagons disparaissent ».

Outre la saturation de certains terminaux de chargement et de déchargement, notamment à Lille, Avignon et Paris-Nord, c'est d'abord à une véritable désorganisation du travail que doivent être

attribués les déboires de la SNCF. La grève des conducteurs au terminal ferroviaire du tunnel sous la Manche, à Fréthun, fin avril, n'a permis de faire circuler qu'un train sur six pendant plusieurs jours, et la grève des agents du dépôt de Nîmes a bloqué tous les trains vers l'Espagne pendant trois semaines.

UN RAPPORT

Le fret de la SNCF, qui représente désormais le quart du transport de marchandises en France sur plus de 150 kilomètres, est partiellement atteint par les déboires du combiné. Le rythme de croissance s'est établi à 4,7 % à la mi-juin, contre 8,6 % sur 1997. La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) saisit cette occasion pour souligner « l'inutilité d'une augmentation de la fiscalité sur le gazole dès lors que la SNCF est incapable de prendre en charge un éventuel transfert de trafic de la route vers le fer ». Le rapport sur le transport combiné demandé par le ministre des transports, Jean-Claude Gaxotte, à Pierre Perrot, président du Conseil national des transports, qui sera remis dans les prochains jours, tombera à point nommé.

Christophe Jakubyszyn

Vacances et Mondial dans les gares

La SNCF s'attend à un trafic record pour le premier week-end des départs en vacances de juillet. 830 000 voyageurs sont attendus dans les gares entre vendredi 3 et dimanche 5 juillet. Près de 1 500 trains, dont 960 TGV, seront mis en service. Vendredi devait être la journée la plus chargée, avec 350 000 clients pour 620 trains, dont 400 TGV. 150 TGV s'élançeront de la seule gare de Paris-Lyon pour les Alpes et la Méditerranée et 140 TGV rejoindront la Bretagne et l'Atlantique de la gare de Paris-Montparnasse.

A cette pointe de trafic, habituelle en juillet, s'ajouteront les nombreux trains « Coupe du monde » mis en service pour ce week-end de quarts de finale. 100 000 supporters sont attendus vendredi et samedi à bord des 150 trains qui leur permettront de rejoindre ou de revenir des quatre stades de Saint-Denis (Italie-France), Nantes (Brésil-Danemark), Marseille (Pays-Bas - Argentine) et Lyon (Allemagne-Croatie).

Pierre Bergé veut créer un « caviar d'Aquitaine »

BORDEAUX

de notre correspondante

Le PDG d'Yves Saint Laurent Couture a décidé d'investir la filière du caviar produit en Aquitaine, apprend-on dans la revue spécialisée *Aquarivier*. Depuis octobre 1997, à titre personnel, Pierre Bergé a pris 49 % du capital d'une ferme aquicole en Dordogne et a racheté une société de négoce de produits haut de gamme, la maison Reiner, également dans le Périgord. « J'ai connu ça toute ma jeunesse, a-t-il expliqué au Monde. Etant originaire de l'île d'Oléron, je me rappelle les bistrotiers de Girlande qui proposaient des sandwiches au jambon et au... caviar. » Ces perles noires - les œufs des femelles esturgeons - provenaient d'une espèce, l'*Acipenser sturio*, que l'on trouvait à foison dans l'estuaire de la Gironde jusque dans les années 50. A cette époque, il se vendait 5 tonnes de caviar par an, contre 800 kilos aujourd'hui, produits en captivité. Plusieurs fabricants artisanaux travaillaient pour des restaurateurs parisiens et étrangers. A cause des barrages, de l'extraction de graviers, de la pêche excessive, le *sturio* est aujourd'hui en voie de disparition. Le Centre d'études du ma-

chinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (Cemagref) étudie depuis vingt ans le moyen de le réintroduire en nombre.

Au début des années 90, une poignée de pisciculteurs et de mareyeurs se sont lancés dans l'élevage d'esturgeons de Sibérie, l'espèce locale ne pouvant se reproduire en captivité. Pierre Bergé s'est intéressé à une des plus importantes fermes acipenséricoles - Estudar à Montpon-Ménestrol - qui possède 100 000 poissons, dont la moitié réservés au caviar (200 kg vendus en 1997). Il a l'intention d'acheter d'autres fermes. Des négociations sont en cours avec l'Esturgeonnaire, basée en Gironde (140 000 pièces, 310 kg de caviar en 1997).

CAPITAUX MOBILISÉS

Produire des œufs d'esturgeon pose un problème de trésorerie : une femelle arrive à maturité après sept à dix ans, parfois quatorze. Ce qui mobilise des capitaux. Aujourd'hui, les fermes acipenséricoles sont endettées et peu rentables, mais espèrent, grâce au développement de leur production, atteindre le seuil de rentabilité dans deux à trois ans. D'autant que

la vente de caviar est plus rémunératrice que celle de la chair d'esturgeon : les marges brutes s'élèvent à deux, voire trois fois le prix de revient.

Derrière la fantasia d'un homme riche s'esquisse une stratégie commerciale. Dans deux ans, quand la production sera suffisante, Pierre Bergé compte créer une ligne baptisée « caviar d'Aquitaine », du très haut au moyen de gamme. Il sera vendu par l'intermédiaire de la maison Reiner, avec l'aide du carnet d'adresses du PDG de Yves Saint Laurent Couture. « Mais je veux aller prudemment et assurer une distribution avec des produits de très grande qualité », précise l'ancien président de l'Opéra de Paris.

Cet objectif atteint, le « caviar d'Aquitaine » - deux tonnes prévues - restera confidentiel par rapport à la consommation française qui dépasse les 50 tonnes importées par an. « Nous sommes des nains à côté d'autres grands distributeurs », souligne le négociant Yves Reiner. Nous le resterons, mais avec une qualité irréprochable. »

Claudia Courtols

مركز من الامم

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

La diffusion de films français attise la rivalité entre TPS et Canal Plus

L'installation de la « deuxième fenêtre » sur les télévisions numériques envenime les rapports entre le bouquet et la chaîne cryptée. En toile de fond, l'harmonisation européenne en matière de chronologie de diffusion des films à la télévision, et le financement du cinéma

LA « DEUXIÈME FENÊTRE » est devenue l'enjeu d'une nouvelle bataille entre TPS et Canal Plus. Au moment délicat où la profession du cinéma — producteurs, organisations professionnelles, organismes de régulation, opérateurs et diffuseurs — discute de la chronologie de diffusion des films (voir tableau). De l'issue de cette discussion dépendra, pour une large part, le financement du cinéma français.

Jusqu'à présent, cette chronologie était fixée par décret. Le système a vécu, la France devant se mettre en conformité avec la directive européenne « Télévisions sans frontières » (TSF). La date butoir — 31 décembre 1998 — approche. La directive TSF pose une seule alternative : la conclusion d'un accord collectif avec agrément de tous les acteurs du marché, ou des accords individuels de gré à gré.

Beaucoup, et notamment les producteurs, redoutent « la liberté totale » induite par la seconde partie de l'alternative. Elle donnerait trop de poids aux diffuseurs face

aux producteurs indépendants. Selon Pascal Rogard, délégué général de l'Association des réalisateurs-producteurs (ARP), « il y a nécessité absolue de reconstruire la chronologie des médias par la voie d'accords professionnels collectifs, car la dérégulation des délais de diffusion serait une catastrophe pour les producteurs indépendants et la diversité du cinéma français ».

GRAND ARGENTIER TPS, lancé fin 1996, s'est commercialement positionné entre Canal Plus et CanalSatellite. Le bouquet dirigé par Patrick Le Lay panache son offre cinéma de titres en première exclusivité et de films puisés dans les catalogues. Grâce à deux accords avec les studios MGM et Paramount. Pour compléter l'alimentation en films américains de ses chaînes cinéma Cinéstar 1, Cinéstar 2 et Cinétole, TPS a créé, de jure, une deuxième fenêtre de diffusion de certains films déjà diffusés, en exclusivité, sur Canal Plus.

Nourri en longs-métrages d'outre-Atlantique, le bouquet est

La Chronologie de la diffusion des films

CHRONOLOGIE ACTUELLE POUR LES FILMS FRANÇAIS COPRODUITS	Salles de cinéma	Vidéo PPV	Chaînes à péage	Chaînes en clair	Chaînes à péage 1 ^{re} fenêtre	Chaînes à péage 2 ^e fenêtre	Chaînes en clair
CHRONOLOGIE ACTUELLE POUR LES FILMS AMÉRICAINS	Salles de cinéma	Vidéo PPV	Chaînes à péage	Chaînes en clair	Chaînes à péage 1 ^{re} fenêtre	Chaînes à péage 2 ^e fenêtre	Chaînes en clair
CHRONOLOGIE PROPOSÉE POUR LES FILMS FRANÇAIS COPRODUITS	Salles de cinéma	Vidéo PPV	Chaînes à péage 1 ^{re} fenêtre	Chaînes à péage 2 ^e fenêtre	Chaînes en clair	Chaînes en clair	Chaînes en clair

en revanche dépourvu en films français. D'où son offensive pour ouvrir cette deuxième fenêtre. TPS situe ce second passage crypté dans un créneau de six mois après l'expiration des droits de Canal Plus. Pour décaler cette nouvelle fenêtre, TF 1, France 2, France 3 et M 6 (tous actionnaires de TPS) ont accepté de reculer de vingt-quatre à trente mois le délai de diffusion des films français sur les chaînes en clair.

Mais Canal Plus s'oppose à cette

nouvelle chronologie. Selon Marc-André Feller, vice-président de la chaîne cryptée, « Canal Plus refuse la logique qui voudrait qu'il y ait une place réservée à TPS entre la diffusion sur la chaîne cryptée et celle sur la chaîne en clair ». Refus qui entraîne un blocage de la production des films. Avec une obligation de financement fixée à 9 % de son chiffre d'affaires (800 millions de francs en 1997), Canal Plus est le grand argentier du cinéma français. Nouvel entrant, TPS n'a

investi, lui, que 100 millions. Les préachats de la chaîne cryptée sont complétés par des coproductions avec les chaînes en clair.

Canal Plus souhaite acquérir une exclusivité de vingt-quatre mois sur la télévision à péage pour certains films qu'elle préachète. En réaction, France 2 a bloqué le financement de deux films : *Faucon blanc* de Philippe Muyl et *Les Enfants du marais* de Jean Becker. « TPS est en concurrence avec Canal Plus, il doit donc

investir sur la première fenêtre et apporter sa contribution au cinéma », affirme Marc-André Feller. Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, évalue, lui, la deuxième fenêtre à 15 % du prix payé par Canal Plus. « Inadmissible, juge le vice-président de la chaîne cryptée, c'est de la concurrence déloyale ».

Dernière l'opposition ferme de la chaîne cryptée à la création de la deuxième fenêtre, parce « la peur de Canal Plus d'avoir derrière lui un clone de Canal Plus mais moins cher », selon des producteurs. L'irruption de TPS dans le péage a porté un coup à la stratégie de Canal Plus et CanalSatellite. Organisée autour d'une chaîne premium, et d'un bouquet de programmes thématiques dépourvu de films en exclusivité, elle n'a pas prévu la concurrence.

« LA LOI DE LA JUNGLE » Pour continuer à séduire des abonnés à 180 francs par mois face à un TPS promu à 98 francs, Canal Plus ne peut dispenser ses exclusivités ou même accorder la seconde fenêtre sur CanalSatellite. Car des abonnés pourraient préférer le bouquet à la chaîne premium, cannibalisation qui aurait des conséquences sur l'économie de la chaîne cryptée. Mais Canal Plus ne peut pas non plus abandonner la seconde fenêtre à TPS. D'où le blocage.

Ce dernier est renforcé par les multiples reports de la discussion du nouveau projet de loi sur l'audiovisuel. Le texte devrait être examiné en première lecture à l'Assemblée en décembre seulement. Pour sortir de l'impasse, certains invitent le gouvernement à « amender la loi actuelle pour assurer la fluidité des droits ». L'ARP et le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), d'abord favorables à la création de la deuxième fenêtre, plaident désormais pour « des accords collectifs sinon c'est la dérégulation, c'est la loi de la jungle ».

Faute d'accord global, le cinéma d'auteur pourrait pâtir de la rivalité Canal Plus et TPS. Alors que des films à fort potentiel d'audience et d'entrées en salle seraient privilégiés. Déjà, Canal Plus aurait crevé son plafond de préachat (autour de 35 millions de francs pour un long métrage au lieu de 20). Des producteurs vont plus loin : « Si l'ensemble des acteurs ne se mettent pas autour de la table, on ouvre le marché aux majors américaines. »

Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et de Télévision par satellite (TPS) « La concurrence de TPS augmente la recette des producteurs »



PATRICK LE LAY

« Pourquoi cette concurrence entre votre bouquet et Canal Plus sur la diffusion des films français ?

— Le cinéma, c'est une activité artistique risquée qui trouve son équilibre et sa réussite à travers de l'exploitation des films dans des circuits de distribution. Il y a vingt ans, un film sortait en salle avant d'être diffusé sur une chaîne généraliste. Le marché de la vidéo et de la télévision à péage se sont créés il y a quinze ans. Depuis, on trouve normal que les producteurs touchent des droits sur la vente de cassettes. Avec le temps, les Français ont été de plus en plus nombreux à s'abonner à un programme unique de télévision payante, Canal Plus.

« Là encore, il était normal que la chaîne rémunère ceux qui lui fournissent sa matière première. Avec la privatisation de TF 1 et la création de chaînes privées, le cinéma est devenu un enjeu pour les télévisions. Les prix ont monté et les films ont trouvé de nouvelles sources de financement. Aux États-Unis les revenus de la vente de cassettes vidéo sont supérieurs aux recettes de l'exploitation en salle.

Après Canal Plus, TPS tente de trouver sa place dans le circuit de commercialisation des films ?

— Les majors américaines ont tout de suite compris que le monopole de Canal Plus était terminé. Avec TPS, une autre offre globale existe pour acheter des droits. Comme c'est une entreprise naissante, elle

ne peut pas acheter tout tout de suite en s'imposant comme concurrent de Canal Plus, depuis longtemps en situation de monopole sur ce marché. Les majors en ont pris acte en réorganisant les droits. Elles ont créé la deuxième fenêtre et ouvert le paiement à la séance. Avec cette ouverture, TPS a pu acquiescer, pour certains films et avec certains studios, les mêmes droits de première exclusivité que Canal Plus mais aussi, avec d'autres studios, le pay per view et la deuxième fenêtre.

A la différence des majors, le cinéma français ne semble pas manifester le même empressement à l'égard de TPS ?

— Il est habitué à un schéma de fonctionnement très ancré qui fait cohabiter une chaîne cryptée (Canal Plus), les producteurs et les chaînes en clair. Aujourd'hui, TPS, deuxième entrant, est un concurrent. Il est naturel que TPS existe sur ce marché. De plus, la loi

lui impose des quotas que notre bouquet peine à respecter car l'accès aux catalogues de films est difficile. Près de 80 % des films français sont détenus par des sociétés liées capitalistiquement à Canal Plus. La profession du cinéma hésite aussi à changer ses habitudes. Elle doit comprendre qu'il est vain de résister au mouvement de libéralisation d'un marché. Son intérêt n'est pas de laisser perdurer le monopole de Canal Plus mais de favoriser la concurrence pour mieux exploiter et vendre leurs droits.

Aux réticences sur la deuxième fenêtre s'ajoute le refus du passage en paiement à la séance des films français ?

— Aujourd'hui, refuser le paiement à la séance pour les longs métrages français, refuser d'admettre qu'il y a deux plateaux et qu'il est possible d'y exploiter des films à des dates différentes, ce serait comme il y a dix ans refuser la vidéo. A l'époque, certains disaient qu'avec la vidéo les gens n'iraient plus dans les salles.

Une partie de la profession du cinéma reproche à TPS de ne pas payer le deuxième passage à son juste prix ?

— Prenons un exemple : lorsque Canal Plus était en situation de monopole, les droits cryptés d'un film valaient disons 100 francs. Avec l'arrivée de TPS, l'exploitation en télévision cryptée vaut plus. TPS crée deux choses : une concurrence, synonyme de ressources supplémentaires, et de nouvelles possibilités de distribution. Rien n'empêche d'ailleurs Canal Plus d'acquiescer ou d'exploiter l'un et l'autre. Ce qu'il faut comprendre, c'est que TPS augmente la recette des producteurs car il n'existe pas une seule activité où l'introduction de la concurrence n'a pas fait monter les prix de la matière première. Chaque année, il y a une quinzaine de films français à succès. L'essentiel du box-office est réalisé par ces films-là, plus une cinquantaine d'autres. La plupart des autres peuvent trouver leur place sur une chaîne payante, qui a besoin de variété et de diversité.

TPS a évalué le prix d'un film diffusé en deuxième fenêtre à 15 % du montant payé par Canal Plus pour une diffusion en première exclusivité. N'est-ce pas trop faible pour un passage sur TPS, six mois après la chaîne cryptée ?

— Tout d'abord, il n'y a justement

pas de tarif établi. Ensuite, ce n'est pas six mois après Canal Plus mais un semestre après les chaînes en clair. Pour empêcher TPS d'avoir accès aux films français, Canal Plus tente d'acquiescer les droits de diffusion en crypté pour deux ans. Cela s'appelle du gel de droits. C'est interdit par le Conseil de la concurrence. Le marché doit être libre pour que la valeur des films soit négociée au cas par cas et non pas fixée unilatéralement par une des parties.

Vous avez prévu 300 000 abonnés supplémentaires pour TPS à la fin de 1998. Cet objectif sera-t-il atteint ?

— Cette année, le marché est plus lent pour tous les opérateurs. Par rapport à l'an dernier, le premier trimestre de 1998 a été moins bon. C'est l'effet de la saisonnalité. En revanche, le deuxième trimestre a été bien meilleur. Le contrat devrait être rempli à la fin décembre. Le taux de désabonnement est aussi meilleur que prévu : 9 % au lieu de 12. Le dernier indice de satisfaction des abonnés est considérable. Il s'établit à plus de 97 %.

Propos recueillis par Guy Duthell

« C'est cohérent, Arstam joue en pacificateur en cherchant à stabiliser les choses », commente un journaliste. Tout cependant n'est pas réglé, notamment l'affectation de certains journalistes dans les services et surtout la nomination du rédacteur en chef du 20 heures. Albert du Roy avait dressé un portrait-robot de son successeur, qui devrait « avoir les moyens de faire peur ». Pierre-Henri Arstam a fait savoir qu'il voulait que tout le monde travaille et qu'il ne supportera pas l'obstruction.

Françoise Chirot

Une équipe homogène à la tête de la rédaction de France 2

SOUDEE et très ancrée dans le service public, telle est l'équipe mise en place par Pierre-Henri Arstam, directeur général délégué, chargé de la rédaction, jeudi 2 juillet, pour relancer l'information sur France 2 (*Le Monde* du 3 juillet).

Avec Claude Sérillon, quarante-huit ans, il choisit pour le journal de 20 heures un présentateur confirmé, qui avait obtenu un Sept d'or pour l'exercice de cette fonction en 1986 et 1987. Les nominations de Bruno Albin comme directeur adjoint de la rédaction, le retour de Marcel Tillat et de Michel Strulovici à la tête des services société et culture, témoignent d'une conception classique de l'information, dans sa présentation et son contenu. Des nominations faites par son prédécesseur, Albert du Roy, il garde Gérard Leclerc, qui dirigera le service politique intérieure, économie et social, et Françoise Joly, seule femme de la hiérarchie de la rédaction, pour le service étranger.

La restructuration classique de la rédaction en services et leur intitulé sont aussi significatifs. Les journalistes sont répartis en quatre grandes rubriques, et celle des « informations générales » s'appelle désormais « société ». Conformément à ce qu'a souhaité Xavier Gouyon Beauchamps, PDG de

France 2, l'information européenne et internationale devrait y avoir plus de place. Surtout, le traitement approfondi de quelques événements importants devrait être préféré au balayage exhaustif et rapide de toute l'actualité.

Lors de la présentation de ce nouvel organigramme devant la rédaction, Daniel Bilalain, évincé du journal qu'il présentait depuis septembre 1995, mais qui devrait rester dans la chaîne, a déclaré : « Je m'étonne que mon remplacement à la tête de l'émission la plus performante de la chaîne soit la décision la plus urgente à prendre. Faute d'arguments professionnels convaincants, il faut donc chercher les raisons ailleurs ».

« C'est cohérent, Arstam joue en pacificateur en cherchant à stabiliser les choses », commente un journaliste. Tout cependant n'est pas réglé, notamment l'affectation de certains journalistes dans les services et surtout la nomination du rédacteur en chef du 20 heures. Albert du Roy avait dressé un portrait-robot de son successeur, qui devrait « avoir les moyens de faire peur ». Pierre-Henri Arstam a fait savoir qu'il voulait que tout le monde travaille et qu'il ne supportera pas l'obstruction.

Françoise Chirot

PREMIERS LES ENTREPRISES QUI TRAITENT LE MEUX LEURS ACTIONNAIRES

LE NOUVEL

Economiste

SECRETS DE FAMILLE

EN VEUILLE DES AUCOURD HUI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SCIENCE

AVENIR

LE RIRE

L'énigmatique sourire du hébreu

Le rire guerit-il ?

De quoi rit les chinois, les espagnols, les belges...

L'humour des singes

HORS-SERIE

هذا من لامل

AFFAIRES

INDUSTRIE
● GIAT industries : le groupe public d'armement annonce un plan social prévoyant 3 274 suppressions d'emplois (lire page 16)

● ARBEL-VALOIS : le rapprochement des deux groupes de mécanique, ayant, selon Les Echos du 3 juillet, rejeté le montage initial, prévoyant un apport de titres Valfond (filiale industrielle de Valois) à Arbel. Un nouveau schéma de fusion-absorption de Valois par Arbel est à l'étude.

● AKZO NOBEL : le groupe chimique néerlandais a annoncé, jeudi 2 juillet, le rachat de la firme italienne Lambda, l'un des leaders mondiaux du marché des peintures et revêtements non adhésifs, sans révéler le montant de la transaction.

● RENAULT : Le constructeur automobile français a annoncé, jeudi, la création avec la ville de Moscou d'une société commune de droit russe, OAO Avtoframos, chaque partie apportant 10 millions de dollars (61 millions de francs). Les partenaires tablent sur une production de 30 000 voitures Mégane en 2000.

● VOLVO : le constructeur automobile suédois a annoncé, jeudi, qu'il a décidé de vendre son usine de montage de roues de Kungälv en Suède à la société Michelin-Continental Projects (MCP).

SERVICES
● BENETTON : la holding italienne de la famille Benetton et les sociétés Pirelli and Co et Pirelli ont formé une société, baptisée Schemaventinque, pour participer à la privatisation de sociétés aéroportuaires à Milan et à Rome.

● TRAVAIL TEMPORAIRE : la société VédiorBis va racheter la totalité du capital d'Unitech, société de travail temporaire spécialisée sur le secteur des petites et moyennes entreprises.

● EURO DISNEY : une délégation syndicale (UNSA, CGT et CFTC) du personnel d'Euro Disney a été reçue, jeudi, au ministère de l'Emploi. 300 salariés selon les syndicats, 150 d'après la direction étaient toujours en grève le 2 juillet pour revendiquer des augmentations de salaires.

● EXPERIAN : le groupe britannique, spécialisé dans le traitement de l'information a annoncé, jeudi, l'acquisition de Metron, l'un des principaux opérateurs de centres d'appels en Italie, qui réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs.

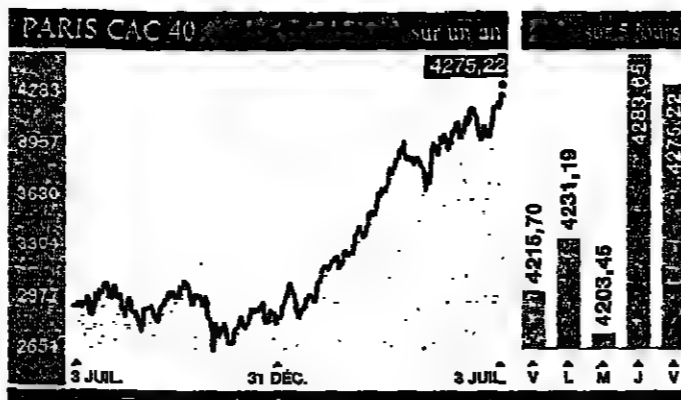
● MORGAN : la société d'investissement Apex Partners va entrer dans le capital de la société de prêt-à-porter spécialisée dans la mode féminine. Cette association vise à « accélérer le développement à l'international et à consolider le réseau de distribution en France ».

FINANCE

● FRUVENTAL : le leader de l'assurance vie britannique a annoncé, jeudi, une provision de 1,1 milliard de livres (11 milliards de francs) au titre des dédommagements sur les scandales liés aux ventes malhonnêtes de plans de retraite privés (missellings). Cette affaire, qui touche environ 2 millions de personnes, pourrait coûter 111 milliards de francs à l'ensemble du secteur financier.

● PARIBAS : Paribas Affaires Industrielles (PAI) et Nord Est ont cédé 27,2 millions d'actions de Sema Group, soit 5,9 % du capital, avec une plus-value avant impôt de 1 milliard de francs pour PAI et 330 millions pour Nord Est, filiale à 43 % de Paribas.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à 3 colonnes : Hausses, Cours, Var. % et Baisse, Cours, Var. %.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

VENDREDI 3 JUILLET, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a progressé de 0,69 %, à 4 281,26 points. La poursuite du redressement de la Bourse japonaise et la bonne tenue du billet vert à 6,077 francs ont raffermi la confiance des opérateurs. Les valeurs automobiles ont été très recherchées. En hausse de 5,7 %, l'action Renault a été en tête des hausses, suivie de Michelin (+5,5 %), Valeo (+4 %) et de Peugeot (+2,7 %). Le titre Nord-Est, filiale de Paribas, a profité de la cession d'une partie de sa participation dans le groupe informatique Sema Group. Son titre a gagné 3,6 %. Enfin, les nouvelles commandes d'Airbus ont conduit les boursiers à acheter l'action Zodiac, fournisseur de sièges d'avion. En baisse, la Compagnie des signaux a abandonné 4,9 %, tandis que l'action SPIM a souffert de l'incertitude sur l'évolution de l'actionnaire du groupe. Elle a baissé de 4,8 %.

FRANCFORT

VENDREDI 3 juillet, la Bourse allemande a ouvert en légère hausse. L'indice DAX gagnait 0,17 % à 5 914,91 points. Les marchés restent prudents. Ils pensent que certaines entreprises outre-Rhin seront affectées par la crise asiatique alors que des sociétés américaines ont déjà annoncé des révisions en baisse de leurs bénéfices.

LONDRES

JEUDI 2 juillet, l'indice Footsie 100 de la Bourse de Londres a clôturé en hausse de 0,68 % à 5 960 points. Le marché anglais gagnait jusqu'à 1,3 % en cours de séance, entraîné par la progression des bourses asiatiques dans l'attente du plan bancaire japonais. Mais les mesures annoncées par les autorités nippones n'ont pas complètement séduit les marchés.

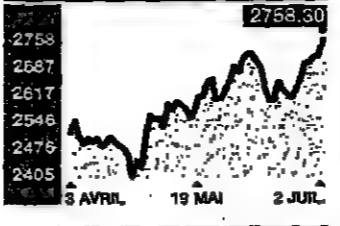
Indices boursiers

Tableau des indices boursiers : Europe 120, SP 500, NASDAQ, etc.

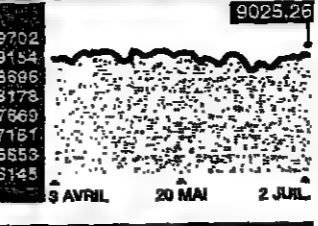
Monde

Tableau des indices mondiaux : NEW YORK DJ, SP 500, BUEENOS AIRES, etc.

PARIS SBF 150



NEW YORK Dow Jones 30



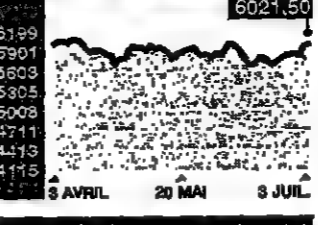
TOKYO

VENDREDI 3 juillet, la Bourse de Tokyo a enregistré une hausse de 0,2 %, l'indice Nikkei a clôturé à 16 511,24 points. Les réactions des marchés ont été mitigées après l'annonce du plan de sauvetage des banques japonaises et de probables réductions d'impôts. L'action Toyota a progressé après la publication d'un chiffre de ventes aux Etats-Unis plus important que prévu.

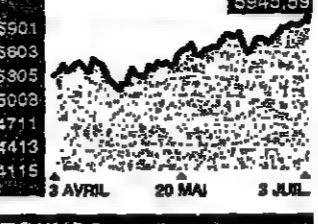
NEW YORK

JEUDI 2 juillet, la Bourse américaine a terminé en légère baisse de 0,26 % à 9 025,16 points à la veille du week-end prolongé de la fête nationale américaine. Les investisseurs ont pris les bénéfices engrangés ces dernières semaines. La publication jeudi de statistiques montrant une légère hausse du niveau du chômage à 4,5 % et une progression très faible (+0,1 %) du salaire horaire moyen, inférieure aux attentes des analystes, a limité le recul de Wall Street.

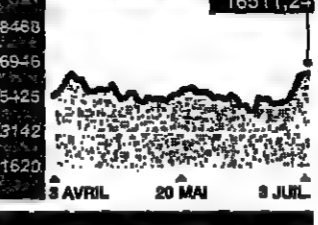
LONDRES



FRANCFORT DAX

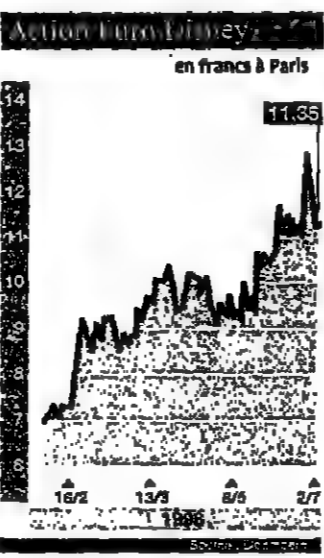


TOKYO Nikkei



Valeur du jour : Euro Disney perturbée par la grève

JEUDI 2 juillet, l'action Euro Disney a perdu 3,81 %, à 11,35 francs, à la Bourse de Paris. Il s'agissait de la cinquième séance consécutive de baisse du titre. Au total, il a perdu plus de 11 % en une semaine. La valeur est affectée par la grève qui perturbe le parc depuis plus d'une semaine, même si celui-ci reste ouvert. Une partie des animateurs costumés et des techniciens d'Euro Disney - 300 selon les syndicats, 150 selon la direction - a cessé le travail. Ces employés revendiquent une revalorisation de leurs compétences et des hausses de salaires. Une délégation syndicale du personnel d'Euro Disney, réunissant des représentants UNSA, CGT et CFTC, a été « longuement » reçue jeudi au ministère de l'Emploi. « Quelques investisseurs ont pris le prétexte de cette grève pour prendre des bénéfices », observe un analyste. Depuis le début de l'année, l'action Euro Disney a grimpé de plus de 60 %, dopée par les bons résultats commerciaux du parc. La fréquentation augmente. Vincent Treulet, analyste chez CPR Finance, table sur près de 13 millions de visiteurs cette année contre 12,6 millions en 1997. Le taux d'occupation des hôtels du parc est lui aussi orienté à la hausse. « Ces résultats sont très encourageants. Les coûts de la société étant fixes, chaque visiteur supplémentaire est autant de marge qui tombe dans l'escarcelle de la société », estime



francs l'année prochaine. Aussi, certains analystes, comme Antoine Colonna, de Cholet-Dupont, jugent le titre « astronomiquement cher », même après la baisse de ces derniers jours. Certains investisseurs ont spéculé sur une prochaine reorganisation de la dette. D'autres pensent qu'elle n'interviendra que si Disney décide de construire un nouveau parc à thème, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Joël Morio

MONNAIES

● Dollar : le billet vert s'inscrivait en hausse, vendredi matin 3 juillet, face aux devises européennes. Il cotait 1,82 deutschemark et 6,10 francs.

● Yen : la monnaie japonaise a connu une évolution heurtée, vendredi, à Tokyo. Après être remontée jusqu'à 138,20 yens pour un dollar dans l'espoir de l'annonce d'une baisse permanente des impôts au Japon, elle est retombée à 140,15 yens pour un dollar après la déclaration du premier ministre Ryutaro Hashimoto, qui s'est contenté de dire que son gouvernement songeait à une telle mesure.

« Les investisseurs comptaient sur l'annonce de baisse d'impôts, mais dès qu'ils ont constaté qu'il ne s'agissait que d'allusions leur déception a fait remonter le dollar à son niveau précédent », a commenté un cambiste d'Asahi Bank. Le repli du yen a toutefois été limité par les craintes d'une intervention conjointe nippo-américaine.

Cours de change

Tableau des cours de change : DOLLAR, LIRE, FR. S., etc.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt : FRANCE, ALLEMAGNE, etc.

Marché des changes

Tableau du marché des changes : ALLEMAGNE (100), AUTRICHE (100), etc.

Matières premières

Tableau des matières premières : MÉTAUX (LONDRES), ALUMINIUM 3 MOIS, etc.

Pétrole

Tableau du pétrole : BRENT (LONDRES), WTI (NEW YORK), etc.

Or

Tableau de l'or : OR FIN KILO BARRE, OR FIN LINGOT, etc.

TAUX

● France : le marché obligataire a ouvert en baisse, vendredi 3 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centimes à 104,75 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,81 %.

● Etats-Unis : les obligations américaines avaient terminé en hausse, jeudi, profitant des statistiques de l'emploi qui ont montré une certaine faiblesse du secteur manufacturier en juin et une hausse minime du salaire horaire. La publication du compte rendu de la réunion de la Réserve fédérale du 19 mai avait un peu pesé sur les cours, le conseil ayant jugé à cette occasion qu'il convenait de maintenir l'orientation à la hausse sur les taux. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 5,60 % en clôture, son plus bas niveau depuis 1977, date à laquelle le Trésor a commencé à émettre sur cette durée.

ÉCONOMIE

Le plan japonais salué par M. Clinton

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, a qualifié vendredi 3 juillet de « mesure positive » le plan d'assainissement du secteur bancaire japonais présenté la veille par le gouvernement de Tokyo, estimant qu'il était « potentiellement très important ». « Nous nous en félicitons », a-t-il déclaré à propos de ces mesures dans un discours devant la chambre de commerce américaine à Hongkong (lire page 2). Parant de la crise économique qui frappe l'Asie depuis un an, il a aussi promis que « les Etats-Unis feraient tout pour aider les gouvernements asiatiques déterminés à se remettre d'aplomb sur le plan financier ».

● ASIE : « L'Asie n'a pas compris la nécessité d'un système bancaire fort », ce qui a entraîné la crise monétaire dans la région, a estimé jeudi 2 juillet le directeur adjoint des autorités monétaires de Hongkong, Andrew Sheang.

● INDONÉSIE : la Banque mondiale a approuvé jeudi 2 juillet un prêt de 1 milliard de dollars à l'Indonésie en crise, dont 600 millions sont débloqués immédiatement, a annoncé l'organisme d'aide au développement.

● FRANCE : près de deux industriels sur trois (64 %) pensent que les 35 heures n'auront pas d'effet sur l'emploi dans leur entreprise, 38 % d'entre eux vont les amener à supprimer des emplois et 14 % seulement qu'elles vont les amener à en créer, selon un sondage Sofres publié jeudi 2 juillet par l'hebdomadaire L'Usine nouvelle. La croissance, freinée par la crise asiatique, devrait néanmoins franchir sans encombre le cap des 3 % prévu par le gouvernement en 1998 et atteindre 3,2 %, grâce à la vigueur de la consommation dopée par la création de quelque 390 000 emplois, selon l'Insee (lire page 6).

● ALLEMAGNE : les inscriptions au chômage dans l'est de l'Allemagne « laissent espérer que les chiffres de juin seront meilleurs qu'un an auparavant », a-t-on appris jeudi 2 juillet auprès de l'Office du travail. Le rôle du Fonds monétaire international (FMI) doit être de repérer les « moutons noirs » de l'économie, a estimé jeudi 2 juillet Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

● ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles aux Etats-Unis ont reculé de 1,6 % en mai, leur premier déclin depuis le mois de février, a annoncé jeudi 2 juillet le département du Commerce. Le taux de chômage est remonté à 4,5 % en juin aux Etats-Unis contre 4,3 % en mai et l'économie américaine a enregistré 205 000 créations nettes d'emplois pendant le même mois, a annoncé jeudi 2 juillet le département du travail.

● ROYAUME-UNI : la croissance des ventes de détail s'est ralentie en juin, atteignant son rythme de progression le plus bas depuis octobre 1995, a indiqué la Confédération de l'Industrie britannique (CBI), dans son étude mensuelle publiée jeudi 2 juillet.

● RUSSIE : la collecte des impôts a augmenté de 4 % au mois de juin en Russie, a annoncé jeudi 2 juillet le gouvernement cité par l'agence Interfax.

NOMINATIONS

● FORTIS-G BANQUE : Herman Verwilt, numéro deux de Fortis AG, succède à Ferdinand Chaffart, qui a démissionné il y a trois semaines, à la tête du comité de direction de la Générale de Banque (G-Banque), désormais détenue à 94 % par le banquier belge-néerlandais Fortis.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDEDI 3 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal (1). Lists various French stocks like BNP, Lyonnais, Renault, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal (1). Lists international stocks from various countries.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal (1). Lists French stocks from the second section.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEDI 3 JUILLET

Table with columns: Obligations, du nom, du coupon. Lists various bonds and their yields.

Table with columns: Actions Françaises, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

Table with columns: Actions Étrangères, Cours précéd., Derniers cours. Lists international stocks like Bayer, Nestlé, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEDI 3 JUILLET

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Adair, AFD, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 2 juillet

Table with columns: Valeurs, Émission, Frais incl., Rachat net. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Lists French stocks like Air Liquide, Alcatel, etc.

Handwritten note in Arabic: مكدنا من الاموال

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
II coupon détaché; III droit de préférence;

DEMANDE COLONNE (1)
Lundi daté mardi; II variation 31/12;

Mardi daté mercredi; III montant du coupon;

Macroséjour daté jeudi; paiement dernier coupon;

jeudi daté vendredi; compensation;

Vendredi daté samedi; nominal.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;

N = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication;

catégorie 3; III coupon détaché; o = offert;

o = offert; d = demandé; r = offre réduite;

d = demandé; r = offre réduite; l = demande;

réduite; c = contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;

N = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication;

catégorie 3; III coupon détaché; o = offert;

o = offert; d = demandé; r = offre réduite;

d = demandé; r = offre réduite; l = demande;

réduite; c = contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;

N = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication;

catégorie 3; III coupon détaché; o = offert;

o = offert; d = demandé; r = offre réduite;

d = demandé; r = offre réduite; l = demande;

réduite; c = contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;

N = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication;

catégorie 3; III coupon détaché; o = offert;

o = offert; d = demandé; r = offre réduite;

d = demandé; r = offre réduite; l = demande;

مذاهب من الملابس

L'homme et la veste du troisième type

Premiers défilés de mode d'été à Milan

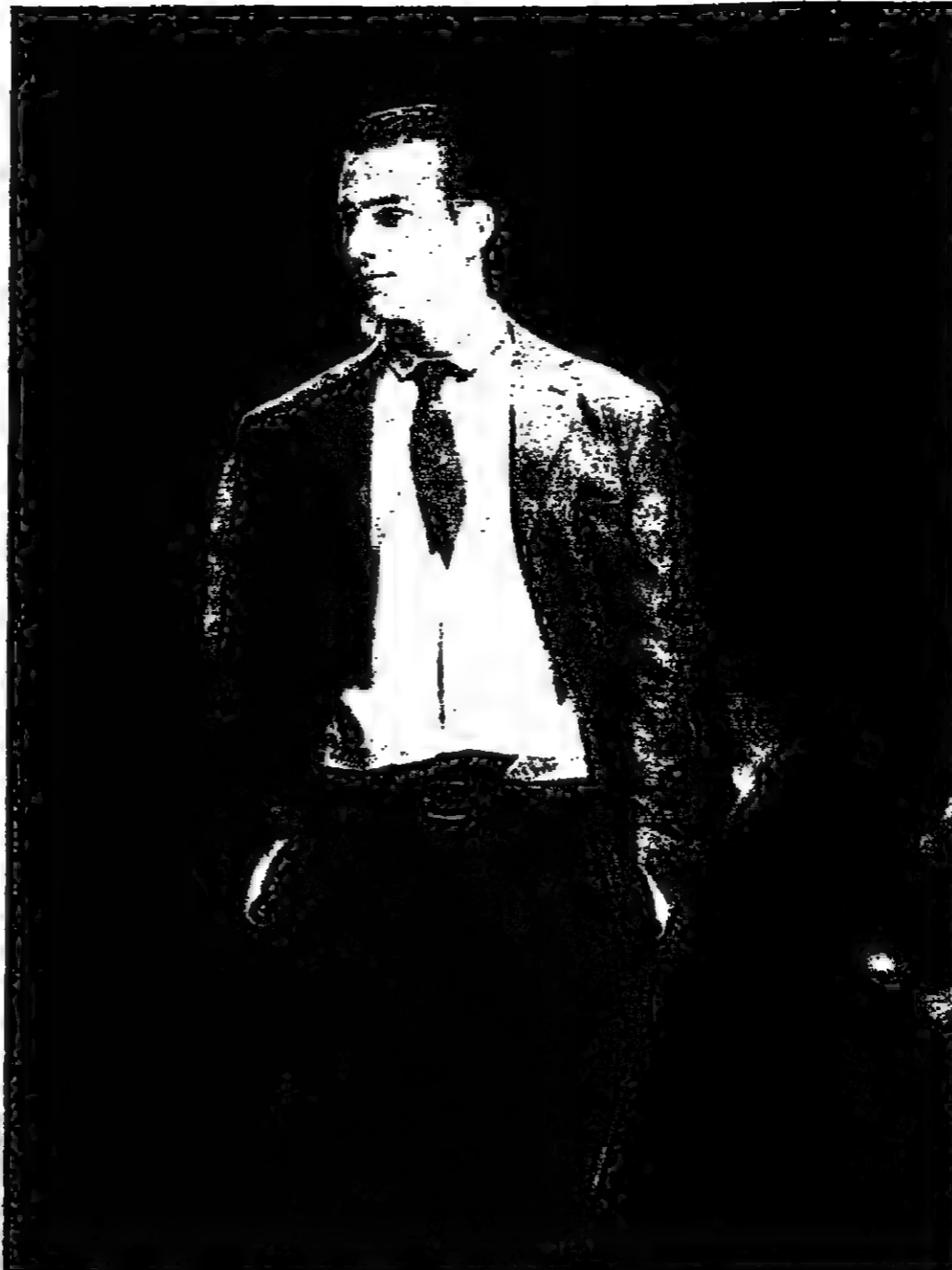
MILAN
de notre envoyé spécial
Au moment où défile à Milan la mode masculine du prochain printemps-été, une canicule « jamais vue depuis dix ans » met en bras de chemise les conventionnels milanaïses, et l'actualité sportive ajoute à l'échauffement. Pendant que les cafés de tifosi vantent, affichés à l'appui, les dimensions réciproques de leur poste de télévision, la via Montenapoleone - vitrine de la mode internationale - s'est quelque peu désertifiée. Les « touringshoppers » japonais, espèce migratrice jadis abondante, y font désormais figure de proie rare, bien que les boutiques persistent à s'y multiplier : on attend Loro Piana, le roi du cachemire, et Gucci devrait y ouvrir, en septembre, son plus vaste espace de vente en ville. Il est

clair qu'en matière de mode masculine la capitale lombarde s'est habituée à sa suprématie.
L'arrivée d'Issey Miyake, ce mois-ci, n'a pas fait d'aussi gros titres que celle de Jean Paul Gaultier en janvier dernier, et, pourtant, il est le premier japonais à défilé à Paris pour l'Italie. « Défiler à Milan, explique Issey Miyake, correspond plus à notre idée industrielle. » Avant ces deux immigrants, la métropole du Po brillait pourtant moins par l'impérialisme stylistique que par son sens du marketing.
La nouveauté, à en croire Gillo Zegna, seigneur du prêt-à-porter de luxe, est que l'un passe aujourd'hui par l'autre : « Le client considère que la qualité va de soi. Il ne consent désormais à en payer le prix qu'à la condition d'y trouver un style... ou une innovation. » Bref, les créateurs sont invités à déchirer la chape de minimalisme gris qui berçait la saison précédente. Cela ne se fait pas du premier coup : Jil Sander, qui signe une collection à la fois aérienne et rigide, orne son communiqué d'une citation de Josef Beuys, et Costume National varie par petites touches ses ensembles simplissimes coupés au cordeau. Pour la ligne Emporio Armani ne dévoie guère la flânerie perfection de ses costumes, même s'il présente aussi des chemisettes ras-le-nombril et une collection de bermudas superbes.

Cachemire seconde peau

Valentino, qui trouve les défilés masculins « ennuyeux », s'est contenté ce mois-ci d'une présentation dont la mise en scène spectaculaire (projection sur écran géant) est venue à point étoffer la simplicité du propos. Plus bronzé que jamais, le roi de Rome patronnait la résurrection d'un précieux tissu des années 20, auquel - dans son désir de rendre à l'homme « la joie et l'envie de vivre » - il a donné le nom de « cachemire libidineux ».
Le fil désigné par ce terme enthousiaste n'est pas italien mais anglais, produit en exclusivité non loin de Londres par Martin & Sons avant d'être tricoté à Naples, sous la forme d'un « camevas » de cachemire poids plume (210 g le mètre cinquante) et qui égale, pour la finesse, le super 150. Toute la tenue masculine en a bénéficié, du costume (à près de 16 000 francs) jusqu'au boxer, en passant par le smoking et le jean. Irrésistible de douceur et de légèreté, ce cachemire d'été reste un luxe plutôt fragile, qui ne devrait rien gagner à se frotter aux accidents du quotidien.

Fouté, sans doute, par l'entrée récente de Prada - l'éternel concurrent - dans son capital, Gucci est la griffe qui a mis le feu aux poudres. « Après les saisons de tons sombres, déclare le créateur Tom Ford, l'heure est venue des vraies couleurs. » Shocking ! Saumon ou fuchsia, le rose rajoutait ses hommes. Ils s'affichent désormais en vêtements chiffonnés, qui semblent avoir été chiffonnés à la hâte de la corde à linge. Les costumes cèdent massivement la place aux blousons-chemises à grosses poches, aux pantalons à imprimé de fleurs « hawaïen » portés sur des chaussures en néoprène, pour dessiner un luxe faussement bohème, où la provocation passe



autant par le slip à sangles en cuir noir que par les pantalons lavande brodés de plumes et de strass du plus pur Las Vegas.
Ailleurs, le colorisme est plus prudent : quand il ne se cantonne pas dans les non-couleurs (sable, kaki...), il ose le métallique (acier, bronze...) et même la layette (bleu ciel, rose pâle). L'homme poursuit ses emprunts au sexe opposé : organzas de lame, chintz, tissus fins, légers et brillants style toile de parachute. Et même des transparences, qui culminent, chez Versace, dans la chemise en dentelle

ajournée. La provocation passe aussi par les raffinements dandys (broderies, strass et paillettes...) que par les stigmates (lacrations ou jets de peinture façon Jackson Pollock) et la suggestion hardie (sous-vêtements ultra-fins et lustrés).
La garde-robe masculine continue par ailleurs de se reconstruire dans un souci d'aisance : le blouson droit supplante la veste (même dans les costumes), l'horrible car-shoe reparait, pendant que les clarks ou les richelieus grimpent sur des semelles de gomme. Et si les épaulettes et les doublures sont allées aux ordes, des empiècements ou de nouvelles coupes assouplissent le mouvement des vestes.

ÉTRANGE ET SIMPLE

Telle est la veine suivie par Dolce & Gabbana, dont les chemisettes sont taillées dans une pièce unique de tissu, retournée en bas pour un meilleur tombant. La partie non-vante du pantalon - genou et mollets - se décompose en multiples pièces, qui aident au confort de marche. D'où ces tissus à la fois étranges et simples, qui empruntent au kimono comme au vêtement professionnel (dentistes, éboueurs...)
De son côté, c'est au tissu humide que Naoki Takizawa - créateur de la ligne masculine d'Issey Miyake - réserve ses talents grandissants d'alchimiste. Taillé oversized, ce dernier sera rétréci à sa juste taille pour offrir un contact plus velouté. Ces costumes fipés avec soin, ces manteaux fins comme pelure d'oignon et ces pantalons cloqués dispensent une légèreté merveilleuse, pimentée de touches d'humour.

A Milan comme à Paris, les défilés de Jean Paul Gaultier sont un spectacle aussi attendu qu'applaudi. Plus que jamais, la provocation généreuse y anime des vêtements dont la réussite commerciale serait en droit de ne faire aucun doute. Ses superbes costumes en lin ou en soie chinée,

Vive concurrence européenne

Les organisateurs du Pitti Imago Uomo peuvent se congratuler. Pour sa 54^e édition, qui s'est achevée le 28 juin à Florence, ce Salon de l'habillement masculin a confirmé sa prééminence en accueillant 550 exposants et 27 000 visiteurs - dont près de 4 500 acheteurs. Signe que ce secteur a le vent en poupe. La production italienne de vêtements pour homme a dégagé, l'an dernier, quelque 500 milliards de francs réalisés, pour plus de la moitié, sur des exportations qui représentent 9,3 % du volume mondial.

Mais leur modeste augmentation de 1997 (0,7 %) ne saurait contenter les industriels, pour qui le baromètre est au variable. En dépit de deux situations connues et à peu près acquiescées - la santé de la consommation américaine et l'effondrement japonais - les ventes du textile-habillement italien jettent au Yo-Yo en Europe. Elles ont reculé en Grande-Bretagne à la suite de la forte hausse de 1997, pour exploser en France après une morose année dernière. Ce qui autorise un des géants de la confection à prédire une « forte augmentation de la concurrence en Europe » - dont le consommateur pourrait être le premier bénéficiaire.

Jacques Brunel

Pour l'été, des corps illustrés, décorés et mis en scène

COUPE DU MONDE oblige, la peinture faciale s'affiche et soutient le cri des supporters. Au-delà de cette parenthèse aux couleurs des drapeaux, la mode transforme la peau en étoffe cet été. Le corps-bijou est de retour, en lointaine réponse au Goldfinger (1964) où James Bond lutait contre un tueur qui enfermait ses victimes jusqu'à l'étouffement dans une prison de poudre d'or.

Après le strass et les paillettes des collections de prêt-à-porter de l'été (Joseph, Gucci, Alessandro Dell'Aqua...), Jeremy Scott a imaginé, pour l'hiver prochain, une femme cousue d'or, des chaussures aux bustiers-carapaces. Nouvel emblème de ce corps glorifié, le mannequin Helena Christensen s'est exposée en mai dernier - jambes écartées et peau lustrée - dans la presse et sur les murs du métro pour vanter les prix cassés des maillots de bain H & M.

Longtemps réservés aux professionnels, fonds de teint et poudres corporelles ont franchi le seuil de la consommation de masse. Précurseur de la tendance dans le circuit électif, Yves Saint Laurent a créé en décembre 1997 « Or éclat », une crème à appliquer sur les lèvres, les sourcils ou le décolleté. « Toutes les lois qui veulent que le maquillage ne mette l'accent que sur le visage ont été abolies. Le corps devient champ d'expression des émotions, des sensations, un lieu de création pour tous », dit-on chez L'Oréal. Le numéro un de la beauté vient de lancer la gamme « Body make-up » avec un flûte nacrée ou des poudres scintillantes.

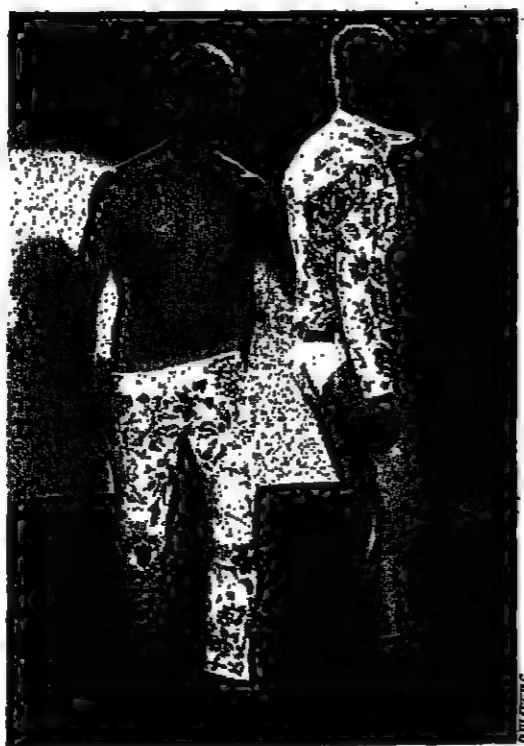
TATOUAGE ÉPHÉMÈRE

Un tourbillon d'étoiles qui emporte aussi Gemey avec les gels pailletés et les crèmes cuirées de sa ligne « Color me cosmic ». Pour présenter aux redactrices de mode sa ligne de maquillage automne-hiver « Déesse de la terre », la marque canadienne MAC a mis en scène un éphémère s'enduisant le torse d'un fard gras brillant. Les produits traitants suivent aussi le mouvement, comme « Hydrareflets » du corps de Dior ou les crèmes raffermissantes Lumière extraordinaire d'Ultima II.

Autre gri-gri en vue, le tatouage éphémère complète la parure corporelle. L'écriture sur peau, comme dans *The Pillow Book* de Peter Greenaway, trouve de nouveaux adeptes. Madonna s'affiche les mains ornées de motifs sanskrits, renouant avec la pratique ancestrale du tatouage au henné. Plus durable que les gadgets d'un jour (eye-liner d'Estée Lauder, tampons encrurés de Bourjois) et moins contraignant que le dessin intradermique, il marque la peau d'arabesques symboliques pendant quelques semaines.

Anne-Laure Quillier

* Coup d'éclat. Les « pigments », des poudres lumineuses bronze, or ou vanille, 115 F. MAC.
* Disco. Brillante et nourrissante, l'huile de monof Body Glow de Nars, 450 F. chez Colette ou sur commande, tél. : 01-55-35-33-96.
* Gri-gri. « Tatoo Sealer », un vernis incolore qui fixe les dessins corporels, 43,50 F. Revlon. « Rose fou » ou « ciel vif », les crayons « Crazy Colors » d'Yves Saint Laurent, 75 F.
* Talisman. À la boutique Colette, une maquilleuse effectue des tatouages au henné, inspirés de motifs tahitiens ou de mangas japonais, de 100 à 350 F. Pratique, le kit Henné de Mehndi par Sabrina, 150 F. le tube et deux pochoirs. Tél. : 01-41-38-93-91.



Le Mondial 98

du 10 juin au 12 juillet

Suivez cet événement sur Internet, avec

- l'intégralité du supplément quotidien
- les résultats des matches en direct
- un forum et des reportages originaux

www.lemonde.fr/mondial98/
et sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/min)

BREVET 1998

Retrouvez les résultats et corrigés sur Minitel

3617 LMPLUS

Résultats Grandes Ecoles

Admission

ENS CACHAN 1^{re} année
Résultats disponibles les 6 et 7 juillet 1998

3615 LEMONDE

هكذا من راحل

Accalmie

SAMEDI, avec la hausse du baromètre, le temps redevient calme sur la France. Le soleil effectue son retour un peu partout...

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le ciel reste partagé entre nuages et périodes ensoleillées toute la journée...

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Nuages et soleil se partagent équitablement le ciel...

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En toutes régions le temps est...

calme avec des périodes ensoleillées qui alternent avec des passages nuageux inoffensifs. Il fera de 19 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps redevient très correct avec des apparitions du soleil entrecoupées de passages nuageux...

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps est plutôt ensoleillé malgré la présence de nuages qui restent inoffensifs...

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le beau temps se poursuit mais tramontane, mistral, ainsi que le vent d'ouest dans le sud de la Corse...



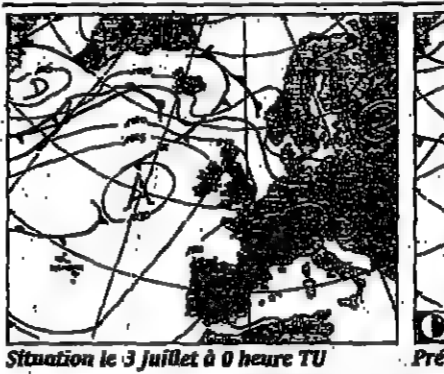
LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Le samedi 4 juillet est la première journée rouge de Pété sur les routes et le Centre national d'information routière (CNIR) recommande aux automobilistes de ne pas prendre la route avant 16 heures...

CANADA. Un tarif estival est proposé par Jetset Voyages avec un vol Paris-Montréal A/R à 1 800 F. Départs jusqu'au mardi 7 juillet. Retours les 17, 18, 19 et 20 juillet.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for various locations on July 4th, 1998.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for various international locations on July 4th, 1998.



ASTRONOMIE

Ciel de juillet

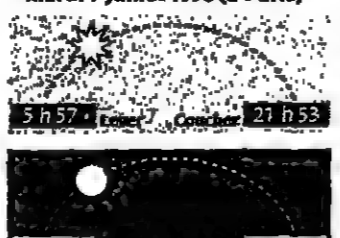
POUR des raisons climatiques dont la pertinence n'échappera à personne, l'été constitue la meilleure saison pour baignader dans les ciels. Une promenade que l'on peut d'ailleurs fort bien effectuer à l'œil nu...

Tout d'abord, choisir une nuit sans Lune et un site d'observation exempt de toute pollution lumineuse. Et donc quitter la ville et ses faubourgs, les routes et leurs éclairages. Deuxièmement, préférer - pour s'y allonger - un jardin ou une prairie à une terrasse ou un balcon...

visible dans les teneurs du crépuscule à quelques degrés au-dessus de l'horizon. Vénus commence à faire admirer sa blancheur un peu avant l'aube, limitée en cela par Mars, qui ne sera cependant quasiment pas observable avant la fin du mois.

Côté étoiles, le Triangle d'été prend possession du zénith. Constitué de trois des vingt étoiles les plus éclatantes du ciel, Véga (Lyre), Deneb (Cygne) et Altair (Aigle)...

SOUS CIEL ET LUNE DE LA SEMAINE - mardi 7 juillet 1998 (à Paris) -



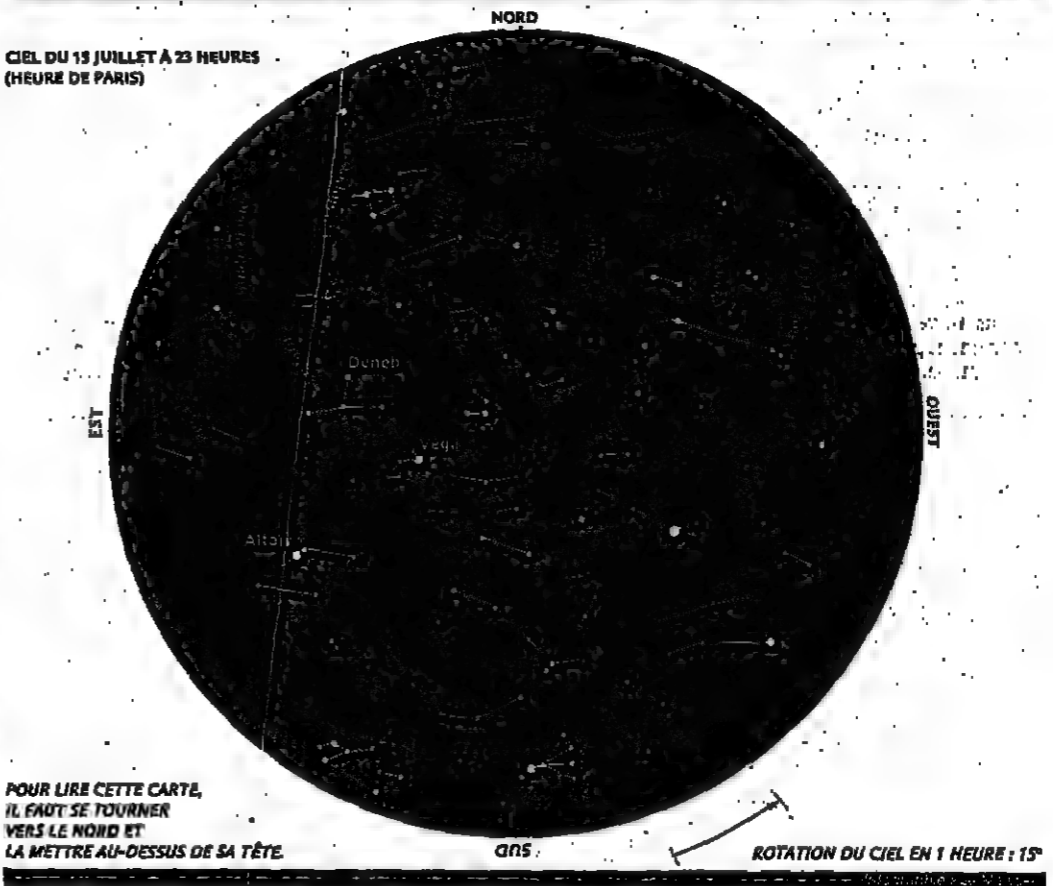
Altair (Aigle) et Deneb (Cygne), cette pseudo-constellation est utile aux débutants pour se repérer dans le bestiaire nocturne.

A noter également que le dernier tiers de juillet voit l'apparition de l'essaim des Perséides, pluie d'étoiles filantes qui, comme leur nom l'indique, semblent tout droit issues de Persée. Mais il faudra attendre le 12 août pour assister au spectaculaire maximum du phénomène.

Pierre Barthélémy

Deux guides pratiques viennent de paraître. Le premier, Découvrir le ciel, d'Hervé Burilifer (éd. Bordas, 64 p., 65 F), s'adresse aux débutants et leur propose d'apprendre à reconnaître les constellations grâce à une carte céleste mobile, adaptable à toute période de l'année.

L'heure du Triangle d'été



MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions for words.

HORIZONTELEMENT I. Un bon départ pour une bonne fin. - II. De plus en plus libre aujourd'hui. Met en avant. - III. Disparue dans la réunification. Unis dans le désordre. Confirme les propos. - IV. Rouge en façade. Au bout de la jénée. - V. Se jette dans le Rhin. Dangereuses en littératures mais pas forcément dans la vie. - VI. L'Europe de 1957. Un peu d'égoïsme. Donnés ou partagés selon l'entente. - VII. Possessif. - VIII. En liberté. Conforme à la réalité. Copine de Bruant. - IX. En-

PHILATÉLIE

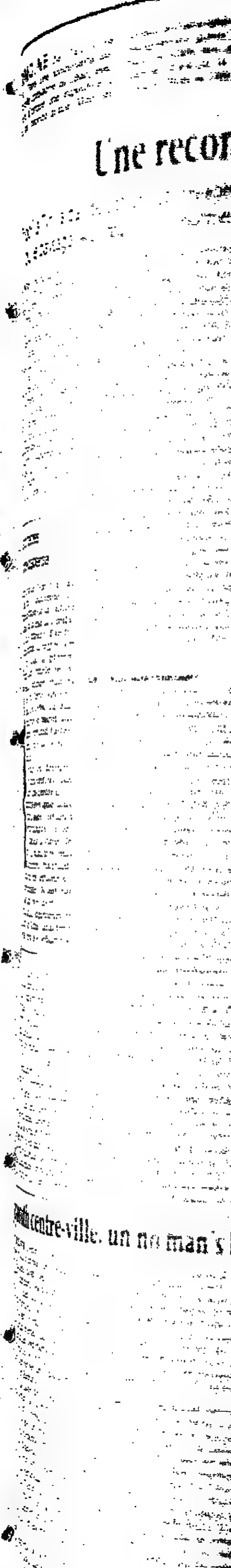
Démonstratif. - 9. Bonne appréciation scolaire. L'Europe des étoiles. Trésor égyptien. - 10. Ile de la mer Egée. Porte le globe. - 11. La beauté d'une perle rare. Bien arrivés. - 12. Peut tenir dans une trousse de voyage. Philippe Dupuis SOLUTION DU N° 98157 HORIZONTELEMENT I. Hennissement. - II. Aréomètre. Az. - III. Use. Prestige. - IV. Te. Vair. Idem. - V. Raffinées. Ou. - VI. Eue. Ré. Cil. - VII. Distancer. - VIII. Item. Y. Open. - IX. Entraigeante. - X. Frémis. Basse. VERTICALEMENT 1. Haut-relief. - 2. Erseau. Tir. - 3. Né. Fédéré. - 4. Nô. VF. Imatin. - 5. Impairs. GL. - 6. Serinettes. - 7. Stère. Ara. - 8. Ers. Fon. NB. - 9. Métis. Coza. - 10. Id. Câpes. - 11. Nageoire. - 12. Trémolante.

Les timbres de football, de A à Z

Advertisement for 'TIMBRES FOOTBALL' book by Yvert & Tellier, featuring a cover image and descriptive text about the book's content on football stamps.

EN FILIGRANE

64 MATCHES, 64 OBLITÉRATIONS. Chaque match de la Coupe du monde de football a donné lieu à une oblitération temporaire illustrée dérivée sur place. La Poste les diffuse sur autant de cartes souvenirs illustrées reprenant l'affiche de la ville site, réunies dans un coffret, au prix de souscription de 800 F jusqu'au 18 juillet (au lieu de 960 F) : Bureau des oblitérations philatéliques, 61, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.



مركزاً من زلازل

LE CARNET DU VOYAGEUR

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 4 JUILLET 1998

PATRIMOINE Dès l'automne s'ouvrira à Paris une foisonnante saison culturelle consacrée au Liban, avec pour point d'orgue une exposition à l'Institut du monde arabe. Mais les

joyaux archéologiques présentés ne témoignent guère de la catastrophe patrimoniale qui afflige le pays du Cédre. Depuis le début de la reconstruction, la côte libanaise est mas-

quée, de Tripoli à Tyr, par des partisans profitant de la faiblesse des réglementations ou par l'Etat qui, en guise de politique des transports, a adopté le « tout-autoroute ». ● DE DÉ-

CLARATIONS en études qui n'aboutissent pas. L'Unesco a fait la preuve d'une redoutable inefficacité, confinant à la complaisance, dans la préservation des sites historiques. ● PRINCI-

PALE victime de la spéculation immobilière, le centre-ville de Beyrouth est appelé à devenir un désert culturel aux loyers inabordablement élevés, réservés aux hommes politiques.

Une reconstruction chaotique défigure le Liban

De Tripoli à Tyr, la bande côtière est ravagée par des projets immobiliers qui n'épargnent pas plus le patrimoine culturel que l'habitat traditionnel ou le paysage. Au cœur de la tourmente, les vieux quartiers de la capitale disparaissent sous les autoroutes et les immeubles d'affaires

DEUX MOIS à peine après la visite de Jacques Chirac à Beyrouth, les échanges culturels commencent à prendre forme entre la France et le Liban. Dès l'automne, s'ouvrira à Paris une saison culturelle au programme abondant, dont le clou doit être une grande exposition patrimoniale et archéologique à l'Institut du monde arabe (IMA). Dans la lignée des manifestations consacrées au Yémen ou à la Syrie, l'archéologie devrait y être reine, vibrante célébration des ruines d'un pays déchiré par quinze ans de guerre, mais toujours adonné à l'automutilation. Il y aura aussi, au programme, une myriade de concerts, de la danse et du théâtre, du cinéma et des colloques.

Les architectes en ordre dispersé

L'exposition de l'Institut du monde arabe à l'automne témoigne de la vitalité de la culture libanaise - que défend la Fondation Hariri. En matière d'architecture, cependant, la régression est sensible depuis la guerre, malgré la vitalité formelle ou intellectuelle de quelques maîtres d'œuvre comme Pierre Khoury, Jade Tabet, Habib Debs. La plupart des architectes se plient aux directives des commanditaires, caprices d'une classe de « nouveaux riches ».

La préférence de ces derniers va à des immeubles ventrus, aux balcons fortement membrés, évidemment plus élevés que ceux du voisinage. Les moins fortunés élèvent sur les structures en béton des murs rideaux à base de fausses pierres, de balustrades mal roulées, de chinoiserie. Pourtant, il doit bien rester une certaine lucidité aux architectes : ils ont eu Hassan Salameh président de l'Ordre national des ingénieurs et architectes, un fichu caractère très hostile au projet « Solidère ».

Car les colloques sont devenus une spécialité libanaise, à mi-chemin entre les relations publiques et la diplomatie. On y entend des interventions très musclées d'experts de toutes disciplines, qui laissent le sentiment d'une grande liberté de pensée. Rien n'est laissé dans l'ombre, les positions les plus tranchées peuvent s'y exprimer, les analyses les plus fines y sont présentées. Mais c'est une démocratie organisée, encadrée, comme le Liban l'est par la Syrie, et dont, d'ailleurs, personne n'est dupe. Ainsi, la presse internationale, qui prend acte des déclarations triomphantes sur la situation de l'économie,

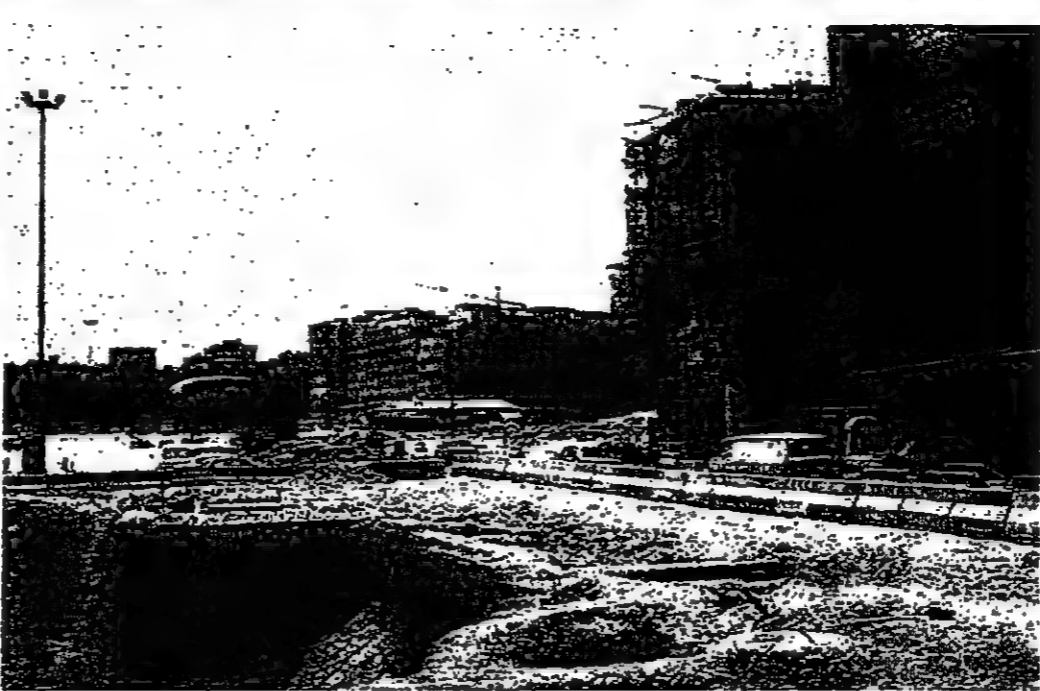
donne du pays l'image, simplement véritable, d'une catastrophe patrimoniale et paysagère sur fond de spéculation, de secret bancaire et d'argent blanchi. Une situation partagée par de nombreux Etats qui, ayant touché le fond, sont entrés dans le capitalisme sauvage sans pelier de décompression.

Résultat : de Tripoli à Tyr, la côte libanaise se trouve massacrée par les soins de particuliers qui utilisent l'absence ou la faiblesse des réglementations, mais aussi par l'Etat, dont la pensée en matière de transports est à tout le moins limitée. Pour Rafic Hariri, premier ministre, qui, ayant réussi dans la finance, s'estime doué d'un bon sens universel, les Libanais aiment trop leur voiture pour qu'on leur offre autre chose que des autoroutes, quitte à saccager les sites les plus sensibles. Plus de trains : les 424 kilomètres de voies ferrées qui existaient avant la guerre et des centaines de wagons rouillés offrent aux esthètes de la désolation des points de vue inégalables. Même chose pour Beyrouth : pas de métro en vue, quasiment pas d'autobus. Les Beyrouthins passent donc des heures dans les embouteillages.

SACCAGE D'UN PATRIMOINE

Les 200 cents kilomètres d'étroite plaine côtière - 10 % du territoire libanais, 75 % de la population, une densité record avec 1 400 habitants au kilomètre carré - et les montagnes qui la bordent sont saccagés de façon presque ininterrompue. « A 50 % seulement », répondent les optimistes, qui comptent les moindres intérêts boisés subsistants. « Pas pire que la Côte d'Azur », réchérissent les mêmes. Possible, mais il reste au moins en France d'autres côtes en réserve. Au Liban, les seules richesses sont foncières ou bancaires, les seules ressources sont le tourisme (21 % avant la guerre) et le développement à venir des services. Laisser se perpétuer la détérioration du paysage côtier, c'est donc se priver à terme d'un de ses plus forts atouts économiques.

Ce sont des villes mythiques, qui ont vu passer avec un bonheur variable toutes les civilisations, qui ont connu un nombre incroyable d'alliances consentantes ou forcées. Partout, le même constat de négligence et de brutalité s'impose. Tripoli ou Byblos au nord, Tyr ou Saïda au sud : les mêmes causes engendrent les mêmes effets jusqu'à épuiser sur les sites archéologiques les plus prestigieux et à menacer l'intégrité des centres anciens restés homogènes. Le site de Byblos se trouve cerné de constructions qui témoignent certes de l'industrialisme de leurs propriétaires, mais aussi de leur absolue désinvolture. Des projets grotesques ont vu



Beyrouth centre-ville, au bord de la zone archéologique.

le jour, tous fondés sur une sorte de célébration du remblai.

A Tyr comme à Saïda, les promoteurs ont obtenu l'appui des autorités libanaises pour mettre en route d'invraisemblables projets. A Saïda, l'un de ces remblais (180 hectares) permettra la construction d'un port commercial et d'une « zone d'aménagement ». Une autoroute doit séparer la vieille ville de son port et du célèbre château croisé. Un concours a même été organisé pour donner le change, révélateur de l'état de régression culturelle qui semble frapper le pays. Le lauréat propose de reconstruire sur la mer, de l'autre côté de l'autoroute, un simulacre de l'ancienne Saïda.

Ici comme à Tyr ou à Byblos, l'Unesco est intervenue, avec un formidable sens de l'ambiguïté. Il est vrai que l'organisation internationale est en passe de devenir un véritable faux nez qui permet de noyer dans les « déclarations », les études et les campagnes, une inefficacité qui confine à la complaisance. L'Unesco travaille en bonne entente avec la Fondation Hariri, dont les réalisations, notamment sociales, et les intentions patrimoniales affichées, sont devenues la caution du gouvernement - celui-ci n'apparaissant sensible aux besoins culturels du pays qu'à proportion d'impératifs diplomatiques. C'est la Fondation Hariri qui supporte avec générosité et efficacité la

saison libanaise de l'IMA, dont les trésors archéologiques seront les pièces majeures. C'est le gouvernement Hariri qui donne le la pour la transformation des côtes en paradis bétonné. Ainsi l'esprit libanais paraît se dissoudre dans ses contradictions.

Beyrouth accumule les handicaps. Si le centre-ville a focalisé les esprits, c'est toute la cité qui se trouve prise dans la tourmente. Au nord, avec le bureau d'études de Dar El Handasah, au sud, avec Elyasar, des kilomètres de remblais sont l'opportunité d'autant de marinas. Le projet sud notamment doit permettre de « libérer la côte » des populations sans titres de propriété, les Palestiniens étant les premiers

visés. Il ne fait pas bon, au Liban, être dépourvu de biens fonciers. C'est la seule richesse reconnue, la seule qui permette d'emprunter, de participer à la spirale spéculative. En 1971, la loi qui limitait la hauteur des constructions à 24 mètres a été modifiée de telle sorte qu'il est désormais possible de construire jusqu'à 40 mètres de haut, quel que soit le contexte. D'où le surassement dans les quartiers les plus vénérables d'immeubles dont la qualité architecturale est souvent aussi lamentable que l'inéligance urbaine.

JUGÉ VIEUX ET SALE

Pourtant Beyrouth était, et reste pour une part, une véritable merveille d'inventivité architecturale, chaque période ayant apporté ses formes et ses types jusqu'aux années 60. Le XX^e siècle y est même beaucoup mieux loti qu'ailleurs, la diversité s'inscrivant dans un juste rapport avec le site. Mais tout cela est grandement mésestimé. L'architecture moderne, très remarquable au Liban, n'est reconnue que par une minorité, et part donc en possession avec le Beyrouth historique, jugé vieux et sale. Les grandes et belles maisons du mandat français perdent aussi leur écot à la désolation générale. Les autoritaires ont donné un moment l'impression de vouloir jouer leur rôle face à ce désastre chaotique. Plusieurs quartiers, autour du centre-ville, ont fait l'objet d'études poussées afin d'établir des plans de sauvegarde. Trop ambiguës, elles ont été refusées, atténuées ou limitées.

Pour de nombreux propriétaires, l'alerte a été chaude : ils ont aussitôt démolé leurs maisons, les transformant temporairement en parkings, au cas où cette histoire de protection viendrait à resurgir. Quelques autres ont eu l'imuition qu'on pouvait aussi faire des affaires avec le patrimoine. Autour de la rue Abd-El-Wahab-El-Inglesi se développe ainsi un quartier de restaurants « branchés » ou tout bonnement agréables. Il est vrai que toute une partie du quartier ne doit sa préservation qu'à l'arrivée programmée d'une autoroute urbaine. Beyrouth a été déclarée par l'Unesco capitale culturelle du monde arabe en 1999. En cadant au plus juste, les photographes pourront se donner l'illusion d'être au paradis.

Frédéric Edelmann

« Quand ils auront rasé cette ville, j'aurai tout perdu »

EN 1992, un groupe de Libanais tenta de s'opposer au projet de Solidère. Une inquiétude les réunissait : la menace de destruction du vieux cœur de Beyrouth, endommagé en partie seulement par la guerre. Le Monde se fit l'écho de cette résistance, notamment dans son édition du 13 février 1993.



Si plusieurs aspects du projet Solidère devaient être amendés par la suite, la reconstruction commença et se poursuivit par d'importantes destructions. Cette bataille-là fut perdue. Le jour de la parution de l'article, un jeune architecte installé en France nous écrivait cette lettre : « Je viens de lire l'article sur Beyrouth dans Le Monde de ce soir. (Je voulais simplement vous remercier d'essayer de défendre cette ville.) J'avais déjà vu, dans la presse, les perspectives « grotesques » que proposaient mes chers confrères. J'en avais été mortel. »

« J'aime Beyrouth, j'y ai vécu toute mon enfance. Puis je m'y suis battu, les armes à la main. Paradoxalement, en essayant d'empêcher l'humiliation d'une occupation étrangère, j'ai aussi participé à sa destruction. Dans ses ruines, j'ai eu peur, j'ai souffert. Et j'ai paradoxalement tué. J'y ai perdu mon innocence, mes illusions. Il ne me

restait plus qu'un tas de ruines, d'immeubles obscènement verolés de milliers de coups de feu. Mais ce qui reste a une âme, cette histoire, qu'ils veulent détruire. « Faire peu nerveux »

« Nous ne faisons pas le poids, vous et moi, devant cette mafia. Les enjeux nous dépassent. »

« Et quand ils auront effectivement rasé cette ville, j'aurai tout perdu, définitivement. »

Beyrouth centre-ville, un no man's land pour voitures et hommes d'affaires

BEYROUTH centre-ville est entre les mains d'un puissant organisme, Solidère, dont Rafic Hariri détient 7 % des parts. Au début des années 90, Solidère accoucha d'un projet monstrueux, « ceausescuïen », qui fut vivement mis en cause au Liban même, mais également à l'étranger, tout particulièrement en France. A plusieurs reprises, le projet fut remanié dans le sens d'une amélioration relative. Néanmoins, la taille des remblais laissés sur la mer par la guerre fut multipliée par trois pour accueillir l'enthousiasme des investisseurs. Un marché hautement technique remporté par Bouygues. Solidère s'efforça de digérer ses opposants, surtout les plus perspicaces. Ainsi, l'architecte Jade Tabet fut appelé, après la destruction des anciens souks, pour imaginer le nouveau plan directeur de cet élément vital du quartier.

L'Unesco apporta sa caution en supervisant une vaste campagne de fouilles, passionnante en elle-même mais réputée bâclée, et qui devint aussi le principal alibi cul-

turel de Solidère. Des concours d'architecture internationaux furent organisés, et assurément beaucoup d'éléments du projet furent l'objet d'une nette amélioration formelle. On le voit aujourd'hui dans le quartier Foch/Allenby, autour de la place de l'Étoile, restauré avec un soin qui témoigne des surprenantes capacités de réflexion du maître d'ouvrage.

A la place des souks, c'est un projet de l'Espagnol Rafael Moneo qui a été choisi, beau projet en soi, qui restituera sans doute une atmosphère commerciale, mais certainement pas celle de métiers traditionnels exclus de fait par les loyers. Des Français, Valodé et Pistre, construisent à côté un complexe de cinémas, avec une salle Imax, à laquelle est dévolue le rôle de rotule urbaine. Un Australien, Kevin Dash, et plusieurs Libanais, ont été appelés comme architectes sur la même emprise. Au sud, le siège régional de l'ONU affecte une écriture contemporaine et tranquille. Sur les remblais du front de mer, l'agence américaine SOM a été édue pour

penser ce futur « quartier financier » à haute valeur ajoutée, si tout se passe bien... Transport ? On décongestionne, on fluidifie. Un mélange d'autoroutes urbaines aux voies linéaires, très ponts-et-chaussées français, donc très difficile à comprendre, assure l'isolement du futur centre-ville et le règne sans partage de la voiture.

BÉATITUDES POLIES

On avait tant redouté le pire que l'on est un peu rassuré. Du moins si l'on a perdu la mémoire. De l'ancien quartier juif de Wadi Abou Jamil, à Fouest, qui pouvait être préservé, il ne reste que quelques bâtiments isolés. Le quartier de Saïda, en partie préservé, a fini par être confié à l'agence de François Spoerry, l'architecte de Port-Gérand, à qui il a été demandé de repenser ce qui avait été effacé. 398 immeubles et maisons auraient été démolis depuis la guerre, 250 auraient été préservés. Le président du conseil feraient enfin du grand sérail sa demeure officielle. Le centre était le lieu où se rencontraient les

diverses communautés, musulmans de l'est de la ville, chrétiens de Fouest. C'est aujourd'hui un no man's land isolé, où seuls sont appelés à se côtoyer les financiers des deux bords, les porteurs d'actions Solidère, les hommes politiques et les parlementaires, dans leur nouveau futur immeuble place de l'Étoile : un bâtiment fermement encadré par les futurs quartiers d'affaires et les banques. A en croire la propagande du groupe constructeur, tout irait pour le mieux.

Sur le plan financier, la stratégie de Solidère aurait consisté d'ailleurs à assurer la rentabilité d'une première phase du chantier. Certains observateurs craignent cependant une crise de la construction, qui serait lisible par exemple dans la baisse des quantités de ciment mis en œuvre. La lettre du groupe, quant à elle, publie trimestriellement les béatitudes polies et les crémissements forcés des visiteurs de tout bord, méticuleusement consignés pour l'avenir.

F. E.



هكذا من راحل

The Artist en appelle à la tradition du funk

Avec « New Power Soul », l'ex-Prince renoue avec une simplicité dansante

SUR www.love4oneanother.com, le site Internet de The Artist (toujours connu sous le nom de Prince), les pages qui annoncent la parution de *New Power Soul* évoquent le funk *old school*, celui à l'ancienne donc, comme notable inspiration. Une bonne partie des onze thèmes (dont un caché se découvre en accédant à la page 49) sont de fait plus dans l'esprit épuré d'albums comme 1999 ou de morceaux comme *Kiss* - sans pourtant en atteindre l'évidence - que de la luxuriance psychédélique de *Around the World in a Day* ou de l'album qui avait « officialisé » le changement de nom de Prince sous forme de sigle, avant qu'il ne décide en 1996 de devenir The Artist.

Quelques pistes extérieures permettent d'éclairer ce choix (titres, citations, pochette...). Les titres déjà : *Newpower Soul*, *Push It Up*, *Freaks on this Side*, (*I Like*) *Funky Music*... un lexique connoté que l'on retrouve dans une partie des paroles, celles qui invitent à la danse, à se sentir bien, à bouger son corps, à rejoindre la party, tous thèmes constitutifs de la musique funk... même si celle-ci veut aussi à l'occasion délivrer un message.

Prince/The Artist n'a jamais caché ce qu'il devait à James Brown, Sly Stone ou George Clinton, les trois références fondatrices du genre dans les années 70. Ici c'est moins le « parrain » que les deux trublions du funk qui sont évoqués, voire franchement cités. En 1993, avec *Exodus*, album déjà

placé sous le signe collectif du groupe New Power Generation, la mythologie de George Clinton avec Parliament et Funkadelic était revisitée dans un disque assez déliant, traversé de longs dialogues et intermèdes, sous une pochette avec des dessins et collages à la manière des deux formations allumées. Des dessins semblables ornent le livret de *New Power Soul*. Au détour d'une chanson, on entend les mots *One Nation under a Groove*, célèbre hymne clintonien des *brothers* et des *sisters*.

REPRISE DE FORMULE

Sly Stone, fondateur de Sly and the Family Stone, a été à la tête de la première formation funk mixte noire et blanche, filles et garçons ; une formule que Prince reprendra. Le groupe avait été l'une des sensations du Festival de Woodstock avec sa célébration de l'amour, de la défonce et de la révolution. Le bassiste et chanteur Larry Graham, futur leader de Graham Central Station, en a fait partie. Il est présent dans le disque (voix grave et moqueuse sur *Push It Up*). Quant à Chaka Khan, elle chante dans *Come On*.

Musicalement, les thèmes se partagent entre des formes qui permettent facilement la danse, avec un fond très carré - Kirk Johnson à la batterie et aux programmes rythmiques, Rhonda Smith à la basse -, des ambiances établies dès les premières notes, avec section de cuivres pour les riffs et des ballades où l'on retrouve le *falsetto* vocal caractéris-

tique du chanteur. L'arrangeur Claire Fischer y met à nouveau des sections de cordes voluptueuses. Et pour montrer qu'il n'a pas perdu de vue les évolutions des sons d'aujourd'hui, Prince/The Artist convie le rappeur Doug E. Fresh et quelques *scratches* (le DJ joue avec les grattements et rayures des 33 tours).

C'est à l'évidence un recentrage vers le grand public avec des compositions dépouillées et directes. Les Etats-Unis y seront sans doute sensibles. La propulsion du guitariste-compositeur-chanteur-producteur et multi-instrumentiste à bâtir des morceaux avec des superpositions d'instruments, des surprises et des casus, a fini par y dérouter davantage qu'en Europe. On retrouve dans *New Power Soul* la simplicité de conception et d'exécution qui favorise les succès premiers, même si aucun titre ne s'impose vraiment d'emblée. S'il avait abordé les années 90 avec son auréole de créateur génial du funk, Prince avait été rattrapé en termes de notoriété et de présence médiatique par ceux qu'il a inspirés ou qui l'ont franchement copié ; le new jack ou le rap attirent le public noir, et son public blanc - majoritaire - est passé à d'autres vedettes. Une situation commune à ses confrères gros vendeurs des années 80 - Michael Jackson, Madonna ou Bruce Springsteen.

Sans retrouver tout à fait la fantastique machine qu'a été la précédente version de son groupe New Power Generation (dissous



Prince / The Artist, photographié en 1996.

fin 1995), celle-là fait de plus en plus bonne figure. Il lui est essentiellement demandé de tenir un groove efficace tout au long de cet album, le premier au format simple depuis *Chaos and Disorder*, en 1996, l'un des rares échecs artistiques du chanteur, avec lequel il avait mis fin à son contrat avec la major américaine Warner Bros, après une relation de près de vingt ans. Un triple album, *Emancipation*, pour EMI, puis un quadruple - ou quintuple si commandé sur son site Internet - *Crystal Ball*, avaient renforcé la

réputation « productiviste » de The Artist. Les fans avaient plus ou moins suivi, mais selon les normes de l'industrie discographique, cela représentait une singularité impossible, alors que le public pratique un zapping permanent, en quête de nouveautés plus ou moins fabriquées. Ici The Artist peut affronter sa créativité à celle de ses concurrents sur un même terrain.

Sylvain Siclier

* 1 CD NPG Records 74321 60598-2. Distribué par BMG.

DÉPÊCHES

MUSIQUES : le musicien breton Alan Stivell proteste contre l'utilisation sans autorisation de son arrangement musical du thème de *Tri Martolod* par le groupe Manau, dont la chanson *La Tribu de Dana* figure actuellement parmi les meilleures ventes de disques en France. Cette composition du groupe de rap cette repose, déclare Alan Stivell, sur l'emprunt de l'arrangement qu'il a fait en 1972 de ce thème du folklore breton, figurant à l'origine sur son album *Live à l'Olympia*. Le musicien précise que les musiciens de Manau « [l']ont approché fin janvier pour solliciter l'utilisation de [son] arrangement ». « J'ai refusé parce que je n'étais pas d'accord avec la façon dont ils l'utilisaient, et je leur ai fait connaître mon opposition, explique-t-il. Or, quelques semaines plus tard, je constate que le disque commercialisé par Manau comporte mon arrangement. J'ai protesté, la maison de disques a mis en vente une nouvelle version, mais l'imitation est telle que cela constitue un vrai vol ». Le contentieux est entre les mains des avocats d'Alan Stivell.

■ *The Singles 86-96*, florilège-rétrospective de dix ans de carrière de Depeche Mode, est attendu pour septembre chez Mute. Il contiendra notamment un inédit intitulé *Only When I Lose Myself*.

■ **INDUSTRIES MUSICALES** : le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) publie *L'Économie du disque 1998*, guide proposant l'analyse et le commentaire des principales données du marché musical, en France et dans le monde. L'ouvrage, établi par Jean-Yves Mirski, chargé des affaires économiques du SNEP et réalisé avec le Journal professionnel *Musique Info Hebdo*, regroupe le classement des meilleures ventes de phonogrammes, celui des meilleures rotations de titres à la radio, la répartition par répertoires et genres musicaux, etc. (112 pages, 145 F).

SÉLECTION DISQUES

MARTHA ARGERICH
(piano)

Piotr Ilyitch Tchaïkovski : Concerto pour piano n° 1 - Robert Schumann : Concerto pour piano et orchestre.

Orchestre national de la Philharmonie polonaise, Kazimierz Kord (direction). Enregistrés en public en 1979 et en 1980, ces deux interprétations de concertos déjà disponibles dans la discographie officielle de la pianiste ne sont pas des doublons. Si cette version du *Concerto* de Tchaïkovski n'efface pas le souvenir de celle d'Amsterdam avec Kondrachine (Philips), sans lui être inférieure en rien, ce *Concerto* de Schumann relève au rang de souvenir attesté la version DG enregistrée avec un Rostropovitch bringuébalant et l'expérience inoubliable qu'Argerich avait donnée en compagnie d'un Hamoncourt assez raide et d'un orchestre imparfait (Teldec). Kord et la Philharmonie polonaise ne font qu'un avec une pianiste habituée, dont les coups de patte et les coups de cœur ternent du génie. Autant de tendresse, de liberté, d'énergie contrôlée, de ferveur, d'écoute mutuelle ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les interprétations de cette œuvre : la mise en place du finale, la façon qu'a la pianiste de relancer sans cesse le discours, de se jouer du côté vite mécanique sous d'autres doigts d'une partie de piano facilement ingrate n'ont qu'un équivalent : Nelson Freire et Rudolf Kempe (CBS, indisponible), si

souvent sorti vainqueur de confrontations à l'aveugle. D'autant que l'orchestre fait pâlir les plus célèbres formations par la beauté des interventions de ses solistes (quels vents !) et par la perfection de ses cordes. En cadeau : la « Bourrée » de la *Deuxième Suite anglaise* de Bach, la *Mazurka op. 63 n° 2* de Chopin, la *Sonate en ré mineur L. 422* de Scarlatti, et *Danza de la Moca Donosa* de Ginastera. Sans aucun doute, l'un des grands disques de l'histoire de l'interprétation enregistrée. Alain Lampertch. * 1 CD Polskie Nagrania 071 305/2. Distribué par Dante.

BARRY DOUGLAS (piano)

Max Regner : Concerto pour piano et orchestre - Richard Strauss : Burlesque pour piano et orchestre

Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Depuis quelques disques, Barry Douglas prend des chemins de traverse. Il n'enregistre pas Chopin, Brahms, Beethoven ou Liszt, mais la *Fantaisie* de Debussy, dont il a donné une version admirable il y a peu avec Janowski et les musiciens du NOP, et aujourd'hui deux monuments du postromantisme allemand dans la descendance de Brahms pour Regner, dans celle de Liszt pour Strauss. Douglas et Janowski n'ont pas leur pareil pour éclaircir les lignes, pour faire avancer le discours et rendre éloquent le concerto du premier. Ils jouent à fond le jeu de la virtuosité pétaradante dans la Bur-

lesque. Leur interprétation est exaltante, presque autant que celle d'Argerich et d'Abbado, de Serkin et d'Ormandy, avec lesquels ils font jeu égal dans l'œuvre de Regner. A. L. * 1 CD RCA VICTOR 09026 68 028.

BESTIARUM

Animales y Naturaleza en la musica medieval

La Reverdie. Ce nouveau programme de La Reverdie est en fait le plus ancien, puisque l'enregistrement remonte à 1990. Mais déjà l'intelligence des options thématiques de l'ensemble force l'adhésion. Abrévié derrière l'incontestable autorité de Georges Duby, le livret rappelle la place capitale du recours aux bestiaires - amoureux, moraux, voire eschatologiques - dans l'imaginaire médiéval, que restituent avec une grâce onirique les quatre chanteuses. Méliçant sans complexer, mais laudans sans rigueur, des traditions dispersées sur plus d'un demi-millénaire, elles servent parallèlement les prémices d'une lyrique bretonne, une pièce des *Carmina Burana*, le frais *trabar* de Marcabru et la truculence d'Oswald de Wolkenstein. Mention spéciale pour l'incursion italienne autour des premiers polyphonistes connus - Jacopo da Bologna en tête. Une séduction irrésistible pour un programme passionnant. Merci à l'éditeur de nous rendre le premier état, déjà confondant, du travail de La Reverdie. Philippe-Jean Catinchi. * CD Cantus C9601.

FRANCIS MARMANDE

La Cantate des chaudrons

Contrebassiste amateur. C'est ainsi que se définit Francis Marmande musicien ou plutôt « type qui joue de la musique ». Sa *Cantate des chaudrons* regroupe des morceaux qui sont d'abord des chansons de Tom Jobim, d'Omette Coleman, de David Bowie, Jac Berrocal, Sunny Murray... Marmande compose ou improvise les autres. C'est joué à deux ou trois, à peine plus. Ce sont des rencontres qui ont pu se transformer en amitié qui ont permis à ces mélodies de prendre corps. On peut le chanter. Il y a aussi pas mal d'électronique et d'électronique dans tout cela, qui montrent que certains hommes du jazz ont pris un peu d'avance sur l'époque. Dans les notes de pochette, on constate que ces prises, qui courent de 1967 - juste avant le free d'avant la musique improvisée européenne - à 1997, ont souvent été réalisées la nuit, en pirates. Marmande, qui fait le malin en écrivant sur la musique,

Les meilleures ventes d'albums en France

ARTISTE ou GROUPE	de la semaine précédente	TITRE	MAISON DISQUES
LOUISE ATTAQUE	1	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
DIVERS ARTISTES	2	Notre-Dame de Paris	POMME/SONY
SMASHING PUMPKINS	5	Adore	POLYDOR
LARA FABIAN	8	Pure	POLYDOR
DIVERS ARTISTES	3	Coupe du monde : l'album officiel	SONY
SHURIKIN	6	Où je vis	DELABEL
PASCAL OBISPO	4	Live 98	EPIC
MODERN TALKING	E	Back for good	ARIOLA
SUPREME NTM	7	Supreme NTM	EPIC
MC SOLAAR	E	MC Solaar	POLYDOR

Période du 21/06 au 27/06 inclus. E = Nouvelle entrée. Résultats établis par le comité à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution.

MC Solaar, en fin de contrat avec Polydor, a précédé la sortie de MC Solaar, avant son nouveau départ dans un autre label. Il entre, en bon rappeur, au top (19^{ème} dès sa sortie). Il est devancé d'une place par *Supreme NTM* de Supreme NTM, tandis que quelques gouttes d'arsenic, d'arsenic, passe de la 17^{ème} à la 15^{ème} place. En tête encore, celle de Jean-Louis Aubert, en concert live M 6, au 13^{ème} rang, de *Flowers of Art of Base* (16^{ème}), d'Embra, de Maxwell (23^{ème}). Au classement des singles, les rappeurs bretons Mariau, numéro 1, continuent à semer le trouble dans les tubes fabriqués pour l'étranger qui se dorment dans les dix premiers comme *Starlette au soleil*, aidés par *Bye Bye*, de Merilnik.

CLUB OFF CHAOS
The Change of the Century
Les trances hypnotiques de la techno placent leurs inspirateurs les deux groupes qui ont dominé la scène du rock allemand dans les années 70. Kraftwerk et Can. Membre fondateur de ce dernier, le batteur Jaki Liebeckz même dorénavant en trio ses recherches sur les variations des cycles rythmiques et les timbres. Boris Polonski est au synthétiseur, Dirk Herweg aux cordes (guitares diverses, violon ?). A une phrase basique, plus complexe que ses apparences ne le laissent entendre, traitée en boîte à rythme - mais avec une batterie -, Liebeckz ajoute des touches d'instruments de percussion. Ce sont des sons de peau, de métal, de bois. Le traitement minimaliste des claviers, le phrasé des cordes parfois indéfinissables donnent à l'ensemble des airs mystérieux, souvent orientalisants, comme une musique de rituel venu d'ailleurs lointains. L'équilibre entre la tradition et l'électronique, entre l'improvisation et le carcan de structures répétitives atteint ici une perfection formelle traversée par une myriade de syncopes qui sont autant de propositions captivantes. S. S. * 1 CD Disques du soleil et de l'aérier DSA 54059. Distribué par Wava.

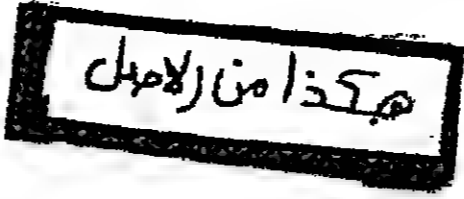
EMBRACE
The Good Will Out
Une rumeur, enfant outre-Manche tel un gros soufflé, présente Embrace comme les successeurs d'Oasis et The Verve. Enfanté lui aussi au nord de l'Angleterre (Huddersfield, West Yorkshire), ce groupe partage l'arrogance et les prétentions des rois de la Britpop, mais fort peu de leur panache. *The Good Will Out*, son premier album, se voudrait un monument de romantisme noir, il se révèle un étalage d'art pompier. La moindre mélodie, le moindre bout de ballade, poussés par la voix chétive de Danny McNamara, dégoulinent d'orchestrations disproportionnées. Même les tentatives les plus humbles, les plus fragiles (*Higher Sights, My Weakness Is None of Your Business*), sont gagnées par la grandiloquence. Peu d'âme, beaucoup d'embrouille. S. D. * 1 CD Hut 7243-8-46015-2-2. Distribué par Delabel.

JEAN-LOUIS AUBERT
Concert privé
« Même pâle, le jour se lève encore. Allons-y, tu verras... » Infatigable, Jean-Louis Aubert, l'ex-Téléphone, qui a pris sa guitare comme drapeau de l'adolescence indépendante. Convité par M 6 et Virgin, sa maison de disques, à passer l'épreuve du « concert privé », sorte d'*Unplugged* - les sessions acoustiques de MTV - à la française, Aubert s'en tire plutôt gracieusement, bon guitariste, aidé de violons, de sitar et même de la voix de Tjinder Singh (de Corneshop), la patte de Louise Attaque et du duo Les Nubiens. Enregistré en mai au Cirque d'hiver, l'album a de la spontanéité, on y respire bien. Classiques de Téléphone (*New York avec toi, La Bombe humaine*), titres-phares du répertoire solo (*Locataire*) côtoient les compositions écrites pour Barbara, et une reprise, *Noorwegian Wood*, des Beatles. Virginique Marvaligne. * 1 CD Virgin 7243 84615-2.

Résultats Bac 1998
Samedi 4 juillet
Bac technologique
Académies : CRETEIL, PARIS, RENNES, STRASBOURG, VERSAILLES
Et dès le 6 juillet, les résultats du bac général pour toutes les académies
3617 LMPLUS

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Assortiment de pneus pour tous les véhicules
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Pliable ou relevable
SWISSPLEX - TRECA - EPECA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulan - Davvier - Sufen - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
241, rue de Belleville PARIS 19^{ème} Téléphone
01.42.08.71.00

Classique et merveilleux
FRANCIS PICABIA
Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Venise



La grande famille des arts primitifs des mers du Sud rassemblée à Marseille

Un dialogue inédit entre œuvres d'Indonésie, des Philippines, de Mélanésie et de Polynésie

Le Musée des arts d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie de Marseille présente, jusqu'au 4 octobre, une exposition rassemblant quatre-vingt-dix

pièces de choix originaires de l'Océan Pacifique. Malgré la disparité des formes et des matériaux, un air de famille se dégage parmi ces œuvres

nées à des milliers de kilomètres les unes des autres, au gré des vagues d'émigrations successives, commencées vers 5000 avant notre ère.

ARTS DES MERS DU SUD. Vieille Charité de Marseille, jusqu'au 4 octobre. Catalogue sous la direction de Douglas Newton, Adam Biro éd., 368 p., 390 F.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial
La collection Barbier-Mueller est-elle indépassable ? Elle a encore été mise à contribution pour cette exposition présentée au Musée des arts d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie (MAAO) de Marseille. Les quelque quatre-vingt-dix objets retenus viennent tous de Genève. Ils sont installés dans la chapelle de la Vieille Charité, construite sur les plans du sculpteur Pugeat, qui réclame une muséographie rigoureuse et des pièces de choix. L'une et les autres sont au rendez-vous.

Dès l'entrée, le visiteur est accueilli par une effigie d'ancêtre de l'île de Nias (Indonésie), accroupi, une coupe entre les mains, coiffé d'une couronne visiblement inspirée de la tradition hindouiste. En face de lui, un *rapa*, sobre bâton de danse fabriqué dans l'île de Pâques, une forme parfaite, à faire rêver Marcel Duchamp. A côté, une petite statue venue des Carolines (Micronésie), corps humain réduit à quelques formes essentielles, quasi géométriques, comme les mamquins de Chirico.

Que doit-on admirer le plus ? Cet épi de fûtage représentant un bonhomme accroupi, coiffé d'un bonnet à plumes, issu de la vallée du Sépik (Papouasie - Nouvelle-Guinée), reproduit cent fois mais que l'on peut examiner ici sous toutes ses faces, en admirant particulièrement les lignes du dos et les attaches des cuisses ? L'invasible masque élaboré dans l'une des îles du détroit de Torres (Australie), merveille d'invention et de légèreté, assemblage de plumes, d'écaillés de tortue, de coquillages, et dont la base est découpée dans un vieux bidon ? La puissante figure d'ancêtre, taillée en Nouvelle-Irlande (Papouasie - Nouvelle-Guinée), avec son visage surmodèle et souligné de ciré noir ? L'architecture aérienne de ce grand masque de la presqu'île de la Gazelle (Papouasie - Nouvelle-Guinée) ? L'élégance minimaliste de cette coupe des îles Fidji qui adopte la forme d'un homme debout ? Les entrelacs de cette porte maorie (Nouvelle-Zélande), sculptée dans un bois presque noir, véritables tatouages en ronde-bosse ? Ou cette paire d'effigies ancestrales Nage, de l'île de Flores (Indonésie), à rapprocher de certaines sculptures funéraires trouvées à Madagascar ?

Ces objets ont un lien géographique : l'Océan Pacifique. Ils sont aussi les témoignages d'une civilisation dont le tronc linguistique,

l'austroasiatique, est commun. C'est du moins la thèse convaincante défendue par Douglas Newton, le coordinateur du passionnant catalogue qui accompagne cette manifestation. Effectivement, en dépit de la disparité des formes et des matériaux, le visiteur de cette exposition constatera bien souvent qu'un air de famille imprègne inexorablement des œuvres nées à des milliers de kilomètres les unes des autres. Ce sont les jalons d'un périple qui a conduit des hommes, parlant des langues voisines, des côtes de la Chine et de l'Indochine à celles de l'île de Pâques, et de l'archipel hawaïen à la Nouvelle-Zélande. Ces vagues d'émigrations successives, commencées vers 5000 avant notre ère, ont poussé toujours plus loin vers l'est, véhiculant sinon une même culture, au moins des traits culturels proches.

PARENTÉS BROUILLÉS

Elles ont d'abord atteint l'Indonésie et les Philippines, puis les îles de la Micronésie, sans doute vers 1500 avant J.-C. Trois cents ans plus tard, elles touchaient les Samoa. Certains s'égarèrent vers l'ouest pour peupler une partie de Madagascar. En Papouasie - Nouvelle-Guinée, ces populations migrantes rencontrèrent d'autres hommes, venus de l'ouest eux aussi, mais installés ici beaucoup plus tôt, vers 40 000 ans avant notre ère, et appartenant à une aire linguistique

différente, celle des Papous. Si les populations des hautes terres de Papouasie bloquèrent toute progression austronésienne, les habitants des îles mélanésiennes troquèrent souvent leurs langues pour celle des « colonisateurs », nous dit Peter Bellwood, l'un des rédacteurs du catalogue. Après une pause (entre cinq cents ans et un millénaire), ces migrants reprit leur marche vers l'est, en direction de la Polynésie, les îles Marquises jouant le rôle de plaque tournante pour une ultime dispersion. En 1200 de notre ère, une dernière vague s'installa en Nouvelle-Zélande, alors inhabitée. Le grand voyage, quelque 15 000 kilomètres à vol d'oiseau, était achevé.

On ne trouvera pas ici de classification des styles. Cet arbre généalogique est sans doute impossible à dresser : le jeu des parentés est brouillé par les influences ultérieures et par l'émigration puis l'émergence des civilisations locales qui s'entrecroisent. Mais, pour la première fois, la production artistique « primitive » de l'Indonésie et des Philippines, peu ou pas représentée dans les collections publiques françaises, côtoie celle de la Mélanésie ou celle de la Polynésie, mieux connues en France. C'est ce dialogue inédit qui fait le prix d'une visite à la Vieille Charité de Marseille.

Emmanuel de Roux

Aux Tombées de la nuit, la poésie s'empare des Rennais

RENNES

de notre correspondant
Comme dans n'importe quel festival, durant les Tombées de la nuit, à Rennes, la foule presse le pas pour assister à la grande représentation musicale quotidienne. Comme dans les soirées chic du sud de la France, des pièces sont données dans les cours de nobles hôtels particuliers, notamment un émouvant *Fumambule* du Théâtre Digoir Dor sur un texte de Jean Genet. Comme dans une station balnéaire, des badauds défilent en attendant les feux colorés du dernier spectacle de rue. Mais pendant cette première semaine de l'été (du 29 juin au 4 juillet), il y a surtout cette ambiance de l'après-midi, lorsque tout est bon pour exhiber son art : castelets, treteaux, comptoirs de bistros, péniches et même une 203 Peugeot cette année.

Des passants aux yeux imprudemment rivés sur leur programme croisent alors sans les voir des comédiens coiffés de chapeaux à plumes, les bras chargés de costumes, et des bébés en poussette écoutent bouche bée des textes pas toujours faciles. La poésie tient une large place dans ce festival éclectique. A ces heures-là, la ville elle-même en est empreinte. Imaginés pour retenir les vacanciers sur la route de l'Atlantique, les Tombées de la nuit ont surtout rencontré les Rennais : 150 000 personnes - la moitié de l'agglomération - assistent peu ou prou aux spectacles gratuits ou à des prix modérés. Dix-neuf années de rendez-vous ont comme appropris un public si respectueux qu'on finit par se demander si Rennes n'a

pas trouvé la recette d'un festival vraiment populaire. Danse, théâtre, musique, poésie donc, spectacles pour les enfants, conteurs pour tout le monde, avec un zeste d'arts plastiques et même de gastronomie : les Tombées de la nuit n'ont jamais voulu trancher. Elles s'étaient donné pour vocation la promotion des créations d'aujourd'hui en Bretagne, auxquelles elles participent grâce à leurs commandes. Elles se sont ensuite ouvertes aux régions de l'Europe atlantique - comme la Galice et le Portugal - puis à la Méditerranée cette année avec le flamenco sombre de Vicente Pradal et la danseuse et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla. Mardi 30 juin, Pétole a fait partager l'ovation d'une salle comble au chanteur corse Petru Guelfucci, pourtant décevant.

LA RENAISSANCE DES ARTS DE LA RUE

« Laboratoire des saisons d'été », les Tombées de la nuit ont été parmi les premières à « réinventer les arts de la rue, de l'oralité, à réinventer les musiques mélangées, le théâtre sans parole », dit joyeusement leur directeur, Jean-Bernard Vighetti, qui en conclut curieusement que ces rendez-vous seraient « totalement transposables à d'autres villes ». Mais ce serait compter sans le public rennais. Tous égaux confondus, c'est lui qui forge l'identité de ce festival. Une fin d'après-midi, derrière l'église Saint-Germain, trois comédiens récitent des écrits de Jean Tardieu. Une centaine de personnes absorbent les strophes dans un silence fervent, tandis que des enfants jouent calme-

ment en lisière du décor composé de sable et de lettres de plomb. Lorsque la pluie commence à tomber, il n'y a qu'un comédien pour en être troublé, l'assistance remonte simplement sa capuche, imperturbable. C'était en 1997. La Compagnie Tucheau est revenue cette année, s'envoyer de cartable en cartable « des petits mots, des gros mots, des mots entre guillemets », des textes amers ou truculents, signés Rimbaud, Joyce, Topor, Calvino, etc. Pour ce *Marché aux paroles*, l'écoute est à la même intensité et le ciel presque aussi gris.

L'envie de se laisser séduire est perceptible jusqu'au milieu de la nuit. Les organisateurs rennais préfèrent un climat bon enfant aux provocations « destroy », comme dit l'adjoint au maire en charge de la culture, Martial Gabilard. Lundi, le vaisseau des Catalans Xarxa, extraterrestres pétaradants, jouait cependant à fond la fibre néobarbare. Mais quoi, la guerre c'est la guerre. A la différence des deux autres principaux festivals de la région, à Quimper et Lorient, celui de Rennes peut, à tort, n'apparaître breton que sur les bords. Cette année, kits et commodes celtiques se sont produits en soirée d'ouverture. Samedi 4 juillet, Didier Squiban devait clore les Tombées de la nuit en douceur, en rendant hommage à la musique traditionnelle de son piano un peu jazz. Mais c'est le jeune et déjà respecté Denez Prigent qui est le plus attendu. Créé pour le festival à partir de son dernier album, son concert mêlera les rudes accents de la gwerz aux rythmes techno.

Martine Valo

Excitation juvénile et maturité au premier Arena Festival de Nancy

NANCY

de notre envoyé spécial
Avant qu'un jeune homme - Ben Harper - ne clôture la première édition de l'Arena Festival, en investissant avec cœur une musique très ancienne - le blues -, trois groupes d'âge mm - Sonic Youth, Garbage et Beastie Boys - ont misé sur leur capacité à produire de l'excitation juvénile. Jeudi 2 juillet, tentées par cette affiche, rivalisant d'entrée avec les plus gros rassemblements rock de l'été (dont les voisins des Eurockéennes de Belfort, qui enchaînaient ce week-end), 14 000 personnes avaient copieusement garni l'amphithéâtre en plein air du Zénith de Nancy.

Le nom de Sonic Youth dit tout de la verdure revendiquée de ce groupe new-yorkais. On se dit que, au bout de seize ans d'existence, ces parrains incontestés de l'avant-garde bruitiste vont se retrouver ankylosés par trop de vieilles habitudes. Sur la scène nancéienne, Kim Gordon, Lee Ranaldo, Thurston Moore et Steve Shelley produisent au contraire que

les principes d'instabilité qui gouvernent leur musique depuis ses débuts en ont préservé la spontanéité. Leurs boucles électrotoniques, la violence crue de leurs voix atones, évoquent l'hypertension de la *Big Apple*. Ces distorsions blanches croissent entre au-delà du free jazz, chaos punk et radeur hypnotique du Velvet Underground. Les titres de leur nouvel album, *A Thousand Leaves*, n'ont pas trop à pâtir de la comparaison avec un classique comme *Death Valley 69*, exécuté ce soir-là avec une rage maladroite.

DÉRAPAGES CONTRÔLÉS

Il y a quelques années, Butch Vig a produit un album de Sonic Youth (*Dirty*), ainsi que d'autres disques-clés du rock alternatif américain (Smashing Pumpkins, Nirvana...). On pourrait pourtant définir son propre groupe, Garbage, comme l'antithèse de cette maîtrise sonore. Artisan inspiré, ce maître à penser et batteur a élaboré, en laboratoire, une unité capable d'intégrer toutes les turbulences au service d'un forma-

rap, le jazz ou le funk que dans le dub, l'alternative rock ou les musiques électroniques. Le concert ne révèle malheureusement presque rien de ces nouvelles directions. Venus en nombre, leurs fans déchantent au bout d'un petit quart d'heure de danses agitées. Les Beastie Boys sont pris de court par leur tournée européenne. Une préparation retardée par l'organisation du festival T1-bread Freedom Concert, qui a eu lieu à Washington les 13 et 14 juin.

Accumulant les problèmes techniques et les baisses de régime, le groupe alterne rimes « vieille école » et performances instrumentales, entouré d'un DJ et de musiciens. On s'amuse de clins d'œil soul et *easy listening*, mais on grimace quand leurs voix de canard s'efforcent à hurler le punk rock acnéique de leurs débuts. A se demander si on peut croire Adam Yauch quand, avant de sortir de scène, il proclame que « la non-violence est la seule solution à tous les conflits ».

Stéphane Davet

SORTIR

COLMAR (HAUT-RHIN)

Festival International de Colmar Les Russes ont envahi Colmar au son du violon de Vladimir Spivakov, qui a su entraîner dans son sillage maints artistes de son pays... ou pas. Paata Burchuladze sera là, ainsi que Van Dam, Semyon Bychkov, Sergueï Leiferkus, Vladimir Viardo, les Virtuoses de Moscou, Philippe Bianconi, Michel Passou et Nikolay Lugansky - un pianiste de vingt-six ans qui doit être tenu pour l'un des plus grands de notre époque. Les programmes sont à dominance slave. Qui s'en plaindrait ? Office du tourisme, 4, rue des Unterlinden, 68000 Colmar. Du 3 au 14 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94.

SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (PAYS BASQUE)

Euskal Herria Zuzenean Pris d'un petit village au cœur d'une petite vallée boisée, à trente minutes à peine de Bayonne, des concerts sous chapiteau et en plein air défendent « l'Europe des peuples et des cultures » qui n'entend pas se laisser écraser par le rouleau compresseur de l'uniformisation culturelle. La troisième édition de EHZ (Euskal Herria Zuzenean, littéralement « Le Pays basque en direct ») sera consacrée à la celtitude avec Celts Cortos, Soldat Louis, Red Cardell, Gwenc'han (le 3)... Le samedi fêtera le rock basque avec La Polta, Joxe Ripiau, Mokola, Bi

Kate, Aire Abizpaz, Skunk, Zapozain... Quand le dimanche clôture le week-end dans une fusion consensuelle avec des Corsés - Canta U Populu Corsu -, le raf slave de Rafik et les Dupuiz, les Italiens de Lou Dalphin ou les Andaloux de Refincidentes... Piztu, 7, rue de Coursis, 64100 Bayonne. Du 3 au 5 juillet. Tél. : 05-59-25-73-03.

VIENNE (ISERE)

Jazz in Air Le festival jazz à Vienne a son Théâtre antique pour les stars du jazz, du blues et de la musique latine, son Théâtre municipal pour des formations à têtes chercheuses, ses rues et ses jardins pour des parades et des concerts en plein air. Une plongée dans les lieux de la genèse du jazz est aussi au programme grâce au laboratoire Trico, un collectif né en 1992, à l'Espace Malraux de Chambéry. Ils ont imaginé dans la salle des fêtes un univers de bruits, de sons, d'odeurs qui nous fait passer des casemates du bayou de La Nouvelle-Orléans à une maison de plaisirs longtempo unique refuge du jazz historique. C'est fait de mille objets, décorés de photographies jaunes. La visite de cette « installation » peut durer quelques minutes ou plusieurs heures au gré de l'exvive de rive de chacun. Salle des fêtes, place Mirémond, 38200 Vienne. Jusqu'au 11 juillet, de 13 heures à 19 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30. Tél. : 04-74-35-00-06. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la recherche du paradis perdu (vivru nu) de Robert Sallis (France, 1 h 40). Breaking up de Robert Greenwald (Etats-Unis, 1 h 28). La Pisto du tueur de Jeb Stuart (Etats-Unis, 2 heures).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

L'Épouvantail (*) de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44). Action Écoles, 5* (01-43-29-79-89) ; Lucerna, 6* ; MK2 Qual-de-Selme, 19*. Guépior pour trois abeilles de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11). VO : Action Christine, 6* (01-43-29-11-30). Manhattan de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40). Gaumont les Halles, dolby, 1* ; Grand Action, 5* (01-43-29-44-40) ; MacMahon, 17* (01-43-80-34-85). Mon homme Godfrey de Gregory La Cava. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 34). VO : Relet Médicis II, 5* (01-43-54-42-34).

La Petite Sirène de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23). VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1* ; Rex, dolby, 2* ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2* (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 3* ; UGC George-V, dolby, 3* ; Gaumont Opéra Français, dolby, 3* ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12* ; UGC Gobellins, dolby, 13* ; Gaumont Paroisse, dolby, 14* ; Gaumont Alésia, dolby, 14* ; Gaumont Convention, dolby, 15* ; Pathé Wagram, dolby, 18* ; MK2 Gambetta, dolby, 20*. Scarabouche de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 55). L'Arléquin, 6* (01-45-44-28-80). Vidéo et messages d'Orson Welles. Franco-germano-irlandais, 1975 (1 h 30). VO : Racine Odéon, 6* (01-43-26-19-68).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (à 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Galia de l'Espoir Bizez : première suite de Carmen. Debussy : La Mer. Ravel : Concerto pour la main gauche. Orchestre de Paris. Huseyin Sernet (piano). Rafael Frébec de Burgos (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8*. M* Termes. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-09. De 150 F à 250 F. Au profit de la Ligue nationale contre le cancer. Musique classique de l'Inde du Sud Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13*. M* Glacière. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 90 F. Les 4* Estivales d'été Treize compagnies d'horizons différents (danse contemporaine, hip-hop, jazz, danse orientale) présentent leurs dernières créations : Lella Haddad

(le 4), Bruno Sejous et Serge Ricc (le 4), Pal Frenk, Gilles Baron (le 6), Sandrine Vandeveld-For Nuts, Bruno Collinet, Christiane Sturmik (le 7), Tero Saarinen (le 8). Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10*. M* La Chapelle. Du 3 au 9 juillet, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 95 F à 130 F. Angels Margart, Carlotta Ideka, Dominique Dupuy

Angels Margart : Raïfas. Carlotta Ideka : 7 et 7 Yo Chico. Dominique Dupuy : Hymne, hymne. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11*. M* Bastille. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F. La Villette Jazz festival Programme du 3 juillet (18 h 30) : Paquito D'Rivera et The United Nation Orchestra. Parc de La Villette, Paris 19*. M* Porte-de-La-Villette. Tél. : 03-03-30-63-06. Entrée libre. Erik Trifari « Drum à Bass » Quintet Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1*. M* Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F. Jack Da Johnnetta Oness Parc Floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12*. M* Château-de-Vincennes. Le 4, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-82-85. 10 F. Festival XXL Performances (hip-hop) La Carlton, BASC, Ad Hoc 1. Salle Pablo-Picasso, 31, avenue du Président-Allende, 93 Bobigny. M* Bobigny-Pablo-Picasso. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-41-50-95-92. 70 F. Festival Beethoven au musée Programme du 3 juillet : BK (acid jazz techno, à 19 h 30), Positive Back Soul (rap, à 23 heures). Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél. : 01-65-87-08-70. Entrée libre. Esquina, Norberto Pedeira Trio Espace Héralit, 8, rue de la Harpe, Paris 5*. M* Saint-Michel. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. Concerts Langas Musiques de l'Inde. Théâtre de verdure, square Saint-Lambert, Paris 15*. M* Vaugrard. Le 3, à 20 h 30. Entrée libre. Mama Kitta Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11*. M* Bastille. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 120 F.

RÉSERVATIONS

Hommage à Léo Ferré Pierre Barouh, Catherine Ringer, Pasco Barone, Michèle Allard, Fabienne Thibault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert célébrant le 5^e anniversaire de la mort de Léo Ferré. Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18*. Le 14 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-82-78-03. 150 F.

DERNIERS JOURS

11 juillet : Les Présidents de Werner Schwab, mise en scène de Marcela Saltarova-Riduan. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16*. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 180 F. Fabrice Luchini d'après des textes de Baudelaire, Céline, Le Festin et Nietzsche. Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10*. Tél. : 01-43-09-18-50. De 100 F à 200 F. 12 juillet : Biennale de l'Image Paris 98 Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6*. Tél. : 01-47-03-50-00. Fermé lundi. 20 F.

مركزنا من الامم

EN VUE

Mercredi à l'aube, un supporter mexicain roulant ivre mort sous l'Arc de triomphe a éteint d'un dernier verre la flamme du Soldat inconnu.

Un bibliothécaire adjoint de la Ville de Paris, catholique intégriste, vient d'être convoqué devant le conseil de discipline de l'administration parisienne pour avoir brûlé à son domicile cent ouvrages sur l'Islam empruntés, par ruse, avec de fausses cartes de lecteurs aux noms arabes.

Un Roumain en situation irrégulière, en partance pour Bruxelles, évadé de Vienne, Interpellé, mercredi 1er juillet, à la gare du Nord à Paris, voyageait depuis avec des menottes autrichiennes.

Récemment, un policier de Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, a poursuivi d'instinct un voleur jusque dans la rivière où il était tombé pour le ramener sain et sauf sur la berge et le conduire au poste.

Les Chippendales, strip-teaseurs masculins, s'exhibant aux Folies Bergère. Ted Smout, cent ans, ancien combattant australien de la Première Guerre mondiale, qui, venu à Paris pour recevoir la Légion d'honneur, espérait retourner dans le célèbre cabaret où, deux jours après l'armistice, en 1918, il avait assisté à un déluge de soie, se contentera de ses souvenirs.

Les députés de Novossibirsk, qui veulent limiter aux pharmacies et aux officines municipales la vente de des accessoires visant à satisfaire un désir sexuel, proposent, en outre, de réduire la durée des spectacles érotiques à une minute, voire trente secondes.

Paul Shimkonis à qui on avait dit de s'asseoir sur une petite chaise et de fermer les yeux, soudain assailli par une danseuse nue, assommé par un sein, se disant victime d'une sorte de coup du lapin, réclame 15 000 dollars de dommages et intérêts à l'établissement Diamond Dolls, près de Clearwater, en Floride, où il était venu enterrer sa vie de garçon.

En vertu de la loi « Three strikes and you're out », qui prévoit la réclusion à perpétuité pour l'auteur de trois délits, Michael René Pardue, détenu pour meurtre depuis 1973 à Springville, en Alabama, victime d'une erreur judiciaire, reconnu innocent par la Cour suprême, finira ses jours en prison pour avoir tenté de s'évader trois fois.

Lundi 29 juin, sur une plage de Trieste, Gianfranco Campana, pianiste, affamé, a mangé Brigitte, vingt-huit ans, après l'avoir enlevée dans un bassin du jardin public de la ville où elle évoluait sous la statue de James Joyce parmi les cygnes, ses congénères.

Christian Colombani

L'Italie entre sans joie dans le SEBC

La presse de la péninsule n'est guère enthousiaste pour commenter la cérémonie d'inauguration, à Francfort, du Système européen des banques centrales. Elle ne parle que du chômage

CE DEVAIT ÊTRE « la » journée de Romano Prodi et de Carlo Azeglio Ciampi, les deux hommes politiques qui ont cru jusqu'au bout à ce résultat, impensable il y a à peine un an, celui d'une Italie admise dans le premier cercle des pays de l'euro. Or, à lire la presse au lendemain de la cérémonie d'inauguration du Système européen des banques centrales (SEBC), mardi 30 juin à Francfort, ce n'est que l'on puisse dire, c'est que le ton n'est pas enthousiaste. Au contraire. On ne lit partout que le mot de « chômage »... Antonio Fazio, le gouverneur de la banque centrale d'Italie, a même ravi le devant de la scène aux deux hommes politiques champions de l'euro, avec une petite phrase, prononcée à la fin du discours de Wim Duisenberg, le président du SEBC: « Sans une politique fiscale et des salaires, le Système européen de banques centrales parvient à maintenir basse l'inflation, mais à des coûts élevés. Rappelez-vous en! ».



le patronat italien, se fait un plaisir de la reprendre, ajoutant qu'Antonio Fazio avait indiqué, il y a deux semaines, qu'il n'était « ni enthousiaste ni pessimiste,

mais seulement doté d'esprit analytique face à la monnaie unique ».

La mise en place du SEBC a donc été l'occasion pour ce banquier rigoureux de réaffirmer ce qu'il pense depuis son entrée en fonctions: c'est une illusion de croire que la stabilité puisse être maintenue seulement par des moyens financiers. Une façon à peine voilée de taper sur les doigts des hommes politiques qui, estimant qu'avec l'euro tout va bien, et une indication précise sur là où, selon lui, on continuera

à faire la politique monétaire: les banques nationales.

Reste le problème des convergences en matière de politique économique. A ce sujet, souligne le Corriere della Sera, l'Italie a encore du pain sur la planche: « Aussi bien Tony Blair qu'Helmut Kohl et Wim Duisenberg ont reconnu que le chômage, véritable fantôme qui plane sur la chrétienté, se combat avec les réformes structurelles du marché et la flexibilité du travail. Comment ne pas voir un message voilé à l'attention de l'Italie? », écrit La Repubblica. Pas la peine de chercher la réponse du côté de Carlo Azeglio Ciampi, le ministre du Trésor, qui a préféré profiter de cette belle journée, certes « historique ».

Quant à Romano Prodi, il reste optimiste. « L'Italie se porte bien. Elle n'a jamais été dans une meilleure situation », dit-il. Une façon évidente de se remonter le moral, alors qu'une clarification à l'intérieur de la majorité a permis de justifier la question de la lutte contre le chômage, sans cesse agitée par les alliés incontrournables et tenaces de Rifondazione Comunista. Aussi un communiqué de la présidence du conseil invitait-il, mardi, à ne pas faire un drame à propos des chiffres fournis par l'institut national des statistiques sur la hausse du chômage. Certes la reprise est là, mais pour que le chômage baisse, il faudra attendre un peu, même avec l'euro.

Salvatore Aiolo

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel Les résultats de la dernière vague de sondages effectués avant la pause estivale sont exceptionnels aux deux sens du mot: par le niveau de popularité atteint par Jacques Chirac et Lionel Jospin, par la conjonction insolite de ces deux popularités. Pour prendre un seul exemple, Jacques Chirac obtient 60 % de réponses positives au baromètre BVA-Paris Match (+9 en un mois) et Lionel Jospin 63 % (+5 % en un mois). Pour le chef de l'Etat, c'est son meilleur résultat depuis son entrée au palais de l'Élysée, pour le chef du gouvernement, son meilleur score depuis qu'il est à l'Hôtel Matignon. On a connu par le passé - rarement - des tandem populaires mais ils appartenaient au même camp. Il y a également un président de coha-

bitation populaire (François Mitterrand, lors de la première cohabitation) ou un premier ministre de cohabitation populaire (Edouard Balladur, lors de la deuxième cohabitation): jamais les deux à la fois. Il va de soi que l'amélioration générale du climat est pour beaucoup. Le retour de la croissance, le lent reflux du chômage, la réapparition d'une certaine confiance et surtout une petite brise d'espoir, pour la première fois depuis bien longtemps, cela ne peut que profiter à ceux qui incarnent le pouvoir.

LA CROIX

Yves Pilette

Il y a une autre manière de voir le recul gouvernemental sur la réforme du mode de scrutin aux élections européennes. La fragilité dont fait preuve depuis quelque temps une majorité à qui tout réussissait est certes lourde de

conséquence: les alliés du Parti socialiste ne manqueraient pas de jouer à nouveau d'une arme qui vient de démontrer son efficacité, et ce n'est pas l'opposition, actuellement peu fringante, qui suppléera cette défaillance. Il en va tout autrement si l'on voit les choses sous l'angle européen. La délégation française au Parlement européen, et c'est vrai depuis de trop longues années, est particulièrement transparente et de peu d'influence. La raison en est bien connue: éparpillés dans des groupes parlementaire au poids politique limité, très minoritaires dans les groupes politiques influents, les députés français pesent peu sur l'élaboration des politiques européennes. Plusieurs députés européens français jouissent d'une position personnelle forte, due à la qualité de leur travail: il serait injuste de passer leurs efforts sous silence. Mais lorsqu'il

THE NEW YORK TIMES

Quand le président Bill Clinton a parlé ces derniers jours du Tibet avec les dirigeants chinois, il a fait avec le soutien de cet allié sans prix, le dalaï-lama, dirigeant spirituel du Tibet. Cela a permis à M. Clinton de soulever la question tibétaine d'une façon qui peut se révéler fructueuse avec Pékin, tout en lui permettant d'éviter le reproche, à Washington, d'avoir traité le Tibet de façon trop prudente et précautionneuse.

www.labart.univ-paris8.fr/laurette/expl.htm

Trucs et astuces pour se faire rembourser tous ses achats et vivre gratis

« LE BEURRE et l'argent du beurre »: Matthieu Laurette, artiste parisien de vingt-huit ans, a fait de ce principe un art de vivre. Depuis près de cinq ans, il achète uniquement des produits en promotion, de type « satisfait ou remboursé », « premier achat offert » ou « produit gratuit », et connaît désormais toutes les astuces imaginables permettant de vivre gratis, au frais des fabricants. Revendiquant le statut de « reformateur de la société de consommation », il a décidé de partager ce précieux savoir en créant un site Web, hébergé gratuitement par des amis informaticiens de l'université Paris-VIII. Repérez sur les prospectus et dans les rayons, astuces de règlement, méthodes de remboursement, Matthieu dévoile toutes les ficelles du métier: « Attention, à la caisse, pensez à demander un ticket par article, et réglez chacun séparément, car la plupart des marques vous demandent l'original du ticket de caisse. » En jouant sur quatre adresses postales (lieu de travail, domicile de ses parents, et deux



adresses personnelles, car son immeuble donne sur deux rues), il parvient à se faire rembourser chaque mois jusqu'à 2 000 francs d'articles alimentaires, sans compter les produits ménagers. Pour s'y retrouver, il classe ses achats par catégories (aliments,

boissons, ménages, hygiène, autres) dans une base de données partiellement accessible sur son site. Il a également établi des fiches techniques pour présenter tous les articles de sa base: « Mon seul problème est que, quotidiennement, de nouveaux articles font leur apparition dans les supermarchés. Il m'est donc très difficile de tenir ma base de données à jour. » Malgré tout, Matthieu entend fournir aux visiteurs de son site un service aussi complet que possible, en leur proposant par exemple des suggestions pour réaliser un « menu gratuit pour deux à quatre personnes »: mini-pizza, lasagnes et mystère, le tout arrosé de crème. Il a également composé un plateau de fromages et un « menu mûreux », et, dans une fenêtre animée, il fait la promotion du « bon plan du moment » - cette semaine, une crème glacée. En retour, Matthieu demande aux internautes de l'aider, en lui signalant de nouveaux produits remboursables qui auraient échappé à sa vigilance: « Depuis que j'ai ouvert mon site, j'ai rencontré des gens d'horizons différents, dont quelques spécialistes du remboursement. Le réseau nous permet d'échanger nos expériences et nos combines. »

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

MONUMENTS NATIONAUX

La Caisse nationale des Monuments historiques et des sites (CNMHS) a ouvert un site Web, en français et en anglais, présentant cent douze monuments nationaux, et contenant déjà plus de mille pages illustrées. (AFP.) www.monuments-france.fr

CONSEIL EN DIRECT

Le conseil municipal du 14e arrondissement de Paris a unanimement exprimé le vœu que ses séances puissent être retransmises en direct sur Internet à titre expérimental, à partir du mois de septembre. Selon une première estimation, le matériel nécessaire coûterait environ 150 000 francs. Des expériences de ce type existent déjà dans plusieurs villes de province et de la région parisienne. (AFP)

PREFÉRENCE NATIONALE

Démocratie libérale a affiché sur son site Web un « dossier de réflexion philosophique, juridique, politique et historique » consacré à la préférence nationale, afin de marquer son opposition résolue à cette idée. (AFP) www.democratie-liberale.asso.fr

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Vous êtes abonné(e) / Vous n'êtes pas abonné(e). Includes subscription details and pricing table.

On a gagné! On a gagné! par Alain Rollat. NON SEULEMENT on a gagné, mais il s'agit déjà d'une triple victoire. L'équipe de France 2 avait exprimé l'ambition de faire de l'information sérieuse sous une forme divertissante sans tomber dans la mise en spectacle. Elle a réussi son pari. Le premier numéro des « Nouveaux mondes », son nouveau magazine scientifique destiné au grand public, diffusé jeudi en début de soirée, était intelligent sans être ennuyeux. Les sujets traités dans ces reportages sur les secrets de la forêt étaient d'inégale valeur, mais la preuve est faite que la télévision peut vulgariser l'intérêt scientifique du crottin d'éléphant sans être chiant, ou aller à la chasse aux papillons sans confondre Buffon et Nicolas Hulot.

مركزاً من زلازل

FILMS DE LA SOIRÉE

- 21.00 Week-end en famille... 21.00 Un jour... 21.00 Prêt-à-porter...

- 21.40 Conte d'été... 21.40 La Truite... 22.25 West Side Story...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 18.00 Stars en stock... 19.00 Best of Nulle part ailleurs... 19.00 Les Dossiers de l'Histoire...

- 22.40 Des animaux et des hommes... 23.00 Clovis et son temps... 23.10 Les Neuf Vies des démons...

NOTRE CHOIX

20.55 Téva Central Park West « CPW » (21 x 52 min) fait partie des soap operas de luxe (« Dallas », « Dynasty »)...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 19.00 Le BigBl... 20.00 Journal, Coupe du monde, Météo... 20.55 La Soirée d'enfer... FRANCE 2: 18.45 Qui est qui?... 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000...

ARTE

- 19.00 Tracks... 19.30 7 1/2: Le bonheur est dans le pré... 20.00 Brat: Le naufrage. Le reporter. Les crimes israéliens...

FILMS DU JOUR

- 17.35 Les Diaboliques... 0.30 La Main au collet... 4.00 La Truite...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 16.30 Les Dossiers de l'Histoire... 16.30 et 23.40 Paris modes... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.43 Le Magazine de l'Histoire...

- MUSIQUE: 18.30 Concert: Cellibach... 21.00 Messiaen, Quatuor pour la fin du temps... 21.25 Opéra: L'Élixir d'amour... 22.30 Compil RTL 9... THÉÂTRE: 17.05 La Poule aux œufs d'or... TÉLÉFILMS: 19.30 L'An mil... 20.30 Un homme de rêve... 20.55 Les Dossiers de l'Histoire...

NOTRE CHOIX

17.45 Paris Première Lisbonne existe-t-elle? Le sentiment d'une ville LISBONNE est sous les sunlights depuis qu'elle abrite l'Exposition universelle, avec ses brassées de splendeurs et de ratés...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 13.20 Reportages... 14.00 MacGyver... 14.55 Alerte à Malibu... 15.50 California College... 16.15 Mondial 98... FRANCE 2: 13.40 Concomag... 13.45 La Vie préhistorique des plantes... 14.40 Samedi sport... 14.45 Tiroc... 15.10 Athlétisme... 15.15 Les Enfants de la nuit... 17.50 1 000 enfants vers l'an 2000... 17.55 Une nana pas comme les autres... 19.20 En avant bébé... 19.50 Tirage du loto... 19.55 Au nom du sport... 19.56 et 20.45 MÉTÉO... 20.00 Journal, Coupe du monde... 20.50 Tirage du loto... 21.00 Fort Boyard... 22.45 Soulas au Casino de Paris... 0.05 Journal, Coupe du monde... 1.30 Les 30 Dernières Minutes... FRANCE 3: 13.35 Le Jardin des bêtes... 14.05 Evasion... 15.00 Des héros très discrets... 15.25 Montagne... 15.55 Atmosphère, rue des Rosiers... 16.25 Bonjour Fancture... 16.30 Ser un air d'accordéon... 17.20 Aux p'tits bonheurs la France... 18.10 Expression directe... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Méteo des plages... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.01 et 22.30 MÉTÉO... 20.05 Benny Hill... 20.25 Tout le sport... 20.28 Le Journal de la Coupe... 20.55 Le Paradis absolu... 22.35 Soir 3... 23.00 Le Club du Mondial... 23.50 Sammales: Musique et Cie... 0.45 Sammales: Journal des festivals... CANAL: En clair jusqu'à 14.00... 14.00 Trinqué pour la justice... 15.30 Coupe du monde 1998... 16.30 Mondial 98... 19.05 Décode pas Bunny... 19.35 Meego... 20.05 Le Journal de François Pécheux... 20.45 Golden Foot... 21.00 Mondial 98... 23.30 Surprises... 0.00 Le Journal du hard...

- 0.05 Le Ramoneur des Lilas... 0.15 L'Indécence aux enfers... 2.00 Oubello... 4.15 Mrs Winterbourne... LA CINQUIÈME ARTE: 13.30 Malgrat et la grande perche... 13.50 Le Journal de la santé... 15.30 Gala... 16.05 Sur les chemins du monde... 16.10 Destination Asie... 16.45 Chaka zankou... 17.30 L'Assoc... 17.55 Aires de fête... 18.00 L'Ouest sauvage... 19.00 Absolutely Fabulous... 19.30 Histoire parallèle... 20.30 8 1/2 Journal... 20.45 L'Aventure humaine... 21.40 Métropolis... 22.30 Music Planet... M 6: 13.15 Code Quantam... 14.10 Drôle de chance... 15.05 Les Aventures de Brisco County... 16.00 Le Magicien... 17.00 Amicalment votre... 18.05 Le Saint... 19.54 Le Six Minutes... 20.10 Les Piégeois... 20.35 La Méteo des plages... 20.40 Cinq 4... 20.55 FX, effets spéciaux: la série... 21.45 The Sentinel... 22.30 Irresistible force... 1.00 Sunny Spool... RADIO: 18.35 Profession spectateur... 20.00 Fiction... 22.35 Opus... 0.05 Le Gal Sirois... FRANCE-MUSIQUE: 19.07 Prélude... 19.31 Zoroastre... RADIO-CLASSIQUE: 20.40 Les Solistes... RADIO-MUSIQUE: 19.30 Immersion... 20.40 Le Violoncelliste Paul Tortelier... 22.40 Da Capo...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signal dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». On peut voir. Ne pas manquer. Chef d'œuvre ou classiques. Monde public chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur. Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Valérie Cadet * Autre diffusion: dimanche 5, 17.55

LE CHIFFRE DU JOUR

53

C'est le nombre de joueurs figurant dans les sélections des équipes qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du monde qui gagnent leur vie dans le



championnat de première division italienne. Soit près d'un tiers des joueurs (176) encore en lice. Le Milan AC se taille la part du lion, avec 9 représentants. La répartition des joueurs évoluant dans des clubs de la Péninsule est la suivante : 19 dans l'équipe d'Italie, 11 dans celle d'Argentine, 7 dans l'équipe de France, 6 dans celle du Brésil, 3 dans celle de Croatie, 3 dans celle des Pays-Bas, 2 dans celle d'Allemagne et 2 dans celle du Danemark. L'Italie est ainsi le seul pays dont les clubs seront représentés par au moins deux joueurs dans chaque équipe appelée à jouer vendredi et samedi. Il n'y a que deux membres de l'équipe d'Italie qui ne jouent pas dans la Péninsule, Christian Vieri (Atletico Madrid) et Roberto Di Matteo (Chelsea). La Bundesliga vient loin derrière comme pourvoyeuse de talents, avec 23 représentants, dont 18 qui portent les couleurs allemandes. Les championnats anglais et espagnol suivent, avec 17 représentants en quarts de finale. Le championnat de France ne compte que 11 représentants, dont deux non-Français - le Marseillais, Andreas Köpcke, portier de la Mannschaft, et le Croate Adnan Kozmiku, qui joue à Bastia.

LES ARBITRES

PAYS-BAS - ARGENTINE
La rencontre Pays-Bas - Argentine, qui a lieu à Marseille samedi 4 juillet à 16 h 30, sera arbitrée par le Mexicain Arturo Sabido Carter. Celui-ci sera assisté du Jamaïcain Owen Powell et du Hondurien Elias Salinas Rostran.
ALLEMAGNE - CROATIE
Le match entre l'Allemagne et la Croatie, qui aura lieu à Lyon samedi 4 juillet à 21 heures, sera arbitré par le Norvégien Rune Pedersen. Celui-ci sera assisté du Suédois Michael Nilsson et du Belge Marc Van den Broeck.

Le style mitterrandien

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

ILLUSTRE PRÉDÉCESSEUR d'Aimé Jacquet dans la fonction, Michel Hidalgo l'a dit un jour : « Le sélectionneur est toujours dans la même position. La victoire est celle de tous, la défaite est la sienne. On est seul. » Le premier entraîneur d'Aimé Jacquet, celui qui lui a inoculé le virus, lui avait légué la même certitude : « Tu seras toujours seul », avait soufflé Jean Snelis, sur son lit de mort, en 1975. Face à un hémicycle plein de journalistes français et italiens, sous le feu convergent des questions technico-tactiques, Aimé Jacquet a-t-il eu ce sentiment de solitude, jeudi 2 juillet, pour sa dernière conférence de presse avant le quart de finale Italie-France ? Seul face aux questions sur l'attaque qui devait affronter la Squadra Azzurra. Seul face à ses propres interrogations sur l'issue du combat. Est-ce par besoin de renforts qu'il a mis les rieurs de son côté en menaçant un journaliste de l'Equipe de revenir sur sa décision et de rester à la tête de l'équipe de France après la Coupe du monde ? Quand on l'interroge, il proteste invinciblement : « Mais je ne suis jamais seul. » Confirmation par l'un de ses adjoints, Roger Lemerre : « Il incarne bien le sport collectif. »

Certes, lorsqu'il faut mettre sur le papier une composition d'équipe, renvoyer six joueurs chez eux ou établir une hiérarchie entre les gardiens de but, « la décision m'appartient », car le responsable doit décider à un moment donné, mais auparavant j'ai interrogé mes techniciens, mes potes, chacun a apporté son argumentation, bref, cela se mûrit doucement. Ni exercice solitaire du poivrot, ni cogitation, son style de gouvernement s'apparente à certaines méthodes mitterrandiennes : « Quand il a une idée, il ne l'assène pas, il la met en pâture », explique l'un de ses collaborateurs. L'air de rien, le patron passe la tête à la porte d'un bureau, s'invite dans une conversation, lance un nom, demande des nouvelles d'un tel, préche le faux. Il tourne autour du sujet, fait parler son entourage sans se découvrir. Ceux qui le connaissent de longue date savent deviner l'importance sous l'humour, mais ils jettent le feu. « Il ne veut pas orienter nos choix en étant plus explicite, explique un membre de son équipe. Il fait le tri après. » En fait, Aimé Jacquet ne fait que tester la pertinence de ses choix : « L'idée, je l'ai, dit-il. Si elle n'est pas très approfondie, pas très claire, je suis très ouvert aux suggestions, mais il est rare qu'on m'ait fait changer d'avis. Et si mes consultations confirment ce que je pensais, alors là, vous ne me ferrez jamais changer d'avis. »

Zinedine Zidane, un diamant dans sa gangue

France-Italie. Le meneur de jeu de la Juventus Turin retrouve sa place dans le dispositif d'Aimé Jacquet en quart de finale. Il devra faire la preuve qu'il est l'homme des grandes occasions

MARCEL DESAILLY l'appelle « notre "Zizou" national ». Roger Lemerre, adjoint au sélectionneur, l'échelonne dans la caste des « gentlemen ». Aimé Jacquet, lui, ne classe pas spontanément son meneur de jeu. Il lève d'abord les yeux, se concentre avant de ciseler, le regard lumineux, les contours du personnage. « J'aime bien le regarder le matin, au saut du lit, raconte le patron des Bleus. Je devine, alors, quelle sera sa journée. S'il est d'humeur chagrine, ça ne dure jamais longtemps. C'est quelque chose de fort, d'exceptionnel. C'est suffisamment rare pour être relevé : dans la catégorie des joueurs d'exception, Zinedine Zidane réunit, à vingt-six ans, l'homme et le sportif dans les mêmes louanges. Johan Cruyff était colérique, Diego Maradona exaspérant et Michel Platini lunatique.

« Je ne suis pas au niveau de ces joueurs », réplique le stratège de l'équipe de France. Pas encore, c'est vrai, car le destin d'un footballeur d'exception se noue lors d'une Coupe du monde, ce révélateur implacable qui suscite les phénomènes et délabre les réputations. Michel Platini a eu beau dire que « Zidane ne jouait pas sa réputation lors du quart de finale face à l'Italie », il ne s'agissait que d'une aimable attention destinée à refroidir le thermomètre de la pression. Didier Deschamps n'a pas usé des mêmes précautions de langage en annonçant que le duel franco-italien présentait pour son coéquipier « un caractère encore plus important que pour les autres joueurs ». Le capitaine de la sélection française ne se serait pas permis ces propos s'il n'avait pas constaté au quotidien l'évolution de son partenaire à la Juventus Turin.

« J'AI BEAUCOUP CHANGÉ »
« J'ai beaucoup changé depuis deux ans », souligne Zidane. Deschamps, qui l'a chaperonné à son arrivée en Italie, témoigne en connaissance de cause : « Il s'est familiarisé avec l'exigence de résultat, le précepte fondamental de la Juve. Chaque dimanche, il passe un examen en sachant que tout peut être remis en cause. Il a appris à mettre ses qualités au service du collectif et à ne penser qu'à la victoire. "Zizou" observe et comprend vite. »



Zinedine Zidane aura à cœur d'effacer la mauvaise impression qu'il a laissée face à l'Arabie saoudite : après avoir manqué ce but qui paraissait facile, il se fit exclure.

Les éloges du protecteur ne dispensent pas toujours une réputation fondée sur un faisceau de coïncidences. Zidane l'aura forcément observé toute cette semaine devant l'insistance des journalistes à lui rappeler ses trois échecs consécutifs en finale de Coupe d'Europe. « Ce n'est pas l'homme des grands rendez-vous. » Le raccourci était tout trouvé. Il ne l'a pas déstabilisé, comme s'il savait devoir répondre de ces mauvais souvenirs. « Si j'ai perdu les trois finales, ce n'est pas de ma faute. Avec Bordeaux en 1996,

nous avons rencontré un adversaire [le Bayern Munich] plus fort, et avec la Juventus, ce sont les circonstances qui ont permis à Dortmund [1997], puis au Real Madrid [1998], de nous vaincre. » Les sceptiques, le milieu de terrain les renvoie aux déclarations de son entraîneur, Marcello Lippi, qui lui a décerné le brevet pour les rencontres à enjeu particulier. Son exclusion face à l'Arabie saoudite et son corollaire, les obligations du sélectionneur, l'ont paradoxalement renforcé dans son

évolution. A Jacquet et Deschamps qui lui reprochaient à chaud son geste d'énerverment, Zidane a répliqué sans y mettre de fleurs, « Je ne suis plus le dernier arrivé en équipe de France », rappelle l'artiste du ballon, qui a réussi un doublé pour son premier match international, le 17 août 1994 à Bordeaux, devant la République tchèque (2-2). Avec trente-six sélections au compteur, « ZZ » se sent désormais porté par son aura et la confiance du cénacle bleu. « Je n'ai pas envie d'être leader sur un

terrain, ce n'est pas dans mes gênes. Je laisse ce rôle au capitaine, mais si j'ai quelque chose à dire pendant un match ou en dehors, je le fais sans hésiter, au besoin en élevant la voix. » Didier Deschamps confirme avec un peu de fierté, car c'est lui qui l'a poussé à prendre ses responsabilités : « Ceux qui affirment toujours que "Zizou" reste dans son coin n'ont rien compris au feuilleton. Dans notre groupe, il fait partie de ceux qui ont le plus de personnalité. »

« YAZ » POUR LES INTIMES
La montée en puissance du footballeur n'a pas dégradé la vie intérieure du bonhomme, assurent d'un même élan ses proches, ceux qui l'appellent « Yaz ». Dans le lot, figure Malik, copain d'enfance devenu admirateur émerveillé. Il se souvient de son « pote » qui dirigeait déjà la manœuvre balle au pied « comme un chef naturel ». Les témoignages de ses premiers exploits se souviennent d'un écorché vif qui se rebelle contre la défaite et l'injustice. L'arbitre lui reste encore aujourd'hui en travers de la gorge. La part prépondérante qu'on lui prête dans la présence de son ami Christophe Dugarry parmi les vingt-deux sélectionnés le « réveille », rapporte un ami. Et l'image que renvoient de lui les « Galgules de l'Info » sur cette affaire ne contribue pas à calmer ses ardeurs.

L'iniquité, la malveillance, il les combat également en crampes mais pas toujours avec le discernement nécessaire. D'où ses réactions épidémiques quand l'adversaire lui chauffe un peu trop les chevilles. Entraîneurs et sélectionneurs se sont relayés pour l'aider contre le piètre jeu des provocateurs. « J'ai retenu la leçon », a déclaré Zidane après son incartade contre l'Arabie saoudite. Le refrain n'est pas nouveau. « Face à l'Italie, je m'attendais à un traitement particulier pour me faire éjecter », a deviné l'ancien Bordelais en promettant de réformer ses instincts.

Réservé, un peu gauche en public, facétieux et turbulent dans l'intimité, Zinedine Zidane cultive l'ambivalence. A Jacquet et Deschamps, affirme l'un de ses coéquipiers. Entre le pile et le face, le paternel, Small, ne risque pas de s'y perdre. Quand le gamin se ressource auprès de ses parents, c'est un « Zizou » sans artifice qui renoue avec ses racines marseillaises et y puise ses certitudes. « Je ne suis pas encore au sommet de mes possibilités. Je vais travailler encore plus. Je peux m'améliorer de 30 % encore. »

Elle Barthé, à Clairefontaine

Dernières questions en attendant la réponse du terrain

A Clairefontaine, pendant que les journalistes spéculent sur la feuille de match, les joueurs se concentrent

FRANCE-ITALIE, ils y sont déjà. Jeudi 2 juillet, la tension monte encore d'un cran à Clairefontaine. Avant ce quart de finale, stade de la Coupe du monde que seulement quatre formations tricolores (1993, 1998, 1982 et 1986) ont atteint. « Depuis deux jours, notre équipe est entrée dans une période de grande concentration », assure Aimé Jacquet, le sélectionneur national. Et pour bien le montrer, les joueurs ne se montrent pas ! Seul Didier Deschamps, homme de devoir bilingue, accompagne le patron devant les journalistes.

Les deux hommes sont installés dans le grand amphithéâtre de Clairefontaine, à peine assez grand pour contenir la presse internationale. Ils se relaient pour dire peu ou prou la même chose, chacun avec ses mots. « L'équipe de France cherchera avant tout à imposer son jeu et jouera sur ses points forts, assure le sélectionneur. Mais elle devra faire attention à ne pas s'exposer aux contres italiens. » « Il faudra être armés de dispositions identiques à celles de notre adversaire, explique le capitaine. Vaincre comme unique préoccupation, peu importe la manière, en témoignant d'une rigueur extrême derrière et en conversant le peu d'occasions qu'on aura. »

Bref, il faut rester soi-même tout en conjurant l'autre. Une conseillère enjouante ne renierait pas l'axiome. Dont acte. Les messages

de presse notent sans broucher ces propos concrets d'avant-match. Puis, dans la coulisse, chacun s'essaye à l'interprétation du sens caché des mots, du dit et du non-dit. Italiens et Français échafaudent donc leur hypothèse sur la composition de l'équipe de France. Sur la défense, un consensus mou s'établit sur les quatre impératifs. Après, ça se complique. Les philologues croient avoir compris dans le discours d'Aimé Jacquet qu'il y aura un milieu défensif de plus. On n'en jurerait pas.

REVOLTA LA « CERTAINE PRESSE »

Bien sûr, le gros point d'interrogation concerne la ligne d'attaque. D'autant que Thierry Henry semble remis, à en croire le médecin de l'équipe de France, Jean-Marcel Ferrer. On croyait au moins cette hypothèse écartée. Thierry Henry, David Trezeguet, Stéphane Guivarc'h, Bernard Diomède, Youri Djorkaeff et Robert Pirès. Avec ces six noms s'élabore une infinité de combinaisons. Les idées s'affrontent comme jamais autour de la feuille de match idéale. La perspective d'une bataille décisive échauffait les esprits.

Dans les propos d'Aimé Jacquet, la « certaine presse » en reprend également pour son grade. C'est un autre signe infaillible que la pression est là. On se croit revenu au temps qui semble pourtant si loin-

tain du match contre l'Afrique du Sud. « Qui sait si je ne vais pas rester après la Coupe du monde ? Ça en ennuierait certains », jubile le sélectionneur.

Les joueurs, eux, se terrent dans leur résidence et le triste temps d'automne qui s'est abattu sur Clairefontaine n'est pas la seule raison de leur fâchisme. La pluie froide perturbe le programme initial et avoigne l'annulation de l'exercice du matin. En lieu et place, le sélectionneur dispense une leçon de réalisme italien en vidéo. Les Bleus se cloîtent dans leur tour d'ivoire, remplissant vaguement la vacuité des heures, jusqu'au second entraînement prévu à 16 h 30. Sur le terrain Michel-Platini, Aimé Jacquet insiste une nouvelle fois sur la mise en place de ses joueurs. La tactique, encore et toujours. « Moi, j'aime jouer au football, pas aux échecs », peste Frank Leboeuf. « Si tu n'appliques pas de la rigueur dans ton jeu avec les Italiens, tu peux faire des valises », réplique Didier Deschamps. Avant, après l'entraînement et jusque tard le soir, les Bleus se succèdent au sous-sol, dans la salle des kinés. A minuit, ceux-ci tirent encore la musculature des champions. « La veille d'un match, les massages sont plus techniques », explique Frédéric Mankowski, l'un d'eux. Cela fait partie des rites qui indiquent la proximité de l'événement.

Sur la table, oints de crème et malaxés avec vigueur, les joueurs se libèrent. « On commence à parler du match de demain, confie le kiné. Ils sont tous dans l'objectif. L'ambiance est plus sérieuse. » Les joueurs se livrent à l'autoanalyse. « On va les battre », répètent-ils sous diverses variantes plus ou moins belliqueuses, appliquant là une sorte de méditation. « Il ne faut surtout pas faire le match avant, insiste pourtant Didier Deschamps. Sinon, tu arrives sur le pelouse vidé. » Les Bleus vivent donc ces dernières vingt-quatre heures sur une frontière ténue entre concentration et obtundition.

« JOUONS ET VOYONS »

Savent-ils qu'en dehors de Clairefontaine, le pays ne parle plus que de ce quart de finale ? En visite en Italie, Lionel Jospin se hâte de régler les petits contentieux bilatéraux avant que le grand n'éclate. Michel Platini, le médiateur franco-italien, promet une partie « indécente, très ouverte ». Les derniers billets pour la rencontre ont été distribués par les fédérations, il n'y en aura pas un seul à vendre aux guichets du stade. C'est la veille d'armes. Cesare Maldini, le sélectionneur italien, a raison : « Jouons et voyons. »

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

« Quand il a une idée, il ne l'assène pas, il la met en pâture »

مركزاً من رصاص

Le gardien de but en habits de lumière

UN MAILLOT SINGULIER. Pour se faire remarquer, le gardien de but a trouvé mieux encore que le droit de jouer au football avec les mains : porter un maillot singulier. Multicolore, bariolé, décoré d'improbables motifs fantaisie, l'habit peut faire le moine. « Le gardien est un original, soutient Antoine Latscha, responsable de la firme spécialisée BGB, il aime les tenues qui brillent. Une chance, les règlements nous autorisent tous les dessins et toutes les couleurs. A la seule condition que les deux gardiens adversaires ne portent pas le même maillot. »

EXCEPTION ITALIENNE. Un seul gardien de but au monde joue avec le même maillot depuis la nuit des temps du football, celui de l'équipe d'Italie. La Squadra Azzurra est fidèle à ses principes. Les joueurs de champ évoluent en bleu, plus rarement en blanc, et le dernier rempart est vêtu de gris. Il y a



quelques mois encore, le maillot national était vierge de toute publicité. Equipés les Azzurri étaient un privilège. Depuis, Nike a obtenu le droit d'y apposer sa virgule. Sous l'impulsion de Benito Mussolini, les footballeurs de la péninsule adoptèrent des tuniques noires dans les années 30. Fâcheuse exception historique.



avec l'arbitre. Il a à nouveau reçu l'autorisation de rajouter le jais à son nuancier depuis que le directeur de jeu a pris des couleurs. Le Portugais Victor Baia fut un des premiers à en profiter. Depuis quelques mois, avec l'équipe de France, Fabien Barthez a adopté un « look » similaire. A noter que dans les années 60, Lev Yachine portait une somptueuse tenue sombre frappée du sigle CCCP qui lui a valu le surnom d'« Araignée noire ».

Le gris est de rigueur pour le gardien italien Gianluca Pagliuca. Le Jamaïcain Warren Barrett peut opter, lui, pour un maillot plus égayé.

PROTECTION DU MOBILITÉ. Rembourré aux coudes et parfois aux épaules pour assurer une meilleure protection contre les chocs, le maillot de gardien est également doté d'une encolure enveloppante et dépourvue de lacets pour ne pas gêner ou blesser le joueur qui le porte. Certains déconseillent les matelassages des épaules qui, selon eux, réduisent leur mobilité, d'autres la coupent les manches et il en est encore qui demandent à leur équipementier des maillots à manches courtes. Ils veulent prouver qu'il ne craignent ni les chocs, ni les coups, ni quoi que se soit. Avis aux attaquants.

Michel Dallard

Les premiers tests de contrôle antidopage ont été négatifs

LES TESTS de contrôle antidopage effectués à l'occasion des premiers 56 matches de la phase finale du Mondial se sont tous révélés négatifs, a annoncé, jeudi 2 juillet, la Fédération internationale de football (FIFA). Keith Cooper, le porte-parole de la FIFA, a par ailleurs démenti « les rumeurs persistantes » selon lesquelles un ou plusieurs joueurs argentins auraient été contrôlés positifs.

Deux joueurs par équipe, désignés par tirage au sort après chaque rencontre, ont satisfait aux 224 contrôles antidopage confiés au laboratoire de Châtenay-Malabry, en banlieue parisienne, seul organisme français agréé par le Comité international olympique (CIO).

Record d'affluence à l'aéroport de Bordeaux

L'AÉROPORT de Bordeaux-Mérignac a battu son record historique d'affluence avec 12 691 passagers enregistrés en 24 heures, vendredi 26 juin, à l'occasion du match Argentine-Croatie. Le précédent record remontait au 16 juin 1989 avec 11 600 passagers, dont une bonne partie d'exposants de Vinexpo, le Salon international des vins et spiritueux. Selon la direction de l'aéroport, 256 vols spéciaux et plus de 50 000 passagers supplémentaires ont été accueillis durant la période de la Coupe du monde. Mais la direction n'est pas encore assurée que ces bons résultats « compensent les pertes de trafic dues aux dix jours de grève, début juin, des pilotes d'Air France ».

Michel Platini « déçu » par les petites équipes

LE PRÉSIDENT du CFO a regretté les modestes performances des petites équipes. Michel Platini a notamment déploré les systèmes de jeu trop défensifs du Japon, de la Corée du Sud et des Etats-Unis. Ces équipes « ont manqué de panache et de folie. Quelques-unes ont joué avec neuf défenseurs et un seul attaquant. Elles ont préféré attendre. C'est ma seule déception ».

FAVORIS : le Brésil demeure l'équipe favorite du Mondial pour les parieurs britanniques. La Selecao de Mario Zagallo est donnée à 9 contre 4, devant l'Argentine (4 contre 1), la France et les Pays-Bas (5 contre 1), l'Italie (13 contre 2) et l'Allemagne (7 contre 1). La Croatie, à 25 contre 1, et le Danemark, à 33 contre 1, arrivent en dernières positions.



Paulo Cesar Carpegiani.

LIMOGÈGE : l'entraîneur de l'équipe du Paraguay, le Brésilien Paulo Cesar Carpegiani, a été remercié après la défaite contre la France, dimanche 28 juin, en huitièmes de finale du Mondial, a annoncé, jeudi 2 juillet, le président de la Fédération paraguayenne (LPF), Oscar Harrison. Les Paraguayens se préparent ensuite pour la Copa America 1999, qui devrait se dérouler chez eux.

SÉCURITÉ : la vente et la consommation de boissons alcoolisées seront interdites à partir de 20 heures, samedi 4 juillet, jour du match Allemagne-Croatie, à Lyon, dans les gares de la ville, dans les centres commerciaux ainsi qu'autour du stade Gerland, a annoncé la préfecture du Rhône. L'interdiction courra jusqu'au lendemain du match, à 6 heures du matin.

Au Brésil, les footballeurs ne roulent pas sur l'or

Brésil-Danemark. Les dollars amassés par les stars en Europe contrastent avec la misère des « smicards » restés au pays

RONALDO (Inter Milan), Denilson (Betis Séville), Roberto Carlos (Real Madrid), Rivaldo (FC Barcelone) : les joueurs les mieux payés de la planète sont tous membres de la Selecao. Selon le magazine londonien Business Age, les gains annuels globaux du précieux quart se sont élevés en 1997 à 727 millions de francs. Pourtant, le quatrième titre mondial décroché aux Etats-Unis n'a pu avoir qu'une influence limitée sur la surchauffe actuelle des cours du footballeur brésilien sur le marché international. Seul Ronaldo faisait partie des vingt-deux vainqueurs de la World Cup 1994, mais il était resté sur le banc de touche. Depuis les années 60, le « made in Brazil » s'écoule au prix fort vers les clubs de prestige du Vieux Continent, principalement en Italie et en Espagne. Les ponts d'or réservés à une poignée d'élus contrastent avec la grande misère des « smicards du foot » trimant au pays.

« Les gens doivent comprendre que le football n'est pas cette île au trésor idéalisée par la presse. La

réalité salariale du footballeur est malheureusement au diapason de celle du travailleur brésilien », souligne le professeur Mauricio Murad, de l'université d'Etat de Rio, dans un ouvrage récent, Des pieds

Ronaldo souffre, mais Ronaldo jouera

« Ronaldo jouera. » Mario Zagallo, le sélectionneur national du Brésil, a été formel, jeudi 2 juillet, à l'issue de la séance d'entraînement qu'il avait programmée dans l'après-midi sur la pelouse du stade de la Beaujoire, à Nantes. A la veille du quart de finale contre le Danemark, Claudionor Delgado, un des préparateurs physiques de la Selecao, a indiqué que, « pour guérir la blessure de son genou gauche, il faudrait que Ronaldo se repose durant au moins trente jours, pour mettre fin à ses problèmes de tendinite ». « Ronaldo, cependant, n'a jusqu'au bout de cette compétition », a-t-il ajouté.

à la tête - éléments de base de la sociologie du football. Les dernières statistiques publiées par la Confédération brésilienne de football (CBF) illustrent une précarité généralisée : 54 % des 7 013 professionnels sous contrat en 1997 ne gagnaient pas plus qu'un salaire minimum, à savoir 120 reais mensuels (environ 700 francs). Les mieux lotis, dont le revenu garanti dépassait 7 000 francs, représentaient à peine 8,8 % des effectifs.

Sélectionneur national « déposé » en 1969 par la dictature, puis journaliste célèbre terrassé par une crise cardiaque durant le Mondial 1990, Joao Saldanha, indélébile compagnon de route du Parti communiste brésilien, assimile le sort des « seconds couteaux » du football à celui des « bolas frias » (« bouffes froides », surnom donné aux misérables journaliers agricoles qui n'ont même pas le temps de réchauffer leur gamelle sur le lieu de travail. A mille lieux des fastes d'un Ronaldo, une myriade de joueurs végètent dans une ex-



Cesar Sampaio, le milieu défensif brésilien, a déjà marqué trois buts, dont le premier de cette Coupe du monde. Autant que Ronaldo.

trême pauvreté. Dans les Etats amazoniens, qui n'ont pas de représentant en première division, la saison ne dure que six mois. Pis, l'évolution des salaires au cours des dernières années tend, d'après Mauricio Murad, vers une « prolifération accélérée » du médium.

L'exil à tout prix : le salut du joueur brésilien, qu'il soit international ou illustre inconnu, passe par un transfert à l'étranger. A tel point que le flux migratoire est en train de prendre l'ampleur d'un exode. En avril, la CBF dénombrait ainsi plus de 2 600 de ses licenciés en activité hors du territoire national. Entre janvier 1997 et mars 1998, 677 Brésiliens sont partis tenter leur chance dans 59 pays. Sans oublier les gamins de douze à seize ans, non licenciés, que les centres de formation de grands clubs européens se sont mis à recruter sans que la CBF en soit avertie. En cas de conquête du « penta » (le cinquième titre mondial), le jazz définitif.

Jean-Jacques Sévilla

Ces Danois qui gagnent à être connus

La victoire-surprise contre le Nigeria a révélé Peter Möller, Ebbe Sand et Martin Jörgensen

A FORCE d'évoquer depuis de si longues années le talent des frères Laudrup et du gardien Peter Schmeichel, les atouts de la sélection danoise semblaient inévitablement limités à ces trois joueurs emblématiques. Aujourd'hui, alors que les Danish Dynamites ont atteint pour la première fois de leur histoire les quarts de finale d'une Coupe du monde, le talent de certains de leurs coéquipiers, moins connus, saute aux yeux du monde entier.

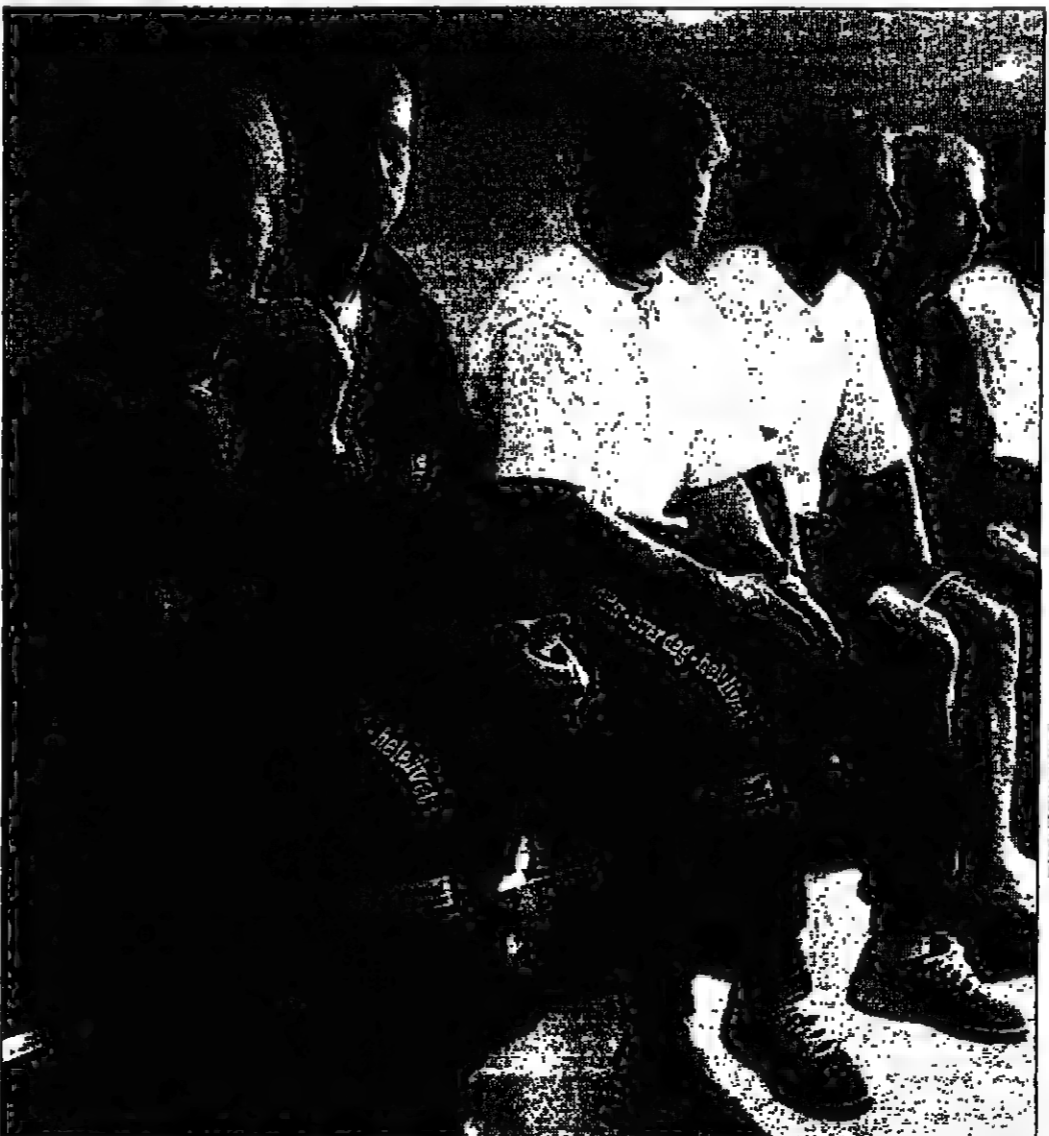
Réputé pour sa solidité défensive, le onze danois s'est découvert trois nouveaux espoirs en attaque. Une bonne nouvelle pour le sélectionneur suédois Bo Johansson, qui peut désormais compter sur Ebbe Sand, Martin Jörgensen et Peter Möller, nouvelles idoles des sympathiques Roligans, les fans de l'équipe nationale. Transféré pour l'équivalent de 11 millions de francs de Brøndby au PSV Eindhoven à l'été 1997, Peter Möller, vingt-six ans, solide gaillard de 1,90 m pour 81 kilos, n'a inscrit que cinq buts avec le club hollandais et a perdu sa place en équipe première. Mais Bo Johansson, convaincu de ses qualités, l'a convoqué pour le Mondial. Après le festival réalisé par Möller face au Nigeria, il ne doit pas le regretter.

Le destin d'Ebbe Sand, vingt-six ans, est lui aussi étonnant. Sous les couleurs de Brøndby, cet attaquant de pointe a joué les terreurs sur les terrains danois, inscrivant 18 buts lors des 12 derniers matches de championnat. Mais lors de ses cinq premières sélections en équipe nationale, le buteur s'est métamorphosé en attaquant mala-

droit, incapable d'inscrire le moindre but. Le dédicé est venu face au Nigeria, match au cours duquel Sand a enfin marqué son premier but au niveau international. « Ebbe possède toutes les qualités pour briller au plus haut niveau. Il lui manquait juste un peu de confiance... », déclare Bo Johansson.

Considéré comme le successeur du vétéran Michaël Laudrup, Martin Jörgensen, vingt-deux ans, est sans doute le plus grand espoir du football danois. Évoluant en Série A italienne, à l'Udinese, ce meneur de jeu au redoutable pied gauche a été la dernière trouvaille de Bo Johansson : « C'est merveilleux pour le Danemark de disposer d'un tel joueur, juste au moment où Michaël va prendre sa retraite internationale... Son talent est tel que je peux l'aligner dans n'importe quelle position, même sur le côté droit, alors que c'est un pur gaucher. Dans quelques années, Martin sera aussi fort que l'a été Michaël », dit de lui Bo Johansson.

TOUT EST POSSIBLE : l'entraîneur n'en a pas moins refusé avec le sourire, lors d'une conférence de presse tenue jeudi après-midi à Carquefou, dans la banlieue de Nantes, de dévoiler la composition de son équipe, mais a laissé entendre que ce serait le même onze de départ. Il se peut que la seule incertitude concerne donc le deuxième poste d'attaquant au côté de Brian Laudrup. Miklos Molnar, qui évolue au FC Séville après avoir notamment joué au Standard Liège et à Saint-Etienne, a déclaré qu'il ne croyait pas - vu la prestation de ses coéquipiers contre les cham-



Avant la conférence de presse organisée à Nantes le 2 juillet, les joueurs danois paraissent détendus. La pression repose sur le Brésil.

ions olympiques nigériens - pouvoir regagner sa place. Il espère cependant entrer en cours de jeu. Molnar a perdu sa place à la suite de sa suspension pour deux rencontres, consécutive à son exclusion contre l'Afrique du Sud.

Tout est possible contre le Brésil, car nous jouons décontractés, a affirmé Johansson. Au cours des

derniers jours, nous avons plus particulièrement travaillé les phases de jeu sur coups de pied arrêtés, car cela a pris une grande importance dans le football moderne. La rumeur sur la blessure de Ronaldo n'intéressait pas outre mesure le sélectionneur danois. Sa présence non plus, car il a confirmé qu'il n'affecterait aucun joueur à son marquage, le

Danemark pratiquant la défense de zone. Le style de jeu des Brésiliens ne le préoccupait pas d'avantage : « Nous avons passé à peu près cinq minutes mercredi à regarder des vidéos et nous en avons fait à peu près autant jeudi. »

Alain Constant (avec Reuters)

gangue filmé Jacquet

Texte vertical sur la gauche de la page, probablement un article ou une chronique.

Texte vertical sur la gauche de la page, probablement un article ou une chronique.

Avec « Berti », les joueurs bougent, le système reste

Allemagne-Croatie. L'entraîneur allemand impose une concurrence féroce dans la Mannschaft

LES BRITANNIQUES invoquent le « fighting spirit ». Les Sud-Américains emploient le terme « grinta ». Les Français préfèrent un néologisme mystérieux : la « gnaque ». Les Allemands, eux, parlent de « Kampfgest ». Sans cet « esprit de combat » qui les transcende dans les situations périlleuses, les coéquipiers de Lothar Matthäus et Jürgen Klinsmann seraient-ils encore présents, aujourd'hui, en quart de finale de la Coupe du monde ?

Leur victoire sur le Mexique (2-1) lundi dernier, alors qu'ils étaient menés 1-0 à un quart d'heure de la fin, ainsi que leur nul obtenu à l'arraché face à la Yougoslavie (2-2) en match de barrage, ne sont pas sans rappeler l'incroyable remontée réalisée par leurs aînés, ce fameux soir de l'été 1982 à Séville, dans les prolongations d'une demi-finale contre la France. « Le joueur allemand a une mentalité particulière, rappelle Jürgen Klinsmann. Il ne sait pas ce qu'abandonner veut dire. Le fait d'être mené au score ne le bloque pas, mais lui donne un coup de fouet. »

Si l'information n'est pas nouvelle, l'heure est néanmoins venue de se demander si la Mannschaft version 1998 possède d'autres vertus que celle-ci. En quatre matches de Coupe du monde, l'équipe du sélectionneur Berti Vogts a montré un visage qui ne lui ressemble pas. Le fait le plus étonnant réside dans la rotation effectuée au sein de l'effectif depuis le début de la compétition puisque pas moins de dix-huit joueurs, sur vingt-deux, ont été utilisés - deux gardiens de but remplaçants (Oliver Kahn et Jens Lehmann), un milieu de terrain blessé (Steffen Freund) et un attaquant ayant peu de chance de s'immiscer dans le trio Klinsmann-Bierhoff-Kirsten (Olaf Marschall) constituant le dernier carré des laissés-pour-compte.

Berti Vogts serait-il dans l'incapacité de former une équipe-type ? Tout aussi troublant : aucun footballeur du Bayern Munich ne figurait dans la formation de départ pour le premier match contre les Etats-Unis (2-0), ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs décennies : quinze jours plus tard, ils étaient cinq, en revanche, à chan-

croire ironique. L'ancien arrière latéral donne l'impression, en fait, de privilégier son système de jeu plutôt que les hommes censés l'appliquer. Vogts n'a pourtant rien inventé de très extraordinaire. Son équipe commence toujours un match avec deux attaquants, deux stoppeurs, deux hommes « de couloir » et un libero « à l'allemande », c'est-à-dire capable de distribuer les ballons quand le besoin s'en fait sentir.

SURPRISES Le problème majeur tient dans l'équilibre du milieu de terrain, entre les joueurs à vocation offensive et ceux que l'on appelle les « aspirateurs » (Staubsauger), autrement dit les « récupérateurs ». En quatre matches, une dizaine de joueurs se sont succédés aux différents postes de l'entre-jeu. L'indispensable « patron » que réclame cet espace primordial se fait toujours attendre.

Mais Herr Vogts persiste. Pas question de déroger à son schéma de jeu. Dès le départ, les internationaux ont ainsi été mis en concurrence afin d'éviter tout relâchement et provoquer une sur-enchère entre eux. Hauts les crampons et pas de cadeau : le « Nationaltrikot » est en jeu. Les entraînements ont l'intensité de « petits matches internationaux », témoigne le milieu de terrain Andreas Möller. Chaque joueur possède son double, voire son triple, susceptible d'occuper le même poste que lui. Et personne n'y échappe.

Le libero Olaf Thon, que l'on croyait indésoluble, a finalement dû laisser sa place au vétéran Lothar Matthäus, trente-sept ans. Möller, qui occupe aujourd'hui un poste inhabituel de remplaçant de luxe, s'est fait verbalement tancer par Vogts pendant le match contre le Mexique. Ce qui a eu pour effet de provoquer le chagrin de son épouse, rentrée prématurément au pays (lire ci-contre).

« Je veux des joueurs avec du tempérament », continue de clamer, pendant ce temps, Berti Vogts. L'argument prend chaque jour plus de volume. Samedi en quart de finale, les Allemands vont croiser le chemin de footbal-



ERIC GAILLARD/REUTERS

FORCE MENTALE Pour Jürgen Klinsmann, ici face au gardien iranien, « le joueur allemand ne sait pas ce qu'abandonner veut dire. Le fait d'être mené au score ne le bloque pas, mais lui donne un coup de fouet ».

Andreas Möller, forme en baisse et profil bas

MADAME est donc rentrée à la maison. Ne tolérant pas la façon dont est traité son mari au sein de la Nationalmannschaft, Michaela Möller a bouclé ses valises et quitté la Côte d'Azur, lieu de villégiature de la délégation allemande. Jeudi 2 juillet, le journal Bild faisait sa une avec cette information, dont on a du mal à savoir s'il s'agit d'un événement ou pas. Les médias allemands sont plutôt au régime sec depuis le début de la Coupe du monde. Les conférences de presse se déroulent devant un parterre de journalistes - elles sont même diffusées en direct sur Internet ! - tout est fait pour éviter qu'un joueur ne livre une confidence en privé. Dans le passé, trop d'affaires ont éclaté de la sorte, révélant l'existence de clans ou d'inimitiés à l'intérieur de l'équipe. Les membres de la fédération allemande de football avaient pensé à garrotter les langues des joueurs. Mais pas celles de leurs femmes.

Alors qu'Andreas Möller regrettait, jeudi 2 juillet, que l'on ait monté en épingle cette anecdote, expliquant même que le départ prématuré de son épouse était programmé de longue date, la « déprime » affichée par le milieu de terrain du Borussia Dortmund est révélatrice du système mis en place par Berti Vogts. Le Bundestrainer a horreur des passe-

droits et ne fait pas de différence entre une star et un premier venu. Fort de 82 sélections, auteur de 30 buts sous le maillot blanc frappé de l'aigle, vainqueur de la Ligue des champions en 1997, Andreas Möller en a pris pour son grade, lundi dernier, lors du huitième de finale contre le Mexique.

Rentré à la 58^e minute, le joueur s'est fait remonter les bretelles à plusieurs reprises en cours de match par Vogts, principalement pour des questions de positionnement sur le terrain. Il se dit même que certains remplaçants auraient mêlé leur voix à celle du sélectionneur. Assis cinq à six mètres derrière le banc de touche, la belle Michaela n'aurait pas supporté.

L'équipe d'Allemagne serait-elle, à nouveau, le théâtre de rivalités internes ? Jeudi, Andreas Möller réfutait l'hypothèse selon laquelle le reste de l'équipe l'aurait marginalisé au profit de Thomas Hässler, l'autre milieu organisateur. « Est-il bien indiqué de critiquer un joueur aussi durement ? N'importe qui a besoin d'un peu de soutien, de la part de l'entraîneur en par-

ticulier », s'est-il contenté de dire, prenant bien soin de n'aller pas plus loin dans sa dénonciation de la méthode Vogts.

Andreas Möller sait parfaitement qu'en dépit de ses nombreuses années de service, il ne bénéficie pas de la meilleure des réputations en temps normal. L'homme est coutumier de baisses de régime si tôt que l'enjeu devient important, comme lors de la Coupe du monde de 1994 où il fut particulièrement décevant. S'il veut retrouver sa place, Andreas Möller n'a pas d'autre choix que de mettre un mouchoir sur ses désillusions.

Il n'est pas le seul à l'avoir compris. Jens Jeremies, qui faillit en venir aux mains avec le Yougoslave Predrag Mijatovic, Christian Ziege, qui éclata en larmes dans les vestiaires après sa mauvaise prestation contre l'Iran, et Olaf Thon, supplanté par Lothar Matthäus, ont eux aussi perdu la confiance de Berti Vogts. Présents sur l'éstrade, jeudi, Olaf Thon et Andreas Möller ne dérogeaient pas, néanmoins, à cette règle bien établie consistant à répéter que « l'ambiance est bonne » au sein du groupe : tout continue d'aller très bien au sein de la Nationalmannschaft. Puisqu'on le dit...

R. P., à Nice

Miroslav Blazevic, au verbe charmeur

Harangues, fausses colères, discours patriotiques : le mentor des Croates use de tous les trucs et ficelles pour entretenir la motivation de ses joueurs, qui - pas dupes - en redemandent

LA VICTOIRE tient parfois à de petits riens. Miroslav Blazevic, qui jongle avec les talents d'une troupe fantasque, le sait. Alors il prend prétexte de « déclarations de la presse allemande » sur la faiblesse de l'équipe croate, qui sembleraient la perturbation dans sa « maison », pour agiter un index furieux face aux journalistes et faire monter la pression chez ses joueurs. Ces propos désobligeants lui fournissent l'alibi idéal pour haranguer une équipe qu'il ne laissera à aucun prix s'endormir sur ses lauriers.

L'entraîneur y croit, même si, devant l'Allemagne qu'elle rencontrera samedi 4 juillet au stade Geoffroy-Guichard, sa « petite Croatie » fait la modeste. « Que dire des Allemands, assène-t-il dans un de ces euphémismes qu'il affectionne, si ce n'est qu'ils sont champions d'Europe en titre, trois fois champions du monde [1954, 1974, 1990] et qu'ils sont encore prétendants au titre cette année ? »

Rien d'autre, en effet, sinon que cette même équipe, à laquelle lui et ses joueurs portent « un immense respect », a stoppé net en quart de finale leurs espoirs fous de titre eu-

ropéen en 1996. Briefés par Blazevic, les Croates refusent de parler de revanche. « Je vois plutôt cela comme une seconde chance, dit Silaven Bilic. Nous ne voulons pas de problème avec un pays qui nous a beaucoup aidés politiquement en reconnaissant le premier notre indépendance, en 1991. Dieu merci, nous ne sommes plus en guerre, et ceci est juste du sport. »

Le discours officiel de l'équipe croate est en est banni. Le vocabulaire belliqueux en est banni. « Sur le terrain, nous ne sommes plus les soldats cherchant la reconnaissance pour notre pays que nous étions en 1996 », dit Bilic. Miroslav Blazevic insiste sur « l'esprit sportif qui doit prévaloir ». Ce qui ne l'empêche pas de faire vibrer la corde patriotique en assurant qu'on ne peut dissocier le discours politique du discours sportif, jusqu'ici, les résultats ne lui donnent pas tort.

« Nous ne sommes pas plus patriotes que les Français ou les Anglais, proteste Bilic, mais tout le monde en parle parce que nous représentons un pays neuf. »

Samedi, le défenseur central et ses compères entendront encore parler de « cette foule de suppor-

teurs massés derrière la cage ou devant leur poste de télé des heures à l'avance rien que pour [eux] ». Mais ils attendent le quart de finale avec moins d'angoisse que Blazevic ne le prétend. Les deux rencontres acrochées de l'Allemagne contre le Mexique (2-1 après avoir été menée 0-1) et la Yougoslavie (2-2 après avoir été menée 0-2) ne leur ont pas échappé. Bilic tourne tranquillement sa cuillère dans son café et tire sur sa cigarette. « Plus on fera de matches, meilleurs nous serons », dit-il d'un air entendu.

« SECOND PÈRE »

Comme nombre de ses coéquipiers, il pratique Blazevic depuis assez longtemps pour n'être pas dupe de ses ruses et de ses fausses colères. « Nous sommes trop expérimentés pour être aussi nerveux qu'il le dit. Mais c'est sa façon de nous motiver : détruire notre confiance. Il ne nous ment pas, il exagère simplement certaines déclarations, amplifie des choses, pour nous faire avancer ensemble. »

A bientôt trente ans, il ne songe pas à lui reprocher ce traitement. Implicite, Bilic revendique même ce besoin d'être canalisé par

celui qu'il appelle un « second père ». « C'est lui qui nous connaît le mieux, dit-il. Il sait que nos qualités sont individuelles, que nous avons nos caractères et que nous sommes tous des stars dans nos clubs respectifs. Et il gère cela depuis cinq ans quand un autre manager ne battrait pas une semaine. »

Selon ses joueurs, Blazevic est jusqu'à présent le véritable héros de cette Coupe du monde. Lorsqu'on évoque les critiques dont il est l'objet au pays, ils rétorquent par une statistique. « En cinq ans avec lui, nous n'avons perdu que cinq ou six matches. Nous avons toujours eu confiance en lui, et cette confiance a encore grandi ces derniers jours. »

Malgré l'air préoccupé qu'il présente systématiquement à l'approche d'un match, Miroslav Blazevic était suffisamment optimiste, à la veille du départ pour Saint-Etienne, pour faire le pitre. « Buvez Vittel, fanfaronnait-il, c'est la meilleure boisson du monde. Depuis que mes joueurs en boivent, ils gagnent tout. »

Patricia Jolly, à Vittel

La centième du sélectionneur

Berti Vogts s'en est pris de nouveau, jeudi 2 juillet, à certaines « consignes de la Fédération internationale, qui ont désorienté les arbitres » au cours du Mondial. Le sélectionneur allemand a cependant refusé de commenter la performance de l'arbitre d'Argentine-Angletar, faisant valoir qu'il ne disposait sur son écran télé que d'une vision restreinte du match. Le sélectionneur allemand, qui vivra son centième match comme entraîneur de la Mannschaft, contre la Croatie, samedi 4 juillet à Lyon, a assuré ne rien regretter. « Je m'amuse toujours autant et, aussi longtemps que cela sera le cas, je n'ai rien à regretter. » Mais, s'il le faut, il pourrait « arrêter demain et continuer à manger chaud une ou deux fois par jour ». Il espérait quand même, comme tous les joueurs qui atteignent les 100 sélections, jouer « un match d'adieu », disait-il avec le sourire.

ter l'hymne allemand avant la rencontre face au Mexique. Nommé en août 1990, Berti Vogts a beau être le doyen, en terme de longévité à son poste, des trente-deux sélectionneurs à avoir pris part à la Coupe du monde, ses ajustements incessants n'ont pas manqué de dérouter. « Il n'y a que moi et Andreas Köpcke [le gardien de but] qui avons l'assurance d'être titulaires », avait-il prévenu avant le Mondial, sur un ton que l'on aurait pu

leurs croates qui leur avaient donné du fil à retordre à l'Euro 96 lors d'un match particulièrement agressif. Le dispositif de Berti Vogts sera-t-il enfin au point ? Davor Suker et ses coéquipiers sont prévenus : équipe-type ou pas, système mis en place ou non, le football allemand n'est jamais aussi fort que lorsque sa fin semble proche.

Frédéric Potet, à Nice

Votre **passé** pour la Coupe du Monde

jeudi 25 juin - 8h40 "l'invité du jour" Aimé Jacquet, Sélectionneur National de l'Équipe de France

www.98radiofrance.com

162 kHz
1852 m
GO/LW
98 Radio France

مرکز از من رانصل



DOUZE Geoff Hurst a frappé en force. Le gardien allemand Tillmann a fait un bon arrêt. Le ballon a rebondi sur la ligne ?

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

« Commedia dell'arte »
sur Telemontecarlo

EN ITALIE, les matches ne durent pas quatre-vingt-dix minutes. La rencontre que va - ou vient - de disputer la Squadra Azzurra est toujours l'occasion d'inévitables débats télévisés. Pour les amateurs, Rai Uno, principale chaîne du service public, à chaque soir, sur le plateau, des spécialistes du ballon rond, entourés de gens du spectacle de passage à Paris. Mais le *must*, dans le genre, revient à Telemontecarlo, la chaîne de télévision sportive de Vittorio Cecchi Gori, où règne Aldo Biscardi, le « Monsieur football » par excellence, ne serait-ce que par la longévité de son émission quotidienne « Processo al Mondiale » qui revient, sous une forme ou une autre, tous les quatre ans.

dell'arte autour du calcio. Ce professionnel de l'empoignade avait même eu l'idée géniale d'engager l'ancien juge de l'opération « Mains propres », Antonio Di Pietro, qui a décliné l'invitation pour raisons de santé.

Qu'importe. Aldo Biscardi a trouvé son homme et l'arrivée de Cesare Maldini, le sélectionneur, qui ne manie pas le langage cultivé et assez distant de son prédécesseur, Arrigo Sacchi. « Cesare », lui, est du genre à dire les choses comme elles sont. L'atmosphère est moins pétillante que d'habitude, mais Aldo Biscardi et les siens ne font que représenter les sentiments populaires. On dit que, dans le corps de chaque Italien mâle - et dans celui de quelques Italiennes - « bat un cœur de sélectionneur ». Chacun bâtit son équipe idéale.

Les ingrédients du succès sont simples et astucieux : tourner autour des sujets dont les Italiens discutent dans les cafés, les bureaux ou sur la plage en les pimentant de quelques joutes verbales. Ce fut d'abord la « rivalité » Del Piero-Baggio, puis les arbitrages discutables qui entachaient le Mondial. A la veille d'Italie-France, ce ne pouvait être que les « mauvaises conditions dans lesquelles jouent les Italiens face à l'équipe du pays organisateur ». Façon de préparer le terrain au cas où ?

Le président du conseil, Romano Prodi, n'avait pas résisté, par exemple, à la tentation de dire qu'il aimerait bien voir Baggio et Del Piero jouer ensemble. Un blaspème, selon Cesare Maldini, dont l'honneur n'est pas légendaire, et qui avait envoyé « patra » le chef du gouvernement. Avant ce quart de finale au Stade de France, le sérieux a quand même repris le dessus : « Italie-France, c'est presque un match de championnat », dit calmement Maldini. Les Italiens étaient, en gros, sur la même longueur d'onde. Biscardi aussi. Quitte à faire le lendemain, si nécessaire, un procès pour incompétence au sélectionneur...

Salvatore Aloisi,
à Rome

INTERNET

http://www.mygale.org/00/hofoot/

« La seule chose dont on soit sûr, c'est qu'il est indispensable que la police aille en finale. » Quand tous les intervenants sont d'accord, ce n'est plus un forum, c'est une compilation. Ici donc, les contributions n'ont pour objet que la dénonciation de la Coupe du monde avec le pari pris d'en rire. Nul doute que certains fans devraient y faire un tour, histoire, par exemple, de méditer sur cette intervention : « Femmes, vous avez un mois pour être ÉGOLSTES, un mois pour

changer la couleur de vos cheveux, un mois pour utiliser la carte bleue de vos maris, un mois pour bouillir sa bagnole, un mois de liberté. » On a vu plus émancipateur. Mais cela prouve qu'on peut être allergique au football et trouver de bons côtés à la Coupe du monde...

PAROLES DE ZING LUG ROSENZWEIG

AVIS
nécrologiques

DEUX JOURS sans foot, et la vie semble reprendre son cours, comme si de rien n'était. Seuls quelques souffrants désemparés sur le match Angleterre-Argentine ont émis la conviction langoureuse de l'après, versé du *Bin de Pétrénie*, à Pé-Mentonnes, charmante station-village de Haute-Savoie. Et quand la conversation languit, le patron ne sort toujours la même histoire pour se faire valoir auprès de quelques touristes qui ne font pas encore entendre. Lorsqu'un *général* admettent, s'acquiescent de la signification de l'enseignement en demandant : « Dis, papa, c'est quoi, une *hermine* ? », le patron se transforme illico en prof de zoologie : « Écoute, petit *Phé*, *taïne*, c'est tout le contraire du remouleur savoyard : c'est tout blanc avec la queue noire ! »

La vie reprend son cours, suite de son inséparable compagne, la Française, la Camarde, tout le monde qui - Mondial ou pas - opère son pré-éventuellement réglés, dans les montagnes comme ailleurs. Il est d'usage, dans les villages de Haute-Savoie, d'attacher les avis nécrologiques à la porte des commentaires, afin que nul n'en ignore. Cela suscite, chez l'épicier, le boucher ou au bistrot, une entrée en matière avant les achats, consistant à venter les vertus du défunt ou à se mouvoir solennel de la peine de ceux qui restent. La conclusion est en général : « On est bien peu de chose... » Une fois sorti de l'espace public, rien n'empêche d'ailleurs quiconque de s'exprimer entre gens de confiance sur le véritable caractère du ou de la disparue en disant : « C'était, me, une vraie *Charogne* ! » Sans qu'il y ait des morts dont il serait malaisé de dire le moindre mal, en public comme en privé, tant le caractère sacré de leur fonction sublime les faiblesses de leur personne. Un silence lourd de deuil s'établit dans le Pétrénie, le 2 juillet 1998 vers 19 heures, lorsque le patron officia le faite-part qu'il venait de recevoir, annonçant le décès de M. Mifler, 85 ans, résident de M. Mifler, depuis plus de trente ans, faisant tourner son *alambric* dans les *charnières* aléatoires.

Il était accablé par son comme le jussé, qui transforme un trou verdâtre et malodorant en prun ou gendarme tirant ses 40 degrés, bien tassés. « Mifler est mort du foie, à soixante-huit ans : ce sont les risques du métier ! », risque le patron de Pétrénie, en guise d'apaisement funéraire. « En tout cas, il y a une chose de sûre, c'est qu'il y aura du monde à son enterrement, parce que des gens, il en connaissait, et pas qu'un peu ! », renchérit Daniel le bûcheron, qui savait apprécier le larmisme du compte de l'âme d'Alcibiade.

On peut bien le dire, maintenant - qu'il est mort...
Elie Barth

Deux jours sans foot, et la vie - et la mort - semble reprendre son cours...

et profil bas

Geoffrey Hurst n'avait pas le profil dans la légende du sport. Ni son talent - parcimonieux - ni son caractère - évanescent - ne le prédestinaient à rejoindre les frères Charlton et Bobby Moore dans la légende du football anglais. Mais ses trois buts marqués lors de la finale de la Coupe du monde 1966, face à l'Allemagne à Wembley, ne sont pas près d'être oubliés, et le débat sur la validité du troisième but anglais divisa jusqu'à la nuit des temps les supporters des deux pays. Dans l'entree principale du stade, les touristes sont toujours invités à visionner la scène. Ils ont le choix entre un bouton bleu pour légitimer le but et un bouton rouge pour signifier le contraire. Une manœuvre comme une autre de recenser le nombre de visiteurs allemands.

neur

des Croates use de tous les trucs - pas coupés - en redemandant

Reconverti dans les assurances, Geoffrey Hurst ne passe pas une semaine sans raconter par le menu son jour de gloire. Les témoins qui l'ont vu débarquer en 1958 à West Ham pour signer un contrat avec le club londonien se souviennent d'un jeune homme de dix-sept ans plutôt gauche. Né à Aston-under-Lyme, un petit village à proximité de Manchester, d'un père - Richard - ancien joueur professionnel d'Oldham, Geoffrey Hurst grandit à Chelmsford, dans la banlieue nord de Londres, où il se taille une réputation de « vedette locale ».

Ses premiers entraîneurs se creusent les méninges pour lui trouver le positionnement adéquat sur le terrain. Les recruteurs de West Ham font remarquer dans une sélection scolaire londonienne, sans être vraiment ébahis par le gamin. En le voyant prendre du volume jusqu'à devenir capitaine de l'équipe d'Angleterre juniors, ils décident de l'engager à la tête sans imaginer avoir mis le rosin sur un futur héros national. Comment le deviner, d'ailleurs, en suivant sa première et désolante apparition avec la sélection nationale Espoirs ?

162 kHz
1852 m
98 Radio France

Wembley, 1966 :
un but de gloire
et de colère

Geoffrey Hurst n'avait pas le profil dans la légende du sport. Ni son talent - parcimonieux - ni son caractère - évanescent - ne le prédestinaient à rejoindre les frères Charlton et Bobby Moore dans la légende du football anglais. Mais ses trois buts marqués lors de la finale de la Coupe du monde 1966, face à l'Allemagne à Wembley, ne sont pas près d'être oubliés, et le débat sur la validité du troisième but anglais divisa jusqu'à la nuit des temps les supporters des deux pays. Dans l'entree principale du stade, les touristes sont toujours invités à visionner la scène. Ils ont le choix entre un bouton bleu pour légitimer le but et un bouton rouge pour signifier le contraire. Une manœuvre comme une autre de recenser le nombre de visiteurs allemands.

Reconverti dans les assurances, Geoffrey Hurst ne passe pas une semaine sans raconter par le menu son jour de gloire. Les témoins qui l'ont vu débarquer en 1958 à West Ham pour signer un contrat avec le club londonien se souviennent d'un jeune homme de dix-sept ans plutôt gauche. Né à Aston-under-Lyme, un petit village à proximité de Manchester, d'un père - Richard - ancien joueur professionnel d'Oldham, Geoffrey Hurst grandit à Chelmsford, dans la banlieue nord de Londres, où il se taille une réputation de « vedette locale ».

Ses premiers entraîneurs se creusent les méninges pour lui trouver le positionnement adéquat sur le terrain. Les recruteurs de West Ham font remarquer dans une sélection scolaire londonienne, sans être vraiment ébahis par le gamin. En le voyant prendre du volume jusqu'à devenir capitaine de l'équipe d'Angleterre juniors, ils décident de l'engager à la tête sans imaginer avoir mis le rosin sur un futur héros national. Comment le deviner, d'ailleurs, en suivant sa première et désolante apparition avec la sélection nationale Espoirs ?

Ses débuts professionnels ratés avec West Ham, en février 1960, face à Aston Villa, le relèguent dès la semaine suivante en équipe de réserve. Le manager du club prend le gaillard sous sa coupe, lui propose d'abord un rôle plus offensif avant de l'installer à la pointe de l'attaque. Gagné ! En 1964, « Geoff » marque 6 buts en Coupe d'Angleterre, dont un à Wembley lors de la finale victorieuse. La saison 1995-1996 affirme

Trente-deux ans après la finale Angleterre-Allemagne (4-2), la polémique sur le deuxième but de Geoff Hurst fait toujours rage



L'Angleterre a finalement emporté (4-2). Le capitaine anglais, Bobby Moore, peut brandir la Coupe du monde.

gronde sur le mouvement d'encerclement des joueurs allemands autour de M. Dienst, qui, dans un premier temps, convie les acteurs à poursuivre le jeu... avant de valider le but. « J'ai pris ma décision après avoir consulté mon arbitre de touche, M. Bakhranov, argue M. Dienst. Il m'a montré que les deux mains que le ballon avait rebondi vingt bons centimètres derrière la ligne de but. Je ne pouvais plus hésiter, d'autant plus qu'on m'informait que la télévision confirmait la thèse de mon assistant. Je n'aurais sans doute pas accordé le but, mais M. Bakhranov était placé idéalement, je n'aurais aucune raison de mettre en doute son jugement. »

Les photos publiées le lendemain et l'analyse des images télé accentuent le dépit allemand même si la réalisation - beaucoup moins sophistiquée à l'époque - invite à la prudence. M. Van Nuffel, un arbitre belge, qui se trouvait dans le prolongement de la ligne de but allemande, est formel : « Il n'y avait pas but. » Un logiciel de simulation développé par l'entreprise israélienne Orad a recomposé l'action, en mars 1998, et décrète le but valable. Le procédé permet de reproduire une action sous de multiples angles d'observation en quelques secondes.

Pendant toute la durée de la compétition, l'arbitrage (en 1966 déjà !) soulève incompréhension et agacement. Il faut reconnaître que le pessimisme exacerbé des supporters anglais pèse lourdement sur les décisions du corps arbitral. L'organisation de la World Cup a été minutieusement préparée pour accompagner la montée en puissance de la sélection anglaise sous la bienveillance de la Fédération internationale de football (FIFA), présidée alors par l'Anglais Stanley Rous. Les joueurs d'Alf Ramsey disputent ainsi toutes leurs rencontres à Wembley, en présence de leurs 90 000 fans, dans un décor hostile à l'adversaire. Les rugissements « England ! England ! » tétanisent jusqu'aux plus endurcis. Le quart de finale face à l'Argentine établit un triste record de coups défendus en toute impuni-

Wembley hurle son plaisir et

Elie Barth

Face à l'Argentine, les Pays-Bas jouent leur finale

Pays-Bas - Argentine. Le match reposera en partie sur la capacité des Néerlandais à rester sourds aux provocations adverses

ENTRE PETITS pays nordiques, on peut être vache, surtout quand on est Hollandais. Ainsi Dennis Bergkamp, oubliant totalement que le Brésil doit battre le Danemark pour disputer les demi-finales du Mondial, déclare : « Il nous revient de défendre les couleurs du football européen face aux Sud-Américains. D'abord l'Argentine, puis le Brésil. »

Comme tous ses coéquipiers, Dennis Bergkamp a regardé Argentine-Angleterre à la télévision et l'épilogue de cette rencontre n'a pas ravi l'attaquant d'Arsenal. « Nous aurions préféré affronter nos amis anglais, c'est clair », dit-il.

Il y a, dans ce regret, de l'affection réelle pour son deuxième pays. Celui où son père - fou de football britannique au point de prénommer son fils Dennis en hommage à l'attaquant écossais Denis Law - emmenait passer toutes ses vacances. Celui où Dennis Bergkamp a désormais décidé de résider, en espaçant de plus en plus ses retours aux Pays-Bas. Mais il y a aussi de la crainte. L'Argentine est le gros morceau qu'il aurait mieux valu éviter.

TOLÉRANCE

« Pour la première fois dans ce Mondial, nous allons aborder un match sans en être les favoris », explique l'entraîneur Guus Hiddink. Son adjoint Frank Rijkaard va encore plus loin : « C'est l'adversaire le plus fort que nous rencontrerons en France. » Pour préparer cette rencontre, samedi 4 juillet, au Stade-Vélodrome de

Marseille, l'équipe technique néerlandaise n'aura pas le souci habituel de persuader ses joueurs de la difficulté de la tâche qui les attend.

« J'apprécie beaucoup les Argentins parce qu'ils ont le football dans le sang. Cela va être très dur », confie Guus Hiddink. Et, rompant avec sa réserve coutumière, l'entraîneur se laisse aller à un pronostic : « C'est du 50-50. » En face, il n'y a que de très bons joueurs, renchérit Frank Rijkaard, ce n'est pas un hasard si sept ou huit de leurs titulaires évoluent dans le championnat italien, le plus fort du monde. Ils y ont acquis un sens tactique très poussé. Et aussi l'art de faire disjoncter l'adversaire.

IRRITABILITÉ

« Mon mot d'ordre général avant ce match sera "TOLÉRANCE", avertit Guus Hiddink, je ne vais pas lâcher mes joueurs là-dessus. Ils devront se méfier de leurs pulsions et ne pas réagir instinctivement aux provocations des Argentins. Voyez ce qui est arrivé à David Beckham, l'espère que la FIFA et l'arbitre veilleront au grain. »

Les Néerlandais auraient pourtant tort de se plaindre. En s'essayant les crampons sur le Yougoslave Sinisa Mihajlovic, Dennis Bergkamp aurait pu, comme Zinedine Zidane, écoper de deux matches de suspension. Il n'a même pas eu droit à un carton jaune.

Mais cet avertissement, évité par son joueur, le sélectionneur national l'a reçu cinq sur cinq. L'incident a confirmé l'irritabilité de sa formation après que Pa-



« Pour la première fois dans ce Mondial, nous allons aborder un match sans en être les favoris », explique Guus Hiddink.

trick Kluyvert a, lui aussi, été suspendu pour deux matches après un mauvais geste en réaction à une provocation verbale du Belge Lorenzo Staelens.

Et, avant la compétition, il expliquait ainsi sa décision de ne pas aligner Edgar Davids dans les premiers matches : « Il est trop impulsif et je ne veux pas risquer un carton rouge dès le début. »

CRITIQUES SUR L'ARBITRAGE

En matière d'arbitrage, il a d'ailleurs pris les devants, critiquant, jeudi 2 juillet, la règle en vigueur selon laquelle les arbitres appartenant à une nation qualifiée pour les quarts de finale ne pourraient plus officier lors des derniers matches. « Il ne me semble pas normal que de grands arbitres de grandes nations de football soient écartés au moment des quarts de finale, justement lorsque les meilleures équipes du monde sont encore en compétition, la plupart du temps », a-t-il déclaré. Diplomate - on ne sait jamais -, Guus Hiddink a cependant ajouté qu'il n'avait aucun a priori sur l'arbitre mexicain Arturo Brizio Carter, désigné pour diriger le quart de finale de son équipe.

« Tolérance, calme », répète-t-il comme s'il s'adressait à sa troupe. En deux occasions, face au Mexique (2-2) et à la Yougoslavie (1-2), ses joueurs se sont montrés fébriles alors qu'ils menaient au score. « Ces deux matches montrent bien que mon équipe n'a pas le mental pour défendre, pour tenir un résultat, affirme-t-il. Nous ne savons pas jouer près de nos buts. Il nous faut donc repousser l'adversaire très haut. Je n'arrête pas de le dire à mes joueurs et j'espère qu'ils vont enfin le réaliser sur le terrain. »

C. J.,

à La Turbie (Alpes-Maritimes)

TROIS QUESTIONS A...

JAAP STAM

1 Manchester United vient de vous acheter pour 17 millions de livres (170 millions de francs). Est-ce que l'attitude des attaquants à votre égard a changé depuis que vous êtes devenu le défenseur le plus cher du monde ?

« Ils ne me l'ont pas dit mais cela a dû les surprendre parce que, moi aussi, j'ai été surpris. D'habitude, les clubs payent ces sommes-là pour des attaquants ou des milieux de terrain. Il faut donc féliciter Hank Van Ginneel, mon agent. Je suis content d'aller en Angleterre et je suis confiant car le style de jeu anglais me convient. »

2 Physiquement, techniquement, vous ne ressemblez pas à vos partenaires de l'équipe nationale néerlandaise, qui sont portés sur le beau jeu. Vous sentez-vous atypique dans ce football ?

« Non. Dans le championnat des Pays-Bas, il y a beaucoup de défenseurs qui me ressemblent. »

Le « Pitbull » a retrouvé son mordant

Après son exclusion de la sélection néerlandaise, en 1996, et une méchante blessure, Edgar Davids est revenu au meilleur niveau

UN CRI audible malgré le vacarme produit par la foule orange massée à Saint-Etienne, le 29 juin. Edgar Davids libère ainsi une énorme frustration : il vient marquer le but de la qualification des Pays-Bas pour les quarts de finale. Un « but en or » anticipé puisqu'il a été inscrit un peu plus de deux minutes après le temps réglementaire. Les Yougoslaves n'ont que le temps d'effectuer la remise en jeu avant que l'arbitre ne siffle la fin du match. Le public clame son nom. Clarence Seedorf, en tête, les joueurs néerlandais portent le sauveur en triomphe.

Revenons deux ans et quinze jours en arrière. Le 14 juin 1996, Edgar Davids est exclu de la sélection nationale en plein championnat d'Europe. A partir de ce jour-là, le talentueux demi défenseur de l'Ajax d'Amsterdam entre dans un long tunnel. Guus Hiddink, le sélectionneur néerlandais, ne veut plus entendre parler de lui. Transféré au début de la saison 1996-1997, c'est un joueur meurtri et paranoïaque qui rejoint le Milan AC. Il ne parle à personne, partenaire ou journaliste. L'espoir de vingt-trois ans ne tient pas ses promesses. Il joue peu (quinze matches la première saison), jusqu'à une terrible blessure en février 1997 : double fracture tibio-péroné.

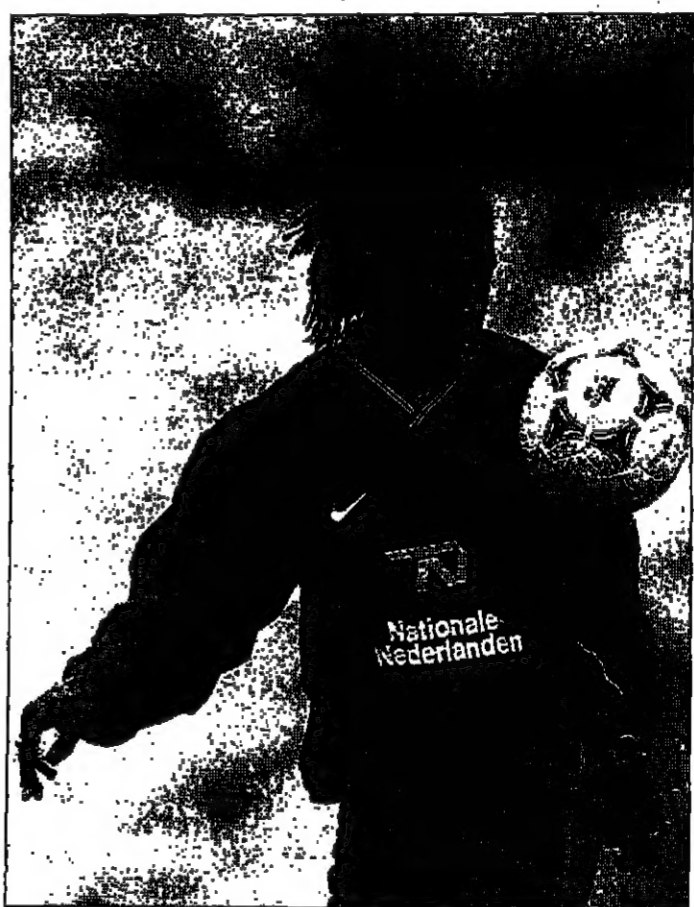
Celui que Louis Van Gaal, son mentor entraîneur de l'Ajax Amsterdam (aujourd'hui au FC Barcelone), a surnommé le « Pitbull » ne mord plus personne. Il s'enferme davantage mais démontre une volonté peu commune. Il étouffe médecins et kinésithérapeutes milanais par son obstination et la rapidité avec laquelle il

Mais c'est vrai, chez les Orange, je suis un peu différent. J'apporte de la puissance physique et l'essai d'assurer de bonnes bases à l'équipe. Mais j'aime aussi attaquer. J'ai marqué cinq buts, sur coup franc ou de la tête, cette saison. Comme tous les gamins, j'ai commencé attaquant. Je suis devenu défenseur à seize ou dix-sept ans.

3 Lors du premier tour de ce Mondial, le Mexicain Luis Hernandez vous a échappé pour égaliser. En huitième de finale, vous avez tiré le maillot de Jugovic et provoqué le penalty yougoslave. Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

« Face au Mexique, on a tous été mauvais dans la dernière demi-heure. Sur Vladimir Jugovic, c'est le premier penalty que je provoque cette saison. Et je ne suis pas d'accord, il n'y avait pas penalty. Mais les décisions des arbitres sont souvent bizarres dans ce Mondial. C'est dur pour les défenseurs. »

Propos recueillis par Christian Jaurena



Davids : « Je vis un des plus beaux moments de ma vie. »

se rétablit. La deuxième saison sera peut-être la bonne. Mais non, elle est pire. L'entraîneur Fabio Capello, revenu du Real Madrid, le prend vite en grippe. Edgar Davids ne joue que quatre matches, tous démarrés sur le banc des remplaçants. Et Fabio Capello presse ses dirigeants de le transférer, arguant de l'influence néfaste qu'il exercerait sur Patrick Kluyvert, autre Surinamien venu de l'Ajax. Nous sommes en décembre 1997 et tout cela ressemble à un gâchis incroyable.

MOTEUR SURPUISSANT

Mais, à Turin, deux hommes se souviennent de ce jeune garçon, moteur surpissant du milieu de terrain amsterdamois, triomphant de la Juventus en finale de la Ligue des champions en 1995. L'entraîneur Marcello Lippi et son préparateur Giampiero Ventrone ne croient pas qu'un tel talent puisse s'être éteint aussi rapidement. Ils voient en Edgar Davids celui qui sera capable de soulager Didier Deschamps et tenter le pari. On les prend pour des fous mais, contre une trentaine de millions, le Milan AC cède à la Juventus le joueur dont il ne veut plus. Et dans la ville du saint suaire, le miracle s'accomplit.

Edgar Davids redevient le « Pitbull » et joue un rôle décisif dans la conquête du titre italien. La résurrection n'échappe pas à Guus Hiddink qui le rappelle en sélection juste avant le Mondial 1998. « Nous avons parlé de 1996, raconte le sélectionneur, c'est de l'histoire ancienne. Il a accepté les

nouvelles règles internes au groupe. » N'empêche, pour Edgar Davids, le Mondial commence dans la peau du remplaçant. Il ne débute qu'au troisième match, face à la Corée du Sud. Il y est plus que brillant. L'homme change. Il sourit aux fans (surtout aux blondes qui portent un maillot orange à son nom), embrasse les enfants et signe des autographes. Il a le temps, en attendant que ses coéquipiers en terminent avec les journalistes néerlandais.

Lui, depuis l'affaire de 1996, maintient un silence absolu avec les médias de son pays. Mais, en italien, il daigne répondre. « Si je ne parlais pas avant, c'est parce que je ne jouais pas, j'étais confiant car l'entraîneur m'avait dit de me tenir prêt, qu'il comptait sur moi. Je suis content mais, ne nous emballons pas, nous n'avons battu que la Corée (5-0). » Dans ce match, Edgar Davids a gagné sa place et il joue face aux Mexicains puis face aux Yougoslaves avec le bonheur que l'on sait. « Il faut arrêter de dire que je suis taciturne. Je suis heureux. Je vis un des plus beaux moments de ma vie. » Il n'a plus de doute désormais : « J'ai appris à la Juventus ce qu'il faut faire pour gagner. » Et il défie les grands anciens de son pays : « On ne peut pas nous comparer à eux. Ceux de 1974 et de 1978 sont arrivés en finale. Ceux de 1988 ont gagné l'Euro. Mais, nous, nous pouvons encore gagner la Coupe du monde. Pas eux. »

C. J., à La Turbie

L'ANALYSE TECHNIQUE DE RAYMOND DOMENECH

Victoire de la superstition

LES MÉDAILLES de José Luis Chilavert, les icônes d'Angel Jordanescu, les prières des uns, les gris-gris des autres, les joueurs qui se signent à tour de bras en renquant sur le terrain, les déclarations audacieuses de certains qui se disent accompagnés par Dieu, les prêtres sud-américains et italiens officiant pour la victoire de leur équipe, sans compter ceux qui œuvrent dans l'ombre, implorant les bonnes grâces des divinités par quelques artifices de sorcellerie... La liste est longue des signes de l'irrationalité dans le football.

Il y a quelque temps, il semblait un peu ridicule de se prêter ouvertement à ces pratiques, alors qu'aujourd'hui tout cela semble normal. Est-ce l'importance de l'enjeu, le nivellement des valeurs qui provoquent ce retour en fanfare ? Est-ce une sécurisation ou une croyance réelle aux signes du destin ? Jacques Crevoisier, le psychologue de la Fédération française de football (FFF), apporte quelques réponses : un premier élément semble jouer, la peur de l'échec qui induit une demande de protection ou de déresponsabilisation. Ineh Allah, disent les musulmans. Si Dieu veut ! Un phénomène d'identité sociale pourrait aussi jouer. On fait partie d'un groupe avec ses coutumes, s'identifier au collectif rassure.

Ce qui me préoccupe surtout, c'est de comprendre ce qui se passe après une défaite, si ces gens croient vraiment à l'utilité des pratiques. Qui, alors, est déclaré responsable ? En Afrique, c'est simple : c'est l'entraîneur, qu'il soit européen ou africain. A aucun moment un brin de lucidité ne remettra en cause les pratiques occultes et le bouc émissaire est tout trouvé. Tout le monde a renoncé sa tâche, sauf l'homme seul. Il disparaît et on recommence. En Europe ou en Amérique du Sud, les superstitions passent à un niveau plus individuel. « Cela ne sert peut-être pas, mais suit-on jamais ! », répondent les pratiquants de l'embrassade terrain-médaille. Il est évidemment rationnel de croire qu'une divinité nous aime, nous aide, plus que l'adversaire.

Et, pourtant, chacun s'accroche à cette conviction. Ah ! je n'aimerais pas être à la place de ces divinités qui voient ou entendent des prières individuelles ou collectives sans fin. Comment choisir ? En vertu de quoi, sur quels critères ? Et puis, surtout, quel est le favori de ces dieux ? Pour cette Coupe du monde, il semblait qu'ils aient choisi une seule équipe. Celle qui s'occupe le moins des oracles et gagne toujours à la fin. L'Allemagne, bien sûr.

Il y a quelque temps, il semblait un peu ridicule de se prêter ouvertement à ces pratiques. Aujourd'hui tout cela semble normal

مركزاً من رامبل

Dieu pardonne, pas Passarella

Homme à poigne, l'entraîneur a imposé ses convictions à la sélection argentine avec une rigueur identique à celle qu'il employait autrefois pour museler ses adversaires

L'AVENIR de l'Argentine est au Sud. Au lendemain de sa qualification épique en huitième de finale face à l'Angleterre, la sélection argentine devait se résoudre à quitter son « Sam'Suffit » de l'Etrat, dans la banlieue de Saint-Etienne. Après un séjour long et roboratif en Forez, l'équipe entraînée par Daniel Passarella se dirige vers Marseille. Avant de regagner Paris, elle s'attendait volontiers une semaine en Provence, le temps d'écarter les Pays-Bas, son adversaire en quart de finale, samedi 4 juillet, puis le Brésil ou le Danemark, trois jours plus tard, toujours au Stade-Vélodrome.

Daniel Passarella avait annoncé avant la Coupe du monde 1998 qu'il rendrait son tablier de sélectionneur dès le soir de la finale, le 12 juillet. Réputé très rigoureux, cet homme à la poigne de fer et au regard charbonneux ne voudrait surtout pas d'un emploi fictif, même pour quelques jours : pour lui, la date de sa démission coïncidera nécessairement avec la fin de parcours des Argentins. Gagner une troisième Coupe du monde, c'est la mission que lui a confiée le peuple argentin pour oublier Diego Maradona, son génie et ses frasques. Gagner et plaie, du moins sur le terrain,

c'est le défi qu'il a imposé à ses joueurs. Sa proclamation de foi est sans équivoque : « Je veux une Argentine brillante. Je préférerais terminer troisième en jouant bien que premier en jouant mal. Un beau style vous fortifie. »

Vicime lors du Mondial mexicain de 1986 d'une intoxication alimentaire qui l'avait contraint à observer la fin du parcours triomphant de la bande à Maradona depuis le banc des remplaçants, Daniel Alberto Passarella, quarante-cinq ans, a payé pour savoir que le football est aussi une affaire de détails.

Joueur à River Plate puis à la Fiorentina et à l'Inter Milan, il a accumulé les trophées (sept titres de champion d'Argentine) et les performances (24 buts en 69 sélections, un record pour un arrière) ; entraîneur, il a poursuivi sa moisson, avec trois titres de champion d'Argentine, toujours avec River Plate, et un titre de vice-champion olympique à Atlanta, en 1996. Sa vie sportive lui a beaucoup soulé et pourtant il n'en a retenu que les moments difficiles. « On apprend toujours plus en souffrant. Pour moi, c'est la devise d'une vie. » Daniel Passarella se souvient de son enfance de



Daniel Passarella - Je préférerais terminer troisième en jouant bien que premier en jouant mal.

gamin désargenté de Chacabuco, dans la province de Buenos Aires et, plus encore, du décès de son fils aîné, Sebastian, dans un accident de la route.

Il se souvient aussi d'avoir été instrumentalisé à son insu par la junte du général Videla après la victoire des Argentins en 1978 : « Si j'avais vraiment su ce qui se passait au pays à cette époque, je n'aurais pas même joué », ressassait-il aujourd'hui.

MISSIONNAIRE

Entraîneur missionnaire, l'ancien libero de River Plate, capitaine des champions du monde albicelestes en 1978, a tout réglé au millimètre près depuis qu'il a été installé aux commandes de la sélection argentine, en 1994. Après les affaires Maradona et Caniggia, tous deux convaincus de cocaïnomanie, il avait inauguré son rôle de sélectionneur national en instaurant une singulière politique de détection-répression : rhinocéros pour tous les postulants de l'équipe nationale.

Il a ensuite imposé ses méthodes et ses convictions avec une rigueur identique à celle qu'il employait autrefois pour museler ses adversaires : exant les contestataires et les chevronnés l'Plus tard, avant de prendre l'avion pour la France, ses joueurs ont dû se soumettre à un test antidopage préventif... qui a failli tourner à la

catégorie lorsqu'un journal argentin a révélé, quelques jours avant le coup d'envoi du Mondial 1998, que Juan Veron était positif. Histoire vraie, faux scandale : le produit antigrippal ingurgité en mal par le milieu de terrain n'était interdit qu'en période de compétition.

De bonne humeur avant cette affaire - son équipe avait aligné six victoires sans encaisser le moindre but pendant sa phase de préparation -, Daniel Passarella est ensuite retourné à son mutisme : « Silence, on travaille. » Il y a de l'Aimé Jacquet chez cet homme fâché avec la presse qui, au nom de « la recherche de la complémentarité », privilégie toujours « le collectif », au détriment de quelques individualités : « Pour un sélectionneur, faire des choix n'est pas une juste cause », s'excuse-t-il.

Daniel Passarella est un dur, un bloc dont le visage carré ne trahit pas beaucoup de failles. Ses compatriotes les cherchent encore, mais la Fédération internationale (FIFA) en a trouvé une, bénigne : après la victoire de ses joueurs aux tirs au but devant l'Angleterre, il a été le premier à enfreindre la règle qui interdit aux entraîneurs d'apparaître à l'écran avec une cigarette à la main.

Eric Collier, à Lyon

COUPS DE SIFFLET

LA REVUE DE PRESSE

Le Nouvel Observateur
On a beau dire d'Aimé, mais quand il sera parti, et c'est maintenant pour bientôt, ça nous fera un grand vide. Il nous a déjà dit qu'il laisserait son équipement au vestiaire, que cet habit en microfibre n'était pas à lui, mais à la compagnie, et qu'il ne faut pas tout confondre. Il le laisse à son successeur. Je ne sais pas si quelqu'un voudra reprendre sa machine. Elle risque de rester sous sa housse un bon moment. On n'a pas eu le temps de l'aimer. M. Jacquet, « le coach », comme on disait, comme on le dit de tous les entraîneurs, car on croyait bien que lui ou un autre... C'est comme la marque de nos chaussures, on s'en fiche un peu.

The Guardian (Angleterre)
Si cette Coupe du monde nous apprend une chose sur la stratégie footballistique en cette fin de siècle, c'est que la tactique n'est pas plus importante que la position et la forme physique. Un coup d'oeil à la composition des huit équipes restant pour les quarts de finale, comportant quatre des six derniers champions du monde, suggère que rien ne les rassemble si ce n'est la confiance engendrée par une longue histoire de participation aux rencontres de haut niveau. La vitesse est devenue aussi importante que la possession du ballon. Le Brésil ne retient plus la balle, ni ne change de rythme pour endormir puis entonner la défense comme il le faisait auparavant. Ils jouent d'arrache-pied, pratiquement tout le temps. Il en résulte qu'une sorte de beauté du jeu s'en est allée, mais qu'une autre a pris sa place. La beauté ne réside plus désormais dans des moments isolés de grâce individuelle, mais dans le déplacement des symétries.



England ten under siege

Frankfurter Allgemeine Zeitung (Allemagne)
Des trente-deux équipes de départ, huit sont parvenues en quarts de finale et elles illustrent clairement où le meilleur football du monde se joue : en Europe. Six équipes du Vieux Continent, deux sud-américaines, cela conduit au même résultat intercontinental qu'en 1994. Aux Etats-Unis, sept équipes européennes essayaient alors d'empêcher le Brésil de gagner le titre. En vain. Même si cette fois les Brésiliens devenaient pour la cinquième fois champions du monde, ou les Argentins pour la troisième fois, c'est le style européen qui gagnerait avec eux. Les meilleurs et la plupart des joueurs des deux équipes évoluent depuis des années au sein des meilleurs clubs espagnols ou italiens. La tactique et la stratégie dont il font la démonstration en France, c'est dans ces clubs qu'ils les ont acquises.

Der Spiegel
Jürgen Klinsmann déteste ces fonctionnaires qui lui ordonnent de retirer son bandeau noir rouge et jaune de capitaine une demi-heure avant le coup de sifflet du match, pour le remplacer par celui, officiel, de la FIFA. Autres désagréments incombant à sa fonction, il ne peut rien faire d'équipiers qui, durant la saison normale, vivent sans femme et enfants et qui, juste au moment de la Coupe du monde, aident à faire passer les problèmes de digestion du petit venin sur place. C'est la difficulté de l'équipe allemande en France : elle est dotée d'un capitaine qui n'est pas complètement lui-même et dont elle doute. Et juste à ce moment, Lothar Matthäus s'est hissé au poste de vice-capitaine, la semaine dernière. Mais ce n'est que la moitié de la vérité. Mardi dernier, Klinsmann a tenu une réunion de l'équipe sans entraîneur et sans fonctionnaire. Son collègue Thon a plaisanté, affirmant que « le capitaine a été mis à la porte », mais pour Klinsmann, c'était du sérieux.

Maradona au micro

L'Argentin Diego Maradona, enfant terrible du football mondial, qui cherche désormais une reconversion européenne en tant qu'entraîneur, a quitté l'Argentine, jeudi 2 juillet, à 14 h 50, heure locale, pour gagner la France sur le vol 6840 de la compagnie espagnole Iberia. « El Pibe de oro » (« Le Gamin en or ») a assuré qu'il commenterait pour une chaîne argentine la fin de la Coupe du monde 1998, et pour commencer les deux quarts de finale France-Italie, vendredi 3 juillet, au Stade de France, et Argentine-Pays-Bas, samedi 4 juillet, à Marseille. L'ancien capitaine de l'équipe nationale, trente-sept ans, récemment condamné à deux ans et dix mois de prison avec sursis pour avoir tiré sur des journalistes en 1994, avait ajourné son voyage fin juin alors qu'il devait commenter le huitième de finale entre l'Argentine et l'Angleterre.

L'Argentine compte sur sa défense

Remis d'une élongation, Roberto Sensini pourrait faire sa rentrée

LE SÉLECTIONNEUR argentin Daniel Passarella devrait aligner, samedi 4 juillet, en quart de finale contre les Pays-Bas, une équipe plus défensive que celle qui a difficilement éliminé les Anglais aux tirs au but, le 30 juin, avec, peut-être, le retour du pilier défensif Roberto Sensini et un Gabriel Batistuta isolé en pointe.

Le défenseur de Parme, Roberto Sensini, semblait, en effet, remis, jeudi 2 juillet, d'une élongation d'un muscle de la cuisse droite qui l'avait empêché de jouer contre l'Angleterre, et a repris l'entraînement avec le groupe. La défense argentine, évoluant habituellement avec un premier rideau de trois hommes, serait renforcée par le très expérimenté et rigoureux Farfanes, âgé de près de trente-deux ans, à la place de Nelson Vivas.

« BONNE ÉVOLUTION »

La séance d'entraînement de jeudi après-midi (Daniel Passarella avait décidé de dispenser ses hommes de tout travail matinal), faite d'échauffements et d'exercices techniques et tactiques, a notamment permis au sélectionneur national de tester la forme de son défenseur en vue du match de Marseille.

A la sortie du terrain, Roberto Sensini a déclaré : « Je me sens bien, je me sens prêt pour samedi, mais je ne sais pas encore ce qu'a décidé le sélectionneur. » Une échographie pratiquée mercredi 1er juillet avait déjà démontré « la bonne évolution » de sa blessure, et, selon des membres de la délégation argentine, Daniel Passarella souhaitait réellement que ce joueur expérimenté pût évoluer au cœur de la défense au côté de Roberto Ayala, défenseur qui s'était révélée parfois défaillante contre l'Angleterre.

C'est le petit attaquant Claudio Lopez, décevant contre les Anglais,

LA PHRASE DU JOUR

« Je suis moi-même issu de la famille [de la presse]. Nous allons développer la communication et garder toute l'importance qu'elle mérite à la presse, mais je vous avertis, les tribunes de presse ne sont pas extensibles. Il faut aussi des spectateurs dans les stades. Il faudra le comprendre. »

Joseph Blatter, nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA), mercredi 2 juin au Centre international des médias de Paris lors d'une cérémonie commémorant le 74^e anniversaire de la création de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS).

qui devrait faire les frais d'une tactique plus défensive contre les Néerlandais. Ainsi, Gabriel « Batigol » Batistuta évoluerait seul en pointe, Claudio Lopez étant remplacé par le milieu de terrain Sergio Berd, ce qui permettrait à l'excellent petit meneur de jeu Ariel Ortega (1,70 m) de jouer de ma-

nère plus incisive en contre.

Les Argentins devaient quitter leur base arrière de l'Etrat vendredi 3 juillet, en fin de matinée, pour rejoindre Marseille. Il était prévu que les joueurs s'entraînent en fin d'après-midi sur la pelouse du Stade-Vélodrome, qu'ils n'ont encore jamais foulée à l'occasion de la Coupe du monde 1998. Jus- qu'alors, leurs déplacements se sont conduits à Toulouse (Japon, 1-0), Paris (Jamaïque, 5-0 au Parc des Princes), Bordeaux (Croatie, 1-0) et Saint-Etienne (Angleterre, 2-2, victoire aux tirs au but, 4-3). - (AFP)

La photographie d'Hugues Berger de Wurtemberg Les supporters croates sont arrivés dans un bus d'un autre âge. Les hymnes, le match, quelques verres et ils sont repartis, sans un sou en poche.



« On en est les favoris », explique Guus Hiddinckx

uvé son mordant

ériandaise, en 1996, vids est revenu au meilleur niveau



« Je vois son côté glorieux... »

« Je vois son côté glorieux... »

« Je vois son côté glorieux... »

STRATÉGIES LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Le Crédit agricole cultive la graine de footeux

Grâce à la banque verte, 4 000 jeunes jouent les levers de rideau pendant tout le Mondial

POUR avoir enchaîné sans faillir cinquante jonglages du pied gauche, cinquante du droit et vingt de la tête, Tahar, douze ans, a joué au football devant les 36 000 spectateurs du stade Geoffroy-Guilchard, à Saint-Etienne. Cet élève de quatrième - il sautera cette année une classe - était dans un état second. Il a été repéré il y a un an dans sa cité, à Aubervilliers, alors qu'il s'essayait à un geste technique. Cette prouesse lui a permis de vivre ce dernier jour de juin 1997 comme une consécration. Pas étonnant pour un sou, il se comparait, radieux dans sa tenue blanche officielle, à Zinedine Zidane, son idole : « Evidemment que c'est un rêve ! On est ici parce qu'à Aubervilliers on est les meilleurs. Regarde, je suis même sapé comme un prince ! »

Naturellement doué, parce que « c'est dans la cité qu'on apprend la technique, qu'on se marre », Tahar joue depuis un an dans un club de football de la Seine-Saint-Denis. C'est en tant que licencié benjamin qu'il a été sélectionné, comme une quarantaine d'autres enfants nés en 1986, pour participer à l'opération « T'es jeune, t'es foot », qui offre la possibilité, pendant toute la durée du Mondial, à 4 000 jeunes de jouer les levers de rideau. Une première, née

de la volonté de la Fédération française de football et de l'appui financier et logistique du Crédit agricole et, dans une moindre mesure, de Coca-Cola.

Un virus informatique frappera à l'heure de la finale

Des informaticiens espagnols ont annoncé, jeudi 2 juillet, la découverte d'un virus informatique « très complexe et venimeux » conçu pour s'activer lors de la finale de la Coupe du monde de football, dimanche 12 juillet. Selon la société informatique Panda Software, ce virus affecte le logiciel de traitement de texte Word 97. Toujours d'après Panda Software, ce virus aurait été conçu en France, car tous les textes qu'il envoie à l'écran sont rédigés en français.

Ce soir, donc, la pelouse mythique du stade Geoffroy-Guilchard a servi de terrain de jeu à une quarantaine de graines de footballeurs de la Seine-Saint-Denis et de l'Yonne. Partis aux aurores du Blanc-Mesnil et

d'Auxerre, ils étaient venus pour deux matches programmés une heure avant le très attendu Argentine-Angleterre. Après six heures de voyage, les adolescents se sont retrouvés vers 13 heures à l'ASPTT-Villars, un complexe sportif situé à environ 2 kilomètres du stade stéphanois, pour écouter les consignes données par le Comité français d'organisation (CFO). Attentifs du haut de leurs douze ans, ils avaient l'œil écarquillé et le sourcil froncé. Le responsable du CFO les avait prévenus : « Ici, les choses sont précises, minutées, et n'acceptent aucun débordement. »

Luc-Olivier Barriol, un instituteur promu maître de cérémonie, décrit, minute par minute, aux quatre équipes de dix joueurs la mise en scène à laquelle ils allaient devoir se plier : 17 h 45, départ des cars sous escorte policière pour entrer dans le périmètre de sécurité du stade ; attenté dans les vestiaires ; 19 h 15, entrée sur le terrain suivant deux lignes : « Pas des serpents ! Et on regarde devant pour ne pas faire dévier ses pieds à droite ou à gauche », précise Luc-Olivier ; 19 h 23, présentation des équipes par le speaker : « Vous sautez en levant les bras et en agitant les mains » ; 19 h 25, début des premiers matches ; 20 h 45, sortie, douches et installation dans la tri-

bune Charles-Paray pour assister au match des « grands ».

Par cette opération, le Crédit agricole, fournisseur officiel du CFO depuis mai 1996, voulait valoriser le travail de fond qu'il fait depuis vingt ans dans le football amateur. Son fer de lance est le Challenge de l'offensive, mais son partenariat a été renforcé en 1997 avec la Coupe Gambardella, les championnats nationaux des moins de 15 ans, des moins de 17 ans, la journée des débutants. Il est temps de le faire savoir, d'autant que le nouveau contrat fédéral les engage jusqu'en 2001 : « Nous avons le souci d'aller au-delà de la Coupe du monde », affirme Bertrand Biard, responsable du projet Coupe du monde à la Caisse nationale de crédit agricole.

Il est parfois utile de parler sur le long terme. La banque française est la seule à poser son logo sur la pelouse des stades : quarante sweat-shirts estampillés « Crédit agricole / Fédération française de football » sont à chaque fois disposés sur le rond central du terrain, « face vers le ciel ». Histoire qu'ils soient vus par les spectateurs et, accessoirement, par les télévisions.

Florence Amalou



Défilé de jeunes à Lens sous la bannière du Crédit agricole

LES HOMMES DE L'OMBRE

« GIGI » RIVA LÉGENDE DU FOOTBALL ITALIEN

Dans les pas de la Squadra Azzurra

DEVANT le Parc des sports de Senlis, où l'équipe d'Italie s'entraînait une dernière fois avant son quart de finale contre la France, vendredi 3 juillet, au Stade de France, un homme attend on ne sait quel. Le visage hâlé, la chevelure argentée, des lunettes à montures dorées, il affiche une distinction certaine. Les quelques supporters italiens présents s'approchent timidement, le carnet d'autographes à la main. Luigi Riva, même attribué de ce diminutif de « Gigi » qui colle si mal à son allure aristocratique, reste un monument du football transalpin.

Au Mondial 1998, il fait partie de la délégation italienne. Non pas tant dans une fonction bien précise - il est officiellement « accompagnateur » de l'équipe - que pour s'acquitter de la charge de référence, d'incarnation de la légende du football italien. A cinquante-trois ans, « Gigi » Riva reste le meilleur buteur de l'histoire de la Squadra : avec 35 buts en 42 rencontres internationales (il fut blessé assez longtemps à deux reprises pendant sa carrière), l'homme dont le pied gauche transperçait les défenses ne semble pas près d'être rejoint.

TRAIT D'UNION

Dernière ses verres fumés, il observe avec une certaine distance ceux qui lui ont succédé en équipe d'Italie. « Il ne sert à rien de composer, dit-il. Christian Vieri n'est pas le nouveau Riva, pas plus que Zidane n'est le nouveau Platini. Le jeu a considérablement évolué depuis trente ans. Le spectacle a peut-être gagné en intensité, mais je trouve que le niveau technique était meilleur. L'évolution de l'arbitrage fait aussi que l'attaquant est beaucoup plus protégé qu'à mon époque. Aujourd'hui, on ne peut plus toucher, un joueur sans attraper un carton. »

Le discours est un peu passéiste, mais le palmarès de Luigi Riva l'autorise à donner son avis sur la pratique du ballon rond. Il y a trente ans, il conduisait la formation italienne à la victoire au Championnat d'Europe des nations. En 1970, à la pointe d'une Squadra où il était associé à un autre « monument », Gianni Rivera, il échouait en finale de la Coupe du monde face au Brésil de Pelé. Mais la demi-finale remportée cette année-là au Mexique devant les Allemands (4-3) restera comme un grand moment du football.

Aujourd'hui, Luigi Riva coule une retraite paisible en Sardaigne, à Cagliari, une ville dans laquelle il a effectué l'essentiel de sa carrière de joueur, refusant les offres des plus grands clubs pour ne pas avoir à quitter sa région d'adoption. Au club, il offre un incroyable titre de champion d'Italie.

En 1990, la fédération italienne le soustrait à sa Sardaigne chérie pour lui faire jouer le rôle honorifique de manager général de l'équipe nationale. « Je suis le trait d'union entre les joueurs et la fédération, explique-t-il. Mon rôle n'est absolument pas technique, même s'il m'arrive de donner quelques conseils aux joueurs. » Tout au long de cette Coupe du monde, Luigi Riva aura incarné la figure du père après des joueurs de Cesare Maldini, un père distant, mais au fond plutôt rassurant. « Ses » joueurs, pour la plupart, n'étaient pas nés en 1970. Mais tous savent qu'il était « Gigi » Riva et pourquoi il est en France à leurs côtés : pour leur donner envie d'entrer, à leur tour, dans la galerie des héros du Calcio.

Gilles van Kotke, à Senlis

Voici comment HP gère une audience de 37 milliards d'auditeurs et téléspectateurs.

Advertisement for HP products including Vectra VL, LaserJet 4000, Omnibook 4100, and Netserver LC. Includes prices in FHT and technical specifications.

Tableau de la phase finale showing match results and scores between various national teams.

LES BUTEURS listing top scorers from various countries with their goal counts.

Vertical advertisement for the 1998 World Cup, featuring images of players and the tournament logo.